This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 622 255

810r
R451
v.8

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1-4 C
JAN 22 1922

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

TOME VIII — 1921

PARIS

ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

5, QUAI MALAQUAIS

Téléph. : Gobelins 28-20

1921

Fascicules 1-2

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages

I. L. Sainéan. L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais (*8e et dernier article*) . . . 1

II. Dr de Santi. Quelques points obscurs de la vie de Rabelais. Rabelais à Toulouse (1529). 42

III. E. Droz. La correspondance poétique du rhétoriqueur Jean Picart, bailli d'Ételan . . 63

IV. P. Villey. Tableau chronologique des publications de Marot (*3e article*) 80

V. Charles Terrasse. Les vitres émaillées de Saint-Étienne-du-Mont 111

Mélanges.

Abel Lefranc. Christophe Plantin et la France. 122

Gustave Charlier. Un livre de la bibliothèque de Ronsard 133

Abel Lefranc. Un vocable shakespearien : *Honorificabilitudinitatibus* 137

Chronique 139

Prière d'adresser toutes les communications et la correspondance à M. Jean PLATTARD, *49* bis, *boulevard du Pont Achard, Poitiers (Vienne).*

PUBLICATIONS
DE
LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES.

REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Abonnement . . . . . 15 fr.
Prix du fascicule de l'année en cours . . . . 5 fr.

REVUE DES ÉTUDES RABELAISIENNES :

Prix des années écoulées (sauf *épuisées*) . . . 25 fr.

Digitized by Google

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME VIII — 1921

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph. : Gobelins 28-20
1921

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA
PQ 1692 A5 V.8 MAIN

L'HISTOIRE NATURELLE

DANS

L'ŒUVRE DE RABELAIS

(8e et dernier article[1]).

II. — Entrée de table.

Voici les plats de ce premier service :

Potages. — On en servait plusieurs à la fois, cinq ou six soupes différentes (l. V, ch. xxvii) : « *potages de sept sortes* »). Rabelais fait apporter sur la table des Gastrolâtres des « grasses souppes de prime, souppes lyonnoises, souppes de leurier. » Ces sortes de potages sont inconnues aux traités culinaires des xve et xvie siècles, d'ailleurs très abondants sur ce chapitre. Taillevent n'énumère pas moins d'une trentaine de brouets, potages et soupes...[2]. Voici les noms des potages qu'on trouve dans notre auteur :

La grasse *soupe de prime*, souvenir de la vie monastique[3]. C'étaient des *soupes*, c'est-à-dire des tranches de

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. III, p. 187 à 277; t. IV, p. 39 à 104 et p. 203 à 306; t. V, p. 28 à 74; t. VI, p. 84 à 113; t. VII, p. 1 à 45 et p. 185 à 205.

2. Parmi ceux-ci figure (p. 254) un « potaige appellé *menjoire* » accompagné d'une longue recette, à côté de *jance*, sorte de sauce. Ces appellations pourraient jeter quelque jour sur un passage corrompu du *Ve Livre*, ch. xxviii : « ... Je les nourriray freres *tenps* (= *janse?*) » ou bien « freres *Narjorie* (leçon douteuse, peut-être *Menjoire*) parfaictz. »

3. Cf. l. I, ch. xl : « Mais ainsi leur ayde Dieu, s'ils prient pour nous, et non par peur de perdre leurs miches et *soupes grasses*. »

503761

Digitized by Google

TO VIRU AIRSOTIJAO

pain (cf. l. II, ch. III : « taille ces *soupes* ») et de fromage trempées dans du bouillon, ou des tartines étendues de gras de bœuf bouilli et semées de persil haché[1]. Les moines goûtaient cette soupe après l'office de prime[2] ou première heure canonicale, c'est-à-dire à six heures du matin. Frère Jean se réveillait avant minuit « tant il estoit habitué à l'heure des matines claustrales », commençait par boire copieusement et puis mangeait (l. I, ch. XLI) « carbonnades à force et belles *soupes de primes* »[3].

Ailleurs notre moine dit à Panurge (l. III, ch. XV) : « Allons, mon amy... mon stomac aboye de male faim comme un chien. Jettons luy forces soupes en gueule pour l'appaiser. — Tu aimes les *soupes de primes :* plus me plaisent les soupes de leurier... »

Cette *soupe de leurier*, que Frère Jean préférait à celle de prime, était faite, suivant Cotgrave, avec du pain bis, après que le premier bouillon a été tiré et le pot rempli d'eau[4]. *Leurier* est une variante graphique de *levrier* (celle-ci figure seule dans l'édition Montaiglon), mais on ignore la raison de cette appellation[5].

1. C'est la définition donnée par Cotgrave : « *Soupe de primes.* Monasticall browesse : cheese and bread put into potage, or chopped parseley strewed or larged together with the fat of the beef-pot, on the bread. »

2. Cf. l. IV, prol. anc. : « Vous voulez qu'*à prime* je boive du vin blanc; à tierce, sexte et none, pareillement; à vespres et complies, vin clairet. »

3. Gargantua qui a d'abord eu comme éducateurs des moines, observe le même régime (l. I, ch. XXI) : « Gargantua desjeunoit, pour abatre la rousée et le mauvais air, belles tripes frites, belles carbonnades et force *soupes de prime.* »

4. Cotgrave : « *Souppe de levrier.* Brewesse made of course browne bread, moiste ned with the last, and worst fat of the beefe pot. »

5. Burgaud des Marets l'explique par « soupe de *laurier* ». Cette interprétation est inadmissible :

1° Aucune variante du texte ne donne *laurier ;*

2° L'historique de *laurier*, dans Littré et Godefroy, ignore *leurier*, de même que les patois modernes (*Atlas linguistique*, carte *laurier*).

D'autre part, soupe de *levrier* ne désigne pas une « soupe de chien » (comme le pense Burgaud des Marets), mais une manière

Digitized by Google

Soupe lyonnaise, probablement une variété usitée à Lyon[1]. Le nom manque à Cotgrave.

Savorados, vocable noté par Cotgrave comme limousin, désignerait un potage de pauvres gens, extrait seulement du jus des os, ou plutôt l'os creux qu'employaient les miséreux pour donner du goût à leur soupe aux choux (l. III, ch. XVII) : « La vieille [sibylle de Panzoust] faisoit un potaige de choux verds, avec une couanne de lard jaune, et un vieil *savorados*. »

Ajoutons la *fromentée* (l. IV, ch. LX), bouillie de la farine de froment (encore usuelle dans les campagnes), dont Taillevent donne déjà la recette ainsi que le *Ménagier* de Paris. De même le *mil*, bouillie de millet.

RAGOUTS. — Ce qui caractérise la cuisine du bon vieux temps, c'est l'abondance des ragoûts, des sauces et surtout des épices et des herbes aromatiques, dont tous les mets étaient assaisonnés. Voici celles qu'énumère le *Viandier*, de Taillevent, encore réimprimé en 1602 :

Gingembre, canelle, girofle, graine de paradis, poyvre, mastic garingal, noix de muscade, saffran, canelle, sucre, agnis et pouldre fine (Éd. Pichon, p. 96).

Cet abus des épices[2] subsiste encore dans le midi de la

de l'apprêter, et en tout cas un potage exquis, car Frère Jean le préfère à la soupe de prime, le potage par excellence des moines.

1. De l'Aulnaye la définit : « Soupe à l'oignon et au fromage », mais sans citer un texte à l'appui.

2. Les épices, celles qui venaient du Nouveau Monde, étaient naturellement inconnues aux Romains, mais dès le XVe siècle elles étaient usuelles dans la cuisine française. Du Fail, en décrivant un « banquet rustique », sujet du IIIe chapitre de ses *Propos rustiques*, remarque que « les banquets et festins de nos antecesseurs » ignoraient la « variété et magnifique apparat de mengeries », assertion diamétralement opposée aux témoignages du bon vieux temps, dont la cuisine, extrêmement complexe, s'est ensuite simplifiée au fur et à mesure. Non moins contestables sont les paroles qu'il ajoute : « A ces bonnes gens estoient incongnus poivre, safran, gingembre, canelle, myrobolans à la Corinthiace, muscade, girofle et autres semblables resveries transferées des villes en nos villages... » La

Digitized by Google

France, en Italie comme dans l'Europe orientale. La cuisine ne s'est simplifiée et raffinée que vers le milieu du XVIIe siècle[1].

En fait de ragoûts, Rabelais fait servir sur la table des Gastrolâtres neuf espèces de fricassées, des *saulgrenées de febves*, c'est-à-dire des ragoûts de pois assaisonnés au beurre, aux fines herbes (l. IV, ch. LX), et des *hochepotz*, hochepots (littéralement secoue-pot), dont le *Livre de honneste volupté* mentionne plusieurs sortes : « Hochepot de poulaille[2] et volaille (fol. 30 v°); hochepot de pigeons et de poussins (fol. 26 v°). »

Rappelons ici le ragoût prôné par du Fail : « Du temps du grand Roy François on mettoit encore en beaucoup de lieux le pot sur la table, sur laquelle il y avoit seulement un grand plat garny de bœuf, mouton, veau et lard, et la grande brassée d'herbes cuites et composées ensemble, dont se faisoit un brouet, vrai restaurant et elixir de vie, dont est venu le proverbe, *la soupe du grand pot et des friands le pot pourry*. En ceste meslange de vivre ainsi arrangée, chacun y prenoit comme bon luy sembloit et selon son appetit... » (*Discours d'Eutrapel*, ch. XXII). L'équivalent ultérieur, *pot pourri*, ne se rencontre qu'au *Ve Livre*, ch. XXXIII : « Sus l'issue de table fut apporté un *pot pourry*... Le *pot pourry* estoit plein de potages d'especes diverses... »

Rabelais mentionne, en outre, des plats récemment introduits du Midi.

Des *coscossons* (l. I, ch. XXXVII), c'est-à-dire du couscous, appelés ailleurs *coscotons*[3] *à la moresque* (l. V,

rareté de ces aromes, dans les campagnes, était due à la fois à leur prix élevé et à la difficulté de se les procurer, les apothicaires seuls les débitant alors.

1. Comme le prouve le *Cuisinier François* de Pierre La Varenne, Paris, 1651.

2. Le même dans Taillevent, p. 9.

3. Cette forme est analogique : l'arabe *kouskous* était transcrit *coscos* ou *coscot*; de là la double forme rabelaisienne, *coscosson* et *cos-*

Digitized by Google

ch. XXXIII). Notre auteur avait entendu le mot dans la Provence : *couscoussou* (en Espagne, *cuzcuzu*, de l'arabe *kouskous*), boulettes de farine et de viande que l'on fait frire dans l'huile. C'est un plat fort en usage parmi les indigènes de l'Algérie et d'une grande partie de l'intérieur de l'Afrique.

Le *salmiguondin*, salmigondis, du provençal *salmigoundin*[1], celui-ci répondant à l'italien *salmi condito* (con sale), c'est-à-dire mélange de viandes assaisonnées avec du sel et autres ingrédients propres à piquer le goût.

SAUCES. — L'ancienne cuisine, très riche en ragoûts, employait de nombreuses variétés de sauces. Taillevent en énumère dix-sept, plusieurs encore usuelles au XVIe s., et figurant dans la *Condamnation de Banquet* :

Tout premier, vous sera donnée,
Saulce robert et cameline,
Le saupiquet, la cretonnée,
Le haricot, la salemine,
Le blanc manger, la galentine,
Le grave sentant comme basme,
Boussac, montée avec dodine[2],
Chaulhumer et saulce madame.

Rabelais n'en cite qu'un petit nombre :

Des canards *à la dodine* (l. IV, ch. XXXII et LIX), c'est-à-dire à la sauce au blanc avec des oignons, que du Fail, dans ses *Propos rustiques* (ch. XV), appelle des « canards à *dodo l'enfant* ». Le *Viandier* (p. 78) ne donne la recette

coton. Cf. Messibugo, 1581, fol. 44 v° : « A fare dieci piatti di *coscosse*. »

1. Cette forme méridionale se lit aussi dans Henri Estienne : « Je ne scay quelles fricassées, hachis, vinaigrettes, saupiquets, *salmigondins* » (*Apologie*, t. II, p. 127). Dans *salmigondin*, l'*n* est une addition orthoépique locale (cf. anciennement et dialectal, *ainsin* pour *ainsi*), alors que, dans la forme littéraire *salmigondis*, l'*s* final est celle du pluriel (cf. *galimatias*).

2. Éd. Jacob (p. 308 à 310), qui les commente à l'aide du *Viandier* de Taillevent.

Digitized by Google

que de la *dodine de lait* et de celle de la *dodine de vert jus*; mais le *Ménagier* (t. II, p. 92) parle des « mallars de riviere à *la dodine* », et le *Livre de honneste volupté* (fol. 34) en donne la recette :

Prens du pain blanc et le fais rostir bien roux sur le gril, et le mets tremper en fort vin vermeil, puis fais faire de oignons par rouelles en sains de lard et passe ton pain par l'estamine, puis pour espice, canelle, muscade, clou de girofle, et sucre et un peu de sel, et fais le tout bouillir ensemble avec la gresse de canard, et quand il sera cuit, jette sur ton canard, ou oiseau de riviere.

Ailleurs (l. IV, ch. XL), Rabelais parle de la *saulce madame*, dont le *Viandier* cite la recette (p. 78) :

Pour faire *saulce madame*[1], soit rostie une oye, et mettés en une poelle dessoubz, et prenés le foye de l'oye ou d'aultres poulailles, et le mettés rostir sur le gril; puis quant il sera cuyt, hallés une tostée de pain, et mettés le foye et le pain tremper en un peu de boullon, et passés trop bien par l'estamine, mettés et laissés boulir à la palle soubz l'oye, et faictes boulir une douzaine d'eufz et en prenés les moieulx et les hachés menu; et puis quand l'oye sera cuyte, les mettés par dessus en la saulce avec, et se voulés que sente le goust de layt, jectés en une goutte ou deux, au boullir.

Le cuisinier Robert en aurait trouvé une autre (l. IV, ch. XV) : « Cestuy fut inventeur de la *saulce Robert*[2], tant salubre et necessaire aux connils roustis, canards, porc frais, œufz pochés, merluz salés et mille autres telles viandes. » Le *Viandier* (p. 72) donne la recette pour faire un « pasté de poules à la saulce Robert » :

Prenez du vert jus et des moyeulx d'œufz, et batés tout ensemble et de pouldre fine; et, quant le pasté sera cuyt,

1. Voir aussi, dans le *Livre de honneste volupté*, fol. 48, la recette de « saulce madame », et fol. 90, celle de la « fricassée de poussins à la saulce madame ».

2. *Ibid.*, fol. 48, la « saulce barbe Robert », et fol. 90, « fricassée à la barbe Robert de menus droits ».

Digitized by Google

mettés tout ensemble; et convient que toute la poulaille soit despecée.

La *saulce verde*, dont Rabelais parle encore, « belle *saulce verde*, de legiere concoction » (l. III, ch. II), à côté de « crieur de saulce verde[2] », est également mentionnée dans le *Viandier* (p. 33 et 48) : « Saulce verde ». Le *Cri de Paris*, de 1545, l'annonçait en des termes que nous avons cités ci-dessus.

Ces mêmes crieurs vendaient dans la rue tout préparé le *verjus*, suc des raisins verts qu'on ramasse après la vendange et qu'on conservait confits dans un sirop de sucre[1].

La sauce à l'ail, l'*aillade*, était et est encore très usitée dans le Midi, à Bordeaux, à Toulouse[2]. Panurge (l. II, ch. XXXI) parle de « beaulx tribars aux ailz, dont il envoya cinq sommades à Pantagruel[3], lesquelles il mangea toutes, tant il les trouva appetissantes ». Rabelais fait servir, sur la table des Gastrolâtres, des « esclanches à l'*aillade* », c'est-à-dire des gigots à la sauce à l'ail. C'est un nom méridional, inconnu avant Rabelais. On disait anciennement *aillée*, par exemple dans le *Viandier* (p. 79) : « *Aillée* à la moustarde ».

1. Voici ce passage, où il s'agit de Picrochole (l. II, ch. XXXI) : « Je le veulx mettre à mestier, et le faire crieur de saulce vert. Or commence à cryer, *Vous fault il poinct de saulce vert?* Et le pauvre diable cryoit. C'est trop bas, dist Panurge, et le print par l'aureille disant : Chante plus haut en *g sol ré ut*.

2. Le fameux *garum* des Romains était une sauce coûteuse que l'on préparait avec plusieurs petits poissons de mer, surtout avec le *garus*, poisson aujourd'hui inconnu. Pline en parle longuement (l. III, ch. XLIII) et Rabelais s'est ingénié à en retrouver la recette (voyez éd. Marty-Laveaux, t. IV, p. 393).

3. Cf. Bruyerin Champier, p. 537 et 539 : « Hodie Galliarum illa portio quæ ad Pyreneum Hispaniasque spectat, *allio* liberalissime vescitur... Narbonenses, Tholosates, Burdigalenses, alioqui natura calidiori et biliosiori, non aliud magis in cibis expetunt... Quidam ex allio et nucibus juglandibus simul contritis in pilo condimentum faciunt, quod *Alliatum* vulgo appellatur, idque est non in postremo honore apud Tholosates et Burdigalenses. »

Digitized by Google

Comme pendant à l'aillade, Rabelais cite (l. IV, ch. LIX) des « coustelettes de porc à l'*oignonnade* ».

Mentionnons ici le plat bourgeois de la *tête de veau* ou *tête de mouton* assaisonnée que Rabelais appelle *rusterie* (l. II, ch. XII, et l. V, ch. XXVII), c'est-à-dire plat du bas peuple.

SALADES. — Rabelais fait servir au souper des Gastrolâtres « cent diversités de salades[1] », parmi lesquelles il cite celle de *obelon* ou houblon, dont on accommodait les tiges comme des asperges, très goûtée vers 1560. Elle figure dans le Mémoire pour un banquet (p. 95) : « Salade de *hobelon* »; et Bruyerin Champier remarque (p. 504) qu'en Belgique, cette salade « in maxima est authoritate ». Elle y est encore usuelle.

Ajoutons l'*artichaut* et l'*asperge* qui étaient encore très rares au XVIe siècle. Au festin offert par la ville de Paris à Catherine de Médicis en juin 1549, on a servi des *esperges* pour quarante sols tournois et douze douzaines d'*artichaulx*[2].

L'*eschervis*, chervis, forme archaïque qu'on lit encore dans le *Thrésor de santé* de 1607 (p. 432 : « des *eschervis* »), et la *pasquenade*, pastenade, nom méridional des panais. Le *Livre de honneste volupté* nous donne (p. 92) la recette de la « Salade de pasquenade ».

PATÉS. — Le *Viandier* énumère une quarantaine d'espèces de pâtés, parmi lesquels les *pastés de passereaux;* Rabelais en mentionne une dizaine (l. IV, ch. LIX) : « *Pastés* de venaison : d'alouettes, de lirons, de stamboucqs, de chevreuilz, de pigeons, de chamoys, de chappons, de lardons... », à côté des « *pastez* à la saulce chaulde » ; ces derniers aussi mentionnés dans le *Viandier* (p. 91). Les *pastez d'assiete*, dont on y fait également mention, sont des pâtés destinés au premier service, en opposition des *pastez d'issue de table*

1. Cf. l. IV, ch. LX : « Sallades cent diversitez, de cresson, de obelon, de la couille à l'evesque, de responses, d'aureilles de Judas... d'asperges, de chevrefeul, tant d'aultres. »
2. Franklin, *La cuisine*, p. 107.

Digitized by Google

ou pâtés de dessert; le *Ménagier* les cite, sans les expliquer, en parlant des *pastés de veau*.

Le pâté d'alouettes était alors le plus répandu. On en était très friand à Paris : « Vulgatissimus est cibus Lutetiæ » (Champier, p. 808). Les alouettes elles-mêmes étaient servies enfilées par six ou par douze à une petite broche de bois, et bardées de sauge et de lard. Le *Livre de honneste volupté* (p. 93) fait figurer des *pastez d'alouettes* dans son menu d'un souper. Rappelons que les *pastez de Paris* sont déjà réputés au XIIIe siècle, comme en témoigne le *Dict de l'Apostoile*.

III. — Second service.

Le second service est constitué par des plats substantiels que nous allons énumérer dans l'ordre suivant lequel ils étaient servis.

Grillades. — Rabelais fait servir au souper de Grangousier (l. I, ch. XXXVII) de nombreux rôtis et pièces de venaison; il fait apporter sur la table des Gastrolâtres « six sortes de *carbonnades* », que notre auteur écrit ailleurs *charbonnade* (l. I, ch. XXI), l'une et l'autre forme encore nouvelles : « Charbonnée... aucuns l'appellent *carbonnade* », remarque Robert Estienne en 1539; Des Périers l'ignore encore et se sert de l'ancien mot qu'on lit dans Taillevent (p. 22) : « *Charbonnée* de lart ». Le *Livre de honneste volupté* (p. 27) donne la recette des *carbonnades*.

Ce sont là des formes méridionales : en Languedoc *carbounado*, en Limousin *charbounado*, viande grillée.

De même *fricandeau*, en Languedoc *fricandèu*, plat dont le *Platine français* nous donne la recette (éd. 1548, p. 129 : « Pour faire *fricandeau* ») et que Ménage définit ainsi : « *Fricandeaux*. On appelle ainsi à Paris des morceaux de rouelles de veau, piqués, qu'on fait cuire dans une casserole. Et on les a ainsi appelés parce qu'originairement on les fricassoit dans la poële. »

Digitized by Google

La *cabirotade*[1] était une grillade de chevreau (l. I, ch. XXI et *passim*). Le mot dérive de *cabirot*, chevreau (l. IV, ch. LIX), en Languedoc *cabirol*, dont la chair était très recherchée, surtout à Paris, au dire de Bruyerin Champier (p. 705) : « In provincia Narbonensi quotidiano cibo *caprina* usurpatur ; illic enim greges caprarum aluntur. »

Viennent ensuite (l. IV, ch. LIX) : *Eschynées aux poys* et *hastereaux*, hâtereaux, à côté de « bonnes *hastilles* à la moustarde » (l. II, ch. XXXI); finalement, des « longes de veau rousty froides, sinapizées de pouldre zinziberine. »

Ajoutons les « pieds de porc *au sou* » (l. IV, ch. LIX), c'est-à-dire au saindoux, sens de l'ancien *soult*, mets qu'on trouve mentionné à la fois dans le *Ménagier* (t. II, p. 215) : « *Sous* de pourcel », et décrit plus explicitement par Taillevent (p. 20 et 116) : « *Soulz* de pourcel... les IIII piez de porc... en *souz*, de perresil et d'espices detrempé de vin aigre. »

GIBIER. — Parmi le gibier, les lièvres et surtout les lapins, très recherchés dans les banquets : « Cuniculi in epulis... summam gratiam obtinent », nous dit Bruyerin Champier (p. 717).

Les sangliers, dont la hure figurait sur les meilleures tables (comme anciennement chez les Romains) : « Caput aprinum (*huram* Galli vocitant) nobilissimus hodie habetur cibus » (Champier, p. 690).

Dans la *Condamnacion de Bancquet*, les serviteurs commencent par apporter

La hure de sanglier notable...

Et au souper donné par Grangousier (l. I, ch. XXXVII) figurent « unze sangliers » et le Mémoire pour un ban-

1. Ce mot n'a rien de commun avec *capilotade* (dans Montaigne, *capirotade*, de l'espagnol *capirotada*), terme attesté seulement dans la seconde moitié du XVIe siècle. Le *Livre excellent de cuisine*, de 1555, donne, fol. 21, soupe à la *capilotade*, et fol. 6 v° : « Pour une *capilotade*, prenez une perdrix et la hachez menu, hachez vostre pain en souppes. »

Digitized by Google

quet mentionne des « hures de sanglier ». Encore, au milieu du XVIIe siècle, on nous dit que le « sanglier est un manger de prince, principalement la hure, qu'on doit servir une fois à la table d'un Empereur, deux fois à celle d'un Roy ou Prince, et jusques à la fin à celle d'un gentilhomme[1]. »

Même les porcs-épics étaient en faveur, malgré l'avis contraire de Bruyerin Champier (p. 720) : « Histrix alimentum parit improbum et vix concoquitur... »

Volailles. — En premier lieu, les chapons, dont la variété la plus fameuse, celle du Mans, célébrée tour à tour par Belon[2], par Liébault et Olivier de Serres, n'est pas citée par Rabelais. Au souper donné par Grangousier (l. I, ch. XXXIII) sont servis quatre cens *chappons du Loudunois et Cornouaille*, les premiers, déjà réputés au XIIIe siècle dans le *Dict de l'Apostoile* (« chapons de Lodun »), figurent dans l'Escriteau pour un banquet : « Chapon gras de Lodun. »

Au souper des Gastrolâtres figurent des « chappons roustiz avec leur degout », des « poulles bouillies et gros chappons au blanc manger », et des *corbeaux de chappons*. Ce dernier terme, qui désignait une manière particulière d'apprêt, est absolument inconnu aux traités culinaires de l'époque. Le *Livre de honneste volupté* expose en détail les diverses façons de cuire les chapons (p. 12 et suiv.) : « Bouilly, en mousti à la canelle, au brouet d'Allemagne, rousty, bardé... » Ailleurs, ce même livre (p. 87) décrit la recette des « talmouses au blanc chapon », et le Mémoire pour un banquet fait mention d'un « soleil de blanc chapon » : le *corbeau de chapon* de notre auteur en est peut-être l'apprêt opposé.

Le courlis était un gibier recherché pour les grands

1. Daniel Martin, *Le parlement nouveau* (1637), éd. Nerlinger, p. 187.

2. *Oyseaulx*, p. 244 : « Les gros *chapons du Mans* de haute gresse sont estimez tendres et de bon manger en tous lieux du royaume de France. »

Digitized by Google

festins : « Le corlis... encores qu'il soit d'une saveur plus farouche que nul autre et sente la sauvagine à pleine bouche, ce neanmoins le voyons obtenir un degré d'honnesteté en dignité entre les oyseaux qu'on appreste és festins et banquets de noz contrées » (Belon, p. 204).

Passons sur les oiseaux de basse-cour récemment introduits en France de l'Amérique et de l'Afrique, les dindes et dindons (*coqz*, *poulles d'Inde*), la poule de Guinée (*guynete*) ou pintade, sur ceux venus de Provence (*becfigue*, *tadorne*) et d'Italie (*francolin*, *hortolan*), que nous avons déjà relevés, abordons le gibier à plume.

La venaison en oiseaux sauvages était alors très abondante, à une époque où la fauconnerie était en grand honneur. Les estomacs des hommes du XVIe siècle supportaient et goûtaient même avec délice des volailles dont la chair, lourde et coriace, effraye la sobriété de notre régime.

« La plus grande partie des oyseaux de riviere, nous dit Belon (p. 57), est principale és delices des Françoys. Car encore que la grue ne fut onc louée pour estre de bonne digestion, toutes fois ils la mangent és grands assemblées... Les Herons blancs et gris, Butors, Pales, Bihoreaux, Aigrettes sont de mesme... » — « C'est merveille, ajoute-t-il (p. 59), que l'estomach de l'homme puisse faire son profit de toutes manieres d'oyseaux, et toutes fois y en a plusieurs dont les chiens affamez ne veulent gouster. »

Au souper des Gastrolâtres figurent des butors, des cigognes, des grues, des hérons ; les premiers et les derniers sont également recommandés dans les grands festins par le *Livre de honneste volupté* (p. 95).

Au banquet offert par la ville de Paris à Catherine de Médicis figuraient trente paons, vingt et un cygnes, neuf grues et trente-trois héronneaux[1].

« Le butor, nous dit Belon (p. 193), est d'une saveur malplaisante à qui ne l'a accoustumé, toutes fois qu'il est entre les delices françoyses. »

1. Franklin, *La cuisine*, p. 93.

Digitized by Google

Il affirme le contraire pour la cigogne (p. 202) : « Ce n'est pas l'usage de manger ne les cigognes ne les cigogneaux »; de même Bruyerin Champier (p. 819) : « Hodie (vers 1560) gallicæ mensæ nullum honoren ciconiis tribuunt. »

Déjà chez les Romains, Pline affirme que personne ne voudrait goûter de la cigogne, tandis que la grue était recherchée comme un mets exquis : « Ales inter primos expetitur » (l. X, ch. xxx).

La grue, dont la chair est indigeste, était « reputée delicieuse » (Belon, p. 189), et Champier affirme à son tour (p. 818) : « Hodie grues quoque hybernos cibos nobilitant, et præsertim in amplis familiis ».

Au XIVe siècle, Eustache Deschamps en fait mention dans sa Balade contre le carême :

> Caresme vient, que ferons nous helas?
> ... je voy deja moult de gens esbahis
> Et qui delaissent...
> Oes, malars, faisans, *grues* et paons.
>
> (*Œuvres*, t. III, p. 75.)

La grue garde jusqu'au XVIIIe siècle la réputation de mets délicat.

Le héron était, suivant Belon (p. 190), « viande royale, par quoy la noblesse françoyse fait grand cas de le manger, mais encore plus des heronneaux ».

Nous ne faisons que mentionner la gelinotte de bois et le pluvier qui sont encore aujourd'hui un excellent gibier. Sur la première, Belon s'exprime ainsi (p. 252) : « Les rostisseurs retiennent les gelinottes de bois pour les festins et banquets privez et pour les nopces des grands seigneurs. »

Quant au pluvier, Belon remarque (p. 260) : « Nous n'avons rien de plus notable en luy que de le voir si frequent en France, et toutes fois est rare oyseau à beaucoup d'autres nations... L'on en apporte souvent des contrées de la Beauce en si grande abondance, comme aussi des autres lieux labourables, que qui l'entreprendroit en trou-

Digitized by Google

veront au marché à charger charrettes. Et d'autant qu'il est delicat et en bon manger... il tient place entre les oyseaulx delicieux. »

Poissons. — Guillaume Rondelet émet des considérations judicieuses sur la diversité alimentaire des poissons (p. 5) : « Pour bien assigner les differences de poissons, il n'importe pas de peu de sçavoir les lieux où ils vivent, et les viandes desquelles ils vivent, veu que par la diversité de telles choses leur nature est changée. A Paris, la raie est estimée et servie aux tables des riches; en Languedoc et Provence, elle n'est estimée bonne ne saine. Les carpes, brochets, tenches sont louées en France; en Languedoc ne à Rome ne sont d'aucun prix. La cause de ce est la diversité et naturel des lieux où ils naissent. »

Comme on l'a vu au cours de cette étude, Rabelais a fait apprêter pour la table des Gastrolâtres les principaux poissons de l'Océan et de la Méditerranée. La Provence en abondait au xvie siècle, suivant le témoignage de Bruyerin Champier (p. 86) : « Pisces in mensis frequentes : tum recentes, tum sale conditos videas, quos mare internum, Mediterraneum appellatum, largiori copia subministrat. »

Les premiers traités culinaires, le *Viandier* et le *Menagier*, sont déjà très fournis sur l'apprêt des divers poissons d'eau douce, de *mer rond* et de *mer plat*. Au xvie siècle, l'ichtyologiste Rondelet lui-même nous renseigne (p. 108) « comme chacun poisson peut servir ou à manger ou à autre chose... comme il le faut acoustrer pour manger selon la diversité de leur chair et substance. »

En ce qui touche l'apprêt des poissons et la prédilection des contemporains pour certaines espèces, bornons-nous à ces remarques.

La baleine, dont la chair était peu estimée (*vilissima*, nous dit Bruyerin Champier, p. 1101), mais dont la langue se vendait « grande à merveille » (Belon, p. 4), salée et conservée, par tranches dans les marchés, surtout aux jours de carême.

Il en était de même du lard de baleine, connu dès le

Digitized by Google

XIVe siècle sous le nom de *crappois* (dans le *Viandier*) ou *craspois*, c'est-à-dire gras poisson, que le *Ménagier* définit ainsi (t. II, p. 200) : « *Craspois*, c'est balaine salée et doit estre par lesches tout cru, et cuit en eaue comme lart, et servir avec pois. »

A propos du dauphin, à la chair dure et indigeste, Belon nous dit : « Les delicats qui ont le palais plus friand ont estimé le *dauphin* le plus delicieux poisson qu'on puisse trouver en la mer. Aux jours maigres, on ne faict festins ne nopces qu'on puisse vanter avoir esté sumptueux, si on n'y a mangé du daulphin. » Et Rondelet d'ajouter (p. 350) : « Je me suis souvent esbahi qu'on servoit du *dauphin* aux tables des grands seigneurs, veu la mauvaise odeur qui devroit effacer la bonté de la viande, si aucune i en avoit. En Languedoc à peine le menu peuple, voire les laboureurs, en veulent ils manger... Les plus friandes parties sont le foie et la langue. »

Mollusques, etc. — Les hommes du XVIe siècle, nous l'avons déjà fait remarquer, avaient des organes digestifs autrement vigoureux que nos estomacs anémiques; ils supportaient des mollusques, crustacés, etc., aujourd'hui indigestes, par exemple des grenouilles et des tortues, des couleuvres (*serpens*) et des oursins[1], des seiches et des orties de mer, tous servis sur la table des Gastrolâtres. Voici à leur sujet quelques renseignements recueillis chez les écrivains de l'époque.

Les grenouilles, frites avec un peu de persil, étaient servies sur les meilleures tables. Au festin offert par la ville de Paris à la reine Élisabeth d'Autriche, le 30 mars 1571, figuraient mille grenouilles, à côté de cinquante livres de baleine. Goût bizarre qui excitait l'étonnement du médecin Bruyerin Champier (p. 1106) : « Miror tamen tant opere ranas magnificari... » Et de même Belon (p. 48) : « La pasture des grenouilles est... des vermines que s'engendrent l'excrement et de l'excretion des eaues; dont l'on peult aisement juger si leur chair en est de bonne et saine nourriture. »

1. Franklin, *La cuisine*, p. 107.

Digitized by Google

Les tortues étaient aussi très goûtées malgré l'avis de Champier (p. 1106), qu'elles sont « rustico et inerudito palato »; Belon (p. 44) nous assure que la chair des tortues est « de fort bon manger »; Rondelet (p. 339) la trouve délicate, surtout celle des épaules et des cuisses, et Liébault vante le plat de tortues comme « les delices des princes et des grands seigneurs. »

La seiche et la petite espèce (appelée *casseron* dans Rabelais et au XVIe siècle), qui servent aujourd'hui d'appât aux pêcheurs, étaient alors très appréciées. Voici ce qu'en dit Rondelet (p. 370) : « Le tems passé, le *casseron* estoit de nul prix, de sorte que, par un proverbe commun, on disoit d'un homme fort pauvre et ayant besoin de tout, qu'il avoit affaire voire d'un casseron; maintenant partout, principalement en Saintonge, sont en grande estime, mesmement apprestés d'un bon cuisinier. On les fait cuire avec leur encre et leur fait on sauce avec beurre ou huile, espices et verjus. »

Quant aux orties de mer, Rondelet fait remarquer (p. 380) : « La plus petite des *Orties de mer* est bonne à manger et est fort en grand prix à Bourdeaulx; ils la lavent fort et souvent, puis la fricassent legierement en la poële. » Mais Belon ajoute (p. 346) : « L'*Ortie*, c'est viande dediée aux pauvres gens. »

IV. — Entremets.

Le service qui suivait le rôti et précédait le dessert était le plus brillant du repas. Il était composé de légumes, de cygnes, de paons ou de faisans, de plats sucrés, de gelées.

Légumes. — Les légumes sont très rares sur la table des Gastrolâtres et en général sur celles des gens du XVIe siècle qui les dédaignaient. Rabelais cite :

L'*artichaut*, récemment importé d'Italie, et dont nous avons déjà parlé.

Le *chou*, dont il cite la variété à tête pommée : « Chous *cabutz* à la mouelle de bœuf » (l. IV, ch. LIX),

Digitized by Google

ancien emprunt méridional, et le « chous à l'huile ». Choux à l'huile, « aliàs *caules amb' olif* » (l. IV, ch. XXXII), plat gascon ou languedocien.

Les fèves *frezez* (l. IV, ch. XXXII), c'est-à-dire pilées ou décortiquées, dont Taillevent nous donne la recette (p. 82) : « Feves *fraisés* », ainsi que le *Ménagier* (t. II, p. 138) : « Maniere de *fraser* les feves. »

Les *pois*, dont le plat (aujourd'hui bourgeois) des *pois au lard* était alors des plus en vogue. Pierre Goudoul, libraire parisien de 1515 à 1534, nous en a laissé la recette (ajoutée à Taillevent, p. 109, par les derniers éditeurs), et, vers 1560, Champier (p. 433) en parle avec enthousiasme. Il le compte parmi les *lautissimas epulas* et il ajoute : « Reges quoque ac proceres gratissime mandunt, præsertim cum suilla incocta, *Pisa ex lardo* vocant. »

Rabelais, tout en ne le faisant pas figurer sur la table des Gastrolâtres, l'apprécie beaucoup (l. I, Prol.) : « *Pois aux lards* cum commento », et (l. V, ch. XXVII) : « Beaux *pois aux lards*, avec ample comment et glose interlineaire. » Les *Cris de Paris*, par Truquet (1545), en font mention :

Lart à poix, lart à poix, balaine!
De crier je suis hors d'alaine.
C'est viande de karesme
Elle est bonne à gens qui l'ayme.

La *rave*, dont la variété limousine, *rabe*, la grosse rave ronde, était la nourriture par excellence des habitants de la Savoie, comme de la Saintonge et de l'Auvergne, mais surtout du Limousin. Champier en relève l'excellence (p. 526) : « Rapis Sabaudis ac Lemovicis palma tribuitur », et Liebault s'en fait l'écho (p. 103) : « Limousins[1] et Savoisiens n'ont viande plus exquise que les raves... qu'ils appellent *rabioles*. »

1. De là, *mascherabe*, sobriquet donné aux Limousins par Rabelais et Brantôme : « M. Dorat succeda à Turnebus, luy et M. Muret deux aussi sçavans Lymozins qui jamais mangearent et crocquarent rabes » (*Œuvres*, éd. Lalanne, t. III, p. 280).

Digitized by Google

Cette réputation est d'ailleurs ancienne. Un dicton du XIIIe siècle, dans le *Dict de l'Apostoile*, l'affirme déjà : « Li meilleur mangeur de *rabes* en Auvergne. »

Oiseaux de parade. — On servait à l'entremets dans les festins d'apparat :

Des *cygnes*, dont la chair, noire et coriace, était alors réputée, nous dit Belon (p. 153), « oyseaux exquis és delices Françoyses... L'on n'a gueres coustume de les manger, si non és festins publics ou és maisons des grands Seigneurs. »

Des *paons* qui étaient encore recherchés par les gens riches au XVIe siècle, comme dans l'antiquité et au moyen âge. Leur chair, sèche et peu estimée, était alors très recherchée : « Quelle plus exquise chair pouvez-vous manger »? demande à la fin du XVIe siècle Olivier de Serres (p. 331).

Comme le paon, le faisan était jadis l'honneur des festins où on le servait avec pompe, recouvert de sa peau et de ses plumes. Au souper donné par Grangousier (l. I, ch. XXXVII) figurent « sept vingt faisans »; l'Escriteau pour un banquet note : « Faisans, butors, pluviers, Paons revestuz... »

Patisseries. — Le *Viandier* mentionne une dizaine de tartes[1], comme la *Condamnacion de Bancquet :*

Soupper.

Or ça, n'est-il pas temps qu'on dresse
Les platz, pour fournir nostre yssue?

Le Cuysinier.

Ho! bon gré sainct Gris, je ne cesse.
Voyez-vous point comme je sue?
Serviz serez d'une venue,
Incontinent, sans faire noise.
Veez cy fructerie menue,
Tarte couverte et bourbonnoise :
Vous avez des metz plus de douze,

1. En voici la liste, p. 77 : « Tartre bourbonnoise, couverte, commune, descouverte, jacopine, jacopine bien farcye de pommes, en quaresme, à deux visaiges. »

Digitized by Google

Pour servir ces trois marjollez.
Vous avez raton, tallemouse,
Gauffres, paupelins, dariollez.

Parmi ces pâtisseries, citons en premier lieu la fameuse *tarte bourbonnòise* que Rabelais et ses contemporains n'emploient que dans un sens facétieux, mais dont on trouve la recette dans Taillevent (p. 77) : « *Tartre bourbonnoise*. Fin fromage broyé, destrampé de cresme et de moyeux d'œufz suffisamment, et la croste bien poistrie d'œufz, et soit couverte le couvercle entier, et orengé par dessuz. »

Sur la table des Gastrolâtres étaient servies des : « *Tartres*, vingt sortes », et « *tourtes* de seize façons », ainsi que des *gasteaux feuilletez*, faits sans lait, dont parle aussi Liebault (318 v°). Les *beuignetz*, beignets ; les *crespes*, crêpes, et les *guauffres*, gaufres, sont des pâtisseries anciennement attestées, ainsi que la *dariole* (celle d'Amiens était célèbre) mentionnée dans le *Viandier*, et finalement la *talemouse*, gâteau au fromage (l. II, ch. XI), dont Taillevent nous donne la recette (p. 75) : « *Talemose* faicte de fin fromage par morceulx carrés, menus comme feves, et parmy le fromage, soit destrampé œufz largement, et meslé tout ensemble, et la crouste destrampée d'œufz et de beurre. »

Voici quelques autres pâtisseries qui ne remontent pas au delà des XVe-XVIe siècles :

Brides à veau, « pastisserie delicate », comme l'appelle Liébault (fol. 318 v°). Le *Livre excellent de cuisine* (1555) (fol. 62 v°), en énumère les ingrédients : « *Brideaulx à veaulx*, paste avec farine, moyeux d'œuf, beurre, sucre, eau rose. » Les *Cris* de Truquet (1545) en font mention :

Des *brides à veaux*
Pour frians museaux !
Ce qui en demande,
Il faut que je vende !

Le nom se lit pour la première fois au banquet offert le 7 novembre 1498 par le consulat lyonnais à César Bor-

Digitized by Google

gia, de passage à Lyon[1], et a subi des vicissitudes sémantiques curieuses que nous avons étudiées ailleurs[2].

Mestier, métier, pâtisserie parisienne ainsi décrite par Liébault (fol. 318 v°) : « Ce que l'on appelle à Paris du *mestier* est faict de fleur de farine de froment trempée en eau et vin blanc, y adjoustant quelque peu de sucre, le tout cuict entre deux fers à la mesme sorte que les gaufres, non pas toutes fois de telle espoisseur. » Le nom vient des deux fers entre lesquels on faisait cuire cette sorte d'oublie, fers semblables à un métier de tisserand.

Poupelin, pâtisserie d'origine provinciale, de l'Anjou, suivant Ménage : « On appelle ainsi en Anjou un petit enfant et une sorte de fromage frais, fort délicat. » Liébault en donne cette définition (fol. 318 v°) : « Les *poupelins* sont façonnez de fleur de farine, pestrie avec laict, jaunes d'œufs et beurre frais. » Cette pâtisserie était aussi usitée dans le midi de la France au XVIe siècle (voy. Mistral). Le nom signifie proprement tetin.

La *parodelle*, sorte de gâteau au fromage (l. V, ch. XXXIV), est donnée comme « Bourbonnois » par Claude de Saint-Liens[3], et Cotgrave l'explique comme une sorte de tarte au fromage. En Languedoc, *paraud* désigne le fromage frais au moment où on le met dans la forme.

Les *macarons* (l. IV, ch. LIX), pâtisserie d'amandes, de sucre et de blanc d'œuf, venaient de l'Italie, et spécialement de Venise (*macarone*, en italien *maccherone*).

Le nombre des pâtisseries qu'on servait aux grands festins était considérable ; à celui donné à Rome, le 3 février 1549, par le cardinal Du Bellay (décrit par Rabelais dans la *Sciomachie*), furent servies « plus de mille cinq cens pieces de four, j'entens pastez, tartes et darioles. »

Sur la table des Gastrolâtres figuraient en outre des

1. Voir la note du Dr Dorveaux, dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. X, p. 421 à 425.

2. *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 342 à 346.

3. Cf. *A Dictionary French and English*, Londres, 1593, v° *talemouse* : « A kind of cake made with butter and cheese, otherwise at Moulins in Bourbonnois *Parrodelle*. »

Digitized by Google

« pastez de coings », à côté de *neige de creme*, sorte d'œufs à la neige, de la gelée (dans le Mémoire pour un banquet, des « Oriflans de gelée »).

V. — Issue de table.

L'*issue de table* est ce qu'on appelle depuis le XVIIe siècle *dessert*, mot qui, à l'époque de Rabelais, désigne exclusivement l'action de desservir la table : « Tout le sert et *dessert*... Au *dessert* du premier metz... » (l. IV, ch. LI), à l'occasion du dîner offert par Hommenaz.

On servait au dessert des :

Œufs. — Rabelais énumère une dizaine de manières d'accommoder les œufs, dont la plupart sont inconnues aux traités culinaires de l'époque. Le *Livre de honneste volupté* donne (fol. 52 v°) trois recettes des « œufs perdus », et le *Ménagier* (t. II, p. 208), parmi les « œufs de divers appareils », deux autres, dont nous citerons la plus courte : « *Œufz perdus*. Rompez l'escaille et jettez moieulx et aubuns sur charbons ou sur brese bien chaude, et apres les nettoyez et mangiez. »

Le livre de Platine (Lyon, 1548, p. 301) mentionne en outre des « œufz cuyst soubz les cendres ». Et c'est tout; alors que Rabelais fait servir sur la table des Gastrolâtres des : « Œufz fritz, perduz, suffocquez, estuvez, trainnez par les cendres, jectez par la cheminée, barbouillez, goildronnez, etc. »

Fruits. — Bruyerin Champier consacre le troisième chapitre (de son *IIe Livre*), intitulé : « Victus gentium varius », pour mettre en évidence cette vérité que les différents fruits répondent aux productions du sol. Il allègue, entre autres exemples, celui des châtaignes qui constituent la nourriture essentielle des Périgourdins et des montagnards des Cévennes : « Là, dit-il, le sol est si sterile que le peuple n'a du pain à manger que les fêtes et les dimanches. Pendant tous les autres jours de l'année, il se nourrit de châtaignes, qu'il dessèche à la fumée, afin

Digitized by Google

de les conserver; et qu'ils mangent fricassées avec du cochon[1]. »

Les châtaignes de Périgord sont mentionnées dans la *Pantagruéline Prognostication* (ch. VI) : « ... force rabes en Lymousin, force *chastagnes* en Perigort et Daulphiné, force olives en Languedoc. »

Les plus grosses de ces châtaignes, cueillies dans le Vivarais, portent depuis le XVIe siècle le nom lyonnais de *marron*, vocable qui manque à Rabelais[2], mais qui figure dans l'Escriteau pour un banquet : « Venaison de sanglier aux *marrons* ». Ce terme provincial est également donné par Bruyerin Champier (p. 624) : « Vidi apud Petragorios octo plus minus genera (castaneorum), et singulis nominis indita... sed generosissimæ in Gallia Lugdunensis prædicantur, quas *Marrones* vocat. Cujus nominis causa adhuc incomperta[3] nobis est : amplitudine et saporis suavitate commendatissimæ, regibusque et lautissimis summe expetitæ. »

Fruits méditerranéens. — La Provence l'emporte sur tous les autres pays par l'abondance et la variété de ses fruits. Tout d'abord en proviennent les figues et les grenades.

Les *figues de Marseille* (l. I, ch. XXII) jouissaient d'une ancienne réputation : « Narbonensis provincia, ut aliarum bonarum rerum parens, ita et *ficuum* est; commendantur imprimis quos Massilia alit » (Champier, p. 648).

Toutes les grenades se tiraient au XVIe siècle de la Provence : « Narbonensis provincia horum pomorum fecun-

1. « Apud Lemovicos et Petragorios castaneæ ac rapa a vino et messe tertium honorem adipiscuntur. Rapa etiam Allobrogibus Sabaudis in cibo mirifice grata, et montanis Lugdunensibus, atque etiam castaneæ. Montium Cemannorum populi Arvernis et Velleis proximi, vice paneficii, castaneis utuntur. »

2. « Les gryphons et *marrons* des montaignes de Savoye » (*Pantagr. Progn.*, ch. VIII). Dans ce passage, *marron* a le sens qu'Oudin donne à l'italien *marrone*, homme qui sert à passer les montagnes et principalement au mont Cenis. Ce texte de Rabelais, cité par le *Dictionnaire général*, v° *marron*, est déplacé.

3. On ignore toujours l'origine de ce mot venu du Lyonnais.

Digitized by Google

dissima est undique venalia in omnem aliam Galliam deportantur » (Champier, p. 622).

Le *pistachier* et son fruit, la *pistache* (l'ancienne forme *pistace* est un latinisme), en proviennent également. C'est un arbre éminemment méditerranéen, et Liébault précise la date de son importation dans le centre de la France (fol. 107 v°) : « Le *pistachier* estoit rare en ce pays avant que les reverendissimes cardinal Du Bellay et René du Bellay, evesque du Mans, freres, personnages dignes de memoire eternelle pour leurs esprits incomparables, seuls et premiers des François, eussent apporté en ce pays la cognoissance, non seulement des noms qui nous estoyent du tout incogneus, mais aussi de la culture... »

Les dattes, ou *dactyles* (latinisme alors usuel), comme les *myrobalans*, étaient au XVIe siècle et longtemps encore plutôt des articles pharmaceutiques, débités par les épiciers ou les apothicaires. Ces fruits venaient de l'Orient ou de la Provence, comme en témoigne Olivier de Serres (p. 683) : « Autre viande que prunes ne sont les *dattes* et *mirabolans*, et toutesfois pour merveille l'on nous les apporte des païs orientaux et méridionaux. »

Pêches. — Les *pêches de Corbeil*, à la chair sèche et solide, étaient les plus estimées comme l'atteste à la même époque Rabelais (l. IV, ch. LIX). De même les écrivains contemporains, comme Bruyerin Champier (p. 605) : « Galliarum agri omnes vitiferi, persicis scatent Lutetia *Corbiana* miris laudibus effert »; et Liébault (fol. 210 v°) : « Les meilleures *pesches* sont estimées *de Corbeil*, qui ont la chair fresche et solide, rougeastre, ne tenans aucunement au noyau. »

Un adage du XVIe siècle disait : « Elles sont belles et bonnes comme *pesche de Corbeil* » (Le Roux de Lincy, t. I, p. 539).

Une autre variété, l'*alberge* (l. III, ch. VIII), fort commune en Languedoc, n'était connue à Paris que depuis 1540, suivant le témoignage même de Champier (p. 606) : « Arbor infra viginti annos in Franciam translata, nunc Lutetiæ frequens. »

Digitized by Google

Poires. — Voici les variétés mentionnées par Rabelais :

Poires de bon Christian (l. IV, ch. LIV) : « Quand je seray en mon mesnaige... j'en affieray et hanteray en mon jardin... et seront dictes *poires de bon christian*. Car oncques ne veiz Chrestians meilleurs que sont ces bons Papimanes. » Cette poire vient de la Touraine : on a dit d'abord à Tours, *le bon chrétien*, et cette appellation provinciale devint générale.

Elle est attestée dans le midi de la France dès le xve siècle. C'est François de Paule (1416-1508), surnommé le Bon Chrétien, qui en introduisit la culture en France. La réputation de ce fruit au xvie siècle est attestée par Bruyerin Champier (p. 613) : « Turonenses atque Heduenses in summa gloria habent [pyra] quæ *Bonchristiana* et Sauvillia appellitant, quæ meo judicio facile principatum obtinent. »

Poire d'angoisse, variété à saveur acerbe et restant dans la gorge, originaire du village d'Angoisse (Dordogne). Cette poire est décrite vers la même époque (1536) par Charles Estienne (p. 62) : « Angustia pyra, *poires d'angoisse*, quod dum eduntur acerbo et austero quodam sapore ita molesta sunt ut angustiores fauces reddant et plurimum noceant nisi natura admodum et emollitissima carpentur[1]. »

Cette variété est ancienne. Au xiiie siècle, les *Crieries de Paris*, de Guillaume de Villeneuve, en font déjà mention :

> *Poires d'angoisse* criez haut;
> L'autre, pommes rouges qui vaut...

Le sens symbolique qui est seul donné par Rabelais[2] se trouve déjà au xve siècle dans l'*Évangile des Quenouilles* et chez Villon.

1. Cf. aussi Bruyerin Champier, p. 613 : « Gallia ab angore sive angustia qua fauces mandentium cruda afficiunt, *Angossia* [pira] dixerunt; decocta tamen suavissime eduntur. »

2. « Le soulcil et l'ancholie croistront plus de coustume, avecque abondance de *poires d'angoisse* » (*Pantag. Progn.*, ch. IV).

Digitized by Google

La *bergamote*, « la reine des poires », comme l'appelait au XVIIe siècle La Quintinye (l. III, ch. XXI), importée d'Italie, se rencontre tout d'abord à Autun et en Lorraine, comme l'atteste Bruyerin Champier (p. 613) : « Heduenses item præterea ac Lotharingi *Bergamotta* commendant modicæ magnitudinis, sed succi saporisque jucundissima. »

Pommes. — La variété dite *blandureau*, calville blanche, d'Auvergne (l. III, ch. XLV), est anciennement réputée :

Primes ai pommes de rouviau
Et d'Auvergne le *blanc duriau*,

lit-on dans les *Crieries de Paris* de Guillaume de Villeneuve, et Bruyerin Champier (p. 611) prétend que le blandureau figure dans les chansons des jeunes filles : « Jocularibus puellarum gallicarum carminibus quotidie celebrantur. »

Une autre variété est la *pomme de court pendu* (l. III, ch. XIII), aujourd'hui *pomme de capendu*[1], qualité excellente d'un rouge-vermillon, d'une eau douce et agréable, que les *Cris rimés* d'Antoine Truquet (1545) appellent « la pomme la plus royalle. »

Elle était très estimée, à cause de son odeur exquise : les dames du XVIe siècle, nous dit Bruyerin Champier, en parfumaient les robes dans leurs armoires (p. 611) : « Sed imprimis *capendulo*, commendabillissimis saporis odorisque... a feminis vestimentis interponuntur propter odorem elegantem qui in vestes transit. » Liébault en donne cette description (fol. 214 v°) : « La meilleure est la *pomme de court pendu*, laquelle est marquée de taveleures, de saveur et odeur excellant sur toutes autres. Et tant est recommandable l'odeur que, pour faire parfums odorans en temps de pestilence, nous ne trouvons rien mieux que l'escorce d'icelle pomme mise sur les charbons. »

Prunes. — Les prunes les plus goûtées étaient les *prunaulx de Tours* (l. III, ch. XIII), variété que Bruyerin

1. Cette forme remonte également au XVIe siècle; des « Pommes de *Capandu* » sont mentionnées dans le Mémoire pour un banquet.

Digitized by Google

Champier appelle (p. 600) « acceptissima et laudatissima ». Antoine Truquet les mentionne vers la même époque dans ses *Cris* rimés (1545) :

Pruneaux de Tours, pruneaux!
Ce qui en veut qu'on se delivre.
Je les vens huict tournois la livre,
Aussi bon marché que dans Tours.

Encore aujourd'hui les pruneaux de Tours sont récoltés et préparés dans la partie sud-ouest de la Touraine, et surtout aux environs de Chinon.

Raisins. — Nous avons déjà parlé des variétés des raisins et des cépages qu'on trouve dans notre auteur et dont les détails sont corroborés par les écrivains de l'époque.

Fromages. — Celui de Brie (l. I, ch. xvii) était depuis longtemps célèbre. Olivier de Serres remarque à la fin du xvie siècle (p. 194) : « Nous avons encore plusieurs autres fromages merveilleux et qui nous viennent de differentes provinces; la Brie nous en fournit d'excellents et en abondance. »

Il figure déjà, au xiiie siècle, dans les *Crieries* de Guillaume de Villeneuve :

Or i a *fromage de Brie;*
Au beurre frès n'oublie mie.

et dans les *Cris* d'Antoine Truquet (1545) :

Fourmage de Brie,
Fourmage à la livre!
Fourmage de Brie!
Tant plus haut je crie
Et moins j'en delivre!

Rabelais mentionne en outre (l. IV, ch. lix) la *caillebotte*, sorte de fromage blanc, mot des patois de l'Ouest, et la *jonchée*, petit fromage de lait caillé fait dans un panier de jonc, appellation parisienne, suivant Liébault (p. 39) : « De laict caillé et espaissi sans pressure sera les petits fromages, que l'on appelle à Paris *jonchées.* » Rabe-

Digitized by Google

lais l'appelle ailleurs (l. III, ch. XXXIII) *joncade*, d'après son équivalent languedocien.

PATÉS. — Nous avons déjà traité des pâtés d'entrée, *pastez d'assiette*, comme on les appelait, qui renfermaient de la chair ou du poisson. Les pâtés de dessert contenaient du laitage, des fruits, des herbes ou des confitures.

CONFITURES. — Notre auteur fait servir sur la table des Gastrolâtres « soixante et dix huit especes de confitures seiches et liquides », à côté de cent couleurs de dragées.

VI. — BOISSON.

On a vu que chaque souper commençait par la formule « pain et vin », ce dernier accompagnant chaque repas. Au banquet des Gastrolâtres, les hors-d'œuvre sont « associés de brevaige sempiternel »; le premier service est également suivi de « brevaige eternel parmy, precedent le bon et friant vin blanc, fuyant vin clairet et vermeil frays... » Le deuxième service est accompagné de « renfort de vinaige », et au dessert « le vinaige suivoit à la queue de paour des esquinanches. »

La boisson est la préoccupation constante des héros de Rabelais[1]. Son œuvre commence par une invocation aux « beveurs tresillustres » et se termine par l'apothéose de la dive Bouteille. Le vocabulaire rabelaisien de la beuverie est d'une abondance et d'une variété uniques. Les éléments ethniques et sociaux l'ont tour à tour alimenté.

On y boit *à la bretesque* (l. II, ch. XXVIII) ou « à la mode de Bretaigne » (l. I, ch. V), et surtout *à la tudesque*, les Bretons et les Allemands[2] ayant la réputation d'insignes buveurs :

Ils boivent nuict et jour en Bretons et Suysses...

1. Voir nos articles dans la *Rev. Ét. Rab.*, t. VII, p. 83 à 88 et 353 à 361, et la *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 455 à 458.

2. On lit dans l'*Histoire macaronique* de Merlin Coccaïe (d'après la version française de 1606, p. 247) à propos de mercenaires d'origine allemande : « L'Allemand ne songe qu'après le vin et ne parle que d'iceluy, engage sa picque, son espée, ses chausses, pour du

Digitized by Google

lit-on au début du sonnet sur les Suisses de Joachim du Bellay.

Chez les Romains, on buvait *à la grecque*[1], et *græcari* c'était boire un coup et copieusement : ce sont les Grecs qui passaient dans l'antiquité pour des buveurs très illustres (l. II, ch. XXVIII).

Les Basques trinquent chez Rabelais dans leur langue (l. I, ch. V) et quant aux Gascons, *vivere* se confond chez eux avec *bibere*[2] : de même chez les anciens Grecs, le banquet, συμπόσιον (qui répond au latin *convivium*) était plutôt, comme l'indique le nom, une beuverie, une réunion de buveurs.

Les moines et les sorbonnistes n'étaient pas moins amateurs du piot, et l'expression *boire theologalement*[3] se rencontre fréquemment chez notre auteur. Voici l'avis de Frère Jean à ce sujet (l. I, ch. XXVII) : « Aymez boire du meilleur. Sy faict tout homme de bien, jamais homme noble ne hayst le bon vin; c'est un apophthegme monachal. »

La soldatesque de l'époque, surtout les Suisses et les lansquenets, a fourni le principal appoint : le vocable *trinquer* est un de leurs premiers apports, ayant été précédé par *dringuer* (celui-ci encore dans Marot et du Fail), forme parallèle qui remonte aux Flamands et aux archers écossais de la garde royale.

Cette soldatesque allemande a enrichi la langue bachique de Rabelais de plusieurs termes de beuverie qui ont après fait le tour des écrivains du XVIe siècle. Parmi

vin, les vend et soy mesme aussi. Et si de toutes ses armes il veut garder quelque chose, ce sera son morion pour s'en servir de tasse à boire, pendant qu'ils font trincq... »

1. Cf. Guillaume Bouchet, *Serées*, t. I, p. 82 : « Beuveurs à *la Grecque* qui ne mettoient jamais l'eau et le vin ensemble. »

2. « ... tout le pays de Beusse et de *Bibaroys* » (l. I, ch. VI), c'est-à-dire le pays des buveurs, d'après la prononciation gasconne du Vivarais.

3. Cf. Henri Estienne, *Apologie*, t. II, p. 34 : « Quand il est question d'exprimer en un mot un vin bon par excellence, et fust ce pour la bouche d'un roy, il faut venir au *vin theologal.* »

Digitized by Google

ceux-ci, le plus connu est *faire carous*[1], boire à la suisse, boire à tire-larigot, vocable alémanique que notre auteur met dans la bouche des mercenaires suisses qu'il appelle *lifrelofres* (l. III, Prol.) : « Je ne suis de ces importuns Lifrelofres qui, par force, par oultraige et violence, contraignent les Lans et compaignons trinquer, voire *caros*, et *alluz*, qui pis est. » Cette expression a passé de Rabelais chez du Fail et Guillaume Bouchet, chez Henri Estienne et Paré, chez Monluc et Brantôme, chez d'Aubigné et Regnier, etc.

Parmi les différentes boissons que cite Rabelais, mentionnons : la *godale* (l. II, ch. XII, et l. III, ch. XXVIII), la bière anglaise *good ale*, déjà connue au XIIIe siècle et peu réputée au XVIe :

Et ung petit de vin plain d'eau
Ou de cervoise ou de *goudalle*,
Qui est un breuvaige ort et salle.
(D'Amerval, *Deablerie*, 1507, fol. VI v°.)

Le *cormé*, boisson faite avec le fruit du cormier (l. II, ch. XXXI), et la *biscantine* (ibidem), vin aigrelet, ou *piscantine*[2], la première forme, qui est la primitive, dans l'édition princeps; l'autre, dans les éditions ultérieures, l'une et l'autre encore vivaces dans les patois. En Normandie, *biscantine*, en Blésois, *biscotine*, désigne une mauvaise boisson (Moisy) ou le vin blanc fait avec du raisin rouge non cuvé (Thibault) : c'est proprement la boisson des chèvres, de *bisque* (variante de *bique*, chèvre), qui, dans l'Orne, désigne une boisson faite avec des poires simplement trempées dans l'eau (Moisy), nom rappelant l'origine analogue du cépage *bicane*. La forme contaminée

1. « Les Suisses ayment extremement à *faire carous* et y passent les journées et les nuits entieres... » (Davity, *Les estats, empires et principautez du monde*, Paris, 1617, p. 423).

2. Cotgrave semble en donner une explication un peu différente : « *Biscantine*. Drink made of bullas (« prunelles ») or stoes », et « *Piscantine*. A kind of small or well waterd wine. » C'était en fait une et même boisson.

Digitized by Google

piscantine[1], encore usuelle dans les Deux-Sèvres (Beauchet-Filleau), le Dauphiné (Mistral) et la Bretagne (Ménage), désigne le mauvais vin, la piquette ou le verjus.

La boisson par excellence, le vin, était représentée, dès le XIVe siècle, par le *clairet*, vin mêlé de miel et d'épices, et surtout par l'*hippocras*, vin aromatique très apprécié : blanc, il commençait le repas, suivi du vin clairet et vermeil frais; rouge, il était servi à la fin du souper :

De quatre ros[2] nous fu fait le mangier,
Et de bon vin a esté leur moyens :
Maistre Ypocras[3], le bons fisiciens,
Vint au derrain à l'oblée rostie.

(Deschamps, *Œuvres*, t. IV, p. 337.)

Au XVIe siècle, cette liqueur était encore fort en usage (l. III, ch. XXX) : « Mangez ce taillon de massepain. Il vous aydera à faire digestion : puys boirez une coupe de *Hippocras* clairet : il est salubre et stomachal. »

Voici maintenant les principaux crus cités dans notre roman et réputés au XVIe siècle :

Si vos chartiers et nautonniers amenans pour la provision de vos maisons certain nombre de tonneaulx, pippes et bussars de vin de Grave, d'Orleans, de Beaulne, de Myrevaulx, les avoient buffetez et beuz à demy, le reste emplissans d'eau, comme font les Limosins à belz esclotz, charroyans les vins d'Argenton et Sangaultier (l. III, ch. LII).

Approchans au temple de dive Bouteille nous convenoit passer parmy un grand vinoble faict de toutes especes de vignes, comme Phalerne, Malvoisie, Muscadet, Taige, Beaune, Mirevaux, Orleans, Picardent[4], Arbois, Coussi, Anjou, Grave, Corsicque, Vierron, Nerac et autres (l. V, ch. XXXIII).

1. Sous l'influence analogique de *piquant* (cf. les synonymes *piquette*).
2. C'est-à-dire rôtis.
3. C'est l'ancienne forme du nom Hippocrate, auquel on attribuait ce vin, parce qu'on en coulait le mélange dans le filtre dit *chausse* ou *manche d'Hippocrate* : « La guorge comme une chausse d'Hippocras » (l. IV, ch. XXXI).
4. *Picardent* désigne encore aujourd'hui à Nîmes et à Montpel-

Digitized by Google

Les meilleurs crus étaient donc ceux d'Arbois, dans la Franche-Comté; de Beaune, dans la Bourgogne; de Coucy, le meilleur cépage de l'Ile-de-France, planté par ordre de François Ier et exclusivement réservé au roi; de Grave, en Guyenne; de Mireveaux, dans la Vienne, etc., etc.

Bruyerin Champier, en parlant des crus les plus célèbres du pays à son époque, nous dit (l. XVIII, ch. XII) : « Il n'y a point de pays sur la terre qui puisse se glorifier d'avoir d'aussi bons vins que la France. » Il compte dans ce nombre le vin d'Arbois et le muscat de Provence. Il prétend qu'en Arbois et dans le Hainaut on recherchait les vins de Beaune, mais que le reste de la Flandre préférait ceux d'Orléans.

Olivier de Serres vante, à son tour (t. I, p. 209) le vin « cleret » de Nérac, de Grave, d'Arbois, le muscat de Frontignan et de Mirevaux, et « les excellens vins blancs » d'Orléans, de Coucy, d'Anjou, de Beaune : « Sur tous lesquels vins paroissent les musquats et blanquetes de Frontignan et Mirevaux, en Languedoc, dont la valeur les fait transporter par tous les recoins de ce royaume. »

Mais, par-dessus tous les crus, Rabelais estime le vin blanc de son cher clos de la Devinière, le vignoble paternel, qu'il va jusqu'à comparer au *lacryma Christi* (l. I, ch. v) : « Du blanc verse tout... O lachryma Christi, c'est de la Deviniere, c'est vin pineau. O le gentil vin blanc, et par mon ame, ce n'est que vin de tafetas. »

Quelques mots finalement sur les vases à boire, dont la nomenclature, abondante et variée, est attestée par ce passage :

Au bout du vinoble passasmes dessous un arc antique, auquel estoit le trophée d'un beuveur bien mignonnement insculpé : sçavoir est, en un bien long ordre de flaccons, bourraches, bouteilles, fiolles, barils, barraux, pots, pintes, semaises antiques, pendantes d'une treille ombrageuse... En autre cent

lier, un vin doux et piquant fait avec les raisins blancs les plus sucrés et les plus parfumés (Mistral).

Digitized by Google

formes de voerres, comme voerres à pied et voerres à cheval, cuveaux, retombes, hanaps, jadaux, salvernes, taces, gobelets et telle semblable artillerie bacchique (l. V, ch. XXXIII).

Ce passage est loin d'épuiser la richesse de cette nomenclature. Rabelais mentionne en outre :

A. — Des noms déjà usuels en moyen français, comme *hydrie*, sorte de cruche (l. IV, ch. LXIV), que Laborde cite dans ce passage d'un inventaire de 1360 : « Un tres grand flascon d'argent blanc, appelé *ydrie* ». Remarquons que la *cymaise*, vase très allongé et d'une forme ondulée (comme la moulure de ce nom), muni d'un couvercle et de deux anses, nom attesté dès l'an 1474 (Du Cange) : « Glaude Clerc portant deux connilz cuitz et une *cymaise* de vin... » Au XVIe siècle, ce nom figure dans un inventaire du Lyonnais de 1521 (cité par Havard) : « Item, y a une quarte, une *symaise*, une pinte, une chopine,... le tout d'estaing. »

B. — Des appellations d'origine provinciale : *Breusse*, vase à goulot (l. IV, ch. I), répondant à *broisse* de l'ancienne langue; — *guedoufle*, bouteille à deux corps et à double goulot, pour l'huile ou le vinaigre (l. IV, ch. XXXI), emprunt du languedocien *gadoufle*.

C. — Des vocables appartenant au XVIe siècle :

Bourrabaquin, grand verre à boire, nom cité cinq fois par Rabelais qui lui donne parfois l'épithète de « monachal », c'est-à-dire de forte dimension et d'origine monastique. En effet, ce terme, inconnu en dehors de notre auteur, est un vocable de clerc, remontant au nom propre *Mourabaquin* ou *Amorabaquin* (comme Froissart appelle le Sultan ou grand Seigneur), nom qui a fini par désigner, dans les *Soties*, dès le XVe siècle, le matamore, rôle qui a laissé une trace dans ce passage du *Ve Livre* (ch. XLVII) :

> Tien cy, de peur de varier,
> Et jouë la *morabaquine*.
> Jectez luy un peu de farine.

Allusion au « roy des farinaulx » des *Soties*, c'est-

Digitized by Google

à-dire au badin enfariné contre lequel joutait l'*Amorabaquin*.

En partant du sens historique de ce dernier, le nom du sultan *Mourabaquin* (devenu *bourrabaquin* sous une influence analogique[1]) a été appliqué à un grand verre de forme rare — en guise de canon ou de corne, nous dit Cotgrave, — surnommé ainsi en quelque sorte le verre oriental ou sultanin.

Ferrière, grosse bouteille, d'abord métallique (ordinairement d'argent), ensuite de cuir, dans laquelle on portait le vin en voyage (l. II, ch. XXVIII). Dans les *Dépenses du château de Gaillon* de 1501 à 1509, le mot désigne une petite bouteille pour mettre des parfums (passage cité dans Havard) : « Une *ferriere* d'argent blanc, avec son strapillon pendant à une chesnette, le tout poisant III marcs VII onces. »

Tanquart, pot à boire (l. IV, ch. XXII) : « Tenez, nostre ami, plein *tanquart* de fin meilleur. » Rabelais doit ce nom, attesté pour la première fois dans son roman (et encore conservé dans l'anglais *tankard*) à la Bretagne, où survit le primitif *tanque* ou *tinque*, vase de quinze à vingt litres pour enfermer le vin. L'origine du mot est l'ancien français *estanque*, réservoir[2]. C'est primitivement un terme nautique à l'exemple du synonyme *frizon* (l. IV, ch. XXII), que Cotgrave rend précisément par « dutch tankard » ou pot hollandais.

Ces verres à boire, coupes ou hanaps, étaient encore très rares aux XIV-XVe siècles : « On les rencontre exceptionnellement dans les inventaires et par la raison qu'ils venaient de l'Orient, qu'ils étaient montés en or et en argent, ou parce que le peintre leur donnait quelque prix[3]. »

Les bouteilles antérieures au XVIe siècle sont ou bien

1. Celle du synonyme *bouraquin*, antérieurement attesté. — Voir sur *bourabaquin* notre article dans la *Rev. Et. Rab.*, t. X, p. 454 à 458.

2. Voir *Ibidem*, p. 479-480.

3. De Laborde, *Glossaire*, p. 544.

Digitized by Google

métalliques (en or, argent, fer, acier), ou recouvertes de cuir, semblables à nos gourdes (voy. ci-dessus *ferriere*). Très rarement on en rencontre de verre et ce sont pièces de grand prix. C'est au XVIe siècle que l'usage des bouteilles en verre se généralise. De même, les *flacons*, grosses bouteilles qui se fermaient à vis, étaient antérieurement au XVIe siècle d'argent et figurent, dans les inventaires, comme « pieces d'orfevrerie qu'on offrait aux occasions solennelles » (Havard).

VII. — Détails secondaires.

La première cérémonie, avant de se mettre à table, était de se laver les mains. Aux repas des grands seigneurs on se servait pour cela d'eau aromatisée, et surtout d'eau de rose. Après les repas, on se lavait les mains une seconde fois.

Cette coutume ancienne, déjà usuelle à l'époque de la chevalerie, était encore en pleine vigueur au XVIe siècle. Voici deux témoignages tirés de notre auteur, le premier à propos du festin donné à Rome, le 3 février 1549, par le cardinal du Bellay (festin décrit par Rabelais dans la *Sciomachie*); le second, à l'occasion du souper servi à la reine de la Quinte :

Les autres salles, chambres, galleries d'icelluy palais estoient toutes pleines de tables servies de mesmes pain, vin et viandes. Les nappes levées, *pour laver les mains*, furent presentées deux fontaines artificielles sur la table, toutes instrophiées de fleurs odorantes, avec compartimens à l'antique. Le dessus desquelles ardoit de feu plaisant et redolent, composé d'eau ardente musquée. Au dessouz, par divers canaux, sortoit eau d'Ange[1], eau de Naphe et eau Rose (*Sciomachie*).

Ces mots achevés, se retira avec part de ses damoiselles

1. Cette eau de senteur est attestée en 1380 dans un inventaire de Charles V (Gay) : « Deux grans coquemars d'*eaue d'ange*, d'argent blanc. » L'eau de rose figure en 1396 (Idem) : « Douze barillez d'*eau rose* de Damas. »

Digitized by Google

quelque peu de temps, et nous fut dit que c'estoit pour soy baigner comme estoit la coustume des anciens, autant usitée comme est entre nous de present *laver les mains* avant le past (l. V, ch. XXIII).

Les convives étaient disposés par couples, usage qui remonte également à l'époque de la chevalerie : hommes et femmes, les deux personnes n'avaient, pour chaque repas, qu'une assiette commune, ce qui s'appelait *manger à la même écuelle.* L'écuelle, meuble essentiel du service de table, tenait lieu de nos assiettes creuses pour le potage et tous les ragoûts[1]. Lorsque le *Ménagier* nous parle (t. II, p. 104) d' « un disner... montant à huit escuelles », cela signifie qu'il était servi à seize convives.

Par contre, *aller par escuelle*, c'était donner une écuelle à une seule personne et lui servir ainsi une double portion, signe de grande prodigalité. De là, au sens figuré, être à profusion, expression fréquente chez Rabelais et chez les écrivains du XVIe siècle.

Les heures des repas différaient, au XVIe siècle, des nôtres. On déjeunait vers neuf heures et on dînait vers six heures du soir, conformément au dicton cité par notre auteur (l. IV, ch. LXIV) :

Diogenes, interrogé à quelle heure doibt l'homme repaistre, respondit : « Le riche quand il aura faim ; le paouvre quand il aura de quoy. » Plus proprement disent les medecins l'heure canonique estre :

Lever à cinq, disner à neuf,
Soupper à cinq, coucher à neuf.

Le dicton se terminait par ces vers :

Fait vivre d'ans nonante neuf.

Les repas intermédiaires sont indiqués dans ce passage (l. IV, ch. XLVI) : « Vous dictes qu'il n'est dejeusner que

1. Voir Havard, *Dictionnaire de l'Ameublement*, t. II, p. 347.

Digitized by Google

de escholiers : dipner, que d'avocatz : ressiner[1], que de vinerons : soupper, que de marchans : regoubillonner[2], que de chambrieres. »

La coutume de porter des santés, pendant les repas, s'est conservée jusqu'à nous : cela s'appelait *trinquer* ou *faire brindes*[3], surtout *pleger*, ancien vocable juridique qui, du sens de « se porter garant » pour quelqu'un, acquit au xve siècle l'acception de répondre à une santé : « Mais escoutez... vous soubvienne de boyre à my le pareil, et je vous *plegeray*... » (l. I, Prol.).

L'ordre des repas, sans être encore strictement réglé, suivait une certaine sériation, comme on l'a vu dans l'Escriteau pour un banquet et dans la page citée de Belon. Si nous nous rapportons au fameux banquet des Gastrolâtres, cet ordre est souvent malmené ou plutôt, dans son désir de cumuler les mets et entremets, Rabelais revient à plusieurs reprises sur les plats servis à cet immense souper, ensemble gastronomique le plus vaste qu'on ait jamais conçu.

Comme médecin, Rabelais possédait une connaissance en quelque sorte professionnelle des différents genres d'aliments. On se souvient que des ouvrages spéciaux qui font autorité sur la matière au xvie siècle ont souvent eu pour auteurs des médecins, tel le *De re cibaria*, de Bruyerin Champier (1560). L'anonyme *Thresor de santé* (imprimé en 1607), qui traite de « toutes sortes de viandes et breuvages », fut également composé (nous dit le titre) par « un des plus fameux medecins de ce siecle ».

Mais, étant donné la place importante que la cuisine joue dans ce roman, Rabelais a dû se documenter de près.

1. C'est-à-dire « goûter», en moyen français et dans les patois de l'Ouest. A l'époque de Rabelais, *reciner* était très usuel à Paris comme l'atteste Mathurin Cordier (1530).

2. Faire un repas après le goûter. Autre terme dialectal : *regoubiller* dans le Centre signifie revenir aux matières vomies (en parlant des chiens). Le *regoubillonner* désigne le repas après le souper.

3. Dans Rabelais, *brinde* a le sens dérivé de verre à trinquer : « Une *brinde* de fin or obrizé » (l. IV, ch. 1).

Digitized by Google

Son information a été ici, comme partout ailleurs, large et consciencieuse. Il s'est, d'une part, assimilé les traités techniques les plus réputés, — par exemple, le *Viandier* de Taillevent, encore en vogue au XVIe siècle; et, d'autre part, il a surtout puisé dans la réalité contemporaine et, en ce qui touche la vie monacale, dans ses souvenirs personnels. Ses renseignements dépassent de beaucoup ce que nous apprennent les livres spéciaux de l'époque, et les détails qu'il nous donne sont tellement copieux qu'ils permettent de tracer un tableau à peu près complet des préférences gastronomiques des hommes du XVIe siècle.

L'art culinaire de la Renaissance est éminemment français. Quelques apports de l'Orient et de l'Italie mis à part (et ceux-ci fort peu nombreux), la grande majorité des noms de plats de cette époque est foncièrement nationale. La plupart des provinces y sont représentées, mais c'est le midi de la France qui a fourni les contributions les plus variées. Ces données multiples ont abouti au gigantesque banquet des Gastrolâtres, monument unique de l'art culinaire.

L. SAINÉAN.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 208 (t. III)[1]. ... l'*Hortus sanitatis* dont le compilateur resté inconnu. — C'est Jean Cuba, médecin allemand du xve siècle, dont le nom figure sur le titre (« auctore Jehanne Cuba »).

P. 218 (t. III)[2]. *Rinoceros.* — La chanson sur *Alixandre le Grant*, « Le Roman de toute Chevalerie », de Thomas de Kent (cf. Paul Meyer, t. I, p. 177 et suiv.), renferme entre autres ces chapitres : De la beste qu'est apellé (*sic*) *Zephus.* — De la beste qu'est appelé *Rinocerus.* — De la beste... *Monocerus.* — De la beste... *Catoplepa.* — De Delphins et *Cocatriz* qui portent les gens. — Del *Cocatriz* et de sa nature.

Tous ces détails, notre clerc les a trouvés principalement dans Solin et Isidore de Séville.

P. 244 (t. III)[3]. ... le chant du coq consternait le lion... — Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans la *Couronne Margaritique* de Le Maire (t. III, p. 117 de l'éd. Stecher) : « Et que le Coq soit un des plus nobles animaux du monde appert en tous ses actes, tant de liberalité que de hardiese, et mesmement en ce que, pour un singulier indice de sa royale nature, la fierté du Lyon se humilie devant le Coq et monstre semblant de le craindre et redouter. Dont la raison n'est autre, selon opinion des sages naturelz, sinon que combien que la complexion du Lyon et du Coq soient totalement dependantes du Soleil, neantmoins en l'ordre de leurs preeminences, le Coq ha plus d'excellence en sa propre nature qua' ha le Lyon en la sienne. »

P. 84 (t. IV)[4]. ... pour ce qu'il [l'ébène] a la vertu de garder les enfans royaulx d'espoventement. — Jean Le Maire ajoute : « ... ainsi que recite Isidore en ses *Etymologies.* » Voici le texte d'Isidore (l. XVII, ch. vii) : « Ebenus crepundiis inligatur ut infantem visa nigra non terreant. »

1. Tirage à part, p. 28.
2. Ibid., p. 38.
3. Ibid., p. 64.
4. Ibid., p. 146.

Digitized by Google

P. 231 (t. IV)[1]. ... œuf d'autruche. — Henri Clouzot me fait remarquer qu'au XVIe siècle l'œuf d'autruche était un objet d'étagère, de *dressoir*, qu'on sertissait dans des montures d'orfèvrerie (voy. les inventaires de Laborde, Gay, etc.). Le dernier nous donne ces renseignements : « La dépouille de ce grand échassier d'Afrique partageait, avec les grues, les qualités merveilleuses qui firent de ses plumes ornementales un talisman. Ses œufs furent aussi une matière fort recherchée (premier exemple 1363) que l'orfèvrerie convertissait en vases précieux et en reliquaires. »

Belon écrit dans ses *Oyseaulx* (p. 233) : « L'Autruche faict son nid en terre et il n'y a oyseaulx qui ponne tant d'œufs qu'elle faict, qui sont si gros qu'ils pourroyent contenir une pinte de liqueur, ayant la coque si dure qu'on s'en peut servir pour faire vaisseaux à boire. »

P. 233 (t. IV)[2]. ... la forme *Lincorne*... — Les *Bestiaires* italiens donnent *liocorno* et *lioncorno* (à côté de *liofante* et *lionpardo*).

P. 240 (t. IV)[3]. *Coquecigrue*... — Cette forme, parallèle à *coquegrue*, renferme, dans son élément initial, un dérivé de coq, *coquasse* (prononciation vulgaire, *coquaisse*), d'où le composé *coquessigrue*, écrit *coquecigrue* : cf. dans les patois *cocasser*, *coquesser*, caqueter et faire le coq (wallon, *coquessant*, coquet).

P. 241 (t. IV)[4]. — L'équivalent antérieur de *coquecigrue* est bien *coquefague*, forme uniquement réelle qui a survécu dans le Maine : le coqueret (*Physalis alkekengi*) y porte les noms de *coqueliquet* et *cocsignole* à côté de *cocfague* (Rolland, t. VIII, p. 118). Ce dernier est donc la seule bonne leçon de *coquefabue* (Godefroy), mais son origine reste obscure.

P. 249 et 250 (t. IV)[5]. — Les étymologies populaires données par Belon aux noms des poissons *dars* (qui serait « dard ») et *espelan* (de « perlé ») ont été adoptées par Ménage dans son *Dictionnaire étymologique*.

1. Tirage à part, p. 195.
2. Ibid., p. 197.
3. Ibid., p. 204.
4. Ibid., p. 205.
5. Ibid., p. 213 et 214.

Digitized by Google

P. 256 (t. IV)[1]. — La forme *citrin*, strain ou strin, se lit au XVIe siècle dans le *Discyple de Pantagruel* de 1538 (éd. Jacob, p. 31 : « Saphirs, *citrin*, aletoires, coraulx... »).

P. 276 (t. IV)[2]. *Mourrin*. — C'est plutôt un dérivé méridional de *mourre*, museau : cf., en Languedoc, *mourre de porc*, charançon (Mistral).

P. 279 (t. IV)[3]. *Oreille de Judas*. — Ajouter : La tradition rapporte que Judas se pendit à un sureau.

P. 30 (t. V)[4]. *Hirondelle de mer*. — Delaruelle écrit ceci (*Revue d'histoire littéraire de la France*, t. XI, 1904, p. 260) : « Rabelais a mis à contribution les livres de Pierre Gilles, le secrétaire du cardinal Georges d'Armagnac, et l'on sait les relations qu'il avait avec ce dernier. »

Et après avoir cité le nom d'*hirondelle de mer* ou *lendole*, le critique ajoute : « Si l'on se rapporte au texte de Rabelais, on verra qu'il a fort amplifié la description des Gilles : est-ce d'après les observations personnelles ou bien en se servant d'un autre ouvrage que nous ignorons? »

Rabelais n'a certes pas amplifié Gilles : il l'a simplement ignoré. Il n'y avait alors d'autre ouvrage de ce genre, et notre auteur a tout bonnement puisé dans sa propre expérience.

P. 186 (t. VII)[5]. *Dropace*. — Ce terme qui manque à Paré... Passage à supprimer... Le mot s'y trouve (voy. l'Index de l'édit. Malgaigne). Communication obligeante du Dr P. Albarel.

1. Tirage à part, p. 220.
2. Ibid., p. 240.
3. Ibid., p. 243.
4. Ibid., p. 272.
5. Ibid., p. 391.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Histoire naturelle.

Antiquité.

	Revue.	Tirage à part.
Introduction	III, 187-205	7-31
Animaux	III, 205-277	31-97
Plantes	IV, 36-87	97-149
Minéraux	IV, 17-104	149-166

Moyen âge.

Nomenclature arabe	IV, 203-217	168-181
Termes bas-latin	IV, 217-223	181-187
Noms ancien français.	IV, 223-257	187-221

Renaissance et XVIe siècle.

Nomenclature italienne	IV, 258-265	222-229
Termes savants	IV, 265-269	229-233
Appellations nouvelles	IV, 269-292	233-256
Expressions de fauconnerie . .	IV, 293-306	257-270
Terminologie régionale	V, 28-74	270-316
Observations et utilisation . . .	VI, 84-105	316-337
Conclusion	VI, 106-113	338-345

Branches connexes.

Médecine	VII, 1-45	345-390
Pharmacie	VII, 185-190	390-395
Alimentation	VII, 191-205; VIII, 1-37	404-450
Additions et corrections. . . .	VIII, 38-40	447-449
Table	VIII, 41	450

Digitized by Google

QUELQUES POINTS OBSCURS
DE LA VIE DE RABELAIS.

RABELAIS A TOULOUSE

(1529)[1].

La question qui se pose est celle-ci : pourquoi Rabelais, résolu de faire ses études en médecine et qui traversa Toulouse dans l'année scolaire 1528-1529, ne s'y arrêta-t-il pas et s'en fut-il à Montpellier, où l'enseignement était à cette époque inférieur à celui de Toulouse?

J'ai démontré autrefois[2] que Rabelais fit, entre 1524 et 1529, un long séjour à Agen; peut-être vaudrait-il mieux dire en Agenais. Depuis lors bien des observations sont venues me confirmer ce fait, qui n'avait guère trouvé que des incrédules, comblant ainsi la période la plus inconnue de la vie du célèbre railleur, celle qu'on a appelée la période de sa vie errante.

Serrons le problème de près.

Je rappelle que, vers 1524, Rabelais, qui avait renoué, dans son couvent de Fontenay-le-Comte, des relations de collège avec l'évêque de Maillezais, Geoffroy de Madaillan d'Estissac, obtint, par l'entremise de celui-ci, l'autorisation du nouveau pape, Clément VII (élu en 1523),

1. Lu à la Société d'archéologie du Midi de la France, à Toulouse, le 23 novembre 1920.

2. De Santi, *Rabelais et Jules-César Scaliger* (*Revue des Études rabelaisiennes*, t. III, 1905, et t. IV, 1906). Sur la condition des études à ce moment, on pourra voir mon travail : *La réaction universitaire à Toulouse : Blaise d'Auriol*, dans *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, 1906, X^e série, t. VI, p. 27.

Digitized by Google

d'abandonner l'ordre ignorant des Franciscains pour entrer dans celui des Bénédictins. Il entra alors au couvent de Maillezais, situé à quatre ou cinq lieues seulement de Fontenay, et son protecteur l'ayant pris pour secrétaire[1], le retira dans sa propre maison à Ligugé, « voulant sans cesse l'avoir auprès de lui »[2].

Or, Geoffroy d'Estissac ne résidait pas seulement à Maillezais, à l'Ermenaud et à Ligugé, il passait une partie de l'année au château patrimonial de Cahuzac, en Agenais, avec son frère Bertrand, sa belle-sœur Catherine Chabot, sœur de l'amiral Chabot, son neveu Louis et la femme de ce dernier, Anne de Daillon du Lude[3].

Rabelais y vint certainement, car il nous a laissé au chapitre LII du *Quart Livre*, avec une amusante moquerie des *Décrétales*, un témoignage formel de son séjour à Cahuzac. C'est le récit d'une partie de tir au blanc, à l'arbalète, entre les seigneurs d'Estissac et le vicomte de Lauzun; il y nomme tous les familiers de la maison, le valet Perroton, l'arbalétrier Carquelin, l'écuyer Saint-Sernin et « le bon canonge La Carte ». C'est une réminiscence si précise et si vivante qu'elle est indiscutable. Au demeurant, voici le passage :

« A Cahuzac, dit Gymnaste, feut, pour tirer à la butte,

1. Abel Lefranc, *Revue des Études rabelaisiennes*, t. VII, 1909, p. 411.

2. Ces mots sont de Marty-Laveaux. J'ajoute qu'en même temps qu'il était secrétaire de l'évêque, Rabelais faisait l'éducation de son neveu, Louis d'Estissac, avec lequel il demeura toute sa vie en relations. La « Madame d'Estissac » de sa correspondance est la femme de Louis, Anne de Daillon du Lude (voir Heulhard, p. 73, et Bourrilly, *Lettres de Rabelais*, p. 34). Le Duchat (*Lettres*, édit. 1741, p. 26) s'est trompé à ce sujet, comme sur l'origine des Estissac, qu'il fait venir de l'Aunis; leur nom était *Madaillan* et ils étaient Agenais; le château de Madaillan, pris par Monluc en 1574 et ruiné depuis, était à sept kilomètres d'Agen.

3. Le château de Cahuzac, aujourd'hui *Cauzac*, est situé auprès des Tricheries, entre Beauville et Saint-Robert. Il a passé des Estissac aux Thoiras et appartenait, il y a quelques années, au marquis de Châteaurenard (Tamizey de Larroque, *Les vieux papiers du château de Cauzac* (*Documents inédits*, 1592-1627). Agen, 1882, in-8°).

Digitized by Google

partie faicte entre les seigneurs d'Estissac et vicomte de Lauzun. Perroton avoit depecé unes demies-décrétales du bon canonge La Carte, et des feuilletz avoit tiré le blanc pour la butte. Je me donne, je me vends, je me donne à travers tous les diables si jamais harbelestier du pays (lesquels sont suppellatifs en toute Guyenne) tira traict dedans. Tous furent coustiers. Rien du blanc sacro-saint barbouillé ne feut dépucellé ne entommé. Encores Sansornin l'aîné[1], qui gardait les guaiges, nous juroit *Figues dioures*, son grand serment, qu'il avoit vu apertement, manifestement, le pasadouz de Carquelin, droict entrant en la grolle au mylieu du blanc, sur le poinct de toucher et enfoncer, s'estre escarté loing d'une toise, coustier vers le fournil. Miracle! s'escria Homenaz[2].... »

Mais, si l'on voulait encore contester le séjour de Rabelais en Agenais, j'en trouverais d'autres preuves dans la connaissance parfaite qu'il avait du patois gascon et de très petites localités du pays. Ne parle-t-il pas, dans une lettre à Geoffroy d'Estissac, écrite de Rome à la fin de 1535, d'un « Monsieur de Saint-Sardos »[3], et, au chapitre XIX de *Gargantua*, maître Janotus de Bragmardo ne mentionne-t-il pas dans sa harangue « ceux de Londres en Cahors » ? On a cru (à l'exception de Burgaud des Marets) que c'était là une facétie de Rabelais; c'est une erreur. Il y a parfaitement un Londres en Lot-et-Garonne et un Bordeaux en Seine-et-Marne et, pour que Rabelais ait connu cette infime localité de Londres, voisine de Marmande, il faut nécessairement qu'il ait habité ou traversé le pays.

Or, depuis l'année 1524, faisait résidence à Agen un Ita-

1. Jean de Buade, écuyer, sieur de Saint-Cernin. Il est cité par M. Cambefort dans son *Histoire de la maison de Madaillan*, p. 241.

2. *Œuvres*, édit. Lemerre (Marty-Laveaux), t. II, p. 452. Je pense qu'il faut lire La Barte ou La Barde, au lieu de *La Carte*, les seigneuries de Cahuzac et de La Barde ne formant qu'un seul fief.

3. Saint-Sardos est une petite commune de l'arrondissement d'Agen (il en existe une autre en Tarn-et-Garonne) : j'ai encore connu, dans mon enfance, un médecin de ce nom.

Digitized by Google

lien, personnage extraordinaire qui, s'il faut en croire son fils, avait créé à Agen une véritable école de médecine. C'était Jules-César Scaliger.

Disons, pour n'y plus revenir, que J.-C. Scaliger, né à Riva, à la pointe septentrionale du lac de Garde, le 27 avril 1484[1], c'est-à-dire six ans avant Rabelais, arriva à Agen vers 1524[2], s'y maria en 1528[3] avec Andiette de la Roque-Lobejac, dont il eut quinze enfants (Joseph était le dixième), fut naturalisé en mars 1528, nommé médecin ordinaire du roi de Navarre en 1548 et mourut à Agen, dont il n'était plus sorti, le 21 octobre 1558.

Je croirais plus volontiers que lorsque Scaliger, amené d'Italie par l'évêque Antoine de la Rovère, arriva à Agen, il y trouva déjà très florissant l'exercice de la médecine et c'est peut-être la raison pour laquelle il s'y adonna, car il n'était ni docteur, ni bachelier en médecine, ni même sans doute maître ès arts[4], et Antoine de la Rovère paraît l'avoir

1. Cette date n'a jamais été précisée, même par son fils. Cependant Jules-César l'indique très exactement dans *Ata*, où il dit qu'il est né au mois d'avril et le propre jour de la fête de Flore. Or, les Jeux floraux se célébraient à Rome le 4e des calendes de mai, qui correspond au 27 avril (voir *Poemata*, 2e partie : *Ata*, p. 58 et 62).

2. M. A. Magen (*Documents sur J.-C. Scaliger*. Agen, 1873, p. 24) a donné la date du 13 avril 1521 comme celle de l'arrivée de Scaliger à Agen, parce que c'est celle de l'entrée de l'évêque, Antoine de la Rovère. Mais celui-ci, qui résidait en Italie et y mourut en 1533, fit plusieurs voyages à Agen, et c'est vraisemblablement dans un de ces voyages qu'il amena Scaliger. De 1519 à 1524, Scaliger bataille en effet en Croatie, dans le Tyrol, les Alpes, l'Italie, la Calabre et jusqu'en Sicile. Joseph Scaliger s'est également trompé en fixant son arrivée en 1526 (*Confutatio*, p. 304 et 404). La date est donnée par les lettres de naturalisation de mars 1528, qui disent que Jules-César de Lescalle de Bordonis s'est fixé à Agen « depuis quatre ans en çà ou environ » (voir ces lettres dans Bayle, art. *Verone*, note A; elles sont contemporaines du mariage).

3. Joseph nous apprend que son père dut attendre trois ans avant d'épouser sa mère, ce qui place le mariage en 1528 et concorde avec la naissance du fils aîné, Sylvius Scaliger, en 1529 (*Confutatio*, p. 405).

4. Le diplôme de maître ès arts ne donnait pas le droit d'exercer la médecine, puisqu'il n'était que l'introduction aux études médicales; mais, par un abus, nombre de maîtres ès arts, sous prétexte de familiarité avec Hippocrate ou Galien, se faisaient méde-

Digitized by Google

amené plutôt comme capitaine de son escorte ou même comme *bravo*, que comme secrétaire ou médecin.

Quoi qu'il en soit, voici ce que Joseph Scaliger, né en 1540, contait à ses auditeurs : « J'ai vu à Agen, disait-il, des médecins qui n'y venaient la plupart que pour profiter des conversations de mon très savant père, Jules Scaliger, et pour devenir ses disciples, sans faire exercice de la médecine. C'est pourquoi de cette ville, comme d'une source des montagnes, se sont répandus sur toute la France un grand nombre de célèbres médecins, épars dans ses provinces[1]. »

Ce que Joseph n'ajoute pas, c'est que cette condition de ne pas faire de clientèle était nécessaire et peut-être imposée aux élèves de son père, car celui-ci, très jaloux de ses confrères, haineux, vindicatif et d'une violence qui allait jusqu'à la fureur, ne pardonnait à quiconque exerçait ou pratiquait à ses côtés.

J'ai dit dans mon étude[2] quels tombereaux d'injures il a déversés sur ses rivaux d'Agen, lettrés, grammairiens, pharmaciens ou médecins, mais sur ces derniers particulièrement. Il les désigne tantôt par leur nom, comme les morticoles (*orcipascui*) Sire et de Bruc, les galénistes Dufour et Rozet, les médicastres Cosse et Picat, l'empoisonneur (*pharmacarius*) Vidor, etc. ; tantôt par des pseudonymes imagés et outrageants. M. Reinhold Dezeimeris a percé celui d'Arnaud de Ferron, *Struma* (le goitre), succédant à la flatteuse appellation d'*Atticus meus*, car

cins. C'est ce qui explique que Rabelais, comme Scaliger, ait pu exercer çà et là avant son diplôme de bachelier. Toutefois, Rabelais était bien décidé à se faire graduer, tandis que Scaliger n'avait pas assez de sarcasmes et d'insultes pour « les produits de Montpellier ». Je reviendrai sur cette question dans un autre article.

1. *Scaligerana* (*prima*), édit. Cologne, 1695, p. 10, au mot *Aginnum*. Malgré cette assertion de Joseph je ne connais que deux élèves illustres de Scaliger : ce sont Muret et Joseph lui-même ; encore n'avait-il que dix-huit ans à la mort de son père. Mais ni l'un ni l'autre ne furent médecins. On ne peut donner pour un médecin célèbre le Joannes Bergius, de Rodez, mentionné par la *Confut.*, p. 465.

2. *Revue des Études rabelaisiennes*, 1905, t. III, p. 29 à 32.

Digitized by Google

Scaliger se comparait volontiers à Cicéron. J'ai identifié celui de Rabelais, *Baryænus* (lourd de vin)[1]; mais il est un confrère sur lequel il s'est acharné avec une véritable férocité, c'est *Calvus*. Eh bien, Joseph Scaliger nous apprend que ce *Chauve* n'est autre que le futur conseiller et professeur royal, plus tard chancelier de l'Université de Montpellier, Jean Schyron[2]. C'est un trait de lumière qui nous découvre l'apprentissage médical de Rabelais à Agen et les causes de la haine que Scaliger lui porte.

1. Scaliger, dans ses fureurs poétiques, multipliait les physionomies de ses ennemis et changeait leurs sobriquets, de telle sorte qu'il est difficile de se reconnaître dans ce dédale de masques. Ainsi *Bambalio* est encore un masque de Ferron, comme *Œsopicus*, *Nocticorvus* et *Œgothelès*; le médecin Dufour est tantôt *Furnius* ou *Furnellus*, tantôt *Ipnius* ou *Ipnellus;* le médecin Picat devient *Pissotus*; enfin plusieurs pièces au nom de *Bibinus*, le Biberon, s'appliquent certainement à Rabelais (voir en particulier la pièce *In Bibinum* de l'*Hipponax*, p. 446); les pièces *In Monachum* et *In Monotam* semblent encore le viser; et, s'il en est ainsi, nous entrevoyons sinon la vie de Rabelais à Agen, du moins la vie crapuleuse que lui prête Scaliger. C'est certainement à cette source que se sont documentés Ronsard pour l'*Épitaphe de François Rabelais* et de Thou pour l'*Ombre de Rabelais;* ils n'eussent point fait du plus puissant de nos satiriques un ivrogne fieffé s'ils n'avaient lu Scaliger. Il ne faut pas oublier que Scaliger dédiait ses *Anacreontica* à Ronsard et échangeait des vers avec lui, tandis que de Thou fut l'intime ami de Joseph, dont il avait été le camarade d'études à Valence.

2. *Scirrhonius, ignarissimus vir, pharmacotriba* (*id est* pileur de drogues) *verius quam medicus. Id est Calvus ille, carminibus patris Julii Scaligeri decantatissimus cuique stigmata inussit* (*Scaligerana*, édit. Cologne, 1595, p. 364). — Sur Jean Schyron, on pourra consulter la courte note que lui consacre Thénard dans son étude sur les anciens maîtres de Montpellier (*Chroniques de Languedoc* de la Pijardière, t. II. p. 177). J'y ajouterai que Schyron vivait en 1548 à la cour de Navarre comme médecin de Marguerite, qui avec lui « devisoit à son disner et soupper, tantost de medecine, comme de viandes malsaines ou salubres au corps humain, et des choses naturelles » (*Charles de Sainte-Marthe*. Cf. C. Ruutz Rees, Champion, 1919, p. 220); qu'il mourut en 1556 et qu'il eut pour successeur, comme chancelier de l'Université de Montpellier, Guillaume Rondelet. Son dernier acte fut la construction de l'amphithéâtre d'anatomie, sur lequel se lisait l'inscription : *Curantibus Joanne Schyronio, Antonio Saporta, Guillelmo Rondeletio, J. Bocatio. Anno M D LVI.* Sa réputation était grande, puisque

Digitized by Google

Jean Schyron exerçait à Agen en même temps que Scaliger, comme lui tenait école et lui prenait ses élèves ou ses clients; triple motif d'infamie pour l'irascible prince de Vérone.

Scaliger en effet, à son arrivée à Agen, se trouva très isolé, très dépaysé; ses poésies sont remplies de doléances et d'invectives contre la Gascogne, contre les Aquitains et en particulier contre cette ville d'Agen « obscure, malgré ses prétentions, où le soleil sert moins à féconder la terre qu'à incommoder les habitants, où chacun n'a de souci que de sa récolte, où l'esprit est ce qu'on cultive le moins et où, si l'on s'applique à l'étude des lettres, c'est uniquement pour y trouver les moyens d'y faire ou d'augmenter sa fortune. On n'y vend aucun livre, excepté ceux de grammaire et de droit, et, pour s'aider dans ses travaux, il a dû courir au bout du monde, tantôt à Bâle, tantôt à Venise, tantôt à Florence et même à Rome, demander des livres aux bibliothèques[1] ».

Il chercha donc, dès son arrivée, à s'y créer, à défaut d'amitiés, des relations intellectuelles, et, grâce à sa faconde italienne et aussi son érudition, il attira chez lui ou autour de lui les lettrés, les pédagogues, les grammairiens et les médecins de la région; c'est là vraisemblablement l'École dont parle Joseph Scaliger. Mais il se fit bientôt, par son odieux caractère, des ennemis, non seulement de tous ses concitoyens, mais encore de ses visiteurs de passage.

Rabelais, défroqué, inquiet, vagabond, sans moyens d'existence, entra-t-il en liaison avec lui? — Je le croirais

Auger Ferrier, né en 1513 et fils d'un chirurgien de Toulouse, se rendit à Montpellier pour y apprendre, sur cette seule réputation. Schyron lui servit de patron, comme à Rabelais, et, quand il se fit graduer, en 1540, présida à ses examens.

1. Épître dédicatoire des *Orationes pro M. Tullio Cicerone contra Desiderium Erasmum. Roterodanum* (1531), édit. Toulouse, 1620. L'adaptation de ce passage est de Ch. Nisard. Mais il est mieux résumé dans une pièce de l'*Hipponax : « Conqueritur se coactum habitare in Nitiobrigis »* (t. I, p. 432), où il dit : « Dans ce Tartare barbare le mensonge est le seul plaisir; l'or, la cuisine et la chicane sont les divinités. »

Digitized by Google

si une pièce intitulée *De Bibino* (*Hipponax*, p. 451) est, comme je le suppose, dirigée contre lui.

Voici cette pièce : « Lorsque Bibinus fréquentait ma maison, nous n'avions tous deux qu'un cœur, un esprit, une langue, nous étions des frères qui disputaient amiablement. Mais, depuis que ce méchant drôle (*malignus*) en est sorti, nous sommes encore plus frères que si nous fussions sortis du même père et nulle contestation ne nous divise : lui ne veut pas venir, moi je ne veux pas qu'il vienne. »

Rabelais aurait donc commencé par fréquenter chez Scaliger, aurait eu avec lui un commerce assez étroit, puis l'aurait quitté pour s'attacher à un rival. Voilà bien qui explique sa phrase à Érasme, à propos de Scaliger : *Vir mihi bene notus*, C'est un homme que je connais bien; et comme, de 1524, date de son arrivée à Agen, jusqu'en 1558, date de sa mort, Scaliger n'a jamais quitté Agen, sauf quelques courses d'affaires à Bordeaux, il faut nécessairement que les deux hommes se soient rencontrés à Agen.

Qu'ensuite Rabelais ait été le disciple de Schyron, on n'en saurait douter. Or, dès la fin de 1528, Schyron venait professer à Montpellier[1] et aussitôt Rabelais, qui voulait se faire graduer en médecine, quittait Agen à son tour.

1. Ajoutons comme commentaire à la nomination de Schyron à Montpellier que Jules-César lui décocha une furieuse invective : *Ad Montem Pessulum de Calvo :*

> « . . . . . *ne exilio et fame periret*
> *Factus clinicus, ipsemet coquinis*
> *Pinsit ptissania et rotat verutum;*
> *Rimatur luteum foramen ani*
> *Quo clysteria tergimerda condat.* »
>
> (*Manes Catulliani*, I, 639.)

Si Schyron, à la cuisine, pilait les drogues et tournait la broche, cela témoigne qu'à cette époque, dans les hôpitaux, la pharmacie se confondait encore avec la cuisine. Il est probable, si Joseph a dit vrai, que Schyron enseignait la *matière médicale*, c'est-à-dire l'*histoire naturelle*. La botanique et les drogues faisaient déjà la réputation de Montpellier et on ne s'étonnera plus des longues herborisations de Gargantua (liv. I, chap. XXIII), de ses promenades

Digitized by Google

On sait qu'à cette époque les étudiants, pour se faire inscrire dans une Faculté, devaient se choisir un maître (*pater*) auquel ils s'attachaient, dont ils suivaient les cours, qu'ils payaient d'ailleurs, et qui répondait d'eux au recteur. Nous avons la preuve que ce maître fut Jean Schyron pour Rabelais, car voici ses certificats d'inscription et de baccalauréat en médecine :

17 septembre 1530 : *Ego Franciscus Rabelæsus Chinonensis, diocesis Turonensis, huc adpuli studiorum medicinæ gratia. Delegique mihi in patrem egregium Dominum Joannem Scurronum, doctorem regentemque in hac alma Universitate. Polliceor autem me omnia observaturum quæ in predicta medicinæ facultate statuuntur et observari solent ab iis qui nomen bona fide dedere, juramento, ut mos est, præstito.*

Adscripsique nomen meum manu propria, die decima septima mensis septembris, anno domini millesimo quingentesimo trigesimo.

Rabelæsus.

1er novembre 1530 : *Ego Franciscus Rabelæsus diocesis Turonensis, promotus fui ad gradum baccalaureatus, die prima mensis novembris, anno domini millesimo quingentesimo trigesimo, sub reverendo artium et medicinæ professore magistro Joanne Scurronio.*

Rabelæsus[1].

Jean Schyron fut donc à Montpellier le père ou le patron de Rabelais. Mais ce qui prouve que leur connaissance datait de loin, c'est que, six semaines après son arrivée,

aux îles d'Hyères « fécondes en plantes médicinales », et de la légende montpelliéraine d'une soutenance de thèse sur les plantes, où Rabelais aurait pris la parole (Ant. Leroy, *Elogia Rabelæsiana*).

1. *Œuvres de Rabelais*, édit. Lemerre (Marty-Laveaux), t. III, p. 308. Le chancelier de l'Université de Montpellier était à cette époque Pierre Trémolet (Arch. de la Haute-Garonne, B. 22, fol. 221, 8 mai 1518); les professeurs de la Faculté de médecine étaient Jean Schyron, Denis Fontat et Antoine Saporta (P. Freher, *Theatrum virorum clarorum*, 1688, p. 1248, Biogr. de Jacques Bording. Bording était à Montpellier en 1531 ; il dut s'y trouver avec Rabelais).

Digitized by Google

sans aucun stage d'écolier, maître François put prendre son baccalauréat en médecine et donner des lectures de quelques traités d'Hippocrate et de Galien.

A la vérité, les statuts de la Faculté des arts pour cette époque ne fixent pas le temps d'études exigé pour devenir bachelier; mais ce temps, qui était de huit ans pour la théologie, de sept pour le droit civil et de cinq pour le droit canon, ne peut être évalué à moins de deux ans pour la médecine[1]. Si Rabelais a pu s'en affranchir, c'est évidemment grâce à l'appui de Schyron, son maître, dont il avait suivi l'enseignement pendant plusieurs années. Il n'y a pas d'autre explication possible et ainsi se trouve confirmé le surnumérariat médical de Rabelais auprès de Jean Schyron à Agen, antérieurement à 1530.

Rabelais, d'ailleurs, conserva à son maître une gratitude respectueuse. Il le nomme, dans un passage du *Quart Livre*, « le noble Schyron ». « Le noble Scurron, médicin, dit-il, passant un jour par ce pays (le Languedoc), nous contoit qu'il est si fort (le vent de cierce) qu'il renverse les charrettes chargées[2]. »

Nous pouvons maintenant définir avec netteté dans quelles conditions Rabelais traversa Toulouse en 1528-1529 et pourquoi il ne s'y arrêta pas.

L'Université de Toulouse atteignit, de 1520 à 1540, son maximum de prospérité et non seulement l'École de droit, mais encore les Facultés de théologie et des arts (celle-ci comprenant la médecine) y attiraient de nombreux élèves. Gabriel de Minut en évalue le nombre à dix mille[3].

1. Il était de moins de deux ans à Paris. Il fallait en outre posséder le diplôme de maître ès arts ou prouver qu'on avait suivi pendant deux ans un cours de philosophie; avoir vingt-deux ans accomplis, faire une déclaration de religion catholique et présenter un certificat de « bonnes mœurs et conduite rangée » signé de trois docteurs. Le bachelier pouvait exercer la médecine. On sait que Rabelais ne prit son diplôme de docteur qu'en 1537, à quarante-sept ans, la même année que Rondelet.

2. *Œuvres de Rabelais*, t. II, p. 420. Rabelais confond évidemment ici le vent de cers avec son antagoniste le vent d'autan.

3. Gab. de Minut, *De la beauté, discours divers... avec la paule-*

Digitized by Google

Nous en avons la preuve par la foule de théologiens, d'artiens et de médecins qui sont nommés dans les poésies de Scaliger et de Voulté, dans les correspondances de Boyssonné et de Dolet, dans les actes notariés et les procès de cette période. Ce n'est que plus tard, lorsque les gages des professeurs n'y furent plus payés ou tombèrent à des chiffres ridicules, que l'école de médecine y tomba en décadence. Henri de Mesmes nous montre encore vers 1550 son ami, Honoré Castellan, professant la médecine à Toulouse, aux côtés de Turnèbe et de Lambin, et c'est précisément Castellan qui, en 1564, passé à Montpellier, fit relever si considérablement le salaire des professeurs de cette ville qu'il lui donna sa supériorité sur Toulouse[1].

Si donc, à l'époque où maître François quittait Agen, Montpellier était déjà renommée pour sa droguerie[2], l'en-

graphie..., etc. Lyon, Barth. Honorat, 1587, p. 219. Le 6 juillet 1531, le capitoul François de Saint-Félix, dénonçant à la ville les statuts synodaux de l'archevêque de Toulouse, se préoccupait de l'afflux des étrangers et des mesures à prendre pour assurer les subsistances de cette population. Il ajoutait : « L'Université est la plus renommée ès deux Facultés que autre de ce royaulme » (Délib. capitulaires, BB. 9 (Donjon), fol. 149).

1. Les gages des régents étaient payés dans le principe par une imposition de deux deniers sur chaque minot de sel qui entrait dans la province. Cette imposition s'éleva peu à peu jusqu'à vingt-deux deniers, mais le cardinal d'Armagnac la jugeait si insuffisante qu'il aima mieux la supprimer et qu'il taxa les gages des régents sur les évêques suffragants de l'archevêché de Toulouse. Ceux-ci firent opposition et, comme ils avaient la haute main aux États de Languedoc, ils arrivèrent, après n'avoir pas payé, à s'exonérer définitivement en 1613. Il fallut se rabattre sur le sel, dont le droit fut porté à six sols; c'était un impôt de 3 °/. environ par minot, aussi les fermiers des gabelles opposèrent-ils la volonté la plus rétive à cette contribution. Les procès-verbaux des États sont pleins de doléances à ce sujet et constatent que les régents en médecine ont dû suspendre maintes fois leurs cours, faute de gages. — Or, en 1564, Honoré Castellan, passé de Toulouse à Montpellier et devenu professeur à la Faculté, archiâtre de la reine, conseiller du roi, profita de son crédit pour faire porter par le roi les gages des professeurs de Montpellier à 400 livres. C'était si beau que les maîtres y affluèrent et que dès lors l'enseignement de la médecine tomba à Toulouse dans le discrédit.

2. On voit, par exemple, dans les *Nonpareilhas Réceptas*, publiées

Digitized by Google

seignement de la médecine était incontestablement plus apprécié à Toulouse et il est naturel que Rabelais ait songé, sinon à s'y faire graduer, du moins à y venir étudier.

Il nous l'a dit dans un passage célèbre de *Pantagruel :* « De là Pantagruel vint à Thoulouse où apprint fort bien à dancer et à jouer de l'espée à deux mains, comme est l'usance des escholiers de ladite Université; mais il n'y demeura guères quand il vit qu'ils faisoyent brusler leurs régens tout vifz, comme harans soretz[1]. » Mais cette raison n'est pas la bonne.

Je ferai remarquer en effet que le supplice de Caturce (Jean de Cahors) date de 1532[2], l'année même de la publication de *Pantagruel*, que Rabelais habitait Lyon à cette époque et qu'il y avait alors trois ou quatre ans qu'il avait quitté Toulouse. Nous avons d'ailleurs une preuve qu'il y contracta de savantes liaisons et que, par conséquent, il dut y séjourner quelque temps[3], bien que sa position délicate de religieux fugitif lui imposât la plus extrême réserve dans ses fréquentations. Cette preuve résulte de l'histoire du Josèphe de Jean de Pins, et la voici :

Une lettre d'Érasme, demandant à l'illustre prélat de lui prêter, pour son ami, l'imprimeur Froben, un manuscrit grec de Josèphe, fut interceptée, au mois de septembre

avant 1555 les jolies filles de Toulouse décider un étudiant à faire le voyage de Montpellier pour leur en rapporter fards et parfums :

« Qu'anes juscas à Montpellié
On son las flors de medicinas,
Per lor portar de drogas finas
Et de receptas appropriadas
Per las tenir fort affachadas. »

(Édit. Noulet, vers 34-38.)

1. *Pantagruel,* liv. II, chap. v.

2. Voir Louis Greil, *Le livre de main des du Pouget.* Cahors, 1897, in-8°, p. 9.

3. C'est vraisemblablement pendant ce séjour qu'il a emprunté au patois languedocien un grand nombre de locutions dont il a enrichi son vocabulaire; ainsi : *fillol, esclops, calel, tinel,* etc. On pourrait dire à la vérité qu'il les a entendues à Montpellier. Mais il est tel mot, comme *estre* ou *hestre,* qui est caractéristique du Toulousain. « Aristotelès a déclaré l'estre des femmes estre de soy insatiable »

Digitized by Google

1531, par des mouchards « placés en ces jours d'agitation sur tous les chemins ». Le nom maudit d'Érasme parut une preuve suffisante d'hérésie et Jean de Pins fut poursuivi, arrêté, emprisonné (voir sa lettre à Dolet du 23 mars 1532)[1] et requis, au procès, de montrer son manuscrit. C'était un grimoire indéchiffrable et qui avait beaucoup souffert. Les juges ne furent pas éloignés d'y voir de la cabale. Il fallut, à deux reprises, que l'évêque vînt lire et traduire la lettre accusatrice au tribunal. Dolet nous a conté, avec une malicieuse gravité, la scène qui se passa alors : « Sa lettre, dit-il, est lue avec une scrupuleuse attention; on s'y prend à plusieurs fois pour en achever la lecture qui ne laisse pas que d'embarrasser ces barbares, étrangers à la langue latine et familiers seulement avec leur patois; on finit par comprendre qu'Érasme demande à Jean de Pins son exemplaire de Josèphe. D'ailleurs, aucun mot qui ait trait à l'hérésie; toutes les expressions inattaquables, toutes choisies et pesées avec autant de soin que de circonspection. Quel désappointement pour cette séquelle de calomniateurs frustrés de leur espérance! La proie s'échappe de la gueule des loups. Force leur est,

(*Tiers Livre*, chap. XXVII). Sur ce mot, *hestre*, qu'on peut traduire par *le chose*, voir Triors, *Les joyeuses recherches de la langue tolosaine : « Vay dire à la Combetto, que demoro à la carriero de Bouquieros, que me preste soun hestre »* (édit. Noulet, p. 56).

1. *Stephani Doleti Orationes* (absque anni, loci et typographi nota). Seb. Gryphius, Lyon (1534), petit in-8° de 248 pages. Ce volume renferme, à la suite de *l'Oratio secunda in Tholosam*, la correspondance de Dolet. Or, cette correspondance se termine par deux lettres non signées, dont les auteurs ont été mal identifiés. La première (p. 173), parvenue à Dolet le soir même de son incarcération, au sénéchal de Toulouse, est manifestement de Jean de Pins; elle est d'un ton de dignité parfaite et recommande d'autant mieux la résignation au fougueux étudiant que celui qui l'a écrite a éprouvé récemment les mêmes tribulations. La seconde (p. 174) ne peut être comme l'a vu Mettaire, que d'Arnaud de Ferron; elle répond en effet à la troisième lettre de Dolet à Ferron, donnée à la page 83; ce qui n'empêche pas qu'on la trouve insérée dans le recueil manuscrit des Lettres de Boyssonné (bibl. de Toulouse, ms. n° 834, p. 39), et cela démontre surabondamment qu'on a beaucoup ajouté, et à diverses dates, à ce recueil.

Digitized by Google

avec rancœur, d'absoudre Jean de Pins de l'inculpation d'hérésie et de le renvoyer de la poursuite[1]. »

Ce fut, dans le camp des lettrés, une joie et une risée générales; mais si, l'année suivante, pouvait paraître à Bâle l'*Histoire juive de Flavius Josephus*, avec les notes de Gelenius[2], c'en était fait à Toulouse de la faveur et du crédit de Jean de Pins. C'est ce qui explique le ton résigné, presque découragé, de sa lettre à Dolet, et c'est ce que confirme encore plus clairement la note de Blaise d'Auriol, insérée au Livre rouge de l'Université, en 1533[3].

Quant au manuscrit de Josèphe, il était parvenu à Lyon quelques jours après l'affaire, par l'intermédiaire de l'élève et l'ami de Jean de Pins, Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, et c'est à Rabelais que celui-ci l'avait adressé.

Rabelais à son tour l'envoya à Érasme, le 30 novembre 1532, par les mains d'un étrange personnage, sur lequel j'aurais beaucoup à dire, le Flamand Hilaire Bertulphe, joyeux compagnon, courtier en librairie, lettré, grand ami d'Érasme qui en a fait le principal interlocuteur de ses *Colloques*, grand ami de Rabelais, mais grand ami aussi d'un régent de la Faculté des arts de Toulouse, qui avait auparavant professé à Agen, Jean Maurus[4]. Et c'est pré-

1. Ét. Dolet, loc. cit. *Oratio secunda in Tholosam*, p. 60.

2. *Flavii Josephi antiquitatum judaïcarum libri XX; De Bello judaïco libri VII, etc.* Basileæ, in officinia Frobeniana, 1534, in-fol.

3. Bibl. universitaire de Toulouse, Livre rouge, fol. 160b, une page autographe de Blaise d'Auriol, à ce moment recteur de l'Université. Un neveu de Jean de Pins, Arnaud de Pins, était boursier au collège de Mirepoix; il s'absenta plus de trois mois de Toulouse; peut-être était-il simplement malade. Mais Bl. d'Auriol, avec le consentement de l'évêque de Mirepoix, Philipe de Levis, se hâta de le déclarer déchu et de nommer à sa place son propre neveu, Raymond d'Auriol; c'est de quoi il a dressé procès-verbal, et cela fait mesurer le discrédit des humanistes, de Jean de Pins en particulier, dans les dernières années de sa vie.

4. Jean Maurus (je pense qu'il s'appelait Maure ou Le Maure et qu'il était de Coutances) est une des plus curieuses figures de ce temps. C'est le chef du clan d'Érasme, auquel appartenaient Jean de Pins, Bertulphe, Rabelais, Bourbon, etc., et auquel s'opposent à Toulouse les clans de Scaliger et de Dolet (Ferron, Boyssonné, Voulté, etc.). Imprimeur nomade, puis grammairien, on le trouve

Digitized by Google

cisément à l'occasion de cet envoi que fut écrite la lettre fameuse de Rabelais à Érasme, que les commentateurs avaient cru adressée à Bernard de Solignac, mais que M. Ziesing et moi avons restituée à Érasme[1]. C'est aussi

à Paris en 1507 où il s'éprend d'Érasme et de Longueil; il passe dans le Midi avec un matériel d'imprimerie et imprime à La Réole, en 1517, ses *Commentaires de la langue latine*, avec quelques autres ouvrages; on le trouve régent à Lectoure en 1518, à Agen en 1519, puis, à partir de 1522, à Montauban, où il enseigne comme « maître ès arts et philosophie »; en 1532, il passe définitivement à Toulouse où, entre temps, il avait fait l'éducation des enfants de Sanche Hébrard et publié divers ouvrages; il est alors docteur régent de la Faculté des arts; c'est à ce titre qu'il est excepté de la taxe à partir de 1532 et qu'il figure dans deux délibérations municipales du 6 juillet et du 16 août 1536; en 1544, il porte le titre de vice-recteur (E. Roschach, Invent. AA. 17, p. 258); il meurt à Toulouse en juillet 1552 (arch. départ., B. 45, fol. 495a). Scaliger, Voulté et Hub. Suzanneau l'ont abondamment insulté, vilipendé, couvert de boue; j'ai relevé dans Voulté trente-cinq pièces contre Maurus; il n'y en a qu'une dans Suzanneau, mais elle les dépasse toutes en ordure. Maurus avait eu l'imprudence de se marier tard avec une femme trop jeune. On trouve, en tête de son *Épitomé des adages d'Érasme* (Chiliades, 1527), le quatrain suivant de Bertulphe :

« *Vin* (Vis ne) *scire, o studiosa turba, quanto*
Erasmus superet Politianum?
Longa non opus est recensione :
Hic est centurio, ille Chiliarchus. »

Hilarius-Bertulphus Ledius.

Qu'on ne s'en étonne pas. Au XVIe siècle, où les cours se faisaient en latin et où le moindre étudiant devait entendre cette langue comme la sienne, tout le monde latinisait, les commissionnaires en livres aussi bien que les imprimeurs, les correcteurs et les libraires. L'histoire de Robert Estienne, dont la femme, les enfants et jusqu'à la servante conversaient en latin avec les clients de la maison, n'a rien d'anormal à cette époque. — Sur Maurus, on pourra consulter A. Claudin, *Les origines de l'imprimerie à La Réole*, 1894, in-8°, et Em. Forestié, *Histoire de l'imprimerie à Montauban*, 1898, in-8°, p. 17 à 37. Je pense d'ailleurs que la plupart des ouvrages que M. Forestié croit imprimés à Montauban l'ont été à Toulouse.

1. J'ai donné cette lettre dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, t. III, 1905, p. 39. Voir sur la question Arth. Heulhard, *Une lettre fameuse; Rabelais à Érasme*. Paris, libr. de l'Art, 1902, in-4°, et de Santi, *Rabelais et J.-C. Scaliger*, loc. cit., 1905, p. 33 et suiv.

Digitized by Google

dans cette lettre que Rabelais, ayant appris par Bertulphe qu'Érasme « préparait je ne sais quoi en réponse aux calomnies de Jérôme Aléandre, qu'il soupçonnait d'avoir écrit contre lui sous le nom supposé de Scaliger », détrompe le maître, lui dévoile la personnalité de Scaliger et indique ses relations avec lui.

Croit-on que, si Rabelais n'avait pas connu ces Toulousains, Jean de Pins, Georges d'Armagnac, Boyssonné, Tabouet[1], etc., il eût servi d'intermédiaire, simple correcteur d'imprimerie à Lyon, entre ces lettrés et la grande figure d'Érasme? Notons qu'il appelle Georges d'Armagnac son vieil ami : *pro veteri nostra amicitia*[2]. Pourquoi donc ne demeura-t-il pas à Toulouse?

1. Julien Tabouet fit ses études de droit à Toulouse. Il était déjà licencié et l'un des quatre assesseurs (c'est-à-dire conseil juridique et juge des causes civiles) du conseil de ville quand Rabelais vint à Toulouse (Délib. capitulaires, BB. 9, et Comptes des trésoriers de 1529 à 1536, *passim*, très nombreuses mentions). Il fut même un instant, avant d'être envoyé au parlement de Savoie, promu à la charge de « juge des affaires d'hérésie au siège de l'Inquisiteur de la foi » (*Catal. des actes de François Ier*, t. III, p. 269, n° 8761). Je pense que c'est lui que Rabelais désigne au *Tiers Livre*, chap. XLV, par « Julian, jurisconsulte insigne », et non pas un jurisconsulte Vivian, comme le croit Marty-Laveaux (*Œuvres*, t. IV, p. 261). Il est toujours appelé *Julian* (et non Julien) *Taboët*. Rabelais put encore le rencontrer en 1536 à la cour, où il avait été envoyé en mission par les capitouls, avec son collègue Guillaume Pellicier (Compte de Guill. Pellicier, 1537). Il laissa des enfants à Toulouse. Son fils, « François Tabouet », docteur et avocat, avait épousé Marie Sacaley, dont il eut, le 7 août 1598, un fils, Charles (Reg. bapt. de Saint-Étienne, GG. 198).

2. Il connaissait certainement le précepteur, l'ami, le familier de Georges d'Armagnac à Rodez, Pierre Gilles, car il le nomme au chap. XXX du livre V : « Entre iceulx, j'y advisay Pierre Gylles, lequel tenoit un urinal en main, considérant en profonde contemplation l'urine de ces beaux poissons. » Pierre Gilles, né à Albi vers 1490, grécisant, qui « tout jeune encore avait amassé déjà des trésors d'érudition », achevait à ce moment, à Rodez, *in asperitatibus saxetorum Ruthenensium*, son *Ex Æliani Historia latini facti*... etc. (Lyon, Seb. Gryphius, 1533, in-4°), et c'est encore au cardinal d'Armagnac qu'il dédia plus tard *Elephanti descriptio* (voir Tamizey de Larroque, *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac*. Introduction. Bordeaux, 1874).

Digitized by Google

Si, comme je le crois, c'est au cours de l'année scolaire 1528-1529 qu'il y vint, il y rencontra d'abord la famine et la cruelle épidémie de peste dont un autre étudiant, arrivé la même année, Antoine Aréna, de Soliers, nous a laissé le pittoresque tableau[1]. Or, Aréna ne nous cache pas que la coutume des étudiants était, lorsque la peste ravageait le quartier des Écoles, de déménager sans vergogne et de décamper au plus loin... en oubliant de payer leur loyer. Lui-même, Aréna, ne s'en fit pas faute et ne séjourna que quelques mois à Toulouse. Il est vraisemblable que maître François, dont la prudence s'apparentait plutôt à Panurge qu'à frère Jean des Entomeures, suivit le conseil de son camarade : « Fuyez au plus vite, au plus loin, et ne revenez que le plus tard, voilà le seul bon remède. » Rabelais d'ailleurs a beaucoup emprunté à Aréna.

En outre, dans la situation irrégulière où il se trouvait, ayant rompu ses vœux et jeté son froc aux orties, Toulouse devait lui être particulièrement à craindre. Un inquisiteur y demeurait. Les étudiants y étaient plus qu'ailleurs turbulents et audacieux ; ils ne bornaient pas leurs exploits à des batailles contre le guet, des ribleries de pavé, des houspillages de « bagasses » et des saouleries de taverne; ils touchaient hardiment au dogme et se passionnaient pour les idées de réforme religieuse qui cheminaient lentement en France, mais qu'échauffaient parmi eux leurs camarades d'outre-Meuse et d'outre-Rhin, admirateurs de Luther, élèves zélés d'Érasme, de Mélanchton ou de Reuchlin. C'est en effet l'époque où Servet et Dolet étudient à Toulouse,

1. *Antonius Arena provincialis de bragardissima villa Soleriis... ad suos compagnones...* etc., édit. 1670, p. 39. Voir aussi Lafaille, *Annales*, t. II, p. 65; Vict. Fons, *Le parlement de Toulouse en temps d'épidémie (Mém. de l'Acad. des sciences de Toulouse*, 1878, 7e série, t. X, p. 39); de Santi, *La peste à Toulouse (Mém. de l'Acad. des sciences de Toulouse*, 1919, 11e série, t. VII, p. 101). L'épidémie sévit d'ailleurs aussi à Agen et donna lieu à maintes vantardises de Scaliger; ainsi, il écrit à Guy Goulard de Brassac, président au parlement de Bordeaux : *Clade ex terribili refero, Brassace, salutem.* (*Apiculæ*, p. 45.)

Digitized by Google

controversent et se mêlent aux polémiques, où Pierre Bunel et Boyssonné professent à l'Université[1], où Jean de Pins, Pierre du Chatel, Jacques de Minut, Scaliger lui-même inclinent à la Réforme sous couleur d'humanisme, où des prélats éminents comme Jean de Monluc, Georges d'Armagnac et Paul de Foix donnent des gages à l'hérésie; c'est

1. Rabelais assista certainement à Toulouse aux cours « du très docte et vertueux Boissonné » et il ne sait donner de meilleur conseil au juge Bridoye que d'envoyer son fils étudier sous ce maître (*Œuvres*, t. II, p. 145; chap. XXIX du *Tiers Livre*). Je crois cependant que c'est plus tard, à Lyon, qu'ils entrèrent en intimité étroite. Si, comme Rabelais et en dépit de sa cléricature, Boyssonné avait eu aussi un fils, cela nous expliquerait mieux pourquoi il n'a pas consacré moins de huit pièces à la mort de Théodule Rabelais. Ce fils, M. Émile Picot a cru le retrouver comme étudiant sur les registres de l'Université de Ferrare, en 1549, sous le nom de *Giraud de Boyssonné* (Ém. Picot, *Les Français à l'Université de Ferrare : Journal des savants*, 1902, p. 10, n° 29 du tirage à part); mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'un fils de Jean de Buisson-Bauteville et de Claire de Puymisson. On le trouve en 1555 conseiller lai au parlement de Toulouse sous le nom de Géraud Boysson (*Hist. Lang.*, t. XIII, col. 357); il était gendre de Michel du Faur, et Macary (*Généalogie des du Faur*, p. 180) l'appelle *Géraud de Boisson*. Je ne sais pourquoi M. Fleury-Vindry, qui lui a consacré une notice (*Les parlementaires français au XVIe siècle*, t. II, p. 169, n° 78), le nomme *Géraud du Buisson* et en fait un conseiller clerc; le testament de son père (1542) le nomme *Guiraud Boysson*. Il semble d'ailleurs que les biographes de Boyssonné aient exagéré la gravité et l'austérité du personnage et il se peut que sa Glaucie n'ait pas été, comme on l'a écrit, un mythe poétique. Mathieu du Pac lui reproche sa futilité et nous savons, par une lettre à Guillaume Scève, qu'il n'aimait pas voyager sans ses dés. Enfin, Antoine Aréna le cite, en 1529, parmi les plus enragés danseurs de l'École, alors même que le parlement se préparait à lui ouvrir ses portes :

> « *Bragardus doctor Boyssonus, noster amicus,*
> *Quem Parlamentum jam retirare potest;* »

mais il se peut que ce soit là une moquerie, car Aréna affirme que la danse était officiellement enseignée et il vise nombre d'autres professeurs toulousains : d'Aygua, Daffis, Gui du Solier, etc., dont il dit :

> « *Quando legunt dansas et monstrant omnia nobis*
> *Istas continue tripudiare solent.* »

Ce qui est plus certain, c'est que Boyssonné fréquenta l'Université

Digitized by Google

l'heure et le milieu où se forment les plus libres esprits de la magistrature, Arnaud de Ferron, Antoine de Paulo, Jean Daffis, Arnaud du Ferrier et Michel de l'Hospital; mais c'est aussi l'heure à laquelle le parlement de Toulouse, devenu l'auxiliaire de l'officialité et de l'Inquisition, entame résolument la lutte contre les novateurs.

Or, si la réputation d'intégrité du parlement de Toulouse était bien établie depuis les procès du maréchal de Gié (1505) et de Jean de Lomagne (1511), sa sévérité n'était pas moins redoutée. On disait communément : « Rigueur de Thoulouze, humanité de Bordeaux, miséricorde de Rouen, justice de Paris »[1]; mais, en ce qui concerne *les suspects de luthéranisme*, les magistrats de Toulouse cessaient d'être justes. Joseph Scaliger en a donné la note exacte par ces mots : « Le parlement de Toulouse se soucie peu du roi. S'il n'était pas tant contre la religion, ce serait *Sanctissimus Senatus* », et il répète : « Les juges de Toulouse sont *incorrupti*, mais ils sont trop barbares, *iniquissimi*, *etiam in civilibus causis*, à l'égard des réformés[2]. » En 1529, le procès de Pierre Bunel s'instruisait déjà avec plusieurs autres causes inquiétantes[3]. On conçoit que ce terrain brûlât les pieds de Rabelais, malgré son orthodoxie; il ne voulait pas être brûlé du tout. Aussi tira-t-il au large et, trois ans après, lors du supplice de Caturce, il témoignait encore de sa peur[4].

d'Avignon, dont l'humeur bragarde nous est attestée par le même Aréna, par Rabelais, par Triors, etc., et qu'il en célébra les faciles beautés :

« J'estime bien celles des dames qui ont
Grâce, douceur et beauté singulière... »

(*De l'Université d'Avignon*, dizain 32, 1re centurie.)

1. Bonaventure des Périers, *Récréations*, nouvelle 82.

2. *Scaligerana*, édit. Cologne, 1695, p. 390.

3. Voir les arrêts des 22 avril, 11 juillet, 26 et 28 novembre 1528. La première affaire est celle du médecin Cyprien Galibert (B. 22, fol. 200), poursuivi par l'inquisiteur Raymond de Gossin.

4. J.-C. Scaliger a résumé, dans un curieux tableau de ses *Urbes* (*Poemata*, t. I, p. 601, *Tolosa*), la situation de Toulouse à cette

Digitized by Google

Enfin, il avait des raisons économiques très impérieuses pour s'éloigner de Toulouse. Il était sans argent et il n'eût su comment, même en se déclarant trop pauvre pour payer ses frais de scolarité, suffire à son entretien dans une ville populeuse où il était inconnu. Au contraire, il savait qu'à Montpellier il serait accueilli par son ancien maître, Schyron, qui peut-être le prendrait dans sa maison comme le faisaient beaucoup de professeurs et qui, en tous cas, pourrait lui faire obtenir des facilités universitaires. Il se mit donc en route pour Montpellier, à petites journées, car sans doute il lui fallait gagner sa vie; et comme il n'est inscrit sur les registres de la Faculté que le 17 septembre 1530, il se peut parfaitement, comme le dit Pierre Borrel[1],

époque : « Qui que tu sois dont la grossière parole condamne Toulouse (ceci s'adresse à Voulté), apprends à en parler avec plus de réserve. Elle est pleine de malfaiteurs, mais elle leur est sévère. Juste envers les criminels, elle leur applique des lois dont elle est affranchie; ses habitants l'obligent à vivre dans un esprit qui n'est pas le sien, marâtre qui s'inspire d'une piété cruelle. Elle est grande et superbement égale aux autres villes de France, si bien même qu'elle peut à peine se contenir. Elle a dû, pour payer ses dettes, dépouiller ses misérables citoyens (allusion aux cotisations forcées du parlement et de l'Université pour la rançon et l'entrée du roi à Toulouse), si bien qu'on y vit riche pour mourir pauvre. Ses marchands, fripons et ingénieux, enrichis de la bourse d'autrui, succèdent aux héritages confisqués; ils ignorent ou oublient leurs origines, mais ils sont courageux et ils luttent contre les maisons aristocratiques. A quoi bon d'ailleurs survivre à nos richesses? A quoi bon espérer que nos biens nous survivront? Il faut mourir avant son destin et non après. » Cette esquisse, inspirée à Scaliger par l'activité commerciale, les succès et la richesse de la bourgeoisie toulousaine, est à retenir; sa vérité est frappante et elle dépasse de beaucoup les indications de Dolet, de Voulté et de Boyssonné.

1. P. Borrel, *Les antiquitez de la ville et comté de Castres*... Castres, Arn. Colomiez, 1649, t. II, p. 145. En faveur du séjour de Rabelais à Castres, on peut rappeler la grasse plaisanterie qu'il met dans la bouche de frère Jean sur « le moine de Castres » dont le froc, « quand on le posoit en quelque maison, feust à découvert, feust à cachettes, soubdain, par sa vertu horrificque (peut-être faut-il lire prolificque), tous les manans et habitans du lieu entroyent en ruyt, bestes et gens, hommes et femmes, jusques aux ratz et aux chatz ». (*Tiers Livre*, chap. XXVII). L'abbaye de Saint-Benoît de Castres, à l'époque où Rabelais écrivait, venait d'être sécularisée (1546), et elle

Digitized by Google

qu'il ait, entre Toulouse et Montpellier, séjourné plusieurs mois à Castres et qu'il y ait exercé quelque peu la médecine. Borrel a pu connaître des médecins qui avaient été les contemporains de Rabelais à Castres; son témoignage n'est donc pas négligeable. Je doute toutefois que ce soit à Castres que le vagabond ait « composé une partie de ses œuvres ». Sans doute l'un de ces almanachs qu'il composait pour vivre? Le chroniqueur castrais semble avoir été de bonne foi, mais il écrivait cent ans après et sur la seule tradition locale[1].

Ainsi me paraissent s'élucider quelques points obscurs de la vie de Rabelais.

Dr DE SANTI.

demeurait célèbre par les désordres dont elle avait été le théâtre au XIe siècle, sous le gouvernement de l'abbesse Guillemette, au point que, lorsqu'elle fut réformée, l'entrée en fut interdite aux femmes. Mais cela ne prouve pas grand'chose. Ces plaisanteries étaient monnaie courante. Henry Estienne les renouvelle sur les brayes des Cordeliers.

1. Ces publications légères, écrites au jour le jour pour gagner du pain, furent-elles les premières de Rabelais? Je ne le pense pas. Il avait déjà, s'il en faut croire Scaliger, écrit à Agen beaucoup de pièces fugitives :

« *Uno Barœnus plus die facit scripti*
Quam bis trecentis a viris legi potest. »

« Barœnus écrit en un seul jour plus que n'en sauraient lire six cents hommes » (*Ata*, II, p. 37). C'est encore une indication précieuse pour la biographie de Rabelais.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE POÉTIQUE

DU

RHÉTORIQUEUR JEAN PICART

BAILLI D'ÉTELAN.

Le manuscrit français 1679 de la Bibliothèque nationale[1], qui contient la correspondance poétique de Jean Picart, ne semble guère avoir attiré l'attention des érudits, si ce n'est de M. H. Guy, qui a parlé de ces lettres avec beaucoup de science et de bon goût littéraire[2]. Il est le premier à avoir indiqué ce que ces épîtres familières ont de nouveau quand on les replace dans leur cadre, qui est celui des grands rhétoriqueurs; elles sont gaies, intimes, sans gravité aucune, et les auteurs, qui sont des hommes d'action, presque tous des soldats, avaient trouvé le moyen de se distraire sans pédanterie.

Ces lettres sont au nombre de quarante-cinq, copiées sans ordre bien visible; les auteurs et les destinataires sont seulement désignés par leurs titres, ce qui rend les identifications particulièrement difficiles, car dans une période de dix ou quinze ans le même titre peut être porté par deux personnes différentes. Jean Picart forme le centre de cette activité littéraire. Il est le fils de Guillaume Picart ou Le Picart, chevalier, seigneur d'Ételan, de Bourg-Achard, de Radeval et d'autres terres; notaire et secrétaire des rois Charles VII et Louis XI, de nombreux actes per-

1. Ancien 7662; c'est un volume de 49 feuillets non chiffrés, écrit sur papier dans les premières années du XVIe siècle; il est incomplet du début, les feuillets 40 à 45 v° sont occupés par des épitaphes et une déploration sur la mort de Claude de France.

2. *Histoire de la poésie française au XVIe siècle*, p. 109 et suiv.

Digitized by Google

mettent de suivre son activité; il mourut avant le 17 juillet 1492[1]. Il eut deux fils, Louis qui mourut avant le 18 février 1500, date à laquelle sa femme est qualifiée de veuve[2], et Jean qui est l'auteur de la plupart de ces lettres. Seigneur d'Ételan et de Radeval, il porte le titre de conseiller et maître ordinaire de l'hôtel du roi; par lettres du 7 janvier 1515 il est confirmé en la charge de vicomte et receveur ordinaire de Falaise[3], charge qu'il résigne le 24 mai 1519[4] en faveur de son fils Antoine[5]; il est mentionné dans deux actes de cette même année[6]; le 9 février 1522 il est chargé de se rendre avec d'autres personnages dans toutes les villes du bailliage de Caux pour y procéder à des ventes[7], et le 26 février 1523 il est nommé bailli et capitaine de Gisors[8]; il mourut avant le 20 juillet 1525, date à laquelle Adrien Tiercelin lui succède à l'office de bailli et capitaine de Gisors[9]. Son décès devait remonter à quelques jours seulement, puisque le 13 juillet il signait encore une quittance[10].

Il prit part au siège de Salces en 1503; Jean d'Auton, abbé d'Angle et historiographe du roi Louis XII, cite le bailli dans ses *Chroniques* une première fois pour être allé à Savone avertir Yves d'Allègre[11] et un peu plus loin avec les seigneurs qui enlevèrent le bastion de Gênes[12] en avril 1507.

1. Anselme, t. VIII, p. 160; Bibl. nat., *Pièces originales*, 2261; *Lettres de Louis XI*, éd. Vaësen et Charavay, t. IV, p. 112, n° 2.
2. Bibl. nat., *Pièces originales*, 2261.
3. *Catalogue des actes de François Ier*, n° 15689.
4. *Ibid.*, n° 17105.
5. Ce fils n'est pas indiqué par Anselme; il est peut-être l'auteur de dix vers français insérés dans la seconde édition de l'*Oraison de Mars*... Voy. *Catalogue Rothschild*, n° 651.
6. *Pièces originales*, 2261, et *Catalogue des actes de François Ier*, n° 16907.
7. *Ibid.*, n° 1490,
8. *Ibid.*, n° 17613.
9. *Ibid.*, n° 1865.
10. *Pièces originales*, 2261.
11. Éd. Maulde La Clavière, t. IV, p. 163.
12. T. IV, p. 197.

Digitized by Google

C'est justement pendant l'affaire de Salces que Jean Picart échangea avec Louis de Luxembourg, comte de Ligny, sept lettres qui forment la première partie du manuscrit 1679. L'armée française, qui avait été envoyée dans le Roussillon contre les Espagnols, était commandée par Jean de Rieux, maréchal de Bretagne; il avait sous ses ordres « cinq cens hommes d'armes françoys, les deux cens gentishommes de la maison du Roy en la conduyte de François d'Orléans, comte de Dunoys, les cent Suyces du Roy et trois mille autres Suyces, venus de leur pays soubz la main de messire Guillaume de la Marche, et six mille Gascons, laquelle armée s'en alla ... jusques à Saulces, une place moult forte a l'entrée de Roussillon, ou là mistrent le siege, ainsi que vous orrez cy après au cours du temps[1] ».

Par suite de la chute du premier feuillet du manuscrit, la lettre de Louis de Luxembourg est incomplète; il écrit de Tournus[2], où séjourne la cour, et la vie qu'il mène là à chasser ne doit pas être désagréable :

Plus ne vous veulx fascher ne riens mander
Mais me bien fort a vous recommander
En vous priant, si trop je ne vous griefve,
D'avoir responce lomgue, moyenne ou briefve
Troys jours apres ceste lectre achevee.
Pres de Tournus, tout le long de la pree,
Sans nous fouller bras, jambes, coul ne nerfz,
A belle force avons prins de grans cerfz.
Parquoy m'en voys dormir pour me reffaire
De deulx bons yeulx ce que ne scauriez faire[3].

Jean Picart répondit[4] et ses vers forment un commentaire parfait pour le passage de la *Chronique* que j'ai cité

1. Jean d'Auton, *loc. cit.*, t. III, p. 192.
2. Saône-et-Loire, arr. de Mâcon. Nous savons par Jean d'Auton, *loc. cit.*, t. III, p. 217, que le roi passa tout l'été 1503 à Mâcon.
3. Fol. 1.
4. Lettre n° 2.

Digitized by Google

plus haut. Il se plaint du chaud et donne à son correspondant des nouvelles de la guerre :

Demain devons d'icy nous desloger
Pour droit aller vers Sauces l'assieger,
Ainsi qu'on dit toute notre armee marche[1],
Hier sy passa le seigneur de la Marche
Qui amena de Suisses grant montjoye,
J'entendz au moins Allemans de Savoye,
Dont la pluspart n'ont pas de hault une aulne,
Que pleust a Dieu qu'en bon vin de Beaulne[2]
Nous les puissions changer piece pour homme[3].

Le comte de Ligny tomba malade, ses esprits ayant été pendant « vingt jours assoupi(r)s » par les « souldartz des jours canicullaires », c'est-à-dire par la chaleur, un certain temps s'écoula avant qu'il songeât à répondre à Jean Picart, et il ne le fit pas lui-même, mais en chargea quelque scribe[4]. Le bailli avait ouï parler de cette maladie :

Car en cest ost plusieurs m'ont fait entendre
Que vous estiez en danger de mourir[5].

Il lui donne de bons conseils : évitez, lui dit-il,

... troys choses qui par *f* commencent,
C'est fruict et froict et femmes qui ne pensent
Fors seullement a leurs plaisirs venir
Sans craindre rien qui en puisse advenir[6].

Et il lui transmet les salutations et les vœux de Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie.

La cinquième lettre est assez amusante. Louis de

1. Vers trop long.
2. Vers trop court. — Ms. : *Beaulme*.
3. Fol. 2.
4. Parlant de cette épître, Jean Picart dit un peu plus loin :

« Tost j'ay congneu a la veoir et la lire
Que telle œuvre n'estoit de vous ouvree » (fol. 7).

5. Fol. 3 v°.
6. Fol. 4 r°.

Digitized by Google

Luxembourg, remis de sa maladie[1], raconte comment on lui coupa les cheveux, et aussitôt il voudrait que tout le monde fît comme lui ; il énumère les avantages de ce nouveau système :

Premierement on peult tel bien gaingner
Qu'il n'est besoing plus ces cheveulx pigner
Ne les trousser en coiffe ou couvrechief,
Et si a l'on plus a liger le chief,
Humeurs, sueurs et superfluitez
Par ce moyen n'ont lieu de nulz costez.
. . . . . .
Et oultre plus se cheveulx blans y a
Ilz sont mussez et tous mis a quia.
Et qui plus est, dont je ne me puys taire,
Point n'est propice au labeur millitaire
Grantz fay de cri[n]tz, ains mieulx a l'aise met
L'homme tousé la teste en son armet[2].

Les longues tresses molles et luisantes conviennent aux femmes, mais un homme doit avoir « la perrucque tousee », comme l'avait « Cesar, pere d'Auguste, quant il hantoit nostre Gaulle peuplee ». Tout cela est fort original et même assez joliment dit.

Jean Picart répondit. La question des cheveux l'intéressait probablement, lui aussi est d'avis de les couper.

... peu servent les cheveulx
Fors pour parer ung tas de foulz resveux
Qui contrefont les plaisans et les beaulx
Par my la court, mais ce ne sont que veaulx[3].

1. Elle avait été connue de Jean Lemaire qui, dans le *Temple d'honneur*, lui dit, en parlant des maladies qui ont frappé la noblesse : « Aussi pour la maladie extreme de deux autres princes, c'est assavoir de monseigneur l'archeduc a son retour d'Espaigne pour le premier, et de vous, monseigneur, pour le second, qui tous deux avez esté voysins de mortelle destinee, mais vous le plus prochain » (éd. Michel Le Noir, s. d., fol. a iij).
2. Fol. 5 v° et 6.
3. Fol. 6 v°.

Digitized by Google

Cette sixième lettre est exactement datée du 29 septembre 1503.

> Jour Sainct Michel au siege d'un chasteau
> Nommé Saulces qui est tres fort et beau[1].

Cette lettre fut égarée par Louis de Luxembourg et c'est un mois plus tard que, se trouvant à Montpellier avec Louis de Brézé qui était souffrant, il répondit au bailli; il ne lui donne pas de nouvelles bien précises, car il compte sur Charles de Rohan, « le petit Gyé », pour le renseigner. La correspondance des deux amis s'arrête ici, le comte de Ligny mourut deux mois plus tard, en décembre de la même année[2].

La plus grande partie du manuscrit est occupée par les lettres échangées entre le bailli et ses amis; elles ont un caractère extrêmement cordial et elles nous intéressent par le grand nombre de personnes qui y sont nommées.

La huitième épître est envoyée par Jean Picart et Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon, à Louis de Bourbon, bâtard de Liège, pour lui annoncer le mariage

1 Fol. 7.

2. Je ne parlerai pas de sa carrière politique et militaire, mais il eut avec les écrivains de son époque certaines relations qu'il est utile de rappeler. Il protégea Lemaire de Belges qui lui dédia le *Temple d'honneur et de vertus*, composé en « l'honneur de feu monseigneur de Bourbon » (éd. Michel Le Noir, s. d. Réserve Ye 219). Ligny mourut peu de temps après et le poète écrivit une déploration intitulée *Plainte du désiré* (éd. Geoffroy de Marnef, Paris, 1509. Réserve La² 2 A.), qui est très connue, parce que les principaux artistes du siècle, écrivains, musiciens et peintres, y sont énumérés. Jean d'Auton le mentionna deux fois dans ses œuvres en vers, d'abord dans l'*Epistre du preux Hector transmise au roy Loys XIIe de ce nom, composée par frere Jehan d'Auton, abbé d'Angle* (Bibl. nat., f. fr. 1952, fol. 4), puis dans les *Alarmes de Mars sur le voyage de Millan avecques la conqueste et entree d'icelle* (Bibl. nat., f. fr. 5089, fol. 7 v°), où il le compara « aux preux Cesars ». Octovien de Saint-Gelais le plaça dans son *Séjour d'honneur* (éd. Vérard, 25 août 1519, fol. a iiij. Réserve Ye 296) et un poète anonyme lui composa une *épitaphe* (Bibl. nat., f. fr. 3939, fol. 3 v°), dans laquelle le défunt s'adresse successivement à Dieu, au roi, aux gentilshommes et aux dames.

Digitized by Google

de Charlotte Gouffier, fille de Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy, avec René de Cossé, premier panetier du roi et bailli de Caux. D'après la lettre, il semble qu'il y ait eu entre le bâtard et cette femme plus que de l'amitié :

Et toy l'amant qui estoys si secret
N'y auras tu ung merveilleux regret,
Se te sera ung trop grant vitupere,
S'a ceste foys tu ne te desespere,
Veu la chere que tousjours te faisoit
Dont personne ne s'en apersevoit,
Car ton amour fut si bien coulouree
Que la fille n'en est deshonnoree,
Et n'est nul bruict, au moins comme il nous semble,
Des bonnes cheres qu'avez faictes ensemble.
Il fault dire que tu es bien abille
Puis qu'un seul mot ne s'en dict par la ville[1].

La réponse de Louis de Bourbon, si réponse il y eut, n'est pas dans notre recueil.

La lettre suivante[2] est adressée par le bailli à Jean de Foix, vicomte de Narbonne, et à Antoine de Lorraine, duc de Calabre. Ces deux seigneurs voulaient organiser un tournoi à Blois devant les dames, Picart leur donne des conseils de prudence et termine par ces vers qui évoquent un petit tableau d'intérieur :

Plus n'en aurez car je suys en pourpoinct
Pres de mon lict la ou je me voys mectre[3].

Un peu plus loin[4] le bailli remercie monseigneur de Guise, c'est-à-dire Claude de Lorraine, comte de Guise[5],

1. Fol. 9 r° et v°.
2. Lettre n° 9.
3. Fol. 10 v°.
4. Lettre n° 13.
5. Avant lui Louis d'Armagnac porta le titre de comte de Guise, mais il mourut en 1503 sans avoir été marié. Claude, par contre, épousa Antoinette de Bourbon le 18 avril 1510; cette lettre serait donc un peu postérieure à cette date.

Digitized by Google

pour une lettre où il lui a annoncé son mariage, et Jean Picart, en homme sage, lui donne des conseils de modération en des termes très expressifs. — La quatorzième lettre est composée de moitié par Germain de Bonneval et le bailli d'Ételan qui l'adressent à monseigneur de Lautrec, c'est-à-dire à Odet de Foix, qui se trouva en même temps que Picart à l'affaire du bastion de Gênes[1]. Odet est resté aux champs, où il peut « ouyr des oisillons les chants[2] », tandis que ses amis sont à Lyon avec la cour; ils l'entretiennent de leurs chagrins amoureux et se plaignent des dames :

En qui ne gist ung seul brin d'amytie[3].

Les quatre suivantes sont échangées entre Jean Picart et Jacques de Coligny, que nous avons vu plus haut[4]. Ce dernier vient d'arriver à « Paris la grand ville » et il confesse :

Je y suis ancores nouveau et mal habille
Mais j'espere la sepmaine qui vient
Si tu t'en pars et si cela advient
Que tu passes par cy, on te verra,
Et si scay bien que Jaques te merra
Si sera droict chieux Anne de Mendon[5]...

C'est probablement une de ces « dames pleines de bonnes grâces » dont le bailli parle dans la réponse[6]. Dans sa seconde épître[7], Coligny adresse des condoléances à Jean Picart au sujet du mariage de sa maîtresse avec

... ung terrible veau
Tres ort et salle et qui n'est bon ne beau[8].

1. Voyez p. 64.
2. Ms : *champs*.
3. Fol. 16.
4. Voyez p. 68.
5. Fol. 16 v°; lettre n° 15.
6. Lettre n° 16.
7. Lettre n° 17.
8. Fol. 17 v°.

Digitized by Google

Il lui conseille la résignation et lui annonce sa visite pour le samedi suivant. Le bailli reçut cette lettre la veille de Pâques, au moment de monter à cheval pour aller faire ses pâques à Radeval; la nouvelle du mariage de sa maîtresse avec

Une beste moult estrange et sauvaige
Dont je ne veulx mectre en escript le nom[1]

lui procura une certaine émotion, du moins il le dit.

Les quatre suivantes sont échangées entre le bailli et Genteville, personnage de moindre importance et qui m'est inconnu. Il parle à Jean Picart avec plus de déférence, mais cependant sur un ton cordial. Il lui écrit de prison[2], où il a été mis à cause d'une femme; il espère être bientôt libre et raille son logis :

Coucher m'en voys ou pas n'auray mes ayses
Car prou y a poux, pulces et punaises[3].

Picart lui répond très aimablement et pour le consoler il lui parle des dames de la ville qui sont

Playnes de dueil, de regrectz et d'ennuyctz
Dont tu ne puys les visiter les nuictz,
Et les aultres qu'aloys voyr(s) a la messe
Sont en langueur et en telle tristesse
Qu'on peult bien veoir a leur tainct et coulleur
Qu'en leur cueur gist une extresme douleur[4].

Et il a ces jolis vers sur l'amitié :

Si je les ayme c'est pour l'amour de toy
Car long temps a qu'ay le myen vouloir mys
D'aymer tout ce que aymeront mes amys[5].

1. Fol. 18 v°; lettre n° 18.
2. Lettre n° 23.
3. Fol. 24 v°.
4. Fol. 25; lettre n° 24.
5. Fol. 25 v°.

Digitized by Google

De sa prison, Genteville lui adresse une seconde lettre[1] pleine d'allusions voilées à une dame qui se meurt d'amour pour le bailli; celui-ci prétend ne rien comprendre et plaisamment il affirme qu'il compte sur Genteville, enfin remis en liberté, pour lui donner des conseils[2]. La trente-septième épître est adressée par Jean Picart à un inconnu. Dans la quarante-sixième et dernière du recueil l'écuyer Villeneuve prie le bailli de saluer de sa part Germain de Bonneval et Jacques de Coligny, et il lui dit qu'il vient d'écrire

> Au vray tresor de bonté lyonnoise
> Madame la baillifve viennoise.

Elle répondit[3] à la « lettre fascheuse » de l'écuyer Villeneuve en lui reprochant d'avoir précipitamment quitté Lyon pour Paris :

> Je ne scay pas si c'est femme ou gargent[4]
> Qui fist ton cueur si soudain esmouvoir[5].

Il est encore question de cette dame dans une lettre d'une de ses amies, la receveuse de Lyon, au bailli de Châtillon[6].

Jean Picart échangea quelques lettres avec La Tour, demoiselle d'honneur d'Anne de Bretagne; elle est citée par Jean d'Auton[7] pour avoir, lors d'un banquet donné par la reine à Lyon en 1501, dansé la poitevine avec Arthur Gouffier, seigneur de Boisy, frère de cette Charlotte dont il est question dans la huitième épître. Étant sans nouvelles d'elle, le bailli lui demande en plaisantant si elle aime à changer d'ami comme La Grange et Boisy. La seconde de

1. Lettre n° 25.
2. Lettre n° 26.
3. Lettre n° 34.
4. « Gargant », sorte d'amulette. Voyez Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. IV, p. 227.
5. Fol. 33.
6. Lettre n° 32.
7. *Loc. cit.*, t. II, p. 100.

Digitized by Google

ces dames nous est connue; quant à la première elle était, comme La Tour, demoiselle d'honneur de la reine et au banquet cité plus haut elle dansa « à la françoise » avec le prince de Tallemont[1].

Froissée peut-être par ces taquineries, elle ne répondit pas et le bailli lui envoya une seconde lettre[2]; il lui fait des excuses et se compare au fils d'un porcher amoureux d'une princesse, il suppose qu'elle ne lui a pas répondu,

Disant : nenny je ne suis pas si sotte
Que de ma main a homme nul escripve,
Jhesus, mon Dieu, et qu'en pourroit l'en dire! —
Hellas, hellas, tu faiz bien de la belle,
En bonne foy c'est mallice et cautelle
Dont ta pensee est tres bien atournee[3].

Enfin elle lui écrivit[4] et se disculpa fort habilement de toutes les accusations qu'il avait formulées; voici ce qu'elle dit au sujet des nombreux amis qu'elle et ses compagnes auraient choisis :

Mais qui vous meult d'eschange ainsi parler
Et voz groz motz faire voller par l'air,
En bonne foy trop je vous trouve estrange
D'atribuer a Boysi et La Grange
Deux tyeulx nacquez a si honneste[s] dames,
Voz plaisans motz sont convertiz en blasme.
Et au regard de Cadot et de moy
N'en prenez ja pource dueil ny esmoy[5].

Jean Picart lui envoya encore un mot écrit

... en ung lieu
Ou il n'est vent au monde qui ne vante[6].

1. *Loc. cit.*, t. II, p. 100.
2. Lettre n° 28.
3. Fol. 28 v°. — Ms. : *et*.
4. Lettre n° 29.
5. Fol. 30.
6. Fol. 31; lettre n° 30.

Digitized by Google

Nous savons par ce qui est dit précédemment qu'il combattait contre les Espagnols, ces lettres seraient donc de la même époque que celles adressées à Louis de Luxembourg.

J'ai réservé pour la fin les lettres échangées avec des dames inconnues, j'en parlerai rapidement, car il leur manque l'élément historique qui fait l'intérêt des précédentes.

Dans la dixième, il supplie une dame qu'il avait momentanément abandonnée de ne pas l'oublier et durant cinquante-deux vers il lui parle de son amour et de son dévouement en un style qui rappelle les rondeaux de l'époque :

Je t'ay voulu et je te veulx du bien
Et quantesfoys en pensee secrette
Aupres de toy souvant je me souhaicte
Et les souspirs en douloureux ennuiz
Que pour toy faiz, tant de jours que de nuictz,
Disant : « Hellas, sans cesse regrettant,
Perdray je ainsi celle que j'ayme tant,
Fault il doncques q[u']un aultre soit saysi
Du tres grant bien qu'avoys pour moy choisy? »
C'est Fortune la muable et diverse
Qui mon voulloir a mys a la renverse
Et a tant faict par sa faulce entreprise
Que t'ay chassee et ung aultre t'a prise[1].

L'épître suivante[2] est adressée à une autre dame, l'auteur l'aime et il a dû la quitter sans qu'elle lui adressât un mot d'adieu ; dans la douzième, il repousse une dame sans merci[3] :

Je t'ay trouvee fiere, rude et rebelle[4].

1. Fol. 11.
2. Lettre n° 11.
3. Lettre n° 12.
4. Fol. 13 v°.

Digitized by Google

Et, comme il fallait le prévoir, il offre ses services à une autre[1] qu'il « veult servir en loyauté parfaite[2] ».

Les lettres 20 et 21 portent la simple mention d'*Espitres*, mais elles sont très vraisemblablement du bailli et elles n'offrent rien d'intéressant. Dans la suivante, il déclare son amour à une jeune dame qu'il vit autrefois au château de Chinon. Je fus ravi, dit-il, de

Ton doulx mainctient et ton gentil couraige
Et de beaulté le grant commancement
Qu'en toy estoit, que lors soubdaynement
Je fuz contrainct par force de t'aymer[3].

Elle y dansait la morisque avec deux princesses

Qui seullement de feuille t'y servirent
Dont tes haulx faiz grans loz en deservirent,
Car tout ainsi qu'en ung arbre la fleur
Est plus plaisante en beaulté et doulceur[4]
Que les feuilles[5]...

De même elle les surpassa.

Nous retombons dans la banalité avec une épître[6] adressée à une dame malade qui est la femme d'un « viel grison qui a barbe chenue[7] », avec une lettre d'étrennes[8] et avec trois billets insignifiants[9]. La trente-huitième est soi-disant écrite par le valet du bailli, son maître étant malade, mais ce n'est qu'une fiction.

Et mon maistre, le povre douloureux,
Gist en son lit pensif et langoureux,

1. Lettre n° 19.
2. Fol. 19 v°.
3. Fol. 22.
4. Ms. : *si doulceur*.
5. Fol. 23.
6. Lettre n° 31.
7. Fol. 31.
8. Lettre n° 33.
9. Lettres n°s 35, 36 et 41.

Digitized by Google

Pleins de souspirs et de gemissemens,
Dont il seuffre prou peynes et tourmens,
Sans que nully luy ayde ne conforte
A la douleur qu'il soustient et qu'il porte,
Et doubte fort, se longtemps il demeure
En cest estat, il fauldra qu'il en meure
Pour trop[1] aymer une qui est sans cy
Fors qu'en elle n'y eust oncques mercy[2].

Étant à Rouen, il invite une de ses amies à le retrouver, il lui vante les cent mille

Beaux passetemps et force bonne chere
Qu'en ton endroit tu ne trouveras guere[3],

et il lui parle d'une de ses sœurs qui a été malade et qu'il serait convenable de venir voir. La suivante est encore écrite de la même ville[4]. Les lettres 42, 43 et 44 sont échangées entre le bailli et une demoiselle qui lui avait demandé un extrait du *Roman de la Rose;* il oublia sa promesse et elle la lui rappelle. C'est une femme mariée qui a des enfants et, comme elle a entendu raconter par un de ses gendarmes que la sœur de Jean Picart fait « maintz pesant alarme » au sujet de ses enfants, elle offre de les prendre : fais-les amener, lui dit-elle,

... j'en feray comme des enffans myens.

Et un peu plus loin :

Besoing n'auraz d'en porter du soucy,
La charge en pre(ns)[5]...

L'avant-dernière épître du recueil est la réponse d'une demoiselle inconnue[6].

1. Ms. : *toy*.
2. Fol. 35 v°.
3. Lettre n° 39.
4. Lettre n° 40.
5. Fol. 40.
6. Lettre n° 45.

Digitized by Google

On le voit, cette partie est la moins intéressante, elle pouvait fort bien manquer dans notre recueil sans que Jean Picart y perdît rien; il reste pour nous l'auteur de quelques lettres gaies écrites dans des conditions souvent difficiles ou périlleuses; il est un simple amateur et l'influence des grands rhétoriqueurs est heureusement absente de ses vers, c'est ce qui explique que nous les trouvions encore agréables.

Il ne rima pas seulement ses lettres, mais aussi quelques rondeaux amoureux; les six premiers sont donnés comme étant du bailli d'Ételan et les deux suivants seraient du vicomte de Falaise, or nous savons que Jean Picart porta ces deux titres; il serait donc l'auteur de ces huit rondeaux[1].

Voici les deux premiers vers de chacun :

I. Fol. 19 v°.

Pourtant madame en riens qu'on vous rapporte
Ne prenez garde aux couleurs que je porte.

Il se retrouve dans les manuscrits suivants : Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 62 v°; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe[2], art. 294; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xxij[3]; *Cent quarante-cinq rondeaux d'amour*, p. 106[4].

II. Fol. 20.

Au monde riens je n'ay que desplaisance
Je suis celluy qui nasquis sans doubtance.

1. Bibl. nat., f. fr. 1721.

2. Ce manuscrit, qui se trouve probablement à Dresde dans la bibliothèque du roi, a été décrit par M. Petzholdt au t. III du *Bulletin du bibliophile belge* (1846, p. 236). Il faisait alors partie de la bibliothèque du prince Jean de Saxe, frère du roi.

3. Éd. car. goth., s. d., dont voici le colophon : « Imprime Nouvellement a Paris pour || Jehan saict Denys lybraire demou||rant en la Rue neufve Nostre || dame a l'enseigne Sainct || Nycolas. » Les trois cent cinquante rondeaux sont suivis de cent trois autres rondeaux, mais le volume forme un tout n'ayant qu'une seule numérotation. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale est coté Réserve Ye 1401.

4. Publ. par E.-M. Bancel, Paris, 1875.

Digitized by Google

Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 62 v°; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe, art. 293; Soissons 203 (189 c), fol. 37 v°; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xxj v°.

III. Fol. 20 v°.

Plus chauld que feu ne que metal en fonte
Est mon las cueur qu'amours contrainct et dompte.

Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 62; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe, art. 297; Soissons 203 (189 c), fol. 37; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xxj v°; *Fleur de toutes joyeusetez*, fol. D viij[1].

IV. Fol. 20 v°.

A prendre tout sans que rien y deffaille,
Grace et beaulté, en bon point, belle taille.

Lille 402; bibl. de feu le baron J. de Rothschild, n° 2964, fol. 16 v°; ms. du prince Jean de Saxe, art. 322; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xviij v°.

V. Fol. 21.

Cent mille foys j'ay esté envyeux
Vous esloigner et fouyr en tous lieux.

Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 61; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe, art. 296; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xx.

VI. Fol. 21.

Du mal que j'ay, helas, qui m'en croira
Se accuser veulx point ne se prouvera.

Bibl. nat., f. fr. 3939, fol. 36 v°; Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 61 v°; Douai 767; Lille 402; Soissons 203 (189 c), fol. 44; ms. du prince Jean de Saxe, art. 313; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xx v°; *Fleur de toutes joyeusetez*, fol. E ij v°.

1. Éd. car. goth., s. l. n. d. Exempl. Bibl. nat., coté Réserve Ye 2713.

Digitized by Google

VII. Fol. 21 v°[1].

Tant de longs jours et tant de dures nuictz,
Tant de travaulx, de regretz et d'ennuyz.

Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 80; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe, art. 262; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xlvj v°; *Cent quarante-cinq rondeaux d'amour*, p. 37.

VIII. Fol. 21 v°.

Ung bon rondeau l'on me vient de monstrer
Qu'ay bien voulu a trois femmes monstrer.

Bibl. nat., nouv. acq. fr. 477, fol. 70 v°; Douai 767; Lille 402; ms. du prince Jean de Saxe, art. 227; éd. *Trois cent cinquante rondeaux*, fol. xxxvj v°.

Le manuscrit 1721 de la Bibliothèque nationale contient encore un petit rondeau « faict par ledit Me Jehan Marot pour le petit bailly Picard et sur sa devise[2] »; en voici le début :

Tant qu'il suffit d'amours je me contente
Car supposé que femme ainsi qu'on tente...

Ms. du prince Jean de Saxe, art. 433; Lille 402.

Il est intéressant de voir que Jean Picart connaissait celui qui fut,pendant quelques années au moins, un des poètes de la cour et de la royauté.

E. Droz.

1. Ms. : *Du viconte de Falaise.*
2. Fol. 17 v°.

Digitized by Google

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

PUBLICATIONS DE MAROT

(3e article[1].)

TROISIÈME PARTIE

Depuis l'édition de 1538 jusqu'à l'édition de 1544.

1539-1540.

Désormais, d'une manière générale, c'est l'édition lyonnaise, et plus particulièrement l'édition de Gryphius[2], qui va servir de modèle. Elle est reproduite dès 1538 à Lyon par Juste et à Paris par Bonnemère[3]; en 1539 de nouveau à Lyon chez Juste[4], à Paris chez Bonnemère[5] et chez Corrozet[6]. Toutes ces éditions, non seulement suivent l'ordre nouveau introduit par l'édition Gryphius, mais lui sont exactement conformes.

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. VII, p. 46, 206.
2. Seules les éditions publiées chez Dolet suivront l'édition de Dolet de préférence à celle de Gryphius. Encore, pour les parties I et IV, se conformeront-elles à l'édition de Gryphius.
3. Éditions mentionnées au Manuel du libraire.
4. Catal. Rothschild, n° 607; Bibl. nat., Rés. Ye 1477. C'est l'édition imprimée chez Barbou. La seule nouveauté qu'on y relève, c'est la traduction française, par la belle Rubella, de l'épigramme de Nicolas Bourbon à la louange de Marot. Elle est citée par M. Picot au catalogue de la bibliothèque Rothschild, n° 607.
5. Édition signalée par l'abbé Gouget. Peut-être est-ce celle qui est mentionnée au catalogue Ströhlin, 1912, n° 887. Je n'ai pas vu cette édition, qui ne porte pas de date et qui peut-être se confond avec celle qui vient d'être indiquée sous la date de 1538.
6. Bibl. nat., Rés. Ye 1465-1468.

Digitized by Google

Pourtant, dans aucune de ces éditions autorisées nous n'apercevons l'intervention directe de Marot, et ce n'est pas dans cette série qu'il faut chercher des publications nouvelles. La seule édition de l'année 1539 qui en présente est une édition attardée, qui reste conforme au type ancien, et qui paraît à l'étranger, à Anvers. D'autres publications nouvelles se produisent soit dans des plaquettes, soit dans des recueils où elles sont mêlées à d'autres œuvres et qui semblent échapper au contrôle de Marot.

A. — Plaquettes.

1. On pense avec beaucoup de vraisemblance qu'il faut rapporter à l'année 1539 la publication d'une plaquette de quatre feuillets qui contient :

Eglogue faicte par Marot et par luy au roy presentée.

Un pastoureau qui Robin s'appeloit

On la trouve jointe à une *Suite de l'Adolescence clémentine* de 1538 (bibliothèque Mazarine, 21653 A)[1].

2. Après le 5 septembre.

Sermon notable pour le jour de la Dédicace. Act. 17. Dieu qui a faict le monde et toutes les choses qui sont en iceluy, comme ainsi soit qu'il soit Seigneur du ciel et de la terre il ne habite point aux temples faictz de la main : et nest pas servy par les mains humaines. Nouvellement imprimé. 1539[2].

Terribilis vere locus iste.

Peuple crestien, ce que j'ay recite

3. *Bergerie spirituelle.* Chez Jean Michel, à Genève[3].

Près de Paris, vostre grande cité

1. M. Pottier estime de même qu'il faut reconnaître une édition de Paris, 1539 (d'ailleurs signalée au catalogue Dufay et d'Hoym), dans un exemplaire des *Œuvres* de Marot où elle figure et dont la première page a été arrachée (voir supplément du Manuel du libraire, article Marot).

2. Catal. Rothschild, n° 3246. Le texte de cette pièce a été reproduit par M. Fromage dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1909, p. 129. On verra là aussi les arguments qu'il présente pour son attribution à Marot.

3. Pour l'existence d'une *Bergerie spirituelle* sous la date de 1539, cf. l'arrêté du Conseil de Genève cité par M. Fromage dans l'article

Digitized by Google

On admet que cette pièce parut en 1539 à Genève avec la précédente sous le nom de *Bergerie spirituelle*, l'imprimeur Jean Michel ayant reçu du Grand Conseil de la ville, le 5 septembre 1539, l'autorisation d'imprimer l'une et l'autre. J'ai signalé ici ces deux pièces, en dépit des doutes très sérieux que m'inspire leur attribution à Marot. On peut inférer avec une quasi-certitude qu'il a bien été imprimé en 1539 à Genève, par Jean Michel, une *Bergerie spirituelle*, puisque Jean Michel en a reçu la permission. Mais c'est une première question que de savoir si cette *Bergerie* est bien celle dont nous donnons ci-dessus l'*incipit*, celle qu'on attribue à Marot par conséquent et qui est intitulée dans le recueil d'Anvers, 1541, *Sermon du bon pasteur et du mauvais*. Je suis, pour ma part, très disposé à le croire, mais M. Plattard le conteste, et il objecte que « le Catalogue des livres prohibés par la Sorbonne en 1551 », dans Duplessis d'Argentré, distingue nettement les deux pièces, que le *Sermon du bon et du mauvais pasteur* est rangé à la rubrique M parmi les livres de Clément Marot, tandis que la *Bergerie spirituelle* est classée à la rubrique B du *Catalogus librorum gallicorum ab incertis auctoribus*[1]. Et puis c'est une seconde question de savoir si le *Sermon du bon pasteur*, donné à Marot sans doute sur la foi de l'édition d'Anvers, 1541, est incontestablement de Marot. J'en doute pour ma part. Quoi qu'il en soit, même si l'on admet que la *Bergerie spirituelle* est bien de

ci-dessus indiqué. On suppose que cette pièce est la *Bergerie* de Marot qui fut publiée un peu plus tard, peut-être à Lyon, sous ce titre : *Bergerie. Du bon Pasteur et du mauvais, prins et extraict du dixiesme Chapitre de sainct Jehan. S. l. n. d. (vers 1545).* Catal. Rothschild, n° 3247.

1. Voir *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1912, p. 279. On remarquera toutefois que ce ne sont pas nécessairement les mêmes docteurs qui ont examiné les deux ouvrages; que ceux qui ont eu à lire la *Bergerie spirituelle*, présentée à eux sans nom d'auteur, auraient fort bien pu ignorer que le même texte était présenté à d'autres théologiens avec le nom de Marot. Une même commission pouvait encore fort bien, à quelque temps d'intervalle, ne pas reconnaître un opuscule précédemment condamné par elle. Or, si l'argument de M. Plattard ne prouve pas nécessairement que la *Bergerie spirituelle* est différente du *Sermon du bon pasteur*, on ne laissera pas d'être frappé par cette circonstance que, dans l'édition de Lyon, dont nous avons reproduit le titre, le *Sermon*, habituellement attribué à Marot, prend précisément l'appellation de *Bergerie*. Au cas où l'identification ne serait pas

Digitized by Google

Marot, le fait que la *Bergerie spirituelle* et le *Sermon pour le jour de la dédicace* ont reçu le même jour l'approbation du Conseil de Genève ne permet aucunement de conclure que les deux ouvrages sont du même auteur. Les plus expresses réserves s'imposent en ce qui concerne le *Sermon de la dédicace*.

4. Janvier 1540.

Les cantiques de la paix par Clement Marot. Ensemble le Cantique de la Royne sur la maladie et convalescence du Roy, Par ledict Marot. Avec privilege. On les vend a Paris, sur le pont Sainct Michel, a l'enseigne de la rose blanche. Par Estienne Roffet, relieur du Roy[1].

Le privilège est accordé à Estienne Roffet, pour un an, en date du « XIIIe jour de janvier M D XXXIX » (1540, n. st.).

Outre la pièce déjà publiée *La Chrestienté à Charles, empereur, et à François, Roy de France*, nous relevons :

Clement Marot à la Royne de Hongrie venue en France, S.

Quand toute France aura faict son devoir

Clement Marot sur la venue de l'empereur en France.

Or est Cæsar qui tant d'honneur acquit

Le cantique de la Royne sur la maladie et convalescence du Roy, par Marot.

S'esbahit on si je suis esploréc?

B. — Recueils.

1. *Plusieurs traictez, par aucuns nouveaulx poetes, du differend de Marot, Sagon et la Hueterie. Avec le Dieu gard dudict Marot. Epistre composée par Marot, de la veue du roy et de l'empereur. Dont le contenu est de l'autre costé de ce fueillet.* Parisiis, 1539[2].

fondée, la première édition du *Sermon du bon pasteur* devrait être reportée à l'année 1541, date où il est imprimé avec le nom de Marot dans un recueil de psaumes publié à Anvers dont nous aurons à reparler. La pièce fut réimprimée en outre à part à Lyon, chez Arnoulet, et ne prit place parmi les *Œuvres* de Marot que dans l'édition de Niort, 1596.

1. Bibl. nat., Rés. Ye 2968.

2. Catal. Rothschild, n° 621; Cabinet des livres de Chantilly,

Digitized by Google

Outre les deux pièces de Marot contre Sagon déjà mentionnées sous la date de 1537, nous relevons dans ce recueil :

L'adieu envoyé aux dames de court au moys d'octobre 1537 (fol. 131 vo-134).

Adieu la court, adieu les dames

Epistre composée par Marot de la veue du roy et de l'empereur (fol. 146-147).

Approche toy, Charles, tant loing tu soys[1]

2. *Aulcuns pseaulmes et cantiques mys en chant à Strasburg.* 1539).

On y trouve les traductions, par Marot, de douze psaumes, savoir : les psaumes I, II, III, XV, XIX, XXXII, LI, CIII, CXIV, CXXX, CXXXVII, CXLIII.

3. *Les apophthegmes. C'est à dire promptz, subtilz et sententieulz ditz de plusieurs roys, chefz darmée, philosophes et autres grans personnaiges tant grecz que latins. Translatez de latin en francoys par l'esleu Macault, notaire, secretaire et valet de la chambre du roy.* On les vend à Paris, au soleil dor, en la rue Saint Jacques. 1539. Avecques privilege[3].

Au début :

Clement Marot aux lecteurs françoiz.

Si sçavoir veulx les rencontres plaisans

n° 1191. C'est à ce recueil, semble-t-il, que l'édition d'Anvers prendra l'*Epître de la veue du roy et de l'empereur*. Or, l'édition d'Anvers étant datée de 1539, il y a lieu de croire que le recueil a paru d'assez bonne heure dans l'année.

1. C'est la pièce déjà signalée avec un titre différent à la date de 1538.

2. Au sujet de cette édition, voir Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot* (1878, t. I, p. 302 et suiv.). Le seul exemplaire connu est à la bibliothèque de Munich. On en a publié à Genève une reproduction photographique. M. Doumergue (*Calvin et son temps*, t. II, p. 511) pense que huit de ces psaumes et non douze ont été traduits par Marot.

3. Cette édition, que je n'ai pu rencontrer, parut chez la veuve Claude Chevallon. Elle est mentionnée dans la *Bibliotheca Erasmiana*, de Van der Haeghen, art. *Apophthegmes*. C'est, en effet, la traduction des apophthegmes d'Érasme que Macault offrait au public. Il y a des rééditions de 1540, 1543 (Bibl. nat., Z 17697), 1545, 1547, 1549 (celle-ci, non mentionnée par Van der Haeghen, est à la Bibl. nat., Z 17698), 1556.

Digitized by Google

A la fin :

Clement Marot aux lecteurs.

Des bons propos cy dedans contenus[1]

4. *Les Œuvres de Hugues Salel, valet de chambre ordinaire du Roy, imprimées par commandement dudict Seigneur. Avec privilège pour six ans*[2]. Imprimé à Paris par Estiene Roffet, dit le faulcheur. S. d. (privilège du 23 février 1539, a. st.).

Au début :

Clement Marot à Salel sur les poëtes françoys mortz avant eulx deux.

De Jan de Meung s'enfle le cours de Loire[3]

5. *S'ensuivent les triumphantes et honorables entrées faictes par le commandement du Roy très chrestien Françoys premier de ce nom à la sacrée majesté impériale Charles V... ès villes de Poictiers et Orléans. Avec la harengue faycte par le baillif d'Orléans à sa dicte M. I. et la responce de sa dicte M. au dict baillif. Item, le honorable Recueil que luy fait le dict Roy très chrestien à son entrée au chateau de Fontayne Bleau l'an 1539. Item, la complaincte de Mars, dieu des bataylles, sur la venue de l'empereur en France, par Claude Chappuys, varlet de chambre du Roy... Item, un épigramme de Clément Marot sur la venue de l'empereur en France.* On les vend à Lille, par Guillaume Hamelin, librayre. *A la fin* : Imprimé à Gand, près l'hostel de la ville, par Josse Lambert, l'an 1539. Lille (1539)[4].

Parmi diverses autres pièces ayant trait au voyage de Charles-Quint en France et à sa réception, on trouve :

Epigramme de Clement Marot.

Or fut Cesar qui les Gaules conquist[5]

1. Ces titres et *incipit* sont transcrits d'après l'édition de 1543, ci-dessus mentionnée. Les deux pièces ne seront recueillies que dans l'édition de Lenglet du Fresnoy, 1731.

2. Bibl. nat., Rés. Ye 1666. Le privilège est du 23 février 1539 (a. st.).

3. Ce dizain sera recueilli parmi les épigrammes dans les œuvres de 1544. Il présente ici deux variantes.

4. Bibl. nat., Rés. LB 30, 80.

5. Cette plaquette est des premiers mois de 1540, puisqu'elle est postérieure au voyage de Charles-Quint, qui quitte la France en janvier 1540.

Digitized by Google

C'est, avec de nombreuses variantes et sous une forme d'ailleurs très incorrecte, la pièce que nous avons déjà signalée dans les cantiques imprimés par Roffet (janvier 1539, a. st.). Elle n'a rien d'une épigramme, et c'est parmi les *Chants divers* qu'elle prendra place dans l'édition de 1544 (chant XVI de l'édition Jannet).

C. — L'Édition d'Anvers.

L'Adolescence clémentine. Aultrement les œuvres de Clement Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy, faictes en son adolescence, avec aultres œuvres par luy composées depuis sa dicte adolescence. Reveues et corrigées selon la copie de la dernière recongnoissance oultre toutes aultres impressions par cy devant faictez... On les vent a Anvers, en la maison de Jehan Steels, a l'escu de Bourgongne. M · D · XXXIX[1].

Comme on le voit par le titre, cette édition procède des éditions antérieures à celle de Lyon, et il est clair que Marot n'a été pour rien dans sa préparation. Elle conserve l'ancienne disposition et elle ignore les épigrammes. On peut supposer qu'elle est la reproduction, avec quelques additions, d'une édition que Jean Steels avait donnée en 1536[2], sans doute d'après une édition de Juste. Mais Jean Steels a connu aussi quelques publications parisiennes de 1537 et de 1539 auxquelles il a fait des emprunts, notamment le *Dieugard*, des pièces relatives au différend de Marot et de Sagon, l'*Épître de la veue du roy et de l'empereur;* surtout il a su se procurer quelques pièces inédites :

1° Dans les *Œuvres faictes depuis l'Adolescence*, après l' « Épître du coq en l'asne », s'insère :

Response de Clement Marot du coq en lasne.

Puisque respondre tu ne veulx[3]

Aultre epistre envoyée de Venise le dernier jour de juillet 1536.

De mon coq a l'asne dernier

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1555-1558; Catal. Rothschild, n° 3245; bibl. de la ville de Tournai, etc.

2. Sur cette édition, qui est mentionnée dans le Manuel du libraire, voir ci-dessus à la date de 1536.

3. Cette pièce sera reprise avec un texte différent d'ailleurs dans l'édition de Dolet, 1543.

Digitized by Google

A la fin : Fin, an M·D·XXXVII calend. aoust[1].

2° Parmi les pièces en partie apocryphes publiées après l'*Adolescence*, selon l'édition de Juste, principalement une *Épitaphe de Martin*.

Cy gist après qui debout et assis

3° A la fin de la *Suite de l'Adolescence :*

Huictain.

Le Roy aymant la decoration

Dizain sus le dict d'un theologien.

De la Sorbonne un docteur amoureux

4° A la fin :

L'Enfer, par Clement Marot, varlet de chambre du treschrestien roy Françoys premier du nom.

Comme douleurs de nouvel amassees

Ces diverses pièces ne seront en France jointes aux *Œuvres* que plus tard : le deuxième *Coq à l'asne* et l'*Enfer* en 1542[2]; les deux épigrammes par l'édition de Niort, 1596[3].

1. A noter encore, dans l'*Adolescence clémentine*, le *Huictain a Deux Cordeliers :*

« Mes beaux peres religieux »

Il est difficile de dire, étant donné la place qu'il occupe, si Steels l'attribuait à Marot. Il reparaîtra dans l'édition d'Alain Lotrian (1542), cette fois nettement donnée à Marot, et suivi d'une *Responce d'un cordelier a Marot* :

« Tu dis, Marot, par tes raisons »

déjà publiée avant cette date (voir notamment plusieurs « Traictez par aulcuns nouveaulx poètes... », 1539, fol. 134). Ces deux pièces prendront place parmi les épigrammes dans l'édition de 1544, mais rendues à leurs véritables auteurs :

A deux Frères Mineurs par le jeune Brodeau.

Responce par un greffier de la maison de Monseigneur d'Orleans, qui cuydoit que Marot eust faict le precedent Huictain.

2. Alfred Cartier (Arrêts du Conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie et de la librairie de 1541 à 1550, p. 71) distingue sept éditions séparées de l'*Enfer* de 1542 à 1544, savoir : 1° Lyon, Dolet, 1542 (Catal. Rothschild, n° 618); 2° édition sans lieu ni date, petit in-8° gothique, évidemment postérieure à l'édition de Dolet, puisqu'elle

Digitized by Google

1541 (10 janvier).

Museus, ancien Poete grec, des amours de Leander et Hero, traduict en Rythme françoyse par Clement Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du Roy. On les vend a Paris, en la grand salle du Palais, en la boutique de Jehan André ou Gilles Corrozet. 1541[1].

Muse, dy moy le flambeau quon feit luyre

Le permis d'imprimer est daté du 10 janvier 1540 (a. st.) et il est accordé à Corrozet[2].

Toutefois, cette édition, ainsi que toutes celles qui ont été données avant le mois d'octobre 1541, a été formellement désapprouvée par Marot. La première qu'il ait reconnue est l'édition de Gryphius, datée du 20 octobre 1541 et qui a été publiée sous sa direction, ainsi qu'en témoigne l'avertissement[3]. C'est celle-là par conséquent dont le texte fait autorité.

contient l'épître dédicatoire placée par Dolet en tête de son édition (Catal. Cailhava, 1845, n° 332; Catal. Solar, n° 1167; Bibl. nat., Rés. Ye 1570); 3° Genève, 1543, édition donnée par Marot, non retrouvée (arrêt du 11 juillet 1543); 4° Lyon, Dolet, 1544; 5° sans lieu, 1544, avec la mention : « Reveue et recongnue par l'autheur mesme » (bibl. de Lignerolles); 6° sans lieu, 1544 (bibl. de M. Herpin); 7° Genève, 1544, édition publiée par Chautemps (arrêt du 18 août 1544); une réimpression encore sera donnée à Lyon en 1548 (Catal. Solar, n° 1168). En outre, l'*Enfer* prendra place dans l'édition des *Œuvres* de Marot donnée par Dolet en 1542.

3. (*P. préc.*) Mizières, dans l'édition de Niort, dit avoir rencontré ces pièces dans une édition publiée par Juste en 1534, sans doute par erreur. Voir ci-dessus édition de Juste, février 1536.

1. Bibl. nat., Rés. Ye 320.

2. On trouve encore une édition gothique sans date qui doit être de la même époque, des éditions données à Paris (chez Charles L'Angellier, Catal. Rothschild, n° 2593), à Poitiers (voir l'*Avis au lecteur* de Marot cité dans la note suivante), à Lyon (chez Gryphius, bibl. de la ville de Toulouse) et peut-être à Rouen (chez Guillaume de la Motte, Catal. Rothschild, n° 617); à la vérité cette dernière édition est sans date. M. Émile Picot estime qu'elle est d'environ 1541. C'est à tort que Baudrier écrit que Gilles Corrozet et André ont reproduit l'édition de Gryphius. Leur texte, différent en bien des points de celui de Gryphius, a certainement été imprimé antérieurement. L'édition gothique sans date présente quelques variantes par rapport au texte de Corrozet qu'elle a peut-être précédé. Mais l'édition de Gryphius a seule été reconnue par Marot.

3. Il écrit, dans l'Avertissement de cette édition : « A peine estoit

Digitized by Google

1541 (février).

Les estreines de Clement Marot, vallet de chambre du roy. Aultre traicté de la maladie et convalescence de Monseigneur le daulphin, composé par Hugues Salel, aussi vallet de chambre du roy. Avec privilège. 1540. On les vend en la grand salle du palais, au second pillier, par Jehan Dupré[1].

Le privilège accordé pour deux ans à Jehan Dupré est daté du 10 février 1540 (1541, n. st.).

On trouve ici, dans un ordre un peu différent et avec des variantes, quarante et une des quarante-trois étrennes aux dames de la cour qui figurent dans l'édition Jannet sous les nos XI à LIII inclusivement. Les deux pièces qui manquent sont celles à Mme du Gauguier (LI et LII).

1541 (dans les premiers mois).

Cantiques de la paix par Clement Marot. Ensemble un dialogue et les estreines faictes par iceluy. On les vend a Paris, en la rue Saint Jacques, a lymage sainct Claude, près les Maturins, chez André Berthelin[2].

la presente histoire hors de mes mains (lecteurs debonnaires) que je ne sçay quel avare Libraire de Paris, qui la guettoyt au passage, la trouva et l'emporta tout ainsi qu'un loup affamé emporte une brebis, puis me la va imprimer en bifferie du Palais, c'est assavoir en belle apparence de papier et de lettre, mais les Vers si corrompuz et le sens si dessiré que vous eussiez dict que cestoit laditte brebis eschappée dentre les dents du loup : & qui pis est, ceulx de Poitiers, trompez sur l'exemplaire des autres, m'en ont fait autant. Quand je vy le fruict de mes labeurs ainsi accoustré, je vous laisse à penser de quel cœur je donnay au diable monsieur le Babouyn de Parisien, car à la vérité il sembloit qu'il eust autant pris de peine a gaster mon livre que moy a le bien traduire. Ce que voyant, en passant par la noble ville de Lyon, je priay maistre Sebastien Griphius, excellent homme en l'art de l'Imprimerie, d'y vouloir mettre la main, ce qu'il ha faict, et le vous la imprimé bien correct, et sur la copie de l'aulteur, lequel vous prie (pour vostre contentement et le sien), si avez envie d'en lire, de vous arrester à ceulx cy. Dieu Tout-puissant soit tousiours vostre garde. De Lyon, ce vingtiesme jour d'octobre 1541. »

1. Bibl. de la Société de l'histoire du protestantisme français, Rés. 12331.

2. Voir Picot et Nyrop, *Nouveau recueil de farces françaises*, 1880. M. Émile Picot donne une excellente édition critique du *Dialogue*

Digitized by Google

Il y a aussi des exemplaires sans lieu ni date.

Ce petit recueil de vingt-huit folios, puisqu'il contient les étrennes de 1541, ne peut être antérieur à l'année 1541. M. Picot a observé d'ailleurs que le 13 janvier 1541 prenait fin le privilège d'un an accordé à Roffet, pour l'impression des cantiques, le 13 janvier 1539 (a. st.). Or, les cantiques reparaissent dans cette plaquette. Il y a là une raison nouvelle de la croire postérieure au 13 janvier 1541.

On y trouve les pièces inédites suivantes :

F° 6. *Dialogue nouveau fort joyeulx composé par Clement Marot.*

Mon cœur est tout endormi

F° 14. *Au Seigneur Castellanus, evesque de Tules, Clement Marot.*

Tu dis, prélat, Marot est paresseux

F° 23. *Marot a l'empereur.*

Si la faveur du ciel à ton passage

F° 23. *L'adieu de France a l'empereur.*

Adieu, Cesar, Prince bien fortuné,

A noter que les « Estrenes » de Marot, qui commencent au fol. 24, ne sont ici qu'au nombre de quarante. Ce sont celles qui, dans l'édition Jannet, sont numérotées de XI à L.

1541.

La même année, en compagnie des treize psaumes déjà publiés, dix-sept psaumes nouveaux paraissent dans le recueil intitulé :

Psalmes de David, translatés de plusieurs autheurs, et principallement de Cle. Marot. Veu, recongneu et corrigé par les théologiens, nommèement par M. F. Pierre Alexandre, concionateur ordinaire de la Royne de Hongrie. (A la fin :) Imprimé a Anvers, par Antoine des Gois, l'an 1541[1].

On les trouve encore sous la même date dans une autre édi-

nouveau fort joyeux. On trouvera dans l'Introduction de très utiles indications bibliographiques.

1. Sur cette édition, voir Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot*, t. I, p. 315.

Digitized by Google

tion, donnée par le même imprimeur, que nous avons signalée déjà plus haut à l'occasion du *Sermon du bon pasteur*[1] et qui présente, en outre, à la suite de ce *Sermon* quelques pièces nouvelles :

Psalmes de David, Translatez de plusieurs Autheurs, et principallement de Cle. Marot. Ou est adjousté ung sermon du bon et maulvais pasteur, prins et extraict du .X. chapitre de S. Jean, nouvellement translaté par ledit Clement Marot. Veu, recongneu et corrigé dés [sic] *theologiens. Imprimé en Anvers, par Antoine des Gois. L'an M·D·XLI*[2].

Les pièces nouvelles sont :

Une pièce sans titre.

Christ est il mort? Ouy certainement...

Adam et Ève.

Clercz et lays, nobles et gentilz.

Chant royal.

Qu'est il facheux icy longuement vivre[3]...

Le texte de la traduction des psaumes a été profondément altéré dans ces deux éditions par les correcteurs. Les mêmes psaumes reparaissent, conformes cette fois à la volonté de Marot, à la fin de la même année 1541 ou au début de 1542, avec un privilège daté du dernier jour de novembre 1541 :

Trente pseaulmes de David mis en françoys par Clement Marot, valet de chambre du Roy, avec privilège (Paris, Estienne Roffet).

On trouve dans cette édition, ainsi que dans celle d'Anvers, l'épître de

Clement Marot au roy treschrestien Françoys premier de ce nom, sur la traduction des pseaumes de David.

Ja n'est besoing, roy qui n'as ton pareil

1. Voir ci-dessus, année 1539. Peut-être est-ce ici la première édition de cette pièce. En voici le titre : « Sermon tres utile et salutaire du bon pasteur et du mauvais, prins et extraict du .x. chapitre de sainct Jehan. Compose et mis en rithme française par Clement Marot. Veu et recongneu des theologiens. »

2. Catal. Rothschild, n° 2737.

3. A ma connaissance, ces pièces et le *Sermon du bon pasteur* ne sont attribués à Marot de son vivant que par cette seule édition. Aussi leur authenticité me paraît fort douteuse.

Digitized by Google

Puis les psaumes, parmi lesquels voici les dix-sept qui ne figuraient pas dans l'édition de 1539 : IV, V, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XXII, XXIV, XXXVII, XXXVIII, CIV, CXIII, CXV.

Dans cette édition, au-dessous de chaque titre, Marot donne, en vue du chant, l'indication du nombre de versets dont se compose la strophe. « Pseaulme premier, à deux versets pour couplet à chanter; pseaulme second, à deux coupletz différents de chant, chascun couplet d'un verset, etc. » En revanche, il n'y a aucune indication de musique ni d'air, tandis que les éditions données par les réformés, notamment à Strasbourg (15 février 1542[1]) et à Genève (1542), comporteront des mélodies et des timbres. Il y en avait déjà dans l'édition de Strasbourg de 1539. Ces trois éditions, jointes aux deux éditions d'Anvers de 1541, marquent l'adoption des traductions de Marot par les églises protestantes[2].

1542 (janvier).

L'Enfer de Clement Marot, de Cahors en Quercy, Valet de chambre du Roy. Item, aulcunes Ballades et Rondeaulx appartenants a largument. Et en oultre plusieurs aultres compositions dudict Marot, par cy devant non imprimées. A Lyon, Chés Estienne Dolet. 1542. Avec privilège pour dix ans[3].

Outre l'*Enfer*[4] et diverses autres pièces qui figuraient dans l'édition d'Anvers 1539, et dont plusieurs avaient paru déjà en 1537 (*Coq à l'âne; Dizain a ses amys quand laissant la royne de Navarre fut receu en la maison et estat de ma dame Renée...; Huictain faict a Ferrare; Le Dieu gard...*[5]), on lit ici pour la première fois :

Epistre au roy du temps de son exil a Ferrare.

Je pense bien que ta magnificence

1. Elle se donne comme publiée « à Rome par le commandement du Pape ».

2. Sur les nombreuses éditions des psaumes, voir Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot.*

3. Catal. Rothschild, n° 618.

4. Vérification faite, le texte est très différent de celui que donnait l'édition d'Anvers, 1539, lequel est tout à fait incorrect.

5. On y trouve également les pièces relatives à l'emprisonnement de Marot (cf. ci-dessus, année 1534) et les *Cantiques de la paix* imprimés en 1540 par Roffet.

Digitized by Google

La date de publication de ce petit volume est donnée par l'épître de Dolet à Lyon Jamet qui est placée en tête. Elle est datée « de Lyon, ce premier jour de l'an de grace mil cinq cents quarante et deux ». Je crois qu'il faut entendre 1542 n. st. En effet, le 1er janvier 1543 Dolet était en prison. D'ailleurs, les imprimeurs de Lyon commençaient ordinairement l'année en janvier.

1542 (avant août).

Cependant, les éditions des œuvres continuaient à se succéder : une sans date chez Bignon vers 1540[1], deux en 1541 chez les Angelier[2] et chez Jean de la Ruelle[3], trois en 1542 chez Bignon[4], chez Alain Lotrian[5] et chez les Angelier frères[6]. Ce sont toutes des éditions parisiennes qui répètent l'édition de Gryphius sans date (1538), en y joignant un plus ou moins grand nombre des pièces publiées à part depuis 1537. Celles-ci d'ailleurs, comme dans les éditions de Bignon (sans date et 1542), restent parfois à part, formant une ou plusieurs parties nouvelles, séparément paginées, en plus des quatre parties distinguées en 1538.

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1453-1456, 1469-1474.

2. Bibliothèque de Berlin. « Les œuvres de Clement Marot, valet de chambre du roy. Desquelles le contenu s'ensuit : l'Adolescence clémentine, la Suite de l'Adolescence, deux livres d'épigrammes, le Premier livre de la Métamorphose d'Ovide. Le tout par luy autrement et mieulx ordonné que par cy devant. La mort n'y mord. Davantage est adiousté au present livre (outtre la precedente impression) plusieurs autres traictez faictz par ledit Marot que vous pourrez veoir en lautre costé de ce fueillet. On les vend à Paris, en la grande salle du Palais, aux premier et deuxième pilliers, par Arnould et Charles les Angeliers frères, 1541. »

Cette édition, différente des éditions de Bignon, me paraît, autant que des renseignements insuffisants me permettent d'en juger, avoir servi de source aux éditions de Lotrian et de Dolet qui en reproduisent la dernière partie, celle des pièces ajoutées.

3. Signalée au supplément du Manuel du libraire.

4. Bibl. nat., Rés. Ye 1479-1483. Elle paraît conforme à l'édition Bignon, 1540, et Bignon donnera une nouvelle édition en 1544 (bibl. Méjanes, à Aix) qui paraît ignorer les additions des éditions de Dolet (1542 et 1543) et de Constantin.

5. La Bibliothèque nationale ne possède que le second volume de cette édition, Rés. Ye 1576.

6. Bibl. municipale de la ville de Troyes (n° 1084).

Digitized by Google

L'édition lyonnaise que Dolet publie en 1542 se donne comme toute nouvelle.

Les œuvres de Clement Marot, de Cahors, valet de chambre du Roy. Augmentées d'un grand nombre de ses compositions nouvelles, par cy devant non imprimées. Le tout songneusement par luy mesmes reveu et mieulx ordonné, comme lon voyrra cy après. A Lyon, chés Estienne Dolet. 1542.

A la fin d'une table sommaire qui ouvre le volume, on lit : *Les œuvres nouvelles qui y sont adjoustées ne se peuvent mettre icy par declaration. Mais tu les trouveras l'une après l'aultre a la fin du livre.*

En fait, jusqu'au fol. 241, cette édition reproduit l'édition précédente de Dolet, avec quelques modifications peu importantes :

1° Les pièces louangeuses de Dolet à l'adresse de Marot ont disparu.

2° Dolet, sans supprimer, comme l'avait fait l'édition de Gryphius, les pièces à lui adressées par Marot, ajoute, d'après Gryphius, les deux épigrammes « A un quidam » et « A Benest », que Gryphius substituait à l'une d'elles, et il modifie, d'après l'édition de Gryphius, les quelques titres d'épigrammes qui différaient dans sa première édition.

3° Enfin, à la fin du second livre des épigrammes, il ajoute quatre pièces :

Response à deux jeunes hommes qui escrivoyent a sa louenge.

Adolescents qui la peine avez prise

D'une mal mariée.

Fille qui prend fascheux mary

A une qui portoit le Bleu pour ses couleurs.

Tant que le bleu aura nom loyaulté

A Cravan, sien Amy malade.

Amy Cravan, on t'a faict le rapport.

Au fol. 243, on trouve l'*Hystoire de Leander et de Hero*, puis les trente psaumes (fol. 252) qui s'unissent au *Premier livre de la Métamorphose* pour former les *Œuvres translatées de latin en François par Clement Marot.*

Après quoi, au fol. 281, commencent les *Œuvres de Clement*

Digitized by Google

Marot, les plus nouvelles et recentes, dont le contenu s'ensuict : l'Enfer; l'Adieu envoyé aux Dames de court au moys d'octobre mil cinq cents trentesept; le Dieu gard de Marot a la court; les Cantiques de la paix par Clement Marot; Clement Marot a la royne d'Hongrie venue en France; Cantique de Clement Marot sur l'entrée de l'Empereur a Paris; le Cantique de la Royne sur la maladie & convalescence du Roy par Marot; Cantique sur la maladie d'une sienne Amye ; Dialogue joyeulx composé par luy; Eglogue de Marot au roy soubz les noms de Pan & Robin; Le valet de Marot contre Sagon; Epist. a Sagon et a la Hueterie par Clement Marot; Marot a l'empereur; Les estreines de Marot.

Rien en tout cela que nous n'ayons signalé déjà, sauf :

Cantique sur la maladie d'une sienne amye.

Dieu, qui voulus le plus hault ciel laisser[1]

Puis, à la fin des *Estreines*, trois pièces qui manquaient dans les éditions précédentes, celles qui, dans l'édition Jannet, portent les numéros LI à LIII.

Enfin, après les *Estreines :*

Pour le perron de Mon seigneur le Daulphin au Tourney des chevaliers errans, à la Berlaudiere, près Chatelerault, en l'an 1541.

Icy est le Perron

Donc, Dolet ne fait guère, comme d'autres imprimeurs, que de joindre au recueil des *Œuvres* les pièces publiées à part depuis 1537. Comme Alain Lotrian, par exemple, et comme les Angeliers, après eux et exactement dans le même ordre qu'eux, il unit à la fin du volume toutes ces demi-nouveautés. Seulement, à la différence de Bignon, par exemple, il n'en fait plus un recueil à part, avec sa pagination particulière, et il est plus complet que Lotrian puisque, outre les quelques pièces inédites que nous avons signalées, il insère l'*Enfer* et les *Psaumes.*

1. Voici comment La Monnoye s'exprime au sujet de cette pièce : « On me communiqua, en 1716, un manuscrit des poésies de Saint-Gelais, parmi lesquelles je trouvai deux ou trois petites pièces qui passent pour être de C. Marot et qui n'en sont pas. Telles sont l'*Oraison pour sa mye malade*, restitué pour cette raison à Saint-Gelais, page 252 de la nouvelle édition de ses œuvres. A Paris, 1719... »

Digitized by Google

1542.

La Fleur de poesie françayse, recueil joyeulx contenant plusieurs huictains, dixains, quatrains, chansons et aultres dictez de diverses matieres mis en nottes musicalles par plusieurs autheurs et réduictz en ce petit livre (Paris, Lotrian[1]).

Ce petit recueil, qui, de même que ceux que nous indiquerons plus loin sous les dates de 1544 et de 1549, est fort instructif pour qui veut étudier l'influence de Marot et son école, présente, outre plusieurs pièces de Marot déjà imprimées[2],

1. Un exemplaire de la première édition, daté de 1542, figura, en décembre 1903, dans un catalogue de la librairie Rahir (librairie Morgand, Édouard Rahir, successeur, bulletin mensuel, n° 58. De la bibliothèque du baron La Roche-Lacarelle). Je n'ai pas pu le consulter, mais la première édition est identique à la seconde, datée de 1543, dont un exemplaire se trouve à la Bibl. nat. (Rés. Ye 2718). Le recueil a été réimprimé par Gay (Bruxelles, 1864) et surtout par Van Bever (Paris, Sansot, 1909).

2. « Comme inconstante et de cueur faulce et lasche »
(déjà publiée en 1537.)
« Dictes pourquoy amitié s'efface » (1534).
« En esperant espoir me desespere » (1532).
« Frere Thibault surnommé (*sic*) gros et gras » (1538).
« Jamais je ne confesserois » (1538).
« La nuict passée en mon lict je songeaye » (1532).
« O cruaulté logée en grand beaulté » (1532).
« On le m'a dit, dague à rouelle » (1532).
« Puisque de vous je n'ay aultre visage » (1538).
« Quant je vous ayme ardentement » (1538).
« Qui peche plus luy qui est esventeur » (1538).
« Tant est l'amour de vous en moy empraincte » (1534).
« Vous perdez temps de me dire mal d'elle » (1538).

La plupart de ces pièces présentent des variantes d'un intérêt médiocre d'ailleurs, puisque les éditions dans lesquelles elles avaient paru semblent avoir été surveillées par Marot lui-même et qu'il est douteux qu'elles nous apportent un texte revisé par lui. En outre, le dizain :

« Ung jour Martin vint Alix empaigner »

n'est qu'une variante d'une pièce qui sera attribuée à Marot (épigramme CCLXXXV de l'édition Jannet) :

« Un jour Robin vint Margot empaigner. »

Digitized by Google

une pièce inédite et d'ailleurs anonyme comme toutes les pièces du recueil. On la rencontre parmi les huitains.

Plus ne suis ce que j'ay esté [1].

1543 (après le 1er août).

Cinquante pseaumes en françoys par Clement Marot. Item, une epistre par luy nagueres envoyée aux dames de France. Psal. IX. chantez en exultation au Dieu qui habite en Sion. M · D · XLIII [2].

Au verso, on lit la table des « choses cy dedans contenues : une Epistre aux dames de France. Une épistre au roy. Les trente premiers pseaumes reveuz et corrigez par l'autheur ceste presente année. Vingt autres pseaumes par luy nouvellement traduitz et envoyés au roy, compris le cantique de Siméon, les commandements de Dieu, les articles de la foy, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique; deux prières, l'une avant, l'autre après le repas. Le tout en rime françoyse par ledit autheur. »

L'*Epistre aux dames de France* est datée du 1er août 1543.

Quand viendra le siècle doré

L'*Epistre au roy* est du « quinziesme de mars 1543 ».

Puis que voulez que je poursuyve, o sire

Les psaumes ajoutés sont les psaumes XVIII, XXIII, XXV, XXXIII, XXXVI, XLIII, XLV, XLVI, L, LXXII, LXXIX, LXXXVI, XCI, CI, CVII, CX, CXVIII, CXXVIII, CXXXVIII et le cantique de Siméon.

Cette édition ne comporte aucune indication musicale.

Voici les *incipit* des trois pièces nouvelles en dehors des *Pseaumes :*

Les Commandements de Dieu.

Leve le cueur, ouvre l'oreille

1. La pièce reparaîtra dans le recueil des épigrammes imitées de Martial de 1547, d'où elle passera dans l'édition des *Œuvres* de Marot (Lyon, Jean de Tournes, 1549). Quelques variantes sont à noter.

2. Sur cette édition et sur les exemplaires qui en subsistent, cf. Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot*, t. I, p. 477, et la des-

Digitized by Google

Prière devant le repas.

O Souverain Pasteur et Maistre

Prière après le repas.

Pere Eternel qui nous ordonnes

Il importe de noter que les trente premiers psaumes ont été corrigés, sans doute selon les conseils de Calvin. Nous avons ainsi la totalité des psaumes de Marot dans leur forme définitive. Il est probable qu'une édition en avait été donnée antérieurement à Genève. Nous allons voir ces psaumes prendre immédiatement place dans les éditions des œuvres de Marot, et ils seront en outre sans cesse réimprimés séparément pour les protestants[1]. Il est à noter qu'au titre de certaines éditions[2], cinquante-deux psaumes sont annoncés au lieu de cinquante. C'est que certains psaumes traduits par d'autres que Marot sont parfois joints aux siens : le cantique de Moïse par Despériers, deux psaumes de Cl. Le Maistre (le XXXIVe et le LIIe), un d'Estienne Pasquier (le LXIIe).

1543 (derniers mois).

L'édition des œuvres de Marot, publiée par Dolet sous la date de 1543[3], — évidemment après sa sortie de prison (octobre), — reproduit le titre de l'édition de 1542, mais annonce de nouvelles additions. *Les œuvres nouvelles seront indiquées après les trente premiers psalmes.* L'édition comporte deux volumes. Le premier répète page pour page la partie correspondante de l'édition de 1542. Au second tome nous relevons :

cription qui en est donnée t. II, p. 507 (n° 14 de la bibliographie du Psautier).

1. Outre deux éditions en 1543, on signale une édition en 1544 chez Dolet; trois autres en 1545 publiées à Paris chez Guirault et chez Bogard, à Strasbourg chez Jehan Knobt. Douen en a relevé vingt-sept éditions du Psautier de 1541 à 1550. Il faut joindre à sa liste au moins une vingt-huitième édition, celle de Thiboust, 1546, qui est signalée par M. É. Picot dans le catalogue de la bibliothèque du baron James de Rothschild, n° 608.

2. C'est le cas, par exemple, pour l'édition Bogard de 1545, pour l'édition du Chemin de 1546.

3. Bibl. de l'Arsenal; Bibl. nat., Rés. PYe 407; bibl. municipale de Lyon.

Digitized by Google

Le second livre de la Métamorphose.

Le Grand Palais ou Phebus habitoit

Puis, après les trente premiers psaumes[1], commence une nouvelle pagination avec la table des *Œuvres de Clement Marot, les plus nouvelles et recentes, dont le contenu s'ensuyt : une Epistre par luy nagueres envoyée aux Dames de France; vingt aultres Psalmes par luy nouvellement traduycts et envoyés au Roy, comprins le cantique de Siméon, les commandements de Dieu; deux prières, l'une avant, l'autre après le repas; epistre au Roy du temps de son exil a Ferrare; dixain a ses amys quand, laissant la royne de Navarre, fut receu en la maison et estat de ma Dame Renée, Duchesse de Ferrare; huictain faict a Ferrare; l'autre Epistre du Coq en l'Asne envoyée a Lyon Jamet de Sansay en Poictou; l'Enfer...* (etc., le reste comme dans l'édition de 1542).

En somme, les *inedita*, parmi ces additions, se réduisent à fort peu de chose. Dolet reprend tout le contenu de l'édition des psaumes publiée l'année même en en retranchant seulement le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, déjà insérés par lui dans une autre partie. Il reprend aussi quelques pièces de Ferrare déjà connues. Je ne vois de nouveau que le *Second livre de la Métamorphose*.

1543.

Deux autres publications de l'année 1543 sont à signaler :

1° Le *Nouveau Testament*, imprimé à Genève par Jean Girard (et aussi, à la même date, par Jean Michel)[2].

On y lit à la fin :

Aux amateurs de la Sainte Escriture.

Bien peu d'enfans on trouve qui ne gardent

2° *Les questions problématiques du pourquoy d'amours, nouvellement traduict d'italien en langue françoyse par Nicolas Leonique (Thomé), poète françoys, avecq ung petit livre contenant le*

1. On retrouve, au titre du second volume, la mention : « Les trente par cy devant imprimez ont esté reveuz et corrigez par l'autheur ceste presente année. »

2. Je n'ai pas pu rencontrer ce volume. Voir le *Catéchisme de Calvin*, publié par Th. Dufour, 1878, p. 188.

Digitized by Google

nouvel amour, inventé par le seigneur Papillon, et une epistre abhorrant foll amour par Clement Marot... aussi plusieurs dixains a ce propos de Saincte Marthe. M · D · XLIII. On les vend a Paris... a lenseigne de lescu de France, par Alain Lotrian[1].

L'épître de Marot commence ainsi :

J'ay tousjours sceu le bon conseil des sages

Elle est reprise la même année à Rouen :

Le nouvel amour, inventé par le seigneur Papillon. Item, une epistre en abhorrant folle amour par Clement Marot, valet de chambre du roy. Item, plusieurs dizains à ce propos de Saincte Marthe. On les vend chez Nicolas de Burges, demourant pres le neuf marché, devant le pélerin.

1544 (premiers mois ?).

Églogue de Marot sur la naissance du fils de Monseigneur le dauphin. 1544. Imprimée à Paris par Guillaume Bossozel[2].

Confortez moy, Muses savoisiennes

La naissance du jeune prince, le futur François II, étant du 19 janvier 1544, on peut supposer que l'impression se fit de bonne heure dans l'année. En tête de cette plaquette, on lit un dizain d'Angier en l'honneur de Marot :

Ta muse a tant en France résonné
(Maro Francoys), qu'elle en est illustrée,
Et grand honneur aussi luy est donné
D'avoir chanté en si noble contrée
Qui n'a Francoys (ce croy je) à qui n'agrée
Ceste chanson en stille buccolique,
Qui tout Francoys esjouist et recrée
Tant de ton nom que du prince Gallique
Dont la vertu future as célébrée
Rendant ton nom encor plus autentique[3].

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1604.

2. Un exemplaire de cette édition, qui n'est signalée par aucun bibliographe, se trouve à la bibliothèque municipale de Berne, W 19830. Cette pièce prendra place dans l'édition des *Œuvres* de Marot de Paris (1545).

3. Je dois la communication de ce dizain à l'obligeance de M. F. Normann, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Berne. Il

Digitized by Google

1544 (après le 20 juin).

Epistre envoyee par Clement Marot a monsieur d'Anguyen, lieutenant pour le roy delà les montz. 1544. On les vend a Paris en la galerie par ou l'on va en la chancellerie, près Nico las l'Héritier[1].

Vertu qui est de l'heur accompagnee

Une allusion à la prise de Carignan permet d'assurer que la publication de cette plaquette est postérieure au 20 juin 1544. Comme il n'y est fait aucune allusion à la mort de Marot, on peut supposer, sans toutefois l'affirmer, qu'elle est au plus tard de septembre.

1544.

Signalons encore :

Sommaire de certains et vrays remedes contre la peste, contenant la manière de préserver les sains, sauvegarder les infectz et ceux qui servent les malades, de guerir les frappez et de nettoyer les lieux infectz. Le tout traité si familièrement qu'un chascun en cas de necessité se pourra panser soy mesme. Par Françoys Chappuis, de Lyon, medecin à la noble cité de Genève. A Lyon, à l'escu de Coloigne, chez Jean et François Fiellon frères. M · D · XLIIII[2].

Au verso du titre :

Clement Marot aux lecteurs.

Ceux qui attaintz estoyent de Pestilence[3]

veut bien m'indiquer que l'églogue présente quelques omissions et aussi des variantes. C'est ainsi qu'aux vers 23 et 24 on y lit « l'aage de fer » et « l'aage d'or » au lieu de « la gent de fer », « la gent d'or ».

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1577.

2. Bibliothèque Méjanes, à Aix, G 2615.

3. Cette pièce n'a été recueillie, à ma connaissance, dans aucune des éditions de Marot. La voici, d'après la copie qu'a bien voulu m'en faire M. Aude :

« Ceux qui attaintz estoyent de Pestilence,
Du medecin ont requis la presence :
Et il respont, Chiers freres, et amys,
Si dieu avoit en moy le pouvoir mys

Digitized by Google

Mais le fait capital de l'année 1544 c'est la publication de l'édition de Constantin à Lyon, qui apporte beaucoup de pièces inédites et qui introduit dans l'œuvre une économie nouvelle.

En voici le titre :

Les œuvres de Clement Marot de Cahors, vallet de chambre du roy, plus amples et en meilleur ordre que paravant. A Lyon, a l'enseigne du Rocher. 1544[1].

Désormais, nous ne trouvons plus les divisions traditionnelles : l'*Adolescence*, la *Suite de l'Adolescence*, les *Épigrammes*,

De servir tous, de bon cueur le feroye :
Mais advis m'est que par trop mefferoye
De frequenter ceux de Peste frappez,
Et puis ceux là qui n'en sont attrapez.
Pourtant vous donne, et conseille de prendre
Ce présent livre, auquel pourres apprendre
Remede maint pour la Peste eviter,
Et servir ceux que Dieu vient visiter.
Faictes que çà et là ce Livre coure,
Et qu'en ma place au besoing vous secoure.
Ainsi aura chacun en sa maison
Ung Medecin, qui en ceste saison
Par bon conseil leurs demandes fouldra
A peu de coust, à l'heure qu'on vouldra.
Et cil qui mieux le scaura lire et veoir,
Plus de service en pourra recevoir. »

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1484-1485; Cabinet des livres de Chantilly, n° 1186; Catal. Rothschild, n° 609.

Il faut mentionner encore à la date de 1544 : *Le second Enfer d'Estienne Dolet, natif d'Orléans.* A Troyes, par maistre Nicole, Paris, 1544 (Bibl. nat., Rés. Ye 1572). Au verso du titre on lit : « Au lecteur... Apres l'*Enfer* de Dolet tu trouveras une epistre en rythme françoise faicte et composee par Clement Marot, et par luy envoyee à Monseigneur le Daulphin; qui est d'ung mesme argument, car par icelle il prie ledict Seigneur qu'il luy plaise tant faire envers le roy son pere, que par son moyen ledict Marot retourne en France avec sa premiere liberté. Item, plusieurs aultres belles compositions pleines de grand profict et de singuliere recréation pour l'esperit de l'homme. »

A la page 49 on trouve effectivement, avec des variantes, l'*Epistre au Daulphin*, qui peut-être avait été publiée déjà séparément et qui reparut cette même année dans l'édition de Constantin. Quant aux six pièces qui suivent cette *Epistre*, rien n'indique formellement dans l'avis au lecteur qu'on vient de lire qu'elles soient de Marot. Mais, comme les deux premières sont de lui et avaient été publiées

Digitized by Google

la *Métamorphose*. A ces quatre parties, les dernières éditions de Dolet en avaient ajouté une cinquième, celle des *Œuvres les plus nouvelles et récentes*, où s'accumulaient pêle-mêle toutes les pièces publiées depuis 1538. Dolet n'en mettait à part, encore incomplètement, que les traductions, qu'il joignait au premier livre de la *Métamorphose* sous le titre d'*Œuvres translatées*. L'édition de 1544 substitue à ce classement un classement par genre. Nous aurons d'abord les *Opuscules* (p. 7), c'est-à-dire les pièces, un peu développées, en général en rimes plates, qui ne rentrent dans aucun genre déterminé; puis les *Élégies* (p. 57); les *Épistres* (p. 108); les *Ballades* (p. 231); les *Chants divers* (p. 248); les *Rondeaux* (p. 285); les *Chansons* (p. 320); les *Épigrammes* (p. 341); les *Estrenes* (p. 403); les *Épitaphes* (p. 415); le *Cymetière* (p. 424); les *Complainctes* (p. 437); les *Oraisons* (p. 471). Un second volume, en général relié avec le premier d'ailleurs, contient les traductions. Dans chaque genre, on distinguera trois catégories de pièces, selon qu'elles appartenaient à l'*Adolescence*, à la *Suite de l'Adolescence* ou au recueil des Œuvres les plus nouvelles et récentes. Grâce à ces indica-

déjà parmi ses œuvres, on devait, et l'on n'y a pas manqué, lui attribuer les quatre autres :

Page 58. *Chant royal.*

« N'est il fascheux icy longuement vivre? »

Page 60. *Huictain du maintien que lon doibt tenir à la table.*

« Celluy qui est pour repaistre à la table »

Page 61. *Bien heureux qui ne doibt riens.*

« Bien heureux, qui ne doibt riens »

Page 63. *Ce qui faict la vie de l'homme bien heureux.*

« Mon filz, voicy, si tu le veulx sçavoir »

La dernière de ces pièces est certainement de Marot; elle figure dans le manuscrit de Chantilly et sera publiée, avec des variantes importantes, dans le recueil de Denys Janot (décembre 1544), et presque sous la même forme qu'ici dans le recueil des *Epigrammes imitez de Martial* (1547). La première (voir ci-dessus, année 1541) sera recueillie dans diverses éditions de Marot : celle de Du Chemin (1546), de Guillaume Thiboust (1548), etc., d'où elle passera dans les éditions Moetjens, Lenglet du Fresnoy et toutes les éditions modernes.

Les deux autres pièces n'ont pas été recueillies et rien ne prouve qu'elles soient de Marot.

Digitized by Google

tions de provenance, le lecteur conserve le bénéfice des renseignements d'ordre chronologique que lui fournissaient les éditions antérieures.

Quant aux pièces inédites, nous en trouvons principalement dans trois genres : les épîtres, les épigrammes et les traductions. Dans les autres genres, si nous tenons compte d'une complainte qui, à ma connaissance, n'avait pas encore été publiée, il n'y a guère à signaler que des remaniements en vue d'un classement plus rationnel.

Les opuscules ne sont encore qu'au nombre de quatre, tous connus déjà : le *Temple de Cupido*, le *Dialogue fort joyeulx de deux amoureux*, l'*Eglogue au roy soubs les noms de Pan et Robin*, l'*Enfer*.

Les élégies, — toutes de la *Suite*, — sont ramenées de vingt-sept à vingt-six, parce que la dixième, intitulée *Élégie en forme de ballade*,

Amour ne voyant sans tristesse

est transferée parmi les *Ballades*.

Les épîtres sont au nombre de cinquante-trois : onze déjà énumérées dans l'*Adolescence*, trente dans la *Suite*, et douze du *Recueil*. De ces dernières dix seulement sont de Marot : il y en a une qui lui est adressée; une autre lui est faussement attribuée. Trois étaient nouvelles, — ce sont celles dont nous donnons les *incipit*, — les sept autres, dont nous rappelons seulement les titres, étaient pour la première fois classées sous la rubrique des épîtres, et l'une d'elles (celle au dauphin) pour la première fois jointe aux *Œuvres* de Marot.

Epistre au Roy du temps de son exil à Ferrare.

A mon seigneur le Daulphin du temps de sondict exil.

Du Coq a l'Asne, a Lyon Jamet (c'est le second coq-à-l'âne, publié dans l'éd. d'Anvers en 1539, et par Dolet dès 1542).

Lyon Jamet a Marot.

Va, lettre, va, vaten a l'adventure

Adieu aux Dames de la Court. 1537.

A Madame la Duchesse de Ferrare.

A Monseigneur le Cardinal de Tournon. Marot retournant de Ferrare à Lyon.

Puis que du Roy la bonté merveilleuse

Digitized by Google

Adieux a la ville de Lyon.

Adieu, Lyon, qui ne mords point

Le Dieu gard à la Cour.

Frippelipes, valet de Marot, a Sagon.

Marot a Sagon et a la Hueterie (cette pièce est de Charles Fontaine. Cf. ci-dessus, à l'année 1537).

Au Roy. Pour la bazoche.

Pour implorer vostre digne puissance

Les ballades, qui étaient au nombre de quatorze, sont maintenant au nombre de quinze par suite de la transposition de l'élégie mentionnée ci-dessus. Celle-ci seule est de la *Suyte;* toutes les autres appartiennent à l'*Adolescence.*

Les chants divers, au nombre de vingt, se décomposent ainsi : un de l'*Adolescence,* douze de la *Suite,* sept du *Recueil.*

Parmi les rondeaux : le *Rondeau duquel les lettres capitales portent le nom de l'autheur,* jusqu'alors joint à l'épître à Maguelonne, avec laquelle il avait d'abord été publié, prend place en tête de la liste. Le rondeau *De celle qui envoye a son amy une de ses couleurs* est rejeté parmi les *Estrennes.* A la fin est ajouté *L'adieu de France à l'Empereur,* déjà publié dans le *Recueil.* Ainsi, par suite de deux additions et d'une suppression, le nombre des rondeaux est porté de soixante-sept à soixante-huit.

Aucune modification n'est apportée aux chansons, qui sont au nombre de quarante-deux, comme en 1538.

Dans les épigrammes, qui cessent d'être divisées en deux livres, quelques déplacements sont d'abord à signaler : on trouve en tête : 1° l'épigramme *A Monsieur Cretin, souverain Poete Françoys,* qui jusqu'alors avait figuré dans l'*Adolescence,* auprès du *Chant royal,* à l'occasion duquel elle avait été écrite; 2° neuf pièces, qui étaient des *Étrennes,* disparaissent pour être classées sous la rubrique *Estrennes* (voir ci-dessus, livre I, nos 11, 15, 30, 33, 34; livre II, nos 7, 19, 20, 21); 3° deux pièces, qui ne sont pas de Marot, mais qui avaient été plusieurs fois imprimées parmi ses œuvres et dont l'une lui était souvent attribuée, sont insérées avant l'épigramme 49 du premier livre dont elles expliquent l'occasion (voir ci-dessus, année 1538); 4° l'épigramme traduite de Salmonius est reportée parmi les traductions; 5° quelques épigrammes, jusqu'alors

Digitized by Google

publiées dans d'autres parties, prennent place dans les épigrammes à la suite des pièces ajoutées par Dolet en 1542. Ce sont : *A Monsieur le Duc de Ferrare*; *A ses amys quand, laissant la royne de Navarre, fut receu en la maison et estat de madame Renée, duchesse de Ferrare; Huictain faict a Ferrare : A Monsieur Castellanus, evesque de Tules*, et, après l'épigramme *A la Ville de Paris*, que nous mentionnons ci-dessous : *Pour le perron de Monseigneur le Daulphin au Tournoy des Chevaliers errans.* Voilà qui marque le souci d'un classement meilleur[1].

D'autre part, dix-neuf épigrammes nouvelles sont ajoutées, dont deux appartiennent à des correspondants de Marot.

A la ville de Paris.

Paris tu m'as faict maintz alarmes

Pour le perron de Monseigneur d'Orleans.

Voicy le Val des constans amoureux

De Monsieur du Val, Tresorier de l'espargne.

Toy noble esprit, qui veulx chercher les Muses

Response de du Val.

Toy noble esprit, qui vouldras t'arrester

De Madame de l'Estrange.

Celle qui porte un front cler & serain

A l'Empereur.

Lors que (Cesar) Paris il te pleut voir

De Viscontin & de la Calendre du Roy.

Incontinent que Viscontin mourut

D'un gros Prieur.

Un gros Prieur son petit-filz baisoit

De la ville de Lyon.

On dira ce que lon vouldra

A une dont il ne povoit oster son cueur.

Puis qu'il convient pour le pardon gaingner

1. Notons encore que les deux épigrammes à Mademoiselle de la Roue, qui étaient séparées par diverses pièces, sont placées à la suite l'une de l'autre.

Digitized by Google

A Pierre Marrel, le merciant d'un Cousteau.

Ton vieil Couteau, Pierre Marrel, rouillé

A Geoffroy Bruslard.

Tu painctz ta barbe amy Bruslard, c'est signe

De Martin & de Catin.

Catin veult espouser Martin.

De Alix & de Martin.

Martin estoit dedans un boys taillis

Des Poëtes Françoys. A Salel[1].

D'un Cheval & d'une Dame.

Si jay comptant un beau Cheval paye

D'une Dame desirant veoir Marot.

Ains que me veoir en lisant mes escripts

A une Dame de Lyon.

Si le loysir tu as avec l'envie[2]

Responce par ladicte Dame.

Quand tu vouldras, le loysir et l'envie

A Monsieur Crassus qui lui vouloit amasser deux mil escuz.

Cesse, Crassus, de fortune contraindre

Aux quarante-trois *Estrennes* de l'édition de 1543 s'ajoutent, en tête de la liste, dix pièces déjà connues : savoir une prise aux rondeaux et neuf prises aux épigrammes.

Viennent ensuite quatorze épitaphes, dont neuf prises de l'*Adolescence* et quatre de la *Suite*. La dernière, *Épitaphe de Martin*, était, je crois, inédite.

Cy gist, pour Alix contenter

Puis le Cimetière, comprenant quatre pièces de l'*Adolescence*, vingt-trois de la *Suite*, et une pièce nouvelle :

De Monsieur le général Preud'homme.

Cy dessoubz prend son dernier somme

1. Déjà publié dans les œuvres de Salel en 1540.
2. Pièce déjà publiée, avec des variantes, parmi les épigrammes en 1538.

Digitized by Google

On observera cette distinction entre Épitaphes et Cimetière, qui cesse de se fonder sur la chronologie pour répondre à une différence dans le ton des pièces : jusqu'à présent les épitaphes étaient toutes de l'*Adolescence*; le Cimetière, qui n'était qu'un groupe d'épitaphes lui aussi, appartenait tout entier à la *Suite*. Aucune distinction de forme n'existait entre les deux groupes. Mais le ton s'était fait plus habituellement sérieux à mesure que Marot, devenu gros personnage, avait à célébrer des hommes de marque. L'éditeur aurait pu fondre les deux groupes en un seul. Il a préféré prendre dans l'un et dans l'autre toutes les pièces qui avaient un caractère comique et les mettre à part sous le titre d'Épitaphes, puis réserver pour le Cimetière toutes les pièces sérieuses, qu'elles fussent de l'*Adolescence* ou de la *Suite*.

Aux quatre complaintes déjà connues (deux de l'*Adolescence* et deux de la *Suite*) s'en ajoute une nouvelle, celle

De Monsieur le Général Guillaume Preudhomme

Unique filz de Preudhomme, dont l'ame

Rien de nouveau dans les *Oraisons*[1].

Au contraire, la liste des traductions s'est allongée parce qu'on y a joint des traductions qui jusqu'alors figuraient dans *l'Adolescence* (la première églogue de Virgile, le Jugement de Minos, les tristes vers de Béroald, l'Amour fugitif), ou dans la *Suite de l'Adolescence* (les Visions de Pétrarque), ou dans les *Épigrammes* (épigramme traduite de Salmonius). En fait de nouveautés on y trouve la traduction de six sonnets de Pétrarque.

Vous qui oyez en mes rithmes le son

O pas espars! ô pensées soudaines!

Qui vouldra veoir tout ce que peult Nature

Mort, sans Soleil tu as laissé le monde

Le premier jour que trespassa la belle

Des plus beaulx yeulx et du plus clair visage

L'Epitaphe de ma Dame Laure.

En petit lieu comprins vous povez veoir

1. On y trouve l'*Oraison devant le crucifix*, qui jusqu'alors figurait dans l'*Adolescence*.

Digitized by Google

En somme, moins riche en pièces inédites que l'édition de 1538, pour la distribution des pièces et leur classement l'édition de 1554 marque une transformation plus profonde. Comme l'édition de 1538, elle ouvre une époque nouvelle dans l'histoire de l'œuvre de Marot, en ce sens que, à l'exception de quelques attardées, toutes les éditions postérieures vont adopter la disposition qu'elle a inaugurée et la prendre pour modèle.

Mais, à l'occasion de cette édition, une question importante se pose qui, à ma connaissance, n'a pas encore été soulevée. Dans quelle mesure l'auteur y a-t-il collaboré?

Jannet tranche rapidement la difficulté en disant : « Marot vivait encore en 1544. Il mourut au mois de septembre, à Turin. Les relations entre l'Italie et Lyon étaient faciles. Lorsque l'éditeur lyonnais se prévaut du concours de l'auteur, rien n'autorise à suspecter sa véracité. L'édition de 1544, à l'enseigne du Rocher, est donc très probablement la dernière édition originale. »

Sans méconnaître que les relations n'étaient pas très malaisées entre Lyon et l'Italie, on peut se demander si Marot, dont la négligence en ce qui concerne l'impression de ses œuvres nous a été tant de fois manifestée déjà, se sera soucié, au milieu des difficultés où il se débattait alors, de prendre une part active à l'édition de Constantin. Si nous lisons la préface, que nous n'avons pas cru devoir reproduire parce que le lecteur la trouve dans l'édition Jannet, nous aurons l'impression que sa collaboration est fort douteuse. C'est l'éditeur lui-même, — et nous ne suspecterons pas son témoignage, — qui a pris l'initiative du groupement nouveau : « Voyant donc la première édition de nostre Marot avoir esté intitulée *Adolescence*, aucuns des autres opuscules depuis par luy composez estre appelez *Suyte*, et autres avoir autres noms, confusément et sans aucun tiltre, comme un amas de diverses pieces, et non différentes, sans distinguer les translations des propres, les graves des legeres et facetieuses, ne les prophanes des religieuses, et estre au lisant une trop grande fascherie d'aller requerir une epistre ou une epigramme d'une partie en l'autre, je t'ay bien voulu ici rendre chascune chose en meilleur ordre. »

Il est vrai qu'il ajoute dans une parenthèse « soubs la correction et bon jugement toutesfois de l'autheur ». Mais cette parenthèse se rapporte-t-elle au passé? On en peut douter.

Digitized by Google

Peut-être marque-t-elle seulement l'intention de l'éditeur d'en référer à l'auteur. Et cette hypothèse paraît bien confirmée par un futur qu'on trouve quelques lignes plus loin. Après avoir exposé tout le plan de l'édition et marqué que les nouveautés seront insérées chacune en son lieu, l'éditeur ajoute « invention, (à mon advis) que l'autheur mesme ne reprouvera ».

On pouvait se demander si Marot vivait encore au moment où l'édition de 1544 a été préparée. Ce futur prouve à tout le moins que l'éditeur croyait Marot vivant. Mais deux questions subsistent : Marot a-t-il collaboré à cette édition? L'a-t-il même connue?

Nous nous contentons ici de les indiquer. Pour y répondre on devra étudier, outre la préface de l'édition de 1544, les avis au lecteur des éditions de 1546 et de 1547 que nous donnons ci-dessous.

P. VILLEY.

(A suivre.)

Digitized by Google

LES VITRES ÉMAILLÉES

DE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

L'église Saint-Étienne-du-Mont est, on le sait, l'église la plus riche de Paris en vitraux anciens. Les fenêtres de la nef et plusieurs des collatéraux et du chœur ont conservé des verrières qui sont, à juste titre, célèbres. Les verrières qui ornent les fenêtres de l'ancien charnier ne le sont pas moins. La perfection de leur facture, l'éclat de leur coloris a excité l'admiration de tous ceux qui les ont vues, et cela à toute époque. Ces verrières ne sont pas, à proprement parler, des vitraux : ce sont des vitres émaillées. Elles constituent aujourd'hui le seul exemple d'un art qui fut florissant à Paris dans le premier tiers du XVIIe siècle.

Démontées et mises en lieu sûr pendant la période des bombardements, elles viennent d'être replacées, après avoir été restaurées par les soins de la ville de Paris. Au cours de longues recherches entreprises sur l'histoire de Saint-Étienne, nous avons eu l'occasion d'étudier ces vitraux. Nous avons retrouvé plusieurs documents les concernant, notamment un livre fort rare, dont les gravures ont jadis servi de modèles aux verriers pour un certain nombre d'entre eux, et qui ont servi d'ailleurs pour leur récente restauration. Nous allons exposer brièvement l'état de nos recherches.

*
* *

Les charniers de Saint-Étienne-du-Mont ont été cons-

Digitized by Google

truits de 1605 à 1609[1]. Tout le gros œuvre de l'église, moins la façade, était alors achevé.

Ils se composent de trois galeries qui entourent le chevet de l'église. Ces galeries sont voûtées en berceau et sont décorées de pilastres doriques très simples. Les murs qui entourent l'abside sont percés de fenêtres en plein cintre, qui étaient autrefois au nombre de vingt-quatre, aujourd'hui de vingt-deux. Ces fenêtres étaient toutes garnies de vitres peintes, dont il ne reste que quinze[2].

Ces verrières ont été exécutées dans le premier quart du XVIIe siècle. L'une des bordures porte la date de 1613, une autre celle de 1623. Nous avons retrouvé aux Archives une liste complète des sujets représentés, avec, en regard, le nom des donateurs. Voici ce document, le seul, croyons-nous, qui donne l'état complet de ces verrières :

Noms de ceux qui ont donné les vitraux qui sont dans les charniers[3].

1re vitre (en entrant par la porte de la chapelle Saint-Nicolas où est le sépulcre). Jésus donnant à saint Pierre la charge de son troupeau. — M. Bernard Bourguignon, curé de la paroisse.

2e vitre. Histoire d'Abel et de Caïn. — M. le receveur.

3e vitre. Histoire de la manne. — Le président Loisel.

4e vitre. Melchisédech offrant le pain et le vin à Abraham qui retourne de la bataille. — M. Noblet.

5e vitre. Le sacrifice de Noé et de ses enfants. — M. Carbonnet.

6e vitre. L'immolation des taureaux. — M. Leclerc, marchand imagier.

7e vitre. L'arche de Noé. — M. Duclou.

8e vitre. L'occision des premiers-nés. — M. Leclerc, fermier pour le roi.

9e vitre. Le lavement des pieds et des mains. — M. Vallée.

1. Arch. nat., S 3326.

2. Il faut noter que plusieurs verrières ne subsistent plus qu'à l'état de fragments.

3. Arch. nat., L 635. Cette pièce, sans date, doit être de la fin du XVIIe siècle.

Digitized by Google

10e vitre. Les monuments gardés. — M. Sellier.

11e vitre. L'adoration des rois et des pasteurs. — M. Predeseigle.

12e vitre. Les derniers jours avant le Jugement. — M. Clément.

13e vitre. Histoire du miracle de la rue des Billettes. — M. Dorléans.

14e vitre. Le Jugement dernier. — M. Regnault.

15e vitre. Le banquet de Notre-Seigneur. — La présidente d'Andrezel.

16e vitre. L'institution de l'eucharistie. — Me Gérard.

17e vitre. Plusieurs figures du saint sacrement. — M. Croizier.

18e vitre. Le serpent d'airain. — [Blanc.]

19e vitre. Le sacrifice de Baal. — M. Santeuil.

20e vitre. L'histoire de Daniel. — M. Le Roi.

21e vitre. Le pressoir du fruit de la vigne. — M. Caperon.

22e vitre. [Blanc.] — M. Fournet.

23e vitre. Histoire de saint Denis, « Deo ignoto ». — M. Levesque.

Les deux portes vitrées ont été données, savoir, celle qui est au milieu des charniers par M. Philipes et l'autre par M. Chauvelin, avocat en Parlement.

Pour avoir quelque idée des verrières disparues, il faut nous reporter à l'ouvrage d'un peintre verrier du XVIIIe siècle, Antoine Levieil, qui fut au service de Saint-Étienne durant de longues années. Levieil aimait ces vitraux, qu'il trouvait magnifiques. Dans son *Art de la peinture sur verre et de la vitrerie*[1] il nous a laissé à leur égard des notes précieuses.

Les sujets de ces verrières sont fort différents. Mais, d'une manière générale, il faut remarquer qu'ils se rapportent à la vie du Christ et au symbole de la Rédemption. De pareils motifs se trouvaient à leur place dans les charniers, qui étaient spécialement affectés alors à donner la communion aux fidèles[2].

1. S. l., 1774, petit in-fol. (Bibl. nat., dép. des Estampes).
2. C'est l'opinion de l'abbé Dufour, auteur d'un travail conscien-

Digitized by Google

Ces vitres ont dû être composées d'après des gravures de l'époque, choisies, selon toute vraisemblance, par le clergé de l'église. Il est impossible d'expliquer autrement l'esprit d'unité qui règne en cet ensemble.

Ce sont, en premier lieu, les figures d'un livre de théologie qui ont servi de modèles aux verriers; ce livre est intitulé : *La conference des figures mystiques de l'Ancien Testament avec la verité evangelique, pour la defense de l'Eglise contre les heresies tant ancienes que modernes, par R. P. en Dieu F. Guillaume de Requieu, docteur en theologie, abbé de La Celle a Poictiers.* Il parut à Paris, chez Antoine Du Brueil. Le privilège est du 3 avril 1602. Ce livre est extrêmement rare. Le seul exemplaire que j'aie pu retrouver est conservé dans la bibliothèque d'Amiens[1]. C'est à l'aide de ces gravures qu'un certain nombre des verrières ont pu être restaurées et les sujets, bouleversés par suite de transbordements successifs, remis en place. En second lieu, les verriers ont pris comme modèles des gravures dont une, du moins, a été retrouvée par M. E. Mâle.

Voici l'état actuel de ces vitraux. Quelques mots sur chacun d'eux suffiront pour expliquer, s'il est besoin, leur sujet et faire les remarques utiles.

I. *L'arche de Noé. — Le vaisseau de l'Église.*

Ce vitrail est exécuté d'après la gravure qui est placée en tête du troisième livre de l'ouvrage du P. de Requieu (p. 146). Dans le panneau supérieur, à gauche, Noé, « d'un visage sévère, d'un regard triste et d'une authorité magistrale reprend aigrement les vices de son temps[2] ». La partie centrale du panneau est occupée par l'arche voguant sur les eaux. A droite, la colombe.

cieux sur ces vitraux. Cf. *Les charniers des églises de Paris, Saint-Étienne et Saint-Benoît*, p. 11. Paris, Laporte, 1884, in-8°.

1. *Théologie*, n° 6510. L'abbé Dufour signale l'existence d'un exemplaire de cet ouvrage dans la bibliothèque de l'abbé Delaunay, autrefois curé de Saint-Étienne (*ouvr. cit.*, p. 12). Je n'ai pu le retrouver.

2. *Conférence*, p. 147. Un commentaire explicatif accompagne chaque gravure; nous en tirons quelques phrases essentielles.

Digitized by Google

L'Arche de Noé. — Le Vaisseau de l'Église.

(Gravure extraite de la *Conférence des figures mystiques de l'Ancien Testament avec la vérité évangélique*, du P. de Requieu, 1602.)

Digitized by Google

Digitized by Google

L'Arche de Noé. — Le Vaisseau de l'Église.

(Vitrail de Saint-Étienne-du-Mont.)

Digitized by Google

Digitized by Google

L'Arche de Noé. — Le Vaisseau de l'Église.

(Vitrail de Saint-Étienne-du-Mont.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Le panneau inférieur représente un vaisseau dans lequel sont groupés plusieurs personnages : saint Louis, un pape, un empereur, un roi de France, un docteur, un magistrat, une reine, un évêque, un capitaine, des religieux, des bourgeois; Jésus-Christ, en poupe, tient le gouvernail. Le vaisseau repose sur la croix contre laquelle viennent se briser les flots impuissants excités par des vents, figurés à la partie inférieure par des têtes d'enfants aux joues gonflées, soufflant avec violence : « C'est l'Église des fidèles assistée du Saint-Esprit contre les violentes agitations des vents d'hérésie, d'infidélité et d'idolâtrie[1]. » Ce vitrail, un des mieux conservés, a été donné par M. Duclou.

II. *Le sacrifice de Noé. — La tour de Babel. — La Messe.*

Le panneau supérieur du vitrail a disparu. Il représentait, au centre, le patriarche offrant à Dieu un sacrifice pour « dignement remercier son seigneur ». A droite, la tour de Babel, élevée pour se garantir des « menaces et vengeances » de Dieu.

On voit au panneau inférieur la célébration du sacrifice de la Messe. Cette verrière reproduit la gravure qui prend place en tête du livre IV de la *Conférence*. Elle a été donnée par M. Carbonnet[2].

III. *Melchisédech offrant à Abraham le pain et le vin. — L'Annonciation. La Cène.*

D'après la gravure du livre V de la *Conférence*. Le panneau supérieur, qui représente « Melchisédech offrant le pain et le vin à Abraham qui retourne de la bataille », est à peu près intact. L'Annonciation est moderne. Quant à la Cène, il faut remarquer que le verrier s'est ici plutôt inspiré d'Albert Dürer que de Léonard Gautier. Le panneau qui subsiste, — mais est-ce bien celui-là même qui figurait

1. *Conférence*, p. 149.
2. Marguillier de Saint-Étienne en 1612. Cf. la liste intitulée : *Noms et surnoms de messieurs les marguilliers de Saint-Étienne* (1490-fin du XVIIe s.) (Arch. nat., L 635).

Digitized by Google

autrefois dans cette verrière? — est directement inspiré de la cène de la Grande Passion. Donateur, M. Noblet[1].

IV. *La manne. — L'eucharistie.*

D'après la gravure du livre VI de la *Conférence*. Le panneau supérieur nous montre Moïse et Aaron « qui parlementent l'un à l'autre dans le camp des Hébreux ». Des oiseaux « tombent à milliers tout autour de leurs têtes ». Du haut du ciel descend la manne sous la forme de « menus grains blancs comme fleur de farine et rondelets tout ainsi que de la coriandre[2] ».

Le panneau inférieur représente des fidèles en adoration devant le saint sacrement, « la vraye et admirable manne du précieux corps de N.- S. Jésus-Christ[3] ». Cette verrière a été donnée par le président Loisel[4].

V. *La pâque juive. Le massacre des premiers-nés. — La communion. Les péchés mortels.*

Vitrail exécuté d'après la gravure du livre VIII de la *Conférence*. Le panneau supérieur représente, à gauche, les Hébreux mangeant l'agneau pascal; à droite, deux anges, enveloppés de lumière, volant dans une nuit profonde et faisant un « horrible carnage ». Au panneau inférieur se voient les pâques chrétiennes et, en pendant au massacre des premiers-nés, la représentation des péchés mortels : « Ce sont les diables qui tuent tous les premiers nais des bonnes propositions, intentions et volontez qui naissent ès ames chretiennes, desquelles ils font puis après des parricides, des infidèles, des apostats, des idolâtres et des avaricieux[5]. » Ce vitrail a été donné par M. Leclerc, fermier pour le roi.

VI. *Le lavement des mains sous l'ancienne loi. La synagogue. — Jésus-Christ lavant les pieds des apôtres. L'église.*

1. Marguilliers en 1612 (*Ibid.*).
2. *Conférence*, p. 358.
3. *Ibid.*, p. 359.
4. Marguillier de Saint-Étienne en 1612 (liste précédemment citée).
5. *Conférence*, p. 501-502.

Digitized by Google

D'après la gravure du livre IX de la *Conférence*. Le panneau supérieur représente les prêtres juifs se lavant les mains dans la mer d'airain. Au-dessus d'eux, le chandelier d'or à sept branches et l'autel des perfumigations. A droite, le temple de Salomon, représenté en vue cavalière, sans toiture.

Le panneau inférieur nous montre Jésus lavant les pieds des apôtres; à droite, « le plan d'une église à la mode que les chrétiens les bastissent[1] », représentée, comme la synagogue, sans toiture. Ce vitrail a été donné par M. Vallée.

VII. *L'arche d'alliance et le grand prêtre. — Un reliquaire avec le Christ et la Vierge.*

D'après la gravure du livre X de la *Conférence*. C'est la vitre qui figure dans la liste des donateurs sous le titre : les Monuments gardés. Elle a été donnée par M. Sellier[2].

Trois verrières, inspirées des gravures qui sont en tête des livres I, II et VII, ont disparu. Nous avons la preuve de leur existence par la liste des donateurs.

1. *Dieu remettant à Moïse les tables de loi. — Jésus donnant à saint Pierre la charge de son troupeau.*

Cette verrière, qui reproduisait la gravure du livre I, avait été donnée par Bernard Bourguignon, curé de Saint-Étienne.

2. *Le paradis terrestre, le meurtre d'Abel. — La fontaine de vie.*

D'après la gravure du livre II. Le panneau inférieur était fort remarquable. On y voyait ce symbole si curieux de la Rédemption qu'est la Fontaine de vie. Jésus est sur une croix dont le pied plonge dans une fontaine, emplie par le sang qui coule des plaies du Sauveur. Ce sang tombe dans un second bassin par quatre ouvertures, qui sont la bouche

1. *Conférence*, p. 612.

2. Vraisemblablement Jacques Sellier, marchand de vins, dont l'épitaphe se voyait autrefois en Saint-Étienne (Guilhermy, *Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe*, t. I, p. 119; Raunié, *Église de Saint-Étienne-du-Mont*, dans *Histoire générale de Paris. Épitaphier...*, t. III, p. 641).

Digitized by Google

des évangélistes. A gauche, au fond, un prêtre baptise un enfant. Il y avait donc jadis dans le cloître de Saint-Étienne la Fontaine de vie et le Pressoir mystique, dont nous parlons ci-dessous. Cette verrière avait été donnée par M. le receveur. Je n'ai pu identifier ce personnage.

3. *Moïse montrant aux Hébreux le sang du sacrifice. — Le Christ montrant l'hostie au pécheur.*

Ce vitrail, exécuté d'après la gravure du livre VII, avait été donné par M. Leclerc, marchand imagier.

Les autres vitraux du cloître ont été très vraisemblablement exécutés d'après des gravures de l'époque. Je n'ai pu encore les retrouver.

VIII. *Le sacrifice d'Élie et le sacrifice des prêtres de Baal.*

Au centre du tableau, un autel devant lequel se prosterne Élie : le feu du ciel embrase la victime. Autour, des Israélites. En haut, à droite, l'autel des prêtres de Baal. Donateur, M. Santeuil.

IX. *Plusieurs figures du saint sacrement.*

Au centre, un ostensoir, avec l'hostie, est entouré d'anges adorateurs. Au-dessous la légende : « Venerabile sacramentum. » Autour, les emblèmes eucharistiques (Mensa paschalis. — Manna patriae. — Panis azymus. — Agnus paschalis. — Corpus Christi, etc.). Donateur, M. Croizier.

X. *Le serpent d'airain.*

Ce vitrail est malheureusement très abîmé. Il représente Moïse montrant aux Hébreux le serpent d'airain. La scène occupe toute la verrière. Il est à remarquer que seuls des verres de couleur ont été ici employés ; il n'y a point d'émail. Il est à présumer que l'abbé Dufour a confondu ce vitrail avec un autre de même genre, cité par Levieil et dont nous parlons ci-dessous, qui porte comme titre, dans la liste des donateurs, *L'adoration des rois et des pasteurs*[1]. Le nom du donateur ne nous a pas été conservé.

1. *Ouvr. cit.*, p. 17.

Digitized by Google

XI. *Le pressoir mystique.*

Ce vitrail, qui est un des plus beaux, a été donné par M. Caperon[1]. C'est, selon toute probabilité, la reproduction d'une gravure anonyme du XVIe siècle, gravure retrouvée par M. E. Mâle[2]. Je me borne à renvoyer au livre de M. Mâle pour l'explication de ce vitrail, en rappelant qu'un sujet analogue, celui de la Fontaine de vie, figurait parmi les vitraux du cloître de Saint-Étienne.

XII. *La parabole des conviés.*

Ce vitrail porte dans la liste des donateurs le titre : le Banquet de Notre-Seigneur. Il a été donné en 1618 par la présidente d'Andrezel[3], dont il porte les armes. Levieil nous en a conservé une description élogieuse[4].

XIII. *L'histoire du miracle de la rue des Billettes.*

Il ne reste que la partie centrale de la verrière, en laquelle l'histoire du miracle était représentée de la manière traditionnelle[5]. Au milieu du panneau est un crucifix dont le pied plonge dans une chaudière d'eau bouillante placée au-dessus d'un brasier. Le juif Jonathas, à droite, cloue l'hostie au manteau de la cheminée et, à gauche, souffle le feu; sa femme et ses deux enfants, derrière lui, sortent d'une tente. Au premier plan, à droite, une femme à demi agenouillée reçoit dans une sébile l'hostie qui s'échappe

1. Vraisemblablement Claude Chaperon, marguillier de Saint-Étienne de 1623 à 1626 (liste précédemment citée) (Arch. nat., L 635).

2. *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*, p. 115-118. M. Mâle donne les reproductions de la gravure et du vitrail.

3. Veuve de Jacques Viole, président au Parlement, seigneur d'Andrezel. Jacques Viole fut marguillier de Saint-Étienne en 1583 (liste précédemment citée) (Arch. nat., L 635).

4. *L'art de la peinture sur verre*, p. 69.

5. Sur le miracle de la rue des Billettes, voir Paget, *Le miracle des Billettes à Paris*, dans la revue *L'Eucharistie*, 3e année, nos 30 (16 sept. 1912), 32 (16 nov.), 33 (16 décembre). Paris, Bayard, in-8°. Cette étude, assez complète, contient de nombreuses et intéressantes reproductions, notamment la reproduction d'une miniature d'un cartulaire des Billettes qui donne du miracle une représentation très voisine de celle du vitrail de Saint-Étienne (n° 32, p. 383).

Digitized by Google

de la marmite. De chaque côté de ce panneau devaient vraisemblablement être figurés les différents épisodes du miracle, depuis la pauvre femme mettant en gage ses vêtements chez Jonathas jusqu'au châtiment du profanateur. Donateur, M. Dorléans.

XIV. *Histoire de saint Denis.*

Il ne reste qu'un fragment minuscule de cette verrière, donnée par M. Levesque.

Il subsiste dans le cloître des verrières dont la liste des donateurs ne mentionne pas l'existence. Il faut noter toutefois que cette liste signale la présence d'un vitrail dont elle ne donne pas le sujet, vitrail donné par M. Fournel[1]. Il s'agit peut-être de celui qui représente l'*Histoire d'Abraham* (XV). Il est d'ailleurs parfaitement conservé.

Il ne reste que des panneaux des autres verrières, qui représentent sainte Geneviève, saint Augustin et saint Étienne. Il est à remarquer que la liste des donateurs ne fait pas mention de semblables sujets.

*
* *

Je note ici pour mémoire les vitraux suivants dont la disparition est regrettable :

L'adoration des rois et des pasteurs. — Levieil nous a conservé en quelques lignes le sujet du vitrail[2] : « Les premiers ministres de l'Église, les empereurs, les rois, tous les peuples de la terre adorent Jésus-Christ élevé en croix, figuré dans la partie supérieure par le serpent d'airain. » Ce vitrail avait été donné par M. Predeseigle[3].

Les derniers jours avant le Jugement. — Je n'ai pu retrouver aucune description de ce vitrail, donné par M. Clément[4].

1. Marguillier de Saint-Étienne en 1614 (liste précédemment citée).
2. *L'art de la peinture sur verre*, p. 68.
3. Marguillier de Saint-Étienne de 1626 à 1628 (liste citée).
4. Marguillier de Saint-Étienne de 1606 à 1608 (liste citée).

Digitized by Google

Le Jugement dernier. — Levieil nous a laissé, non pas une description, mais une appréciation fort élogieuse de ce vitrail, un des plus beaux à son avis[1]. Il avait été donné par M. Regnault[2].

L'institution de l'eucharistie. — Ce vitrail avait été donné par Mme Gérard. Je n'ai aucun renseignement à son égard, non plus que sur celui qui représentait l'*Histoire de Daniel*, donné par M. Le Roi.

*
* *

Tel est l'état de cette magnifique série d'émaux, jadis une des plus belles de Paris, aujourd'hui la seule. J'ai essayé de restituer aussi exactement que possible son état ancien, mais les renseignements que j'ai pu recueillir sont encore fragmentaires. Il reste à rechercher les noms des artistes, à coup sûr excellents, qui ont peint ces vitres. Je ne perds pas l'espoir de les retrouver un jour.

Charles TERRASSE.

1. *L'art de la peinture sur verre*, p. 69.
2. Marguillier de Saint-Étienne en 1612 (liste citée).

Digitized by Google

MÉLANGES.

CHRISTOPHE PLANTIN ET LA FRANCE[1].

Nous sommes venus visiter ensemble avec piété un noble logis, témoin fidèle et charmant d'une des grandes époques de l'histoire, pour commémorer celui qui l'a fondé, il y a trois siècles et demi, et dont le souvenir, par un privilège unique, continue de vivre au milieu de ces murs familiers, comme s'il ne les avait jamais quittés. C'est là que Christophe Plantin a vu s'écouler les dernières années de sa carrière d'imprimeur, si glorieuse, si féconde; c'est là qu'il a achevé l'immense labeur professionnel qui nous donne le droit de saluer en lui l'un des plus utiles serviteurs de l'humanité pensante.

Pèlerins venus des quatre coins de l'Europe, nous nous inclinons avec une gratitude attendrie devant la figure de cet admirable ouvrier, en qui se sont incarnées, au temps des Aldes, d'Érasme, de Morus, de Rabelais, de Juste Lipse, certaines des qualités les plus précieuses de l'esprit de la Renaissance. Joyeuse confiance en l'homme et en la vie, mépris des choses fortuites, sens aigu de l'histoire et de la critique des textes, connaissance raisonnée des langues, culte fervent de la beauté sous toutes ses formes, amour enthousiaste des lettres et surtout désir passionné de faire pénétrer partout, par le livre, la bonne parole de la science : voilà les dons qui se trouvèrent réunis chez votre compatriote anversois, faisant de lui, durant quarante ans, l'un des représentants authentiques de l'âme ardente et généreuse du XVIe siècle. Oui, Mesdames et

1. Nous croyons utile de publier cette étude de notre président sur les relations de Plantin, le grand imprimeur d'Anvers, avec la France. Elle a été lue à la séance académique du 9 août 1920 au *Cercle royal artistique, littéraire et scientifique d'Anvers* et reproduite dans un mémorial des fêtes du quatrième centenaire de Plantin, qui n'a été tiré qu'à un nombre d'exemplaires très limité. — [N. D. L. R.]

Digitized by Google

Messieurs, cette âme si vaste, qui connut toute les ivresses, toutes les curiosités, toutes les audaces, a palpité en lui, et c'est pour ce motif que nous arrivons à cette heure, la main dans la main, apportant notre hommage au vieux maître, qui demeure, avec Rubens, comme le génie tutélaire de votre belle cité. Ce flambeau que nos pères du XVIe siècle ont fait briller sur le monde, au prix d'efforts héroïques, et dont l'éclat, après tant d'années, reste si puissant que nos yeux modernes en sont encore comme éblouis, l'infatigable imprimeur a contribué, pour sa part, à le tenir avec honneur. Il a donc bien mérité du pays qui l'a vu travailler, et aussi de la pensée humaine qu'il a su, par un effort obstiné, *Labore et Constantia*, selon son énergique devise, faire rayonner, de ses ateliers, à travers l'univers entier.

La France ne saurait oublier que Plantin naquit et vécut sur son sol avant de devenir l'hôte fidèle de la terre flamande. Elle a le droit d'être fière de ce fils qui l'a honorée et qui lui resta toujours attaché. Puisque le privilège si grand m'est échu de parler ici au nom de ses admirateurs français, souffrez que je vous dise brièvement ce que votre illustre concitoyen a dû à sa mère nourricière, en quoi il s'est inspiré dans son œuvre, que d'éloquents discours viennent de vous raconter, du traditionnel génie de sa première patrie, et enfin comment il a exercé chez elle, aussi bien que sur le reste de l'Europe, une influence utile et féconde, dont le souvenir reste toujours cher aux amis du savoir et du beau.

***

Il naquit « au jardin de France : c'est Touraine », la « benoiste Touraine », terre heureuse et pleine de séductions, que les fées de notre vieille Gaule semblent avoir comblée de leurs dons les plus précieux, terre de beauté, de mesure, de joyeux équilibre et d'ironie subtile, pays de labeur vigoureux et de noble industrie, que ses fins horizons, où l'on voit tant de belles demeures se mirer dans les eaux de son fleuve et de ses rivières, comme aussi les produits de son sol, le vin et les fruits savoureux, rendent encore aujourd'hui si accueillant au voyageur. Quand Plantin y vit le jour, en 1520, — ou, si l'on s'en rapporte à son épitaphe, en 1514, — cette région fortunée traversait la plus brillante période de son histoire. La royauté

Digitized by Google

y faisait de continuels séjours : un jeune souverain, chevaleresque et hardi, épris des lettres et des arts, n'allait pas tarder à donner à la cour de France un éclat qu'elle n'avait sans doute jamais atteint. Ce paradis de délices, comme on appelait la Touraine au XVIe siècle, venait donc de conquérir une prospérité extraordinaire dont ses peintres, ses sculpteurs et ses architectes, en même temps que ses ouvriers d'art, portaient au loin le rayonnement. Jean Fouquet, Michel Colombe, Bourdichon, Guillaume Regnault : quelle magnifique pléiade, Messieurs! Vit-on jamais, en une province française, s'épanouir presque au même moment un plus riche ensemble de talents, fleurir plus de chefs-d'œuvre d'un goût tour à tour robuste et délicat? Que dire encore des merveilles des arts industriels du pays : tapisseries de haute lisse, broderies, soieries réputées dans l'Europe entière, draps d'or et d'argent, armures et travaux d'orfèvrerie? C'est à cette époque bénie, et près de toutes ces splendeurs, que grandit le futur imprimeur d'Anvers. Et ne croyez pas que ces magnificences artistiques aient nui en quelque manière au développement de la pensée. Nulle part la vie intellectuelle ne s'est montrée plus ardente. Quand Plantin naquit, Rabelais, cet autre Tourangeau, venait d'avoir vingt-cinq ans. Son Gargantua, « entrant en lumière dans ce monde », allait bientôt clamer la grande parole du siècle : « A boire, à boire, à boire! » parole symbolique, s'il en fut, des curiosités infinies de cette génération à l'aube joyeuse de notre Renaissance. Qui donc, Mesdames et Messieurs, qui donc, mieux que notre Plantin, saura répondre à ce cri strident, avec ses 1,600 éditions, consacrées à toutes les branches du savoir humain et qui porteront bientôt la science et la vérité chez les nations les plus diverses? Oui, si quelqu'un a contribué fortement à étancher cette soif sublime par un labeur enthousiaste autant que méthodique, c'est bien lui. Et voici que l'auteur du *Pantagruel* vient tout naturellement joindre son suffrage au nôtre, lui qui a magnifié en termes inoubliables « les impressions tant élégantes et correctes en usance qui ont été inventées de mon âge par inspiration divine, comme à contre-fil l'artillerie par suggestion diabolique. »

La famille de Plantin vivait-elle à Mont-Louis ou à Saint-Avertin, villages situés dans la plus proche banlieue de Tours? On a beaucoup disserté sur cette question. J'incline nettement, avec les érudits récents les plus qualifiés, pour le second nom.

Digitized by Google

Les Plantins abondaient, en effet, au XVIe siècle, dans la paroisse de Saint-Avertin, plaisante localité, célèbre encore aujourd'hui par des divertissements aimés des habitants de Tours. Partout, dans la campagne voisine, on voyait, suivant la gracieuse expression de Virgile, marier la vigne à l'ormeau. Est-il téméraire de penser que la première marque de l'imprimerie de Plantin, qui représentait justement un cep de vigne enlaçant un orme, avec cette devise : *Christus vera vitis*, a pu évoquer un souvenir de son enfance tourangelle, aussi bien qu'une allégorie mystique assez vraisemblable?

Mais il n'est pas de tableau si séduisant qui ne comporte une ombre. La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom, a tourmenté, presque sans répit, nos pères du XVIe siècle. Une épidémie, particulièrement meurtrière, vint ravager le modeste foyer des Plantin. Notre futur Anversois était, en effet, d'humble origine et n'en rougit jamais. Le pauvre père, découragé, emmena par la main son petit Christophe, qui ne garda aucun souvenir de sa mère, et tous deux s'acheminèrent vers Lyon avec un léger bagage. Ils durent prendre la longue route que l'auteur du *Pantagruel*, lui aussi, suivit vers le même temps. Qui sait? Peut-être le moine voyageur sourit-il, au passage de quelque carrefour, à l'homme fugitif et à son petit compagnon.

A Lyon, le père de Plantin trouva un asile au foyer d'un chanoine obédiencier de Saint-Just, Claude Porret, homme généreux et bienfaisant, dont il gouverna bientôt la maison avec l'aide d'une sœur du prêtre. Cette hospitalière demeure était remplie d'un essaim de neveux que l'homme d'église avait recueillis. Elle devait être agréable et animée, et le jeune Christophe y vécut sur le pied d'une complète égalité avec tous ces enfants, donnant, lui aussi, le nom de père au bon chanoine. Il s'y lia tendrement avec tel d'entre eux, Pierre Porret, qui devint plus tard pour lui le plus dévoué des collaborateurs et le plus fidèle des amis. Tous deux se traitaient de frères. Nul doute que Christophe ait partagé, dans plusieurs années, l'éducation et l'instruction des enfants au milieu desquels il grandit. Lyon était au XVIe siècle, non moins que Paris, la ville la plus savante et la plus lettrée de France en même temps qu'un centre remarquable de travail, de commerce, d'art et de luxe. Des industries opulentes et utiles y prospéraient comme à Tours, et spécialement celle de l'imprimerie, pratiquée en des

Digitized by Google

centaines d'ateliers, — dont beaucoup sont restés célèbres, — ce qui la faisait considérer comme la métropole de cet art dans notre pays.

Certes, le jeune Tourangeau ne pouvait rencontrer un milieu plus propice au premier éveil de son esprit. A une date difficile à préciser, l'un des neveux du chanoine, Pierre Puppier, se rendit à Orléans et Christophe l'y suivit. Autre étape, qui dut pareillement servir à son avancement intellectuel, puisque l'Université de cette ville était alors réputée pour son enseignement juridique et littéraire. Enfin, le jeune Plantin débarque dans la capitale avec son père et le neveu de son protecteur. Il y réside quelque temps, cherchant à acquérir la connaissance de la langue latine ainsi que des bonnes lettres, et probablement aussi celle des sciences pour lesquelles il professa par la suite un goût marqué. Son rêve eût été alors de s'adonner en toute liberté à l'étude désintéressée, *libro liber*. Un instant, il crut toucher ce but : son père l'avait laissé à Paris avec quelque argent pour l'entretenir aux écoles, en attendant de l'emmener à Toulouse, mais, après une halte à Lyon, ce dernier se rendit seul dans la ville des Jeux floraux. Voilà donc le jeune étudiant abandonné dans l'immense cité. On comprend qu'il n'ait pu y rester longtemps ainsi isolé. Il se décide à gagner Caen, en Normandie, avec l'idée d'y apprendre un métier. Tout de même, le séjour à Paris, où il revint si souvent par la suite, avait contribué efficacement à compléter sa culture générale. Combien il regretta, dès lors, de n'avoir pu réaliser sa vocation studieuse! Écoutez les confidences mélancoliques qu'il nous a faites dans ces vers :

Oncques je n'eu l'aisance,
Le temps, ne la puissance,
Comme j'ay eu le cœur,
De vacquer à l'étude :
Tousjours ingratitude
A dérobé mon heur.
L'aucteur des vers ne m'a donné pouvoir
De caresser les filles de Mémoire.
Cela voyant, j'ay le mestier éleu
Qui m'a nourry en liant des volumes.
Ainsi ne pouvant estre
Poete, ecrivain ne maistre,
J'ay voulu poursuivir

Digitized by Google

Le trac, chemin ou trace
Par où leur bonne grace
Je pourray acquérir.

Que, sous les myrtes élyséens, son ombre se console; qu'elle nous laisse réjouir de ce pis aller! L'homme qui a rempli la tâche que vous savez n'a guère à regretter de n'avoir pas écrit des volumes, qui aujourd'hui peut-être dormiraient, comme tant d'autres, ignorés. Et puis, Mesdames et Messieurs, si Plantin avait pu choisir le métier d'auteur, nous ne nous retrouverions pas ensemble, tout à l'heure, dans l'accueillant logis de la place du Marché du Vendredi, où le conte de la *Belle au bois dormant* va devenir une vérité, et ce serait dommage, vous en conviendrez.

Au reste, quoi qu'il en ait dit, notre imprimeur a pu réaliser son rêve de poésie : d'abord, par le rôle qu'il a laissé jouer, même dans son art, à l'imagination, rôle qui nous donne le secret de son succès, et ensuite en faisant tout simplement des vers. Vous n'ignorez pas qu'on a pu éditer un volume de ces « Rimes », dont le célèbre sonnet : « Avoir une maison commode, propre et belle », programme de solide raison et d'équilibre plutôt épicurien, demeure comme une perle toujours admirée. Il aimait l'emploi des images dans le style; jugez-en par cet extrait de la préface mise en tête de son premier livre imprimé, livre d'éducation, notons-le en passant, *L'éducation d'une fille de noble maison, trad. de langue toscane en françois. 1555 :*

« Suivant la coustume d'un jardinier ou laboureur qui, pour singulier présent, offre à son seigneur les premières fleurs des jeunes plantes de son jardin ou métairie, je vous présente, Monsieur, cestuy premier bourjon sortant du jardin de mon imprimerie; vous suppliant de le recevoir, comme il vous est de bon cœur présenté. »

Cette dédicace est adressée au receveur de la ville d'Anvers.

Personne ne s'est, en son temps, plus activement intéressé aux questions de langue ni à la recherche de la juste forme littéraire. Il était, ne l'oublions pas, du pays où l'on parle le meilleur français de France. Ses dictionnaires, ses grammaires, ses livres classiques innombrables traduisent ses préoccupations relatives à la noble science du langage. Un érudit parisien, qui prépare une thèse sur les grammairiens du XVIe siècle,

Digitized by Google

me disait, il y a quelques jours, que Plantin avait porté son attention sagace sur les plus délicats problèmes de l'orthographe française : on le verra bientôt. Nul n'ignore ici tout ce qu'il a fait, d'autre part, pour la connaissance de la langue flamande. Il n'est peut-être pas inopportun de rappeler avec quelle ardeur et quelle conscience un Français a travaillé à cette tâche de linguistique.

Voilà donc notre Tourangeau installé à Caen, l'Athènes normande. Il semble qu'une fée prévenante et quelque peu narquoise, ayant à le promener à travers la France, l'ait ainsi conduit par la main à toutes les sources du savoir et du goût artistique, sans toutefois l'y laisser jamais puiser à sa soif, qui était grande. A quelle époque vint-il à Caen? Selon toute vraisemblance, entre 1535 et 1540, plutôt vers la première de ces dates; années ardentes, décisives, de progrès scientifique et de fermentation religieuse. Le Collège royal vient d'être fondé par François Ier (1530) : le grec, l'hébreu, les langues orientales, le latin classique, les mathématiques, l'éloquence et bientôt la philosophie antique conquièrent le droit de cité dans la capitale. Publications de textes et traductions se multiplient : les deux premiers livres du roman rabelaisien paraissent alors, créant, suivant le mot de Chateaubriand, les lettres françaises (1532-1534).

A Caen, ville universitaire, ne l'oublions pas, Plantin entra comme apprenti chez Robert Macé II, à la fois imprimeur et relieur, homme instruit, d'une vertu peu commune, d'une grande affabilité, de mœurs pures et, avec cela, d'une solide érudition. Il apprit avec ce maître les deux états d'imprimeur et de relieur. Faut-il penser qu'il puisa aussi chez Macé, dont les attaches protestantes ont été affirmées, — peut-être sur des indices assez vagues, — les premiers germes des idées mystiques qui jouèrent plus tard dans sa vie intérieure un rôle très particulier et qui posent encore des problèmes si délicats à résoudre?

Un événement heureux vint embellir et égayer cette première étape professionnelle : en 1545 ou 1546, Plantin épousa Jeanne Rivière ou de la Rivière, qui vivait à Caen. Il suffira de dire que sa femme fut digne de lui et qu'elle donna à son foyer, avec une série de gracieuses filles, le plus complet bonheur. On sait peu de chose sur Jeanne et encore moins sur ses origines, qui furent également modestes. Il est utile de contem-

Digitized by Google

pler, au musée Plantin, l'admirable portrait dû au maître suprême de la peinture flamande, traduisant une œuvre plus ancienne, pour apprendre à la connaître. Que d'énergie, de ténacité, de sens des réalités, de raison judicieuse révèle cette physionomie expressive et forte! Mesdames, Messieurs, je ne crois pas exagérer en disant que le ménage de Christophe Plantin semble bien réaliser, dans la plénitude du terme, le vrai ménage français, trop souvent injustement jugé par notre faute, ce ménage fait de confiance réciproque, d'ordre parfois méticuleux, d'attachement aux traditions et d'activité bien réglée. Il y eut toujours entre ces deux êtres une véritable collaboration.

Peu après son mariage, en 1546, Plantin vint se fixer de nouveau à Paris. L'aînée de ses enfants, sa fille Marguerite, vit le jour à ce moment. Il resta dans la grande ville jusqu'en 1549, achevant sa formation technique et profitant des ressources merveilleuses que la capitale offrait aux gens avides de culture encyclopédique. Les années voisines de 1550 constituent une période presque unique dans notre histoire : celle qui voit s'épanouir toutes les conquêtes de la Renaissance, avant le grand déchirement des guerres de religion. A cet heureux moment, la sociabilité atteint son plus parfait développement : élégance de manières, politesse des mœurs, recherches de la forme harmonieuse, goût de plus en plus affiné. C'est alors que Jean Goujon dresse sa fontaine des Nymphes, où il unit la beauté antique retrouvée à la beauté française vivante. Ronsard prélude à ses *Odes*, qui sont sur le point de révolutionner le monde des lettres en formulant un nouvel idéal poétique. Il n'est pas inutile de rappeler ces choses pour marquer comment un Plantin, dont toute la production révèle un sens artistique si sûr et un goût si ferme, a pu s'initier de bonne heure au goût impeccable que nous admirons dans la typographie et l'illustration de ses livres.

Il faut avouer pourtant que cette période de la vie de Plantin nous demeure assez obscure. J'admettrais volontiers qu'il s'établit dès lors à son compte, soit comme relieur ou comme fabricant d'objets artistiques de cuir et de maroquin. On sait par ailleurs, grâce à sa correspondance, qu'il avait acquis à Paris, avant son départ pour la Flandre, une maison située en la rue Saint-Jean-de-Latran, près de Saint-Benoist-le-Bétourné, cher à Villon, devant le collège de Cambrai, à l'enseigne de « Saint-

Digitized by Google

Christophe », son patron. Il y a là une donnée caractéristique dont on n'a pas suffisamment tiré parti : entre 1546 et 1549, l'ancien écolier de Lyon et d'Orléans est devenu propriétaire; il a pignon sur rue. Le fait est d'importance. Il nous permet de conjecturer d'une manière fort plausible les relations du futur imprimeur. Celles qu'il entretient avec plusieurs lecteurs royaux deviennent aussi très explicables, puisqu'il n'avait que la rue à traverser pour aller entendre les maîtres de grec et de langues orientales. Son expérience des hommes et des affaires se développe et il acquiert des sympathies qui lui vaudront, une fois installé à Anvers, des collaborateurs dévoués comme aussi des auteurs qu'il fut heureux d'éditer : tels un Belon, un Rondelet, un Ronsard, un Grévin, un Postel, un Antoine Du Moulin, un La Boderie, un Guillaume des Autelz, un Pierre Du Val et tant d'autres savants ou brillants esprits. Faut-il spécifier encore que la colonie flamande de Paris était considérable, active, entreprenante, et que les contacts que Plantin put avoir avec ses membres furent sans doute pour quelque chose dans la décision qu'il prit d'aller se fixer à Anvers en 1549?

Il arrive, on ne sait à la suite de quelles circonstances, dans votre accueillante cité, Mesdames et Messieurs, vers l'âge de trente ou trente-cinq ans, armé de pied en cap, prêt pour la lutte, et déjà pourvu de ce génie d'organisation, de cette sorte de divination audacieuse et virile qui allaient faire de lui un chef d'entreprise incomparable. Pendant cinq ou six ans, il s'adonna à la profession de relieur et de maroquinier, exécutant des boîtes, des gaines, des coffrets aux incrustations éclatantes qui commencèrent sa réputation. Il s'occupait également du commerce des livres et des estampes.

Mais il lui fallait un champ d'action plus vaste. En 1555, une blessure très grave lui rend le travail manuel moins facile. C'est alors qu'il commence, d'abord timidement, la série de ses impressions, qui se prolongea jusqu'à sa mort, arrivée en 1589, sans interruption, dépassant, à certains moments, le chiffre annuel de cinquante. Il est à noter qu'il publia surtout, durant la première période de son activité d'imprimeur, des ouvrages originaux ou traduits qui avaient obtenu une vogue marquée en France : Ronsard, Belon, l'Amadis de Gaule. Mais comment prétendre vous offrir un dénombrement quelconque? Toute liste d'auteurs, même sommaire, nous conduirait jusqu'aux approches de la nuit.

Digitized by Google

La diffusion des éditions plantiniennes dans notre pays fut toujours considérable. Nous voyons, par les comptes et par la correspondance du maître, que la France resta pour lui, si vous me passez l'expression, comme un marché d'élection. Les preuves de ce fait sont innombrables. Un seul exemple suffira. Il y a quelques semaines à peine, je visitai la petite ville bretonne de Vitré. Savez-vous quelle denrée précieuse ses marchands y rapportaient, chaque année, de leurs lointaines pérégrinations en Flandre? Des éditions plantiniennes. Elles abondent encore dans la bibliothèque de cette vieille cité. Ajoutez à cela que sa première patrie lui donna tout un groupe de savants pour collaborer à ses éditions savantes, des illustrateurs émérites tels qu'un Ballain, des graveurs de poinçons tels que Guyot, de Paris, Hautin, de la Rochelle, Guillaume Le Bé, de Paris, Robert Granjon, de Lyon. Nos grands marchands de papier de Troyes et de la Rochelle furent ses fournisseurs attitrés, notamment pour son chef-d'œuvre, la *Bible polyglotte*. Ses principaux correspondants parisiens étaient Arnaud Langelier et Martin Lejeune. En 1567, Plantin installa une succursale de sa maison à Paris : *Au Compas d'or*, rue Saint-Jacques, — véritable voie sacrée des libraires et des imprimeurs, — près des Mathurins, là où se trouve actuellement la boutique du *Puits-Certain*, à cent mètres du Collège de France. Son compagnon d'enfance, Porret, la géra d'abord, puis son gendre Gilles Beys, le mari de sa fille Madeleine. Après dix ans, notre Anversois céda cet établissement à Michel Sonnius. Deux autres de ses filles vécurent à Paris, pour y recevoir une éducation particulière. Madeleine s'y remaria au libraire Périer. Son gendre, le Lillois Van Ravelinghen, était un élève des lecteurs royaux. Quant à Plantin lui-même, nous savons qu'il venait fréquemment dans la capitale. Est-il besoin de rappeler qu'au moment où des poursuites furent engagées contre lui, vers 1562, pour cause de religion, il y resta vingt mois entiers? Cela vous montre que la grande ville demeura, en tout temps, chère à son cœur. En 1566, de vives instances furent faites auprès de lui pour l'amener à se fixer à Paris.

Comment Plantin parvint-il à faire face à tant de tâches et d'obligations? C'est ce qu'on a vraiment peine à concevoir. La production du *Compas d'or* s'applique, vous le savez, à l'ensemble des connaissances humaines. Elle suppose, de la part de celui qui l'a réalisée, une compétence encyclopédique, une

Digitized by Google

application qui n'a point connu de répit, une conscience perpétuellement en éveil. Songez à l'immensité de la tâche qu'implique la seule *Bible polyglotte*. Science, correction, ampleur et charmes artistiques : il a réussi à tout mener de front. Aucune branche des études d'alors n'est absente des annales plantiniennes : théologie, patristique, controverses, liturgie, philosophie, droit, sciences historiques et politiques, morale, éducation, sociabilité, lexicographie, grammaires, livres classiques, géographie, art militaire, archéologie, anatomie, médecine, pharmacopée, physique, astronomie, botanique, textes orientaux multiples, grecs, latins, français, flamands, espagnols, italiens, anglais, livres de poésie, romans, contes, littérature populaire, hippologie, et jusqu'à la chiromancie, la gastronomie et la confiserie : toute la science est représentée dans ce répertoire à jamais mémorable. Quelle nomenclature éloquente et émouvante dans sa simplicité!

Par une rencontre qui mérite d'être relevée, cet homme, dont la puissance de volonté et l'invincible énergie, en face des plus grandes difficultés, voire même des périls, nous frappent d'étonnement, cet homme a connu, par ailleurs, toute une existence spirituelle qu'il a vécue avec une intensité extraordinaire. Oui, cette vie intérieure, dont le monde moderne, trop absorbé par la matière, semble ressentir cruellement la perte, — et c'est peut-être le secret de son persistant malaise, — Plantin l'a développée dans sa plénitude. Ses rapports avec les églises mystérieuses de France et des Pays-Bas, et spécialement avec *la famille de la Charité*, nous montrent en lui un rêveur sentimental, presque un illuminé. L'homme d'entreprise au regard aigu et positif se doublait donc d'un véritable mystique. Chez lui, quand on scrute ses propos et ses actes, nulle trace de vanité. Comme toutes les fortes âmes de son siècle, comme Rabelais, comme Montaigne, comme l'auteur du théâtre shakespearien, venus à cette idée par un autre chemin, il eut toujours à un haut degré le sentiment du peu de chose que représente l'homme au milieu de l'univers. Il pratiquait la modestie et même le renoncement, et son plus cher désir était d'inculquer ces sentiments, par l'éducation, à ses enfants. Sa correspondance nous apporte, à cet égard, des précisions saisissantes. Que de grandeur, Messieurs, dans cette humilité d'un homme d'action par excellence!

Et c'est justement parce qu'il a été ainsi un cœur enthou-

Digitized by Google

siaste, une âme imaginative, un poète à sa manière, que ce prodigieux entrepreneur d'éditions captive encore tous ceux qui l'étudient. Nous pouvons admirer sa vie comme un chef-d'œuvre véritable, comme l'accomplissement d'un beau dessein fermement poursuivi pour l'utilité générale, en dépit des difficultés et surtout des épreuves qui ne lui furent pas épargnées. Son ardeur, sa robuste confiance nous apparaissent d'autant plus dignes de louanges qu'elles ont été, en somme, désintéressées : un but supérieur le guida toujours. Il n'a cherché avidement ni le succès ni l'argent, et la gloire lui est venue par surcroît. Peut-être pourrions-nous demander à cette carrière exemplaire de précieuses leçons, nous qui avons tant besoin, au lendemain de l'immense crise, de revenir à l'idéal sauveur et au labeur fécond. Nous vous remercions, Messieurs les membres du Comité et Messieurs les membres de la municipalité d'Anvers, de nous avoir fourni l'occasion, grâce à ces fêtes charmantes, de revenir à ce grand modèle.

Mesdames, Messieurs, je le redis en terminant : la France a le droit d'être fière du fils qu'elle a donné à la Belgique. Il a su unir en sa personne, par un harmonieux accord, le génie de sa première patrie à celui de sa patrie adoptive. La postérité proclame qu'il a bien mérité de l'humanité, de la science et de la recherche de la vérité. Suprême récompense, son nom, son nom glorieux, à la lueur des événements récents, qui ont vu la Belgique et la France mêler leur sang le plus pur, devient comme un magnifique symbole d'entente intime, indestructible, et de labeur fraternel : *Labore et Constantia*, à travers les siècles.

Abel Lefranc.

UN LIVRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE RONSARD.

A notre connaissance, on n'a pas encore essayé de reconstituer la bibliothèque de Ronsard, comme on l'a fait, par exemple, pour Montaigne et pour Racine. Il y aurait cependant intérêt à connaître les volumes sur lesquels le grand poète s'est penché, où il a pu glaner des idées ou trouver des inspirations.

Digitized by Google

Par malheur, les livres portant son ex-libris sont extrêmement rares[1]. Il n'est donc pas inutile d'attirer l'attention sur l'un d'eux qui semble avoir jusqu'ici passé inaperçu.

Ce n'est pas, à vrai dire, un de ces ouvrages dont le contenu puisse alimenter la rêverie d'un lyrique. Mais cet in-folio évoque assez curieusement un épisode bien connu de la vie du chantre des *Amours*. Il s'agit, en effet, d'une belle édition de cinq traités latins sur la minéralogie publiée à Bâle, chez Froben, en 1546. Tous les cinq sont l'œuvre du père de cette science, le Saxon Georges Agricola (*Bauer*), savant qui jouit d'une renommée très grande dans le monde scientifique de la Renaissance, et que Bacon tenait encore en particulière estime[2]. L'exemplaire que nous avons sous les yeux a appartenu jadis à la bibliotèque publique de la ville de Hambourg, ainsi que l'atteste le cachet suivant, au verso de la page de titre : *Bibl. Hamburg. publica. — Duplum venditum.* Il passa ensuite dans la collection du baron de Stassart, écrivain et bibliophile belge de la première moitié du siècle dernier, et il appartient aujourd'hui à la bibliothèque de l'Académie royale des sciences et des lettres de Belgique.

Ce volume porte, sur le titre même, la signature autographe de Ronsard tracée de cette écriture caractéristique qui ne permet pas un instant d'en mettre en doute l'authenticité. Mais ce n'est pas tout : au-dessus du nom du poète, une autre mention apparaît, biffée avec soin, d'une plume qui s'obstine à la rature, très lisible cependant : *Ex Bibliotheca Jacobi Greuini, Medici Parisiensis.* Cet ex-libris est, lui aussi, autographe. Il suffit, pour s'en convaincre, de le comparer aux fac-similés de l'écriture de Grévin donnés par M. Pinvert[3]. Notre exemplaire avait donc été la propriété de l'auteur des *Esbahis* avant de passer dans la bibliothèque de Ronsard. Or, chacun sait quelle querelle devait séparer ces deux poètes d'abord amis. Pour avoir, en 1563, pris part avec Florent Chrestien à la furieuse

1. M. Paul Laumonier veut bien nous faire savoir qu'il n'a rencontré, au cours de ses savantes recherches, qu'un seul ouvrage portant la signature du poète. Le nôtre serait donc le second connu.

2. « ... Etiam Georgius Agricola, scriptor recens, diligenter admodum in mineralibus » (*De augmentis scientiarum*, livre III, chap. v).

3. *Jacques Grévin (1538-1570), étude biographique et littéraire*, Paris, Fontemoing, 1898, p. 48, 65 et 339.

Digitized by Google

levée de boucliers dont fournirent l'occasion les *Discours sur les malheurs de ce temps*, Grévin se trouva brouillé à mort avec son maître, qui effaça les éloges qu'il lui avait précédemment adressés.

J'oste Grevin de mes escrits,

déclare-t-il en 1572, lui qui avait jadis comparé ce poète à Phébus, et qui le citait encore, en 1560, dans ses *Isles fortunées*, au nombre de ses familiers les plus chers.

GEORGII AGRI COLAE

De ortu & causis subterraneorum Lib. v
De natura eorum quæ effluunt ex terra. Lib. IIII
De natura fossilium Lib. x
De ueteribus & nouis metallis Lib. II
Bermannus, siue De re metallica Dialogus.
Interpretatio Germanica uocum rei metallicæ, addito Indice fœcundissimo.

Outre ces signatures, notre exemplaire contient encore une cinquantaine de notes marginales, toutes de la main de Grévin. La plupart intéressent le livre V du traité *De ortu et causis subterraneorum*. Ce sont, du reste, de simples « manchettes » résumant en quelques mots latins la partie voisine du texte d'Agricola. Elles attestent avec quelle attention le poète-médecin avait étudié ces pages du savant minéralogiste. Il y est, en effet, traité des divers métaux, et ce sujet passionnait en Grévin l'homme de science qui allait exposer ses recherches dans ses *Deux livres des venins* (1568). Mais bien avant cette date il avait déjà demandé à Agricola des armes pour la retentissante querelle de l'antimoine, dans laquelle il s'était jeté à corps perdu. Il

Digitized by Google

invoquait son témoignage dès 1556, dans son premier *Discours... sur les vertus et facultez de l'antimoine*. A propos du borax (*chrysocolla*), il y renvoyait le lecteur à deux endroits différents du traité *De natura fossilium*. Ces deux passages sont soigneusement annotés dans notre volume : l'un porte en marge la mention *Chrysocolla;* à l'autre, où Agricola cite Dioscoride, Grévin n'a pas manqué d'ajouter la référence précise : *Lib. 9 de re metallica*[1].

C'est donc ici un des ouvrage techniques qu'il utilisait pour ses polémiques savantes et ses recherches médicales. Comment a-t-il été amené à s'en dessaisir en faveur de Ronsard? Il faut sans doute nous résigner à l'ignorer. Il n'en est pas moins intéressant de voir le poète des *Amours* admettre dans sa bibliothèque et marquer de son nom un livre traitant de matières qui n'ont avec le lyrisme qu'un rapport très lointain. C'est qu'il y avait chez lui des curiosités d'homme de la Renaissance, que ne rebutait point le latin massif des plus lourds traités. En ce qui concerne la minéralogie, il a prouvé çà et là dans ses vers qu'il en avait tout au moins quelque teinture. N'évoque-t-il pas, dans son *Hymne des Astres*, le dur travail du mineur et les tentatives des alchimistes?

L'un va dessous la terre, et fouille les métaux
D'or, d'argent et de fer, la semence des maux,
Que Nature n'avoit, comme très sage mère
(Pour nostre grand profit), voulu mettre en lumière,
Puis devient alchimiste et multiplie en vain
L'or ailé qui si tost luy vole de la main.

(Blanchemain, t. V, p. 280.)

Dans son *Hymne de l'Hyver*, d'autre part, il chante cette « Philosophie » qui

va dessous terre aux crevaces béantes
Tirer l'argent et l'or et chercher de sa main
Le fer qui doit rougir en nostre sang humain.

(T. V, p. 203.)

1. Le texte du premier *Discours* sur l'antimoine a été inséré par Grévin dans son traité sur les poisons, dont il constitue le chap. XXIV du livre II. Je n'en ai sous les yeux que la traduction latine par Jérémie Martius (Anvers, Plantin, 1571), où ce passage se trouve à la page 259.

Digitized by Google

Et il n'est pas moins caractéristique de le voir emprunter aux superstitions de l'alchimie cette jolie comparaison qui rapproche de la fabuleuse « pyralide » son âme ardente qui ne vit que dans le feu d'amour :

On dit qu'en ces fourneaux, où le métail liquide
Se coule à la chaleur, se voit la Pyralide,
Animal né du feu, qui se nourrist en feu;
Il mourroit sans le voir, sa bruleure est sa vie,
Et le feu seulement est toute son envie.
Je luy ressemble, hélas!...

(T. IV, p. 268.)

Ne lui reconnût-on d'autre intérêt, notre exemplaire aurait du moins celui-là d'attirer l'attention sur le fait que l'amant de Cassandre paraît bien avoir eu des clartés plus vives qu'on ne l'aurait cru sur des matières qui, à première vue, ne semblaient guère devoir retenir et attacher un poète lyrique. Il pose, en quelque manière, la question des connaissances scientifiques de Ronsard. C'est là un sujet fort négligé jusqu'ici et qui mériterait peut-être d'être étudié de près par l'un ou l'autre de nos « ronsardisants ».

Gustave CHARLIER.

UN VOCABLE SHAKESPEARIEN :
HONORIFICABILITUDINITATIBUS.

On sait que ce mot se rencontre dans la scène I de l'acte V de *Peines d'amour perdues* (*Love's Labours Lost*) du théâtre shakespearien et qu'il a suscité déjà de nombreux commentaires depuis cent cinquante ans. On n'a pas encore cité un exemple fort curieux de l'emploi de ce mot qui se rencontre dans un ouvrage du XVIe siècle. Il s'agit de la *Table de l'ancien philosophe Cèbes, natif de Thèbes, et auditeur Daristote, en laquelle est descripte et paincte la voye de l'homme humain tendant à vertus et parfaicte science...* (A la fin du privilège :) Achevé d'imprimer (à Paris, par Geofroy Tory) le cinquiesme jour d'octobre l'an 1529. Cette traduction, qui comprend, outre le *Tableau de Cèbes*, un certain nombre de dialogues de

Digitized by Google

Lucien, est l'œuvre de Geofroy Tory. Je compte présenter prochainement une étude plus détaillée de ce livre. Il suffira de citer ici le passage qui concerne le célèbre mot shakespearien. On le trouve à la page 5 du prologue de Tory : « ... Mais toutesfois j'en doute, que telle forgerie de motz cornuz et exquis fust descendue ou precipitée de la langue latine en la nostre, car il s'en est trouvé et s'en treuve encore aujourdhuy maintz qui pensent avoir fait grosse besoigne s'ilz ont escript en langue latine ung mot estrange et long à outrance. Comme celluy qui dist, et ce neantmoins ingenieusement : *Conturbabuntur Constantinopolitani innumerabilibus sollicitudinibus*. Et l'autre, nommé Hermès, qui mettoit tant sa felicité à escripre en motz longz et exquis qu'il en fut gaudy et batu de son baston, quant ung autre ingenieux homme composa contre luy en motz affectez et longz d'une brasse de syllabe ce distiche qui s'ensuit :

Gaudet honorificabilitudinitatibus Hermes,
Consuetudinibus sollicitudinibus.

Je dis vouluntiers cecy en passant affin qu'on ne se attende point trouver motz inusitez en ce vostre petit livre. Je sçay qu'il fut jadis ung homme saige et philosophe qui dist ung jour à son amy : *Loquere verbis presentibus, et utere moribus antiquis*, c'est-à-dire : Parle en langaige commun et viz selon bonne meurs anciennes. » On voit que l'examen de ce petit livre n'est pas moins intéressant pour l'étude du second livre de Rabelais que pour celle du théâtre shakespearien.

Abel Lefranc.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

— La *Liberté* du 3 janvier publie cette chanson de Maurice Boukay à la gloire de maître François :

LA CHANSON DES POÈTES.

François Rabelais.

I.

Voici le maître de l'école
Où la gaîté s'institua!
Grandgousier rit de Picrochole;
Frère Jean, de Gargantua!
Pantagruel rit de Panurge;
Panurge rit des Lanternois!
Et de l'humeur noire on se purge
Aux récits de maître François!

II.

Marauds, ne lisez point ce livre!
Ne l'ouvrez point, vieux matagots,
Ni vous que la fureur enivre,
Teutons, Lettons, Goths, Ostrogoths!
Mais lisez-le, pour vos étrennes,
Gens de province et de Paris,
Et vous chasserez les migraines,
Pour douze mois, de vos esprits!

III.

Ne lisez point ces gais chapitres,
Oisons bridés, mulets geignards,
Cerfs limoniers, dindons bélitres,
Lièvres cornus et veaux cornards!
Mais lisez-les, gentilles dames,
Dont la joie est le seul désir;
Et vous délecterez vos âmes,
Si tel est votre bon plaisir!

Digitized by Google

IV.

Chats-fourrés, chicaneurs superbes,
Ces couplets pour vous ne sont point,
Vous qui mangez nos blés en herbes,
Et nous mettez si mal en point!
Mais chantez-les, citoyens libres,
Buvez sec à tous les refrains!
Et vous rajeunirez les fibres
De votre cœur et de vos reins!

V.

Potards, fabricants de pilules,
Docteurs, marchands d'émollients,
Avec ces joyeuses formules
Vous guérirez tous vos clients!
Escholiers, à la belle étoile,
Chantez ces mirifiques lais!
Et vous aurez dans votre moelle
La vigueur du bon Rabelais!

VI.

Voici le maître de l'école
Où la gaîté s'institua!
Grandgousier rit de Picrochole;
Frère Jean, de Gargantua!
Pantagruel rit de Panurge!
Panurge rit des Lanternois!
Et de l'humeur noire on se purge
Aux récits de maître François!

Maurice Boukay.

Le quatrième centenaire de Christophe Plantin a Tours. — Nous avons relaté dans notre dernier numéro les fêtes et solennités académiques qui ont eu lieu à Anvers au mois d'août dernier en l'honneur de « l'architypographe » Plantin. Trois mois après, la ville de Tours célébrait le quatrième centenaire de la naissance en Touraine du fameux imprimeur. (Deux communes des environs de Tours, Montlouis et Saint-Avertin, se disputent l'honneur de l'avoir vu naître : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était Tourangeau (*Turonensis*) et qu'il passa les premières années de sa vie en Touraine.)

Digitized by Google

Le dimanche 14 novembre, la municipalité de Tours recevait à l'hôtel de ville une délégation belge, qui comprenait M. de Vos, bourgmestre d'Anvers; M. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, délégué du ministre belge des sciences et des arts; M. Charles Weyler, échevin des beaux-arts d'Anvers; M. Caroly, président de la Société royale d'encouragement des beaux-arts; M. Maurice Sabbe, conservateur du musée Plantin-Moretus; M. le comte Moretus de Bochault, un descendant de Plantin; M. le Dr Tricot-Royer, président du Cercle médical d'Anvers.

Le soir, une séance académique eut lieu à l'hôtel de ville sous la présidence de M. le bourgmestre d'Anvers et de M. le maire de Tours. M. Sabbe y décrivit le musée Plantin-Moretus et M. Vitry y parla des Flamands en Touraine au xve et au xvie siècle. Ils y furent nombreux. C'est, au xive siècle, le musicien Jean Okeghem, maître de chapelle de Louis XI; puis les peintres Copin-Delf, qui exécuta des décorations murales à Saint-Martin; Lallemand dit le Liégois, Conrart et Henry Vulcap, qui vivaient à Chinon au début du xvie siècle; maître Émery Franck, d'Anvers; Jean Clouet, de Bruxelles, qui se maria en 1485 à Tours, où devait naître son fils Janet, le portraitiste de la cour de France. A Amboise, les décorations sculpturales de la chapelle Saint-Hubert sont probablement l'œuvre des tailleurs d'images Pierre Minard, Casin d'Utrecht, Cornille de Nesve, qui travaillaient sur les chantiers du château au moment même où Charles VIII ramenait d'Italie une colonie d'artistes et d'artisans. Le milieu dans lequel vécut le jeune Plantin « était donc pénétré, en même temps que d'éléments italiens, d'éléments septentrionaux, particulièrement flamands, qui purent contribuer à le diriger plus tard, lorsqu'il quitta les rives de la Loire et du Cher, vers sa nouvelle patrie d'adoption ».

Un concert de musique à « capella » du xve et du xvie siècle, par la *Schola cantorum* Saint-Odon, sous la direction de M. E. Van de Velde, termina cette soirée.

Le lendemain, la Société archéologique de Touraine recevait la délégation belge dans son charmant hôtel de la place Foire-le-Roi, qui fut construit au début du xvie siècle pour Philibert Babou de la Bourdaisière, l'argentier de François Ier, le grand-père de cette Françoise Babou qui fut l'*Astrée* de Ronsard (cf. *Rev. du XVIe siècle*, p. 136). Dans ce vieux

Digitized by Google

logis de style franco-italien, M. Hennion, conservateur du Musée des beaux-arts, et M. Briand, conservateur du Musée des antiquités de Touraine, avaient organisé une exposition d'impressions des Plantin et Moretus. Après une visite au Musée des beaux-arts, les fêtes se terminèrent par une brillante soirée de musique et de danse offerte par M. le consul de Belgique à Tours.

Publications relatives a Plantin. — Le quatrième centenaire de Plantin a suscité quelques études relatives au maître imprimeur anversois. Nous donnons ci-dessus un article de notre président, M. Abel Lefranc, sur *Christophe Plantin et la France*. Il a paru dans un volume édité par le musée Plantin-Moretus, à Anvers : *Fêtes données en 1920 à Anvers et à Tours à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Chr. Plantin. Discours et séances*. Ce recueil comprend, en outre, un article de M. Maurice Sabbe sur la *Typographie à Anvers avant et après Plantin;* M. Sabbe y montre comment la ville d'Anvers était devenue au XVIe siècle le centre d'une large industrie typographique qui se distingua par ses éditions d'ouvrages géographiques, ses impressions musicales, ses graveurs.

Chr. Plantin se trouva à l'aise dans cette ville d'Anvers où fleurissait l'esprit d'entreprise, comme le montre M. H. Pirenne dans une étude sur l'*Importance économique et morale d'Anvers à l'époque de Plantin*. Il comprit les ressources que cette ville offrait à l'imprimerie. Avant lui les ateliers n'employaient que trois ou quatre presses : sa maison occupa jusqu'à cent soixante ouvriers et vingt-deux presses. Plantin fait de l'imprimerie une véritable industrie, qu'il mène selon des méthodes hardies, répondant aux grèves par le lock-out, se lançant dans de grandes entreprises (son chiffre d'affaires annuel atteignait un million de francs), usant du crédit.

C'était aussi un homme de science et un homme d'art en même temps qu'un homme d'affaires, ainsi que le montre l'article du R. P. Kruitwagen sur la *Vie et l'Œuvre de Chr. Plantin*.

Il exerça une influence considérable, par son expérience, son goût, son autorité, sur ses collaborateurs, que M. P. S. Allen a fait revivre dans son tableau du *Cercle de Plantin*.

Ce recueil d'articles se termine par un compte-rendu des fêtes du quatrième centenaire de la naissance de Chr. Plantin.

Digitized by Google

Le *Musée du livre* (siège social : 46, rue de la Madeleine, à Bruxelles) a publié, de son côté, sous la direction de M. Maurice Sabbe, sept études sur Plantin, en un ouvrage magnifiquement illustré et composé avec les caractères originaux de l'officine plantinienne. Signalons parmi les hors texte des reproductions de portraits de Plantin, de Jeanne Rivière, de Moretus Ier, de Martin Plantin, de Juste Lipse, d'Ortelius, par Rubens; une planche de l'ouvrage consacré par de la Serre à l'entrée de Marie de Médicis à Bruxelles, etc.

Les articles sont consacrés à Plantin et à son imprimerie au XVIe et au XVIIe siècle. Le R. P. Henri Moretus y a étudié l'*Édition plantinienne des Annales de Baronius*. Les *Rimes* de Plantin font l'objet de deux articles : l'un de M. Sabbe, l'autre de M. Georges Mongredien. Ce dernier est consacré au fameux sonnet du *Bonheur de ce monde*. On sait que ce sonnet parut pour la première fois en 1694, non signé. On l'a attribué à Saint-Évremond; mais cette attribution est à rejeter. De ce sonnet on a retrouvé dans les papiers de Plantin des exemplaires sur feuilles volantes remontant à l'année 1579 : jusqu'à preuve du contraire, on peut présumer qu'il est de Plantin.

Les articles de M. le baron Rudbeck sur *Plantin relieur* et de A. J. J. Delen sur les *Artistes collaborateurs de Plantin*, de M. de Backer sur la *Visite de Marie de Médicis à l'imprimerie Plantin-Moretus* achèvent de nous faire connaître la multiple activité de Plantin et de son admirable architypographie. J. P.

L'Isle sonante et le Ve livre. — M. Jean Plattard, rendant compte de la réimpression de l'édition Moland par M. Henri Clouzot, pose cette question : « Quelles parties de l'*Isle sonante* et du *Cinquiesme et dernier livre* de *Pantagruel* sont authentiquement de lui [Rabelais]? Autant de questions qui restent encore sans réponse sûre. »

Il n'y a guère de problème historique qui soit susceptible d'une « réponse sûre ». Toutefois, en ce qui concerne l'authenticité de l'*Isle sonante*, on me permettra de rappeler que, dans l'étude critique que j'en ai faite[1] je suis arrivé aux conclusions suivantes :

L'*Isle sonante*, le manuscrit du Ve livre conservé à la Biblio-

1. *L'Isle sonante*, réimpr. pour la Société des Études rabelaisiennes par Abel Lefranc et Jacques Boulenger.

Digitized by Google

thèque nationale et les éditions dérivent tous d'un même original. Cet original, c'était l'ébauche du Ve livre que Rabelais avait laissée. Elle se composait de parties tout à fait achevées et rédigées, d'extraits faits et de copies prises par Rabelais pour être utilisées, de notes diverses d'où le plan de l'œuvre se dégageait clairement. Tout cela a été trouvé dans ses papiers, sans doute. Un imprimeur pressé, après une mise au point, a publié les chapitres du début, les seuls (?) peut-être qui fussent achevés : c'est l'*Isle sonante*. Plus tard, on a repris et refait le tout : c'est le *Cinquiesme livre*. On trouve dans le livre V quelques-unes des plus admirables pages de l'œuvre rabelaisienne, comme la visite aux chats fourrés et le discours du « gueux de l'hostiaire ». D'autre part, le plan plus ou moins secret de l'œuvre y est parfaitement respecté (voir les *Navigations de Pantagruel* d'A. Lefranc). Je n'ai examiné de près que l'*Isle sonante*, mais je suis persuadé que, pour le reste du livre, l'étude de M. Sainéan, notamment, justifiera mes conclusions.

Jacques Boulenger.

Cimais ou simois. — Au t. II, 3e fasc., de la *Revue du XVIe siècle*, p. 335, M. Sainéan donne au mot *cimais* ou *simois*, employé par d'Aubigné, le sens de *langes* ou *berceau* : il signifie en réalité *punaise*.

Le mot patois, encore actuellement très usité, est *cimet*, que les paysans qui le traduisent en français énoncent *simois*. Il y a encore un proverbe ou un dicton connu des vignerons qui dit, à propos du raisin muscat, en particulier du muscat noir dont la saveur spéciale est très marquée : « *Le muscat sentis à cimet* », c'est-à-dire « a le goût de punaise », et l'on conte une jolie histoire du président Bonzom (dont je garantis l'authenticité, car elle me fut contée sur le moment par son fils).

Le président avait une jeune domestique fraîchement débarquée de ses montagnes ariégeoises et qui habitait une mansarde vermineuse : elle se présente un matin, très rouge, dans le cabinet de son maître et lui fait, avec confusion, l'aveu ci-après : « Monsieur, je suis pleine de *six mois*. » On juge de l'émoi du bon président!

Si, d'ailleurs, il restait quelque doute sur la signification du mot dans les vers cités de d'Aubigné, je rappellerai un autre

Digitized by Google

vers de Scaliger où il dit que le lion et la punaise respirent le même air :

Spirat leoni ac cimici aura communis.

(*Poemata*. Hipponax, p. 441, *In monotam.*)

Dr DE SANTI.

A L'UNIVERSITÉ DE LILLE. — M. Roger Charbonnel, docteur ès lettres, fait actuellement à la Faculté des lettres un cours sur « les traits distinctifs du *génie méditerranéen* ». Il y étudie, notamment, la conception particulière que les représentants les plus qualifiés de l'esprit helléno-latin, jusqu'à l'âge classique, se sont faite de l'amour, de la justice, de l'honneur et de la personnalité morale. Il a eu l'occasion d'y établir une définition nuancée du naturalisme de la Renaissance, complétant tout ce qu'il en avait dit dans ses ouvrages sur la *Pensée italienne au XVIe siècle* et sur la *Morale de G. Bruno*, et amorçant ainsi les conférences qu'il a, par la suite, données à l'Institut des hautes études de Bruxelles.

UN CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LA RENAISSANCE FRANÇAISE. — L'Institut des hautes études de Belgique (67, rue de la Concorde, à Bruxelles), sur l'initiative de M. Van den Borren, bibliothécaire du Conservatoire royal de musique à Bruxelles, et de M. Spaak, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, directeur du théâtre de la Monnaie, a organisé, avec le concours de notre président M. Abel Lefranc, un cycle de conférences sur la Renaissance française pour l'année académique 1920-1921.

Les principales manifestations de l'activité littéraire, artistique, philosophique, religieuse, économique de cette grande époque de notre histoire ont été étudiées au cours de ces conférences, dont nous donnons ici le programme :

L'architecture, la sculpture, la peinture pendant la première Renaissance. — L'art français à la fin de la Renaissance, par M. Paul Vitry.

La philosophie et la religion au temps de la Renaissance, par M. Roger Charbonnel et M. Renaudet.

La musique française de la Renaissance, par M. Henry Prunières.

L'histoire et l'économie politique en France au temps de la Renaissance, par M. Henri Hauser.

La littérature française de la Renaissance (*Marot; Rabelais*

Digitized by Google

et la Renaissance; l'art de Rabelais; Ronsard; la Pléïade), par M. J. Plattard.

Ces conférences publiques ont été suivies avec intérêt par l'auditoire ordinaire de l'Institut des hautes études de Belgique, qui est à l'Université libre de Bruxelles ce que sont à la Faculté des lettres de Paris l'École des Hautes-Études et l'École des hautes études politiques et sociales. La *Revue du XVIe siècle* se félicite que nos amis belges aient choisi comme champ d'études de la civilisation française l'époque à laquelle elle a voué son admiration et son labeur. Elle adresse ici l'expression de sa plus cordiale gratitude aux promoteurs et organisateurs de cette manifestation de sympathie pour nos lettres françaises.

Rabelais a Rome. — Dans un récent volume, M. André Maurel, dont on connaît les charmants ouvrages : *Petites villes d'Italie*, *Paysages d'Italie*, etc., a entrepris d'étudier l'*Art de voyager en Italie* (Hachette, 1920). Ce livre se compose de deux parties : l'une consacrée à la théorie et l'autre à la pratique. Dans la première, l'auteur étudie successivement Rabelais, Gœthe, Ruskin et Stendhal. Nous conseillons vivement la lecture de ces pages rétrospectives à tous ceux qui veulent visiter la péninsule. L'étude consacrée à Stendhal est assurément la plus importante et la plus fouillée, celle que nous préférerions, s'il nous fallait marquer un choix. Le chapitre relatif à Rabelais (pages 9 à 34) se lit avec agrément. M. Maurel a eu l'excellente idée de nous donner une esquisse rapide de l'aspect extérieur de la Rome du temps de Rabelais. On en jugera par cet intéressant extrait qui concerne le palais des papes et la basilique de Saint-Pierre : « Le Vatican, où Rabelais dut se rendre tout d'abord, ne possédait pas l'énorme aile de droite, l'aile carrée qu'habite le pape, ni celle du fond. Seule existait l'aile des loges, des chambres, qui formait la façade. Avec ses tours nombreuses, le Vatican était un château fort plus qu'un palais. La cour Saint-Damase n'existait pas, la colonnade de Bernin non plus, bien entendu. Les galeries qui relient le Vatican au Belvédère, en revanche, existaient, d'un côté tout au moins; là s'entassaient toutes les trouvailles antiques que se disputaient les neveux ou les fils des papes pour se meubler et s'enrichir. Mais le jardin où le pape faisait pousser ses salades s'étendait sans interruption du palais à la

Digitized by Google

niche du Belvédère; une gravure de Dupérac nous en donne l'image fidèle : il n'avait pas encore été coupé en deux par la bibliothèque. La chapelle Pauline était en construction.

« Saint-Pierre, lui, est en sommeil. Depuis 1520, depuis la mort de Raphaël, on n'y a guère touché. On hésite toujours sur le point de savoir si on lui donnera la forme de la croix grecque de Bramante ou de croix latine de San Gallo. Ce n'est qu'à son troisième voyage que Rabelais trouvera Michel-Ange chef des travaux.

« Au forum, Rabelais ne rencontre que des bœufs à la pâture; émergent seulement les trois colonnes du temple des Dioscures, que l'on prend pour le temple de Jupiter Stator, lequel se trouvait en réalité là où est l'Arc de Titus... Le Quirinal, place et palais, n'existait pas... En revanche, Rabelais voyait tels qu'ils sont restés le palais Giraud et celui de la Chancellerie, le palais Farnèse, qui ne sera fini qu'en 1589, après quatre-vingts années de travaux, les églises San Pietro in Montorio sur le Janicule, de la Pace et de l'Anima au Champ-de-Mars. La place Navone existait, mais sans ses fontaines. La place Santi Apostoli, où habitait Rabelais et où se déroula la *Sciomachie*, n'a guère changé, elle du moins. On y voyait déjà un palais Colonna, différent de celui d'aujourd'hui; il était de la première Renaissance. Mais, dans les jardins de ce palais, Rabelais put voir un temple de Sérapis qui fut démoli en 1610. Le Colisée servait toujours de carrière inépuisable... »

On interrompt à regret cette énumération, si parlante pour les rabelaisants; ils pourront, au reste, se reporter au volume. Sur la jeunesse de Rabelais, M. Maurel a commis quelques confusions qu'il lui eût été facile d'éviter. Ainsi, il fait vivre (p. 11) Rabelais « à Maillezay » quand il résidait à Fontenay-le-Comte. De même, il ne faut pas dire que le Chinonais publia, en 1548, les *deux premiers livres* (?) du *Quart Livre*. En revanche, le cercle d' « humanistes, de passionnés d'antiquailles, de chasseurs au marbre inconnu », au milieu duquel évolua l'auteur de *Gargantua*, est décrit avec beaucoup de précision (p. 23 et suiv.). Somme toute, étude utile et attrayante, que nos confrères liront avec plaisir. — A. L.

Rectification. — Rendant compte dans le dernier numéro de notre *Revue* de l'édition des *Œuvres complètes de Ronsard*

Digitized by Google

de notre confrère M. Laumonier, je regrettais, p. 261, qu'il se fût borné à annoter la vie de Ronsard par Marty-Laveaux au lieu d'en donner une nouvelle rédaction. Il paraît que les exigences de l'éditeur ont imposé cette forme bâtarde et fâcheuse de la notice biographique.

P. 259. Mes remarques sur l'*Hymne à la nuit*, l'*Ode à son lict* et à *Phœbus lui vouant ses cheveux* portent à faux : j'ai pris, en effet, pour la date de leur publication, la date du texte de la dernière édition où elles parurent du vivant de Ronsard. J'ai oublié, en consultant le t. VI, l'avertissement donné dans la préface du t. I, p. IV. Je crains bien que d'autres lecteurs ne commettent la même inadvertance; il aurait été prudent de rappeler, dans le titre courant, par exemple, la date de publication des pièces retranchées contenues au t. VI. On ne saurait prendre trop de précautions pour prévenir en pareille matière les défaillances de l'attention. M. Laumonier m'objecte que j'aurais dû consulter la *Table des matières* ou encore son *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard* : sans doute! mais je lui aurais su gré de me dispenser de cette peine et d'épargner mon temps. Les travaux d'érudition ne perdent rien à se rendre commodes et faciles.

Au reste, mes doutes subsistent sur les raisons qui ont amené Ronsard à retrancher de son œuvre quelques-unes de ses pièces. Elles sont d'ordre esthétique, dit M. Laumonier. Elles devraient donc être sensibles à tous les gens de goût : or, on n'aperçoit pas pour quels motifs a été retranchée, par exemple, l'ode en dialogue de *Ronsard et des Muses*, qui passe à juste titre pour une des plus admirables du poète et par l'élévation du sentiment et par la beauté de la forme?

La suppression de l'*épitaphe de Rabelais* est également difficile à expliquer. On peut hésiter sur le sentiment qui a inspiré ce poème à Ronsard. Notre confrère M. Jacques Boulenger, par exemple, est fort loin de l'interpréter comme M. Laumonier.

« Voici quelques fragments de cette épitaphe :

Si d'un mort qui pourri repose
Nature engendre quelque chose
. . . . . .
Une vigne prendra naissance
De l'estomac et de la pance

Digitized by Google

Du bon Rabelais, qui boivoit
Tousjours cependant qu'il vivoit.
La fosse de sa grande gueule
Eust plus beu de vin toute seule
(L'espuisant du nez en deus cous)
Qu'un porc ne hume de lait doux.
. . . . . .
Jamais le soleil ne l'a veu,
Tant fût-il matin, qu'il n'eust beu,
Et jamais au soir la nuit noire,
Tant fut tard, ne l'a veu sans boire.
Car, alteré, sans nul sejour,
Le gallant boivoit nuit et jour.
Mais quand l'ardante canicule
Ramenoit la saison qui brule,
Demi-nus se troussoit les bras
Et se couchoit tout plat à bas
Sur la jonchée, entre les taces,
Et parmi des escuelles grasses
Sans nulle honte se touillant,
Alloit dans le vin barbouillant
Comme une grenouille en la fange.

« Etc.

« M. Laumonier pense que c'est bien à tort que le médecin Jean Bernier, à la fin du XVIIe siècle, affirmait que Ronsard a eu l'intention d'attaquer Rabelais dans cette épitaphe. Il ne voit dans ces vers qu'un « badinage dénué d'acrimonie », et même il y voit un « témoignage de la sympathie » du poète des *Odes* pour l'auteur de Gargantua. Et il ajoute que les deux pages de Michelet (*Histoire de France*, éd. Lemerre, t. XI, p. 131-132), où leur opposition se trouve marquée, sont « stupéfiantes » et « dénotent, outre une folle imagination, un réel défaut d'es- « prit critique ».

« Pour ce qui est de l'imagination de Michelet, on l'accorde. J'entends bien qu'il ne faut pas prendre cette épitaphe au tragique et qu'elle s'inspire des épigrammes anacréontiques de l'*Anthologie :*

L'homme sot qui lave sa pance
D'autre breuvage que du vin
Mourra d'une mauvaise fin,

déclare théologalement Ronsard lui-même en un autre endroit.

Digitized by Google

« Et :

Boivon, le jour n'est si long que le doy,
Je perds, amy, mes soucis quand je boy :
Donne-moy viste un jambon sous la treille.

« Et :

De moy puisse la terre
Engendrer un lierre, etc.

« Et :

Quand la mort me voudra tuer
A tout le moins, si je suis digne
Que les dieux me daignent muer
Je le veux estre en fleur de vigne.

« Et puis dans une ode à Remi Belleau :

Tu es un trop sec biberon
Pour un tourneur d'Anacréon,
Belleau.....

« Tout de même, il y a une belle différence entre le ton qu'il sait garder dans ces poésies-là et le tableau qu'il fait de Rabelais, vautré comme un porc sur la « jonchée », c'est-à-dire sur l'herbe, la paille dont on a jonché le sol sous les pieds des buveurs, — entre les tasses et les écuelles sales, — où sans nulle vergogne il se « touille », « barbouillant » dans le vin comme une grenouille en la fange. C'est sur un autre ton que Ronsard exhorte à boire son ami Belleau :

..... Après le trespas,
Ombre tu ne boiras là-bas
Que je ne sçay quelle ombre noire.
Mais non, ne boy point, mon Belleau
Si tu veux monter au troupeau
Des Muses.....

« J'admets que ce ne soit pas de la haine, ni même peut-être de l'antipathie, mais, à coup sûr, ce n'est pas de l'admiration que Ronsard fait paraître par son épitaphe pour l'homme à la « grande gueule ». M. Laumonier estime que l'on doit voir dans ces vers « l'expression d'une admiration person-« nelle ». Il est bien difficile de suivre ici M. Laumonier. Et comment, d'ailleurs, le fier Ronsard n'éprouverait-il pas un

Digitized by Google

vif dédain pour la littérature populaire de Maître François? Sans doute, il est lui aussi hellénisant, épicurien, voire grand mangeur et bon biberon; mais il chante sur un autre ton, et la veine familière, le style parlant et « vulgaire », les dictons de Rabelais, tout cela devait sembler bien ignoble à un poète convaincu comme il l'est de la hiérarchie des genres. A tout le moins l'épitaphe, que Ronsard supprimera dédaigneusement de ses œuvres en 1586, laisse-t-elle deviner le mépris condescendant du poète pindarique pour le romancier populaire. »

Je me rallierais volontiers à l'opinion de M. Boulenger. Quelque affinité qu'il y ait eu entre le tempérament de Ronsard et celui de Rabelais, les doctrines littéraires de celui-là ne lui permettaient guère de manifester de l'admiration pour la verve populaire et grossière du chantre de Gargantua, du grand Panurge et de frère Jean. Sans doute, comme le disait déjà Sainte-Beuve, cette épitaphe est plutôt « bachique que satirique », et le mérite de M. Laumonier est d'avoir trouvé les modèles de cette poésie bachique. Mais si elle n'est pas une manifestation d'hostilité, elle n'est pas davantage un témoignage d'admiration de Ronsard pour Rabelais.

Quelle que soit d'ailleurs l'interprétation que l'on en donne, je ne vois pas pour quelles raisons « esthétiques » Ronsard l'a retranchée de ses œuvres. J. P.

« Les quilles en Gascogne » (*Gargantua*, ch. I). — Dans l'*Opinion* du 7 mai, M. Joseph de Pesquidoux donne une description précise et pittoresque du *billard de quilles*. Ce jeu, qui est encore en honneur en Gascogne, est celui auquel Rabelais fait allusion à la fin du ch. I de *Gargantua*, à propos de la généalogie et antiquité de Gargantua, découverte en un tombeau. Ceux qui l'ouvrirent y trouvèrent neuf flacons, en tel ordre qu'on « assied les *quilles en Gascogne*, desquels celui qui au milieu était, couvrait un gros, gras, grand, gris, joli, moisi livret, plus, mais non mieux sentant que roses. »

Le basque de Panurge. — On sait que Rabelais fait parler Panurge en de nombreuses langues, dont le basque. Ce basque dut lui être fourni, pense-t-on, par quelques-uns de ces laquais originaires de Mauléon ou de Saint-Jean-Pied-de-Port qui étaient volontiers au service des grands d'alors. L'orthographe du texte basque de Rabelais est assez fantaisiste et arbitraire. Et que veut-il dire exactement?

Digitized by Google

Un érudit en langue euskarienne, M. J. Vinson, vient d'en donner, après de consciencieuses recherches, la traduction[1] dans la revue basque *Gure Herria*. La voici :

« Monseigneur (grand seigneur), en tous maux il faut remède; être comme il faut, c'est le difficile. Je vous ai tant prié! Faites qu'il y ait de l'ordre dans notre propos où cela sera, sans fâcherie, si vous me faites venir mon rassasiement. Après cela, demandez-moi ce que vous voudrez. Il ne vous fera pas faute de faire même les frais de deux, s'il plaît à Dieu. »

Ajoutons que ces paroles de Panurge forment le premier texte basque qui ait été imprimé. (*Renaissance*, 7 mai 1921.)

L'influence de la Pléiade en Italie. — Sous ce titre : *Il Chiabrera e la Pleiade francese* (Turin, Bocca frères, 1920), M. Ferdinando Neri vient de publier une bonne étude de l'influence de notre Pléiade sur la poésie lyrique italienne dans la seconde moitié du xvie siècle.

Il a rassemblé d'abord tous les documents qui attestent l'influence de Ronsard en Italie. Dès 1559, Castelvetro le premier en fait mention. Bartolomeo Del Bene, protégé de Catherine de Médicis et pendant vingt ans gentilhomme de Marguerite de France, duchesse de Savoie, célèbre en vers italiens la gloire du « gentiluomo Vandomese ». Autour de la duchesse de Savoie on découvre d'autres poètes français qui ont vanté Ronsard en Italie.

Le poète Gabriello Chiabrera (1552-1638) avait connu à Rome dans sa jeunesse Marc-Antoine Muret, qui lui révéla Ronsard. Dans ses vers lyriques, publiés en 1599, M. Neri découvre de nombreux emprunts à Ronsard : types de strophes, mètres, détails de versification, etc. Sa poétique est celle de la Pléiade, telle que J. Du Bellay l'a exposée dans la *Deffense*. A l'exemple de Ronsard, Chiabrera imite Pindare et Anacréon. Il s'inspire encore de quelques poèmes de Remy Belleau sur les pierres précieuses, des *Météores* de Baïf, etc.

La documentation de cet ouvrage est riche et solide; l'examen toujours si délicat des problèmes d'influences et d'emprunts est conduit avec circonspection. Les questions de versification sont traitées avec délicatesse. Grâce à M. Neri, nous connais-

1. M. Vinson en avait donné la primeur dans la *R. É. R.*, t. III, p. 276.

Digitized by Google

sons maintenant la fortune de Ronsard en Italie et nous constatons que si nos poètes de la Renaissance doivent beaucoup aux poètes italiens, ils ont aussi l'honneur d'avoir servi de modèles à quelques-uns d'entre eux. J. P.

INVENTION ET RÉALITÉ DANS LA LITTÉRATURE DU XVIe SIÈCLE. — Sous ce titre, notre président, M. Abel Lefranc, a donné dans la première semaine d'avril, à Gand, à Anvers et à Bruxelles, une conférence qui a été fort appréciée du public universitaire et lettré.

Constatant le regain de vogue dont l'histoire littéraire jouit depuis la fin de la guerre, M. A. Lefranc s'est attaché à déterminer ce que lecteurs, auteurs, auditeurs demandent à la littérature. La vie, l'humanité, les éléments biographiques, voilà ce qui intéresse particulièrement de nos jours dans les œuvres littéraires. Derrière les fictions, on recherche la réalité, et l'interprétation des textes apparaît souvent renouvelée par ces recherches d'érudition. C'est le cas de *Gargantua*, des navigations de Pantagruel, des poèmes d'amour de Marot, des sonnets de Ronsard, etc. Il est rare qu'on ne découvre pas de rapports intimes entre les œuvres et leurs auteurs. Une exception, toutefois, se rencontre dans William Shakespeare : la thèse de M. Lefranc, qui assigne pour auteur au théâtre shakespearien non William Shakespeare, mais William Stanley, sixième comte de Derby, ramène ce cas dans la règle générale.

RABELAIS A LA SCÈNE. — « Enfin le *Rabelais* de l'Escoutaire a vu les feux de la rampe, en cette même ville de Montpellier où triompha jadis, en 1878, le *Pain du péché* d'Aubanel. Le *Pain du péché* était écrit en provençal, le *Rabelais* l'est en dialecte montpelliérain. Le succès de cette pièce a été grand, dit la chronique. Cela n'est pas pour surprendre Orion, qui, par hasard, périgrinant il y a peu de jours en ces parages, eut la bonne fortune d'assister à une répétition de ladite pièce. Il y avait là, dans la salle toute pleine d'ombre, Marsal, Pons et Jean Amade. L'effet fut considérable. Le vers de l'Escoutaire s'envole d'un bel essor et chante bien. Sa tirade verveuse sans verbiage ni flafla, loin de retarder l'action, à l'occasion la lance à fond de train et dicte le geste. Toute cette œuvre est très *théâtre*. Pas une fois elle n'est *cabot*. Les acteurs, amateurs aussi bien que professionnels, secondèrent d'un zèle fort intelligent l'inspiration du poète.

Digitized by Google

Dommage seulement que le protagoniste, Rabelais lui-même, n'ait payé davantage de sa personne et de son talent, que visiblement il ménageait. Dans l'interprétation d'un tel personnage, il fallait une certaine exubérance hautement lyrique, de la matoiserie et nonosbtant de l'éclat dans la facétie, une rondeur généreuse, du coup de gueule et de la pétarade parfois, presque toujours de l'élan. Car il y a bel et bien tout cela dans l'œuvre puissante et charmante de l'Escoutaire. L'artiste ne s'en est pas assez souvenu. »

(*Action française* du 30 mai.)

— Notre confrère M. F.-Ed. Schneegans a publié dans la *Romania* (octobre 1920) le poème du *Mors de la pomme,* une des variations les plus curieuses que le xve siècle nous ait laissées sur le thème de la Danse macabre. C'est essentiellement une œuvre d'édification, un sermon sur ce texte : « Tous faut mourir pour une pomme, » passé en proverbe à cette époque. Chaque strophe de ce poème de 500 vers est terminée par un verset latin emprunté aux Psaumes; le défilé des victimes de la mort, — frappées chacune en pleine action, — est placé entre la scène de la désobéissance d'Ève et d'Adam et l'annonce de la Rédemption par la passion du Christ. Toute intention satirique, toute ironie, tout sarcasme est banni de ce poème d'un caractère purement édifiant. Il nous reporte aux origines de la danse macabre. De l'auteur on ne sait rien : c'était un homme « pieux, de talent plutôt médiocre, mais au courant des interprétations allégoriques des textes sacrés, des parallèles et rapprochements ingénieux élaborés par les théologiens du moyen âge ». — J. P.

Livres nouveaux. — De MM. Fernand Fleuret et Louis Perceau, *Les œuvres satyriques complètes du sieur de Sigogne, extraites des Recueils et manuscrits satyriques, avec un discours préliminaire, des variantes et des notes.* Paris, Bibliothèque des curieux, 4, rue de Furstenberg, 1920.

Le discours préliminaire est une étude étendue de la biographie de Sigogne et de son œuvre. On y trouvera des aperçus intéressants sur l'indépendance de Sigogne à l'égard de Mathurin Régnier, sur les caractères de son style et de sa langue et sur les diverses influences italiennes et françaises qu'il a subies.

— De notre confrère M. Hugues Vaganay, *Les plus belles fleurs de la légende dorée de Jacques de Voragine, évesque de*

Digitized by Google

Gennes, ornées de figures du temps. Paris, à la Sirène, 7, rue Pasquier, 1920. (Légendes de saint Antoine, saint Sébastien, sainte Agnès, saint Julien, sainte Agathe, saint Benoît, de Pilate, de sainte Marie l'Égyptienne, saint George, saint Alexien, sainte Marguerite, sainte Cristine, saint Christofle, sainte Marthe, sainte Justine, saint François, sainte Thaïs, sainte Cécile, sainte Catherine, saint Nicolas, saint Silvestre).

— De notre confrère M. L. Sainéan, *Le langage parisien au XIXe siècle. Facteurs sociaux. Contingents linguistiques. Faits sémantiques. Influences littéraires.* Paris, E. de Boccard, 1, rue de Médicis, 1920.

Vaste enquête sur le langage populaire parisien de nos jours. Les spécialistes de la linguistique diront la valeur des théories et des idées exposées au cours de ces recherches sur la langue vulgaire : aux amateurs d'argot parisien, à tous ceux qui s'intéressent aux singularités de notre langue, elle offre une foule de faits et de documents très curieux.

— De notre confrère M. Maurice Du Bos, *Un carteron de balades de Christine de Pisan.* Petite bibliothèque surannée, Paris, Liverre, 7, rue de l'Éperon, 1921.

— De notre confrère M. Gustave Cohen, deux gros ouvrages dont nous rendrons compte dans le prochain fascicule : *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly, publiés pour la première fois et précédés d'une étude linguistique et littéraire.*

Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle. Paris, É. Champion, 1920.

— De M. J.-W. Marmelstein, dans la *Neophilologiese Bibliotheek* (Groningue et la Haye, 1921) une *Étude comparative des textes latins et français de l'Institution de la religion chrestienne par Jean Calvin*, dont nous entretiendrons prochainement nos lecteurs.

— De M. C. H. C. Wright, professeur de langue et littérature françaises à Harvard University, un volume publié dans les « Harvard studies in romance languages » : *French Classicism*, 1920. Un bon tiers de cet ouvrage est consacré à la littérature du XVIe siècle. M. Wright y étudie les bases de notre classicisme, les théories de la Pléiade, le classicisme de la Renaissance dans Ronsard et les premiers auteurs de tragé-

Digitized by Google

dies, enfin l'esprit classique chez les philosophes et moralistes, particulièrement chez Montaigne, chez Michel de l'Hospital, moraliste en action, chez Guillaume du Vair.

— Dans la *Collection des chefs-d'œuvre méconnus* (Paris, Bossard), les *Mémoires de Marguerite de Valois*, avec une introduction et des notes de M. Paul Bonnefon.

La même collection comprendra parmi les œuvres du XVIe siècle : les *Propos rustiques*, de Noël du Fail; les *Sonnets à Hélène*, de Ronsard; le *Traité des reliques* et l'*Excuse à Messieurs les Nicodémites*, de Calvin; les *Amours d'Alcidon*, d'Honoré d'Urfé, etc.

Questions.

— Au début de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, il est dit que les « bains des montz Pirénées commencent d'entrer en leur vertu... le premier jour de septembre ».

De même, il est fait allusion dans les *Mémoires de Marguerite de Valois* à une « saison » pendant laquelle les eaux de Spa ont plus d'efficacité que pendant le reste de l'année.

Pourrait-on citer d'autres textes du XVIe siècle relatifs à la « saison » de l'année dans laquelle les eaux thermales passaient pour avoir toute leur vertu curative?

— On connaît de Jean de la Haye le *Commentaire de Marsille Ficin, Florentin, sur le Banquet d'amour de Platon, faict François par Symon Silvius, dit J. de la Haye, valet de chambre de treschrestienne princesse Marguerite de France, royne de Navarre, avec privilège du roy*. On les vend à Poictiers, à l'enseigne du Pélican. 1546.

Quels rapports y a-t-il entre ce Jean de la Haye et Simon Dubois l'imprimeur? Est-ce le même qui a publié la *Marguerite des Marguerites?* Hélène Harvitt.

Le gérant : Jean Plattard.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

PUBLICATIONS DE MAROT

(4e et dernier article[1].)

QUATRIÈME PARTIE.

Les publications posthumes.

Que Marot ait collaboré ou non à l'édition de Constantin, elle était encore très incomplète. Parmi les pièces qui restaient inédites, certaines prendront place directement dans les éditions des *Œuvres* qui vont continuer à se succéder en grand nombre. Mais, pour la plupart, elles paraîtront dans des plaquettes ou dans des recueils collectifs. Il importe de préciser, autant que possible, les circonstances de la publication de chacune d'elles. Car, pour beaucoup des œuvres posthumes attribuées à Marot, se pose un problème très délicat d'authenticité.

Nous nous occuperons d'abord des pièces qui ont paru dans des plaquettes ou dans des recueils collectifs[2].

A. — Publications séparées.

1544 (décembre).

Le recueil de vraye poesie françoyse prinse de plusieurs

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. VII, p. 46, 206; t. VIII, p. 80.
2. Quelques-unes de ces publications ne sont pas datées. Nous les mentionnerons, sans oublier toutefois que telles d'entre elles sont peut-être antérieures à la mort de Marot.

Digitized by Google

poetes les plus excellentz de ce regne. A Paris, avec privilege du Roy pour cinq ans, chez Denys Janot (1544)[1].

L'achevé d'imprimer est du 10 décembre 1544. Ce recueil apportait au moins cinq pièces inédites de Marot, l'une signée de son nom et les quatre autres non signées. Savoir :

Traduction d'une épigramme de Martial, « vitam qui faciunt beatricem », par Clément Marot,

Voicy, amy, si tu le veulx sçavoir[2]

et quatre autres imitations de Martial :

Ysabeau, lundy, m'envoyastes
Macée me veut faire à croire
S'il m'en souvient, vieille au regard hideux
Pauline est riche et me veut bien.

Ces cinq pièces se retrouveront dans le recueil des épigrammes imitées de Martial publiées à Poitiers en 1547.

Mais l'intérêt de ce recueil vient surtout de ce que, comme la plupart des pièces qu'il contient ne sont pas signées, on a cherché plus tard à en attribuer la paternité à Marot. On s'est fondé sur cette constatation que plusieurs des pièces non signées sont effectivement de Marot, les unes déjà recueillies dans ses *Œuvres*[3], les autres encore inédites. Lenglet du Fres-

1. Bibl. de l'Arsenal, B. L. 7231, réserve. Ce recueil a été reproduit en 1550, à Lyon, par Temporal (Catal. Rothschild, n° 309); en 1555, à Paris, par la veuve Rigault, et, avec des additions, en 1559, à Lyon, par Rigault. C'est l'édition de Rigault qui a été réimprimée en 1869, à Genève, par Paul Lacroix.

2. Cette pièce reparaîtra dans un recueil donné à Lyon, chez Nicolas Bacquenois, en 1548, sous ce titre : *Le Livre de plusieurs Pieces, c'est à dire faict et recueilli de divers autheurs comme de Clement Marot, et autres* (reproduit à Paris la même année chez Langelier). Ce n'est pas, comme on l'a cru (Catal. Rothschild, n° 803), une pièce inconnue et négligée par toutes les éditions des *Œuvres* de Marot. C'est une autre forme, et d'ailleurs incorrecte, de l'épigramme CCXXI de l'édition Jannet, dont on lira plus loin un *incipit* différent (Recueil d'épigrammes de 1547). C'est le texte de ce recueil qui a été reproduit dans les éditions ultérieures.

3. Quatre sont dans ce cas :

« Amy Creman, on t'a fait le rapport » (1542)
« Les cerfz en ruth pour les biches se battent » (1538)

Digitized by Google

noy en a pris prétexte pour insérer dans son édition de Marot un grand nombre de ces pièces qui ne lui paraissaient pas indignes de son poète. Il n'affirmait pas au reste qu'elles fussent de lui. Mais, de son édition, elles ont passé dans d'autres éditions, et voici en quels termes, d'une piquante intrépidité, Paul Lacroix venait à s'exprimer sur leur compte en 1869 : « On ignore quel est l'éditeur de ce recueil qui s'annonce comme emprunté aux poètes les plus excellents de ce règne et qui est composé pour la plus grande partie de pièces inédites ou nouvellement imprimées de Clément Marot. Beaucoup de ces pièces n'avaient pas encore été recueillies par Clément Marot lui-même dans la première édition complète de ses *Œuvres* qu'il venait de faire paraître à Lyon, à l'enseigne du Rocher (1544). Nous ne pouvons aujourd'hui apprécier les motifs qui l'empêchèrent de les admettre dans cette édition. Quoi qu'il en soit, un ami qui les possédait manuscrites et qui les avait rassemblées probablement à la cour, où elles couraient de bouche en bouche, se crut autorisé à les mettre au jour sans en nommer l'auteur, que tout le monde devait reconnaître à la lecture de ses vers. Le nom de Clément Marot se montre seulement deux ou trois fois au commencement du recueil et dans le courant du volume. C'en était assez pour attirer l'attention et piquer la curiosité des amateurs de vraie poésie française. L'éditeur, néanmoins, pour justifier le titre qu'il avait adopté, a glissé dans son recueil quelques pièces qui n'étaient pas de Clément Marot, et il a même fait figurer plusieurs noms à côté de celui du prince des poètes contemporains. »

Il est possible que, parmi les nombreuses pièces anonymes de ce recueil, quelques-unes soient effectivement de Marot, car il appert que l'éditeur a eu connaissance de pièces de Marot encore inédites. Mais rien ne nous permet d'indiquer lesquelles lui appartiennent, et le fait qu'elles n'ont pas été recueillies dans les éditions contemporaines nous invite à une

« Meur en conseil, en armes redoutables » (1538)

« Un doulx nenny avecq un doux soubzrire » (1538)

La première de ces quatre pièces, — où le nom de Creman est substitué au nom de Cravan qu'on lit dans l'édition de Dolet de 1542, — présente d'assez nombreuses variantes.

Digitized by Google

extrême prudence. Plusieurs de ces pièces ont été restituées à leurs auteurs. C'est ainsi, par exemple, que vingt-quatre d'entre elles sont extraites de la *Poésie françoise* de Charles de Sainte-Marthe, qui avait été publiée en 1540 (voir Ruutz-Rees, *Charles de Sainte-Marthe*, p. 138, note).

Nous indiquerons ci-dessous celles qui, avant Lacroix, avaient été formellement attribuées à Marot et réunies à ses *Œuvres* (voir à la date de 1731). En ce qui concerne les contemporains, en dépit des fantaisies de l'éditeur moderne, rien ne donne à penser qu'ils ont fait honneur du *Recueil* à Marot.

1545. Avril[1].

Le balladin et dernier œuvre de maistre Clement Marot. Imprimé à Paris le dixieme jour davril mil cinq cens quarante cinq[2].

Voirray je poinct a mon gré bien dancer

Le *Balladin* est précédé d'une dédicace, qui peut-être n'est pas de Marot et dont voici l'*incipit :*

Noble seigneur, puissant et magnanime

A la fin du *Balladin*, on lit :

« Ycy mourut. »

Le *Balladin*, qui sera réimprimé deux fois en 1549 à la suite

1. Cette même année 1545 a paru le recueil intitulé : *Le Jardin d'honneur contenant plusieurs apologues, proverbes et dictz moraux avec les histoires et figures...* (A Paris, Étienne Groulleau.) On y trouve, sans nom d'auteur, un certain nombre de pièces de Marot, mais toutes avaient été publiées déjà. Par exemple :

« Voicy amy (si tu le veux sçavoir) » (1544)

« Au moys de may que l'on seignoit la belle » (1535)

« Un gros prieur son petit filz baisoit » (1544)

« Treschere seur si ie sçavoys où couche » (1532)

Beaucoup d'autres pièces s'y rencontrent qui, bien qu'elles ne soient pas de Marot, lui seront attribuées dans l'édition de Lenglet du Fresnoy. Elles sont prises au recueil de Denys Janot publié l'année d'avant et dont nous avons parlé précédemment.

La Bibliothèque nationale possède la réédition de 1550 (Rés. PYe 296).

2. Bibl. de l'Arsenal, B. L. 6425; bibl. de Versailles.

Digitized by Google

de deux *Colloques d'Érasme traduits par Marot* (à Paris, chez Guillaume Thiboust; à Lyon, par Jehan le Converd[1]), se trouve, non paginé, à la fin d'une édition des *Œuvres* publiée chez de Tournes sous la date erronée de 1546 et dont nous reparlerons plus loin[2]. Ce n'est pourtant qu'exceptionnellement[3] qu'on le rencontre dans les éditions antérieures à celle de Niort, chez Portau, 1596. L'esprit d'intolérance que les guerres de religion vont développer n'était pas pour faire apprécier le *Balladin*, et les premiers éditeurs de Marot penseront servir sa mémoire en même temps qu'ils sauvegarderont leurs propres intérêts en laissant cette pièce dans l'ombre.

1546.

L'Epistre de M. Malingre, envoyee a Clement Marot : en laquelle est demandee la cause de son departement de France. Avec La responce dudit Marot. Icy trouverez une louenge de France & des Bernoys, avec un noble rolle d'aucuns Francoys habitans en Savoye, & deux Epitaphes de Clement Marot. Nouvellement imprimé a Basle, par Jaq. Estange, ce 20. d'Octobre 1546[4].

On trouve ici le *Huictain de Marot a Malingre.*

L'Epistre & l'Epigramme

A la fin, on lit : « De Genève, le 6 de janvier 1543. »

Dizain de Cl. Marot envoye audit Malingre, demourant a Yverdon.

Je ne suis pas tout seul qui s'esmerveille

A la fin, on lit : « De Génève, ce 5 de May 1546[5] » (?).

1. Voir Catalogue Yémeniz, 1867, n° 1721.
2. Dans cette édition, il est suivi d'un sonnet de l'auteur :

« Retirez-vous, bestiaux eshontez »

3. Ainsi dans l'édition de Rouen 1583.
4. Catal. Rothschild, n° 3248. Cette plaquette a été réimprimée en 1868 par Edwin Tross (Bibl. nat., Ye 4367). Les deux épigrammes de Marot ont été reproduites par Herminjart (*Correspondance des réformés*, t. VIII, p. 208).
5. On a proposé de lire 1543.

Digitized by Google

1547 (septembre).

Epigrammes de Clement Marot faictz a l'imitation de Martial; plus, quelques aultres œuvres dudict Marot, non encores Imprimees par cy-devant. Poictiers, Jehan et Enguilbert de Marnef frères. M · D · XLVII[1].

L'achevé d'imprimer est du 27 septembre 1547. Le privilège, accordé pour cinq ans, est daté de Compiègne, 13 novembre 1545. A l'exception de quelques épigrammes déjà publiées, tout le contenu de cette brochure était inédit.

Ad Cæsarem. Do. li. 8. 53.

Magna licet toties tribuas, majora daturus

Au Roy.

Quoy que souvent tu faces d'un franc cœur,

De Catella Publii. Li. 1. 110.

Issa est passere nequior Catulli

De la chienne de la Royne Elienor.

Mignonne est trop plus affectée

Ad seipsum. Li. 10. 47.

Vitam quæ faciunt beatiorem

De soy-mesmes.

Marot voicy (si tu le veux savoir)

De la tristesse de s'Amie[2].

C'est grant pitié de m'Amie qui a

1. Bibl. de l'Arsenal, B. L. 6423 A. Je ne connais aucun autre exemplaire de cette brochure.

La plupart des pièces qui la composent reparaîtront, comme on le verra ci-après, dans l'édition des *Œuvres de Marot* publiée à Lyon chez Jean de Tournes en 1549, et aussi éparses et sans nom d'auteur, dans un recueil intitulé : *Le Paragon des ioyeuses inventions de plusieurs poètes de notre temps...* Rouen, chez Robert et Jehan du Gort, 1554 (bibl. de l'Arsenal, B. L. 2736).

2. Les références à Martial sont données encore pour cette pièce et pour les suivantes. Comme on les trouve dans l'édition Jannet, nous jugeons superflu de les reproduire.

Digitized by Google

D'une qui se vante.

Vous estes belle, en bonne foy,

A Anthoine.

Si tu es paouvre, Anthoine tu es bien

De Jehan Jehan.

Tu as tout seul, Jehan Jehan, vignes & prez

A Hilaire.

Des que tu viens là ou je suis

Dizain.

Riche ne suis, certes je le confesse

A une layde.

Tousjours vouldriez que je l'eusse tout droit,

Jehan, je ne t'ayme point, beau syre

D'ung abbé.

L'abbé ha ung proces à Romme

D'ung advocat ignorant.

Tu veulx que bruyt d'advocat on te donne

Autrement.

Quand d'un chacun la voix bruit et resonne

Jamais Alix son feu mary ne pleure

Quand Monsieur je te dy, Roullet

A Ysabeau.

Ysabeau, Lundi m'envoyastes [1]

Jadis Cathin tu estois l'outrepasse

D'une vieille.

S'il m'en souvient, vieille au regard hydeux [2]

De Macé Longis.

Ce prodigue Macé Longis

1. Pièce déjà parue anonyme dans le *Recueil de vraies poésies* ci-dessus mentionné (1544).
2. Pièce déjà parue anonyme dans le *Recueil de vraies poésies* ci-dessus mentionné (1544).

Digitized by Google

Autrement.

C'estadire, sans me coupper

Macee me veult faire acroyre[1]

De Pauline.

Pauline est riche & me veult bien

D'ung mauvais rendeur.

Cil qui mieulx ayme par pitié

Dessouz l'arbre ou l'ambre degoute

Du savetier.

Toy qui tirois aux dentz vieilles savattes

D'un mauvais poète.

Sans fin (paovre sot) tu t'amuses

De la convalescence du Roy.

Roy des François, François premier du nom

Autres œuvres composées par ledict Marot :

Avantnaissance du troisieme Enfant de madame, Madame la Duchesse de Ferrare.

Petit enfant, quelque sois, fille ou filz

Epistre perdüe au jeu contre Madame de Pons.

Dame de Pons, Nymphe de Parthenay

Epistre a Madame de Soubyse partant de Ferrare pour s'en venir en France.

Le clair Soleil sus les champs puisse luire

Mommerie de quatre jeunes Damoiselles faicte de Madame de Rohan a Alençon.

Prenez en gré, Princesse, les bons zelles

D'Ysabeau.

Ysabeau, ceste fine mousche

1. Cette pièce (et la suivante) avaient paru déjà sans nom d'auteur dans le *Recueil de vraies poésies françaises* (1544).

Digitized by Google

Huictain.

J'ay une lettre entre toutes eslite

Dizain.

Une dame du temps passé [1]

Du retour de Tallard a la court.

Puis que voyons a la Court revenue

Huictain.

Plus ne suis ce que jay esté [2]

Response au huictain precedent.

Ne menez plus tel desconfort

Sur le mesme propoz.

Pourquoy voulez vous tant durer

A Anne.

Le cler Soleil par sa presence efface

Dizain.

Malheureux suis, ou a malheureux maistre

Epitaphe de feu Madame de Maintenon.

Cy gist l'espouse au Mary venerable

D'elle mesmes.

Cy gist qui fut de Maintenon la Dame

De la fille de Vaugourt.

Vaugourt parmy sa domestique bende

Dizain au Roy, envoyé de Savoye, 1543.

Lors que la peur aux talons met des esles

A ung sien amy.

Contemple ung peu, je te prie, & regarde

A Monsieur Pelisson, president de Savoye, 1543.

Excuse, las, president tresinsigne

1. Pièce déjà publiée sans nom d'auteur dans le *Petit Traicté* de 1538 (voir cette date).

2. Le huitain avait paru sans nom d'auteur parmi plusieurs autres pièces de Marot, dès 1542, dans le recueil intitulé : « La Fleur de poésie française » (voir ci-dessus).

Digitized by Google

A un jeune Escolier docte griefvement malade.

Charles, mon filz, prenez courage

Epistre en laquelle Margot
Se lieve sur le maistre argot,
Pour tancer, comme une insensée,
Le gros Hestor qui la laissée.

Mercy Dieu, gentil pannetier[1]

Epigramme.

Si mon seigneur, mon Prince et plus que Pere

A une malcontente, d'avoir esté sobrement louee et se plaignant non sobrement.

Pour tous les biens qui sont deçà la Mer

Nous ignorons qui est l'éditeur de ce recueil, d'où et comment lui sont venues ces pièces qu'il donne comme étant de Marot. L'une au moins d'entre elles, la dernière, paraît bien n'être pas de Marot. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Menagiana* (t. II, p. 197 de l'édition de 1715) : « L'élégie à une mal contente est imitée de l'Arétin. Je sais bien que cette élégie fait la 27e et dernière de celles de Marot dans quelques éditions, mais c'est un quiproquo. Elle est très certainement de Saint-Gelais. Un manuscrit de ses poésies, ancien et de bonne main, où elle est rapportée, ne permet pas d'en douter. Clément Marot n'a rien imité ni traduit de l'Arétin. » Et La Monnoye rendit à Saint-Gelais l'élégie à une mal contente dans l'édition de cet auteur qu'il publia en 1719. Aucune voix à ma connaissance ne s'est élevée contre une restitution qui paraît peu contestable[2]. Pour d'autres parmi ces pièces nous aurons des doutes à formuler.

1. Cette pièce ne sera recueillie pour la première fois que dans l'édition Guiffrey (t. II, 1875). Elle avait paru déjà sans nom d'auteur, avec des variantes importantes, dans le *Petit Traicté* de 1535, et elle figure dans un manuscrit composé à la même date à Ferrare (Catal. Rothschild, t. IV, n° 2964). Le manuscrit 20025 de la Bibliothèque nationale l'attribue formellement à Marot. Voir aussi le manuscrit 203 de la bibliothèque de Soissons, fol. 57.

2. Voir l'édition de Saint-Gelais par Prosper Blanchemain, t. I, p. 196.

Digitized by Google

Avant **1549**.

Colloque d'Erasme traduict de latin en françois par Clément Marot, intitulé : « Abbatis et eruditæ. »

Colloque d'Erasme traduigt [sic] *de latin en françois par Clement Marot, intitulé : « Virgo* μισόγαμός » (sans lieu ni date[1]).

Au début :

Qui le scavoir d'Erasme vouldra voir
Et de Marot la ryme ensemble avoir
Lise cestuy colloque tant bien faict,
Car c'est d'Erasme et de Marot le faict.

Puis commence le colloque :

Quel mesnage, dame Ysabeau

Avant le second colloque on trouve :

Au lecteur :

Amy lecteur, sois adverty
Qu'au latin n'a rien d'advantage
Que ce qui est icy verty
Par Marot en nostre langage.

Incipit :

Bien aise suis de voir la fin

Cette édition paraît antérieure aux deux éditions publiées en 1549 à Paris, chez Thiboust, et à Lyon, chez Jehan Converd. Pour les mêmes raisons que le *Balladin*, les *Colloques*, durant tout le XVIe siècle, ne seront pas insérés dans les *Œuvres* de Marot. Ils n'y prendront place qu'en 1731, dans l'édition de Lenglet du Fresnoy.

1549 (septembre).

Traductions de latin en françoys, imitations et inventions nouvelles, tant de Clement Marot que d'autres des plus excellens poëtes de ce temps. A Paris. Avec privilege du roy. De

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1573.

Digitized by Google

l'imprimerie d'Estienne Groulleau, demeurant en la rue Neuve nostre Dame, à l'enseigne Saint Jean Baptiste[1].

Le privilege est daté du dernier jour de septembre mil cinq cens XLIX.

Les trente-sept premières pièces, dont nous allons reproduire les *incipit*, sont attribuées par l'éditeur à Marot, car, après la trente-septième, on lit la mention : « Fin des épigrammes de Marot. » On constatera d'ailleurs que les initiales de Clément Marot apparaissent à plusieurs reprises dans cette partie. Dix-neuf de ces pièces, et notamment les neuf premières, passeront dans l'édition des *Œuvres* de Marot publiée par Roville à Lyon en 1550 (voir ci-dessous). Les autres sont reproduites dans l'édition de Lenglet du Fresnoy (1731)[2].

Epigrammes de Martial, traduitz par Clement Marot.

In Detractorem, Mar. lib. 5.

Adlatres licet usque nos, et usque

A Estienne Dolet.

Tant que voudras jette feu et fumée

De Sertorio, lib. 3.

Rem peragit nullam Sertorius, inchoat omnes
Hunc ego quum fuuit non puto perficere

D'un Lymosin.

C'est grand cas que nostre voisin

Ad Martialem, lib. 5.

Si tecum michi chare Martialis

A. F. Rabelais.

S'on nous laissoit noz jours en paix user,

1. Une réimpression de ce recueil a été donnée par Groulleau l'année suivante (achevé d'imprimer du 15 novembre 1550), et c'est le titre de cette réimpression qui est reproduit ci-dessus (Bibl. nat., Rés. Yc 1646. Catal. Rothschild, n° 808). Je n'ai pas pu consulter la première édition, mais il y a lieu de supposer qu'elle est identique à la seconde.

2. Les unes et les autres se retrouvent dans le recueil intitulé : *Le Paragon des ioyeuses inventions de plusieurs poëtes de nostre*

Digitized by Google

Lib. 11. In Faustum.

Nescio tam multis quid scribas, Fauste, puellis
Hoc scio quod scribit nulla puella tibi.

Du Curé. Imitation.

Au curé, ainsi comme il dit,

Responce pour le Roy de Navarre à ma Dame d'Orsonvilliers, au huictain J'ay joué rondement. par C. Marot

Si la queuë ay coupée

Au Roy pour estrenes.

Ce nouvel an Françoys, ou grace abonde,

Au Roy encores pour estre remis en son estat.

Si le Roy seul sans aucun y commettre

C. Marot à L. D. D. F. Luy estant en Italie.
Sonnet.

Me souvenant de tes graces divines

De frere Thibaud.

Frere Thibaut, pour souper en quaresme,

De l'an 1544.

Le cours du ciel, qui domine icy bas

D'un usurier, pris du latin.

Un usurier à la teste pelée

D'un Advocat jouant contre sa femme et de son clerc.

Un advocat jouoit contre sa femme

Du lieutenant de B.

Un lieutenant vuidoit plus volontiers

D'un Moyne et d'une vieille.

Le Moyne un jour jouant sus la riviere

D'un orgueilleux emprisonné, pris du latin.

T'esbahis tu dont point on ne souspire

temps... Rouen, chez Robert et Jehan du Gort, 1554 (bibl. de l'Arsenal, B. L. 2736).

Digitized by Google

D'Annette et Marguerite.

Ces jours passés je fu chez la Normande[1]

A une vieille pris sur ce vers :

Non gaudet veteri sanguine mollis amor

Veux tu vieille ridee entendre

Du tetin de Cataut.

Celuy qui dit bon son tetin

De messire Jan confessant Janne la Simple.

Messire Jan confesseur de fillettes

D'un Cordelier.

Un Cordelier d'une assez bonne mise

D'un amoureux et de s'amye.

L'autre jour un amant disait

A une dame de piemont, qui refusa six escuz de Marot pour coucher avec elle et en voulait avoir dix.

Ma dame, je vous remercie

Epitaphe de feu Messire Artus Gouffier, grand maistre de France, pris du Grec de Lascaris.

Patroclus fut d'Achilles regretté

Epitaphe de Philippe, mere du dit seigneur grand maistre, pris du Græc de Cinerius.

Souz ceste tumbe cy

Du petit Pierre et de son proces en matiere de mariage.

Le petit Pierre eut du juge option

De Nanny.

Nanny desplaist et cause grand soucy

D'un Ouy.

Un ouy mal accompagné,

1. Cette pièce a été, sur la foi du manuscrit de Saint-Gelais, restituée à Saint-Gelais par La Monnois dans son édition de Saint-Gelais de 1719. Le texte y présente quelques variantes.

Digitized by Google

Les souhaitz d'un Chanoine.

Pour tous souhaitz ne désire en ce monde

De Robin et Catin.

Un jour d'yver Robin tout esperdu

A Anne.

L'heur ou malheur de vostre cognoissance[1]

D'une qui alla voir les beaux peres.

Une Catin sans frapper à la porte

D'un escolier et d'une fillete.

Comme un escolier se jouoit

De sa maistresse.

Quand je voy ma maistresse

Quatre epigrammes du mesme autheur faitz pour les Perrons de la forest de Chasteleraud, au tournoy et triumphe de la reception du duc de Cleves :

Pour le Perron de Monsieur de Vendosme.

Tous chevaliers de queste avantureuse,

Pour le Perron de Monsieur d'Anguien, dont la superscription estoit telle : Pour le Perron d'un chevalier qui ne se nomme point.

Le chevalier sans peur et sans reproche,

Pour le Perron de Monsieur de Nevers.

Vous chevaliers errans, qui desirez honneur

Pour le Perron de Monsieur d'Aumale, qui estoit semé des lettres. L. et F.

C'est pour la souvenance d'une

Viennent ensuite 111 pièces, fort instructives pour qui veut étudier l'école de Marot et l'influence croissante des modèles latins sur notre poésie nationale à cette époque, et qui sont

1. La même pièce se retrouve, avec les quatre derniers vers changés, parmi les œuvres de Saint-Gelais (édition Blanchemain, t. II, p. 53), et elle figure avec des variantes dans le manuscrit dit du marquis de la Rochethulon.

Digitized by Google

précédées du titre que voici : *Autres epigrammes de plusieurs auteurs tant de leur invention que pris du latin.*

De ces 111 pièces, 85 sont accompagnées d'initiales. Trois fois nous rencontrons les initiales de Marot :

Epitaphe nouveau de Martin par C. M.

Cy gist Martin qui pour saouller Alix

Epitaphe d'Erasme, pris du latin... par C. M.

Le grand Erasme icy repose

Epitaphe de Messire Jan Olivier, evesque d'Angiers, traduict ainsi qu'on dit par C. M.

Te veux-tu enquerir, viateur, qui je suis

Nous verrons plus loin les réserves qu'il y a lieu de faire sur l'authenticité de ces épitaphes et d'une grande partie des autres pièces attribuées à Marot par ce recueil.

1549.

La Complainte d'un pastoureau chrestien
a été publiée en 1549 à Rouen, chez François Martial[1]. Elle reparaîtra à Paris, en 1558, dans une plaquette dont voici le titre :

Le riche en pauvreté, joyeulx en affliction et content en souffrance, composé par Marot et trouvé parmy ses aultres factures à Chamberry. Plus la complainte d'un pastoureau chrestien. Paris, Estienne Denise, 1558[2].

1552.

Lamand verd envoye ses epistres a ma Dame Marguerite Auguste, Reveues et remises en leur entier par feu Clement Marot. Ensemble plusieurs lettres missives amoureuses, complainctes, Balades, Rondeaux. A Lyon, par Pierre de Tours, M·D·LII[3].

1. Voir le manuel de Brunet, t. III, « article Marot ».
2. Catal. Rothschild, n° 2859.
3. Bibl. de Versailles, fonds Goujet.

Digitized by Google

On lit, au verso du titre : *Clement Marot sur la devise de Jean le Maire de Belges, qui est, de peu assez.*

De peu assez ha cil qui se contente[1],

Parmi les pièces, presque toutes anonymes, qui suivent les *Epistres de l'Amant vert*, on trouve au moins un rondeau de Marot publié dès 1532.

Toutes les nuictz je ne pense qu'en celle

Cela ne prouve en aucune manière ni que Marot a revu les *Epistres de l'Amant verd*, ni que le huitain placé en tête de l'ouvrage est vraiment de lui. On ne doit pas oublier toutefois qu'il avait formé le projet de rééditer un certain nombre d'anciens auteurs français et qu'il en avait reçu mission du roi. Le Maire de Belges, auquel il avait tant d'obligations, a fort bien pu être un de ceux auxquels il a d'abord songé[2].

1555.

Œuvres de Louïze Labé Lionnoize. Lion, par Jan de Tournes, 1555[3].

1. Voici ce huitain qui n'a été recueilli par aucune édition, et dont l'authenticité, d'ailleurs, n'est aucunement certaine :

De peu assez ha cil qui se contente,
De prou nha rien, celluy qui nest content.
Estre content de peu est une rente,
Qui vaut autant que or, & argent contant.

Ce nest pas tout sesjouyr en comptant
Force ducatz, si le desir ne cesse :
Qui en desir temperé est contant,
Bien dire peut que il ha vraye richesse.

Contentement passe richesse.

2. Aucune pièce nouvelle n'est à relever dans un recueil qui paraît en 1552 et qui contient plusieurs œuvres de Marot : *Recueil de tout soulas et plaisir pour resjouir et passer temps aux amoureux, comme epistres, rondeaux, balades, epigrammes, dixains, huitains, nouvellement composé.* Paris, Jean Bonfons, 1552.

3. Bibl. nat., Rés. Ye 1651. Il n'y a rien d'inédit dans la *Dialectique* de Pierre de la Ramée qui a paru la même année et où l'on trouve un certain nombre de pièces de Marot. En 1557 a été publié

Digitized by Google

Parmi de nombreuses pièces anonymes écrites par des poètes du temps en l'honneur de Louise Labé, des *Estrenes* qui ne sont accompagnées d'aucune initiale ont été attribuées à Marot :

Louïze est tant gracieuse et tant belle
Ton lut hersoir encor se resentoit

Blanchemain, dans son édition de Louise Labé (1875), est très affirmatif à ce sujet, mais on pourra constater que les arguments qu'il allègue sont fort peu probants. « Elles sont, dit-il, tout à fait dans le goût de Marot, qui a chanté Louise, et doivent lui être attribuées. » Il reste acquis seulement que, d'après un témoignage contemporain, Marot a célébré la belle cordière. Mais il est possible que les pièces qu'il lui a adressées soient aujourd'hui perdues; peut-être aussi n'a-t-il fait mention d'elle que dans un sonnet dont nous parlons ailleurs. Boy, dans son édition de Louise Labé (t. I, p. 194), a contesté, avec beaucoup de raison, les attributions de Blanchemain (voir, dans l'édition de Boy, t. I, p. 157, le texte d'après lequel nous sommes en droit de penser que Marot a chanté Louise Labé).

Avant 1558.

Antoine Blanc publie à Turin *Le riche en pauvreté, joyeulx en affliction....*

J'ay pris plaisir d'ouïr les phantaisies

Il ne m'a pas été possible de rencontrer cette édition[1]. Sur une réimpression de 1558 à Paris, cf. ci-dessus (année 1549).

1560.

Les Contredicts du seigneur du Pavillon des Lorriz... A. Couillard aux faulses et abusives propheties de Nostrada-

à Lyon l'ouvrage suivant : *Les joyeuses et plaisantes epistres, balades, rondeaux, epigrammes et facetieux epitaphes de Clement Marot, poete royal. De son temps le parangon des poetes françois.* Lyon, par Benoist Rigaud et Jean Saugrain, 1557 (Bibl. de l'Arsenal, B. L. 6422). Là non plus il n'y a aucune pièce inédite à relever.

1. Voir Brunet, *Manuel du libraire.*

Digitized by Google

mus... adjousté quelques œuvres de Michel Marot. Paris, C. l'Angelier, 1560[1].

On trouve pour la première fois dans cette publication l'*Epistre a son amy Antoine Couillart, seigneur du Pavillon.*

O mon amy Antoine

Elle a été réunie pour la première fois aux *Œuvres* de Marot dans l'édition de Niort, 1596. Guiffrey, au t. III, p. 320 de son édition, élève, après Colletet, des doutes relativement à l'authenticité de cette pièce, que Michel Marot dit avoir trouvée à Chambéry dans le cabinet de son père[2].

B. — Les éditions posthumes des Œuvres.

1545.

Il serait superflu, au point de vue qui nous occupe, d'entreprendre une investigation à travers toutes les très nombreuses éditions de Marot qui ont été publiées depuis sa mort. On en compte une soixantaine jusqu'à la fin du XVIe siècle, où le plus souvent nous n'aurions à relever que des erreurs ou des fantaisies de typographes. Nous nous arrêterons seulement à quelques éditions qui ont apporté des modifications importantes. La première paraît être l'édition publiée chez Jean de

1. Bibl. nat.

2. Parmi les recueils de la fin du siècle qui contiennent des œuvres de Marot, il faut signaler surtout la *Récréation et passe-temps des tristes* (Paris, 1573; Rouen, 1595; réimprimée à Paris en 1862 par Jean Gay). Des pièces très nombreuses de Marot qu'on y rencontre, les unes avaient paru dans les éditions de ses œuvres à des époques très diverses, les autres, en plus grand nombre, viennent des recueils que nous avons eu occasion de mentionner. Parfois elles y étaient formellement attribuées à Marot, parfois elles ne lui seront attribuées qu'à une époque ultérieure. Peut-être d'autres pièces de ce même recueil, que nous n'avons pas relevées, appartiennent à notre auteur; mais, comme le recueil est anonyme, il ne nous apporte sur ce sujet aucune information.

On trouve encore des pièces de Marot, mais toutes connues déjà, dans l'*Œuvre chrétienne de tous les poètes françois, recueillie des œuvres de Marot, Ronsard...* Lyon, Thibaud Ancelin, s. d. (Bibl. de l'Arsenal, B. L. 17296).

Digitized by Google

Tournes en 1549. Pourtant quelques pièces avaient été recueillies avant cette date.

En 1545[1], des éditions parisiennes, celle de du Chemin par exemple[2], inséraient à la fin l'*Eglogue sur la naissance du filz de Monseigneur le daulphin*

Confortez moy, Muses Savoysiennes

déjà publiée à part en 1544.

1546.

On relève dans une édition publiée chez du Chemin, en 1546[3], le *Chant royal :*

N'est-il fascheux icy longuement vivre

et le *Petit devis chrestien :*

Christ est-il mort? Ouy certainement

Mais ces pièces religieuses, publiées déjà en 1541 dans une édition d'Anvers, où nous ignorons comment elles sont parvenues, ne figureront que par accident dans les éditions ultérieures et leur authenticité est fort contestable.

Là on trouve également, outre deux psaumes ajoutés, deux pièces qui seront parfois attribuées à Marot dans quelques éditions ultérieures :

Cantique de Moyse[4].

Escoutez cieulx, et prestez audience

Du salut par Jesuschrist.

Que gaignes tu dy moy chrestien.

En revanche, nous retrouverons habituellement désormais deux pièces, dont l'une était inédite, et qui sont réunies à

1. L'édition de Constantin, à l'enseigne du Rocher, sous la date de 1545 (Bibl. nat., Rés. Ye 1491-1492), n'est que l'édition de l'année précédente avec un titre rafraîchi.

2. Bibl. nat., Ye 1486. Voir aussi l'édition Bogard, Ye 1487-1488.

3. Bibl. nat., Ye 1489-1490. Voir aussi l'édition de Paris, Bogard, 1546 (Bibl. nat., Ye 1500-1501).

4. Cette traduction est de Bonaventure Des Périers, ainsi que l'indique une édition de 1545, qui donne les deux psaumes ajoutés à Cl. le Maistre lyonnois, et à Estienne Pasquier.

Digitized by Google

l'œuvre de Marot pour la première fois dans une édition beaucoup plus importante, publiée chez Jean de Tournes, avec un « avis de l'imprimeur au lecteur bénévole » daté « de Lyon ce XVI d'octobre M · D · XLVI[1] ». Ce sont :

1° Parmi les épigrammes, p. 416 :

Contre l'inique, à Antoine du Moulin Masconnois et Claude Galland.

Fuyez, fuyez (ce conseil je vous donne)

2° A la fin, p. 560 :

Congratulation à Monseigneur, Monsieur François de Bourbon, seigneur d'Anguyen (publiée 1544[2]).

L'édition de 1544 qui, la première, avait supprimé la division de l'œuvre de Marot en *Adolescence*, *Suyte* et *Recueil*, conservait des indications relatives à la provenance de chaque pièce. Ces indications disparaissent pour la première fois dans la présente édition, et, avec elle, tout moyen pour le lecteur de se faire quelque idée de la chronologie des *Œuvres* de

1. Les œuvres de Clement Marot, de Cahors, vallet de chambre du roy. A Lyon par Jean de Tournes. M. D. XLVI. — Les traductions de Clement Marot, vallet de chambre du roy.

2. Bibl. nat., 1496-1497. Catal. Rothschild, n° 611. Je crois, avec MM. Cartier et Chenevière (*Revue d'hist. litt. de la France*, t. III, p. 218 et suiv.), que l'édition donnée par Roville sous la même date, et qui présente les mêmes pièces (collection du marquis de la Garde; voir, à ce sujet, Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, t. IX, p. 129), n'a inséré ces pièces que postérieurement à la publication de de Tournes. D'autre part, le manuel de Brunet signale une autre édition de Jean de Tournes sous la date de 1546 (deux parties comptant respectivement 596 et 304 pages). Cette édition se trouve à la Bibliothèque nationale, sous la cote Ye 1498-1499. Si l'on acceptait pour elle la date de 1546 qu'elle porte effectivement au titre, il faudrait admettre que, dès cette date, Jean de Tournes avait publié toutes les pièces qui paraîtront dans l'édition Roville de 1550. Mais 1° elle est beaucoup plus complète que l'édition que le même de Tournes donnera en 1549; 2° elle présente tous les caractères des éditions faites sur le modèle de l'édition Roville de 1550, notamment de l'édition de Tournes de 1553 (bibl. de l'Arsenal, BL 6415), et elle est par conséquent postérieure à 1550; 3° elle est en caractères italiques, et j'apprends de M. Cartier que de Tournes n'a jamais imprimé en caractères italiques. Elle doit donc être une contrefaçon, et très probablement une contrefaçon de beaucoup postérieure.

Digitized by Google

Marot. Voici l'avis dans lequel l'éditeur explique les raisons de cette innovation :

L'Imprimeur au lecteur benevole. Salut.

Saine & discrete opinion eut celuy amy lecteur qui premier redigea les œuvres de nostre Marot en l'ordre que, depuis, plusieurs en le suyvant ont approuvé. Et ne doubte point que, si l'Autheur ne fust esté alors au nombre des vivants, qu'il eust achevé ce a quoy je me suys apres luy advisé. C'est que (ainsi qu'est vray semblable) nostre feu Clement voyant au commencement partie de ses labeurs estre confusement meslees parmy dautres pires assez & exposees a la curiosité du peuple toujours affame de nouveaute par l'avarice (possible) daucuns ou bien (& mieux) par limpatiente affection des amys de son honneur : & ne sachant deuement soubz quel plus commode titre les mettre en evidence, estant elles sans aucune continuité ains de diverses pieces, leur donna ce nom dadolescence pour excuser l'aage ou il avoit travaillé & nous laisser toujours a desirer quelque chose de mieux venant en maturité. Depuis ayant composé maintes autres choses, toutesfois d'un mesme ordre, c'est a dire qu'en la seconde edition sienne, qu'il meit en lumiere soubz le nom de Suyte, il y avoit aussi bien opuscules, Elegies, Epistres, Ballades, chantz divers, Rondeaux, chansons, Epigrammes, Estrenes, Epitaphes, Cimetiere, complainctes, Oraisons, comme encore depuis a la derniere fournee intitulee Recueil & sembleroit proprement a ceux qui ne l'ont cogneu de face que jamais il ne soit sorti hors de jeunesse, et soit esté (comme depuis a nostre grand prejudice) ravy en ses premiers ans. Mais certes si j'eusse voulu differer davantage a executer cette mienne juste intention, jeusse non seulement faict injure aux cendres du defunct ains grandissime tort a tous ceux qui ont & delicate oreille & bon jugement, mesmement à qui lha plus clairvoyant que moy. Car qui bien goustera ce qu'il ha faict sur ses derniers jours, il trouvera l'invention, la matiere, le style de bien loing differentz de ses premices en subtilité, doctrine & gravité. Et pour ce, voyant que par louvrage de la mort nous sommes frustrez de plus esperer de luy davantage de ce qu'il nous a laissé a l'imitation des antiques, qui ont meis toutes les veilles et travaux de Maro son predecesseur soubz un nom general (bien qu'il y ait parmy assez d'œuvres de grande estendue). Ainsi je tay pareillement icy osté tous autres imperieux tiltres (soubz la paix toutefois du trépassé) et suivi seulement l'orde qu'il a toujours tenu, au soulagement de toy lecteur comme je le desire à ton contentement.

De Lyon, ce XVI d'octobre M D XLVI.

On remarquera que le ton de cette préface est celui d'un homme qui paraît avoir connu Marot. Je crois, en effet, qu'elle est d'un ami de Marot, d'Antoine du Moulin, ou à tout le

Digitized by Google

moins qu'Antoine du Moulin a préparé l'édition qui nous occupe. Dans son excellente notice sur Antoine du Moulin[1], M. Cartier a établi que cet ami de Marot a été attaché à la maison de Jean de Tournes depuis 1544 et qu'il a collaboré à un grand nombre d'ouvrages imprimés par lui entre 1544 et 1551. M. Cartier a reconnu dans cette édition de Marot les particularités d'orthographe qui distinguent les publications dues à Antoine du Moulin. Ajoutons que La Croix du Maine déclare que cette même année 1546 du Moulin publia une édition de Marot. Il est vrai que, d'après La Croix du Maine, cette édition aurait été donnée chez Roville. Mais le lapsus est évident : collaborateur attitré de Jean de Tournes, du Moulin ne pouvait guère, à cette époque précise, offrir son aide au concurrent de Jean de Tournes. Voici d'ailleurs, pour lever tous les doutes, comme la signature d'Antoine du Moulin : il se nomme à deux reprises. L'épigramme intitulée jusqu'alors *A deux jeunes hommes qui escripvoyent à sa louenge* prend pour la première fois comme titre *A Antoine du Moulin masconnois et Claude Galland...* Nous avons vu les mêmes noms au titre de l'épigramme contre l'*Inique*, parue ici pour la première fois. Dans les deux cas, l'édition que Roville donne concurremment avec celle de Jean de Tournes ne les reproduit pas[2]. C'est que du Moulin tenait à faire connaître ses relations avec l'illustre poète qui venait de mourir. La mention de son nom n'avait pas le même intérêt pour Roville.

S'il est exact que du Moulin a préparé l'édition imprimée par Jean de Tournes en 1546 et dont l'exécution a été très particulièrement soignée, son autorité nous est un argument pour considérer comme authentiques les pièces posthumes qu'il a admises dans cette édition. Nous pourrons l'invoquer même pour donner plus de crédit aux pièces parues pour la première fois dans les éditions de 1544 et de 1545 et qui se retrouvent toutes dans celle de 1546. Les témoignages contenus dans l'avis au lecteur méritent également une attention particulière. Enfin, les considérations que nous venons de faire valoir semblent bien pouvoir être invoquées également

1. Voir la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. II (1895) et t. III (1896), et en particulier, à la page 218 du t. III, l'article XII de la bibliographie d'Antoine du Moulin.

2. Voir l'édition Roville, t. I, p. 420 et à la fin.

Digitized by Google

en faveur de l'édition de 1549; et par conséquent pour les nouveautés importantes de 1549 aussi nous pouvons faire appel à l'autorité d'Antoine du Moulin.

1547.

Une édition publiée en 1547 par Roville, et qui n'est autre que l'édition donnée par le même Roville en 1546[1], avec addition des pièces nouvelles publiées par Jean de Tournes la même année, bien qu'elle n'apporte aucune pièce inédite, mérite d'être signalée pour son avis au lecteur qui paraît répondre à l'avis précédemment cité de l'édition de Jean de Tournes. La première partie de cet avis reproduit l'épître liminaire de 1544, mais la fin en est originale[2] :

Entre lesquels œuvres tu trouveras aucuns autres dudict Marot qui n'ont jusques ici present esté imprimez. Lesquels, toutesfoys, n'avons mys en tel ordre pour le present mais en la fin desdiczt œuvres, comme pourras veoir, à cause qu'esperons recouvrer le demeurant de ses œuvres et apres suyvre nostre ordre aux autres impressions que pourrions faire par cy après.

Puysque l'autheur n'a reprouvé en son vivant telle bonne ordonnance, ne aussi chose qui fust en ses dicts œuvres, qui, premierement, furent imprimez avec telle disposition, sembleroit estre presumption grande à qui vouldroit changer ou remuer tel ordre, veu que luy mesmes, en son vivant, l'avoit agreable. Et le tout, bening lecteur, à ta consolation, pourveu que tu le prennes en aussi bonne part, comme curieusement je t'y ay voulu complaire. Et à Dieu.

1549.

L'édition publiée à Lyon, chez de Tournes, en 1549[3], est

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1564. — Baudrier écrit au sujet de cette édition dans sa *Bibliographie lyonnaise* : « Jean de Turnes ayant publié la même année une édition des œuvres du même auteur, contenant en plus l'églogue sur la *Naissance du fils de Monseigneur le Dauphin* et le *Panégyrique à M. d'Anguyen*, Rouillé s'empressa de rafraîchir la sienne et d'intercaler les deux pièces ci-dessus dans les exemplaires invendus. »

2. Voir Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, t. IX, p. 139.

3. *Les œuvres de Clément Marot de Cahors, vallet de chambre du Roy*. A Lyon, par Jean de Tourne. M.D.XLIX. (Bibl. nat., Rés. Ye 149).

Digitized by Google

précédée d'un avis au lecteur instructif qu'il importe de reproduire entièrement[1] :

Au Lecteur benevole. Salut.

Ja n'est besoing, Amy Lecteur, que davantage je te travaille les oreilles a te ramentevoir en quel ordre je tavois par mes précedentes éditions reduit toutes les œuvres de nostre feu Marot. Car tu as peu voir, comme encores tu verras suyvamment le fil auquel jay cousu la plus expediente facilite, que j'ay sçu excogiter, pour te soulager a rechercher laquelle que tu voudras de tant de diverses pièces de ses labeurs : que je croy que tu auras receu autant agreable, comme trouve aisé a ta commodité, a laquelle j'ay tousjours tasché de complaire. Et pour ce faire resequay tous ces injurieux tiltres, et non gueres moins propres après sa mort, que par luy vivant ils furent tolerables souz l'esperance que chacun attendoit toujours de luy quelque meilleure chose, comme il eust toujours meilleuré sur le meurissement de ses ans, sil eust survescu nostre expectation. Et mesmement qu'en le filant en cest ordre nuement, et sans autre tiltre, que general, je ne pourrois faillir à luy accroistre son autorité envers la posterité, qui ne l'aura peu congnoistre de face, comme elle le congnoistra perpetuellement de nom, et de vertu. Et cuydois certainement (après que j'eus longtemps écouté si rien eschapperoit de la main d'Amys siens après son decès, et principalement de ceux qui ne se voudroient derober une telle injure que de luy celer aucune chose sienne en son absence) avoir clos et plié le dernier cayer de ses vertueuses Veilles, et par les derniers avoir planté but à tout espoir de ne rien voir davantage de luy. Mais la curieuse solicitude de ses plus fidèles mha fait arracher cette colonne que j'avois fichée si asseurément au désespoir d'un chacun, et me l'ha fait transporter plus oultre. Car de tant m'est bien advenu, que depuis peu de jours en ça j'ay recouvert plusieurs choses de luy; lesquelles tu jugeras asseurement venuës de sa forge, si tu les daignes lire aux lieux où j'ay chacune colloquée sur le dernier de son rang, ainsi que l'ordre cy-après le declarera, si tu veux prendre la peine de conferer les ordres des presents aux derniers, que je te mys en avant. Et tout ce ay-je fait, à celle fin, que la delectation dicelles te puisse esmouvoir a en rechercher d'autres siennes pour les mettre au nombre de celles cy; & si tu en estois davanture saisi de quelques-unes, de ne vouloir estre si injurieux au deffunct, et si ingrat au monde de les priver tous deux ensemble d'un bien si desirable. Et de ma part, pour l'obligation que je t'auray avec tout le reste du monde, j'esforceray davantage ce desir, qu'en ce faisant tu allumeras en moy, de veiller tousjours plus intentivement a ton

1. Cité dans l'édition de Lenglet du Fresnoy, t. IV, p. 377.

Digitized by Google

utilité, comme tu peux voir, que j'ay entendu en l'honneur du defunct toute ma possibilité a illustrer sa Metamorphose de figures assez jolyment taillées : pour le moins telles, que jay peu pour te animer, et satisfaire à vouloir coronner l'œuvre de toute affection, ainsi qu'il est deu au mérite de l'Autheur, & à ta delectation.

De Lyon ce xx. d'Aoust 1549.

A la fin des épîtres, on trouve :

L'amant despourveu de son esperit escrivant a samye, voulant parler le courtisan.

Madame, je vourayme tant

Le titre de cette pièce sera ainsi corrigé dans l'édition Roville de 1550 :

Epistre du beau fils de Pazy, par aultre que Marot.

A la fin des épigrammes :

A madame de la Barme pres de Nécy en Genevois.

Adieu ce bel œil tant humain

Salutation du camp de Monsieur d'Anguien a Sirisoles.

Soit en ce camp paix pour mieux faire guerre.

A la fin des épitaphes :

Epitaphe de Monsieur de Langey.

Arreste toy lisant

Mais si l'édition de 1549 marque un enrichissement considérable par rapport aux éditions précédentes, c'est surtout parce qu'elle insère tout le contenu du petit recueil publié à Poitiers en 1547, qui désormais fera partie intégrante de l'œuvre de Marot. Elle n'a pas toute la nouveauté qu'on lui attribuait lorsqu'on pensait inédites toutes les pièces qu'elle présente en fin de volume. Mais il ne fait guère de doute que c'est le même éditeur qui a préparé les deux éditions de 1546 et de 1549. Si donc ce que nous avons dit au sujet de l'édition de 1546 est fondé, l'autorité d'Antoine du Moulin donne un grand crédit à la publication de 1547, sur laquelle nous étions sans renseignements, et que l'attribution à Marot de l'*Elégie à une mal contente* devait nous rendre très suspecte. Nous ne demanderons certes pas à du Moulin de nous garantir l'authenticité de chacune des pièces en particulier. A moins d'admettre qu'il était

Digitized by Google

l'intime confident de tous les travaux du poète, nous ne pouvons pas imaginer que du Moulin était au courant de ses plus fugitives productions; qu'il pouvait dire : telle imitation de Martial est bien de Marot, cette autre n'en est point. Or, aucun témoignage ne nous invite à supposer entre eux une intimité aussi étroite. Ne lui demandons de nous apprendre que ce qu'il est en mesure de savoir. Du Moulin donne place dans son édition à l'*Elégie à une mal contente* et à l'*Epître du beau fiz de Pasy*, que je persiste à croire étrangères à Marot[1]. Mais c'est néanmoins pour le recueil de 1547 une présomption d'authenticité singulièrement précieuse à nos yeux qu'un ami de Marot, soucieux de sa réputation, cinq ans seulement après sa mort l'ait proclamé authentique.

Une pièce, et une seule, — l'*Epistre de Margot à son ami Hector*, — a été laissée de côté par Antoine du Moulin. A première vue, il serait légitime d'en conclure que du Moulin l'a jugée d'une authenticité au moins douteuse. Il faut observer cependant qu'elle est d'un ton fort libre et que, à la différence des autres pièces libres du même recueil, elle n'a pas l'excuse d'être de Martial. La facture d'ailleurs en est faible et trahit une œuvre de jeunesse. Comme nous avons vu que plusieurs manuscrits l'attribuent formellement à Marot, j'incline à penser qu'elle pourrait bien être de lui, et c'est dans le recueil de 1547 que j'irai, de préférence, en chercher le texte, qui présente des variantes nombreuses. Si un doute subsiste incontestablement en ce qui concerne cette pièce, en tout cas il ne s'étend pas aux autres pièces du même recueil. Leur authenticité paraîtra même d'autant mieux confirmée par le témoignage de du Moulin si l'on attribue à un scrupule d'authenticité, plutôt qu'à un scrupule de décence, l'omission de l'*Epistre de Margot*. A ce témoignage nous en verrons tout à l'heure se joindre un autre non moins autorisé.

Ainsi l'édition de 1549 marque une date importante dans l'histoire de l'œuvre de Marot. Elle a servi de modèle à de nombreuses éditions, notamment à l'édition donnée par Mésière à Paris en 1551.

1. Un doute subsiste cependant en ce qui concerne l'épître du beau-fils de Pazy : la pièce a été condamnée par l'autorité. Serait-ce pour ce motif que Fontaine l'a déclarée d'un autre que Marot?

Digitized by Google

1550[1].

Peu après cependant (1550), une autre édition allait paraître, cette fois chez Guillaume Roville, plus riche que celle de Jean de Tournes, et qui allait aussitôt s'imposer comme modèle à d'autres imprimeurs.

Elle est due à la collaboration de Charles Fontaine, le disciple de Marot, qui signe de son anagramme « Hante le François » le huitain suivant composé à la louange de son maître. On voudra bien, en le lisant, ne pas oublier que nous sommes à l'époque où Ronsard et du Bellay proclament leur mépris pour les modernes et prêchent l'imitation exclusive des anciens.

Lisez Latins, Grecs et Italiens,
Lisez ce livre, & confessez sans doute
Marot passer maintz autheurs anciens,
Quand de ses vers la grand douceur on gouste :
Son œuvre entier, qui tant petit vous couste,
Porte ces deux & proufit et soulas :
Brief, qui le lit, & aussi qui l'escoute,
Telle plaisir prend que jamais n'en est las.

Voici, d'autre part, l'avis au lecteur où l'imprimeur fait connaître les nouveautés de son édition :

Pource, amis Lecteurs, que par cy-devant je vous avois baillé les œuvres de Marot assez bien ordonnées et comparties, chacune matière en son lieu, non selon ma seule opinion, mais selon le jugement d'autres mieux entendus : & que j'ay congneu que tel ordre a esté bien reçu, et aussi que plusieurs autres l'ont suivi, cela m'a donné courage d'essayer de mieux faire, et prier les amis de l'autheur de m'y aider : a l'un desquelz me suis adressé, expert et entendu en la poésie francoise, pour avoir avis de luy, lequel non seulement m'en a donné conseil, mais luy-mesmes s'est offert, pour l'amitié qu'il avoit porté a l'Autheur, de m'aider a le revoir et racoustrer de la sorte, comme le pourrez voir en lisant qui est beau-

1. *Les œuvres de Clément Marot de Cahors, vallet de chambre du Roy. Reveues et augmentées de nouveau.* A Lyon, chez Guillaume Roville, à l'Escu de Venise. 1550. — Un exemplaire de cette édition se trouve à la bibliothèque de Châteauroux. J'ai suivi l'édition de Roville, 1551, qui en est l'exacte reproduction (bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, R. 12331; bibliothèque Méjane à Aix).

Digitized by Google

coup mieux que par cy devant : tant de l'orthographe que de la ponctuation, et autres choses dignes d'estres emendées. En outres, j'ay recouvré, partie par son moyen, partie par autres, aucunes Epistres et Epigrammes de l'Autheur, lesquelz avons joinctz avec les autres sur la fin d'iceux, chacun en son rang. Aussi avons aperceu quelques Epigrammes faictz a l'imitation de Martial, qui estoient meslez avec ceux de son invention, comme celuy à Geoffroy Bruslard, à Benest, à Merlin de Saint Gelais, à Monsieur Castellanus, de Martin et de Catin, des Poëtes francois à Salel, lesquelz avons mis en leur rang avec les autres faictz aussi a l'imitation de Martial, qui ont esté imprimez par cy devant à part, et hors du corps des œuvres : lesquelz tous ensemble avons mis incontinent après les autres Epigrammes de son invention, combien qu'aucuns pourroient par avanture dire qu'ilz eussent mieux esté avec les traductions; mais toutefois au jugement de plusieurs seront mieux en cest endroit, même que ce n'est point totalement traduction, avec ce que sont toutes matières plaisantes, et presque toutes d'une couleur et suite. Nous avons pareillement mis les Oraisons après les Pseaumes, nous semblant chose plus convenante que d'estre au lieu où elles estoient par cy-devant : aussi que la pluspart sont traductions. Vous trouverez le translat des deux premiers Livres de la *Metamorphose* orné de plusieurs belles figures appropriées selon que la Matière le requeroit. Nous avons osté les tiltres de l'*Adolescence*, *Suite* et *Recueil*, hors du corps de l'œuvre, pour ne le trop charger, et pour n'estre chose trop necessaire, et les avons seulement laissez en la table, pour le contentement d'aucuns, qui seroieut peut estre curieux de scavoir le divers temps des compositions. Pourtant nous esperons que chacun demourra satisfaict de notre petit labeur, lequel prendrez en gré, en attendant d'autres livres en François que bien tost verrez en lumiere (Dieu aydant), dont le premier sera les *Dialogues de Leon medico Hebreo*, de la nature d'Amour, traduitz de l'Italien, lesquelz vous donneront recreation et contentement, pour la belle matiere y contenuë, et non par cy-devant traictée en nostre Langue Françoise. Et adieu.

Charles Fontaine se soucie donc tout particulièrement de mettre chaque pièce mieux en sa place. Et c'est ainsi que, non seulement il opère les quelques transpositions que sa préface vient d'annoncer, mais qu'il distribue dans les diverses parties les œuvres que l'édition de 1549 publiait pêle-mêle en fin de volume. Ami de l'auteur, probablement au courant de ses travaux, il se soucie aussi de la question de l'authenticité des pièces qu'on lui attribue, et ceci est pour nous d'un intérêt particulier. Il se restitue à lui-même l'*Epître à Sagon et à la*

Digitized by Google

Hueterie, que toutes les éditions antérieures donnaient à Marot, et il y fait de nombreuses corrections ; il déclare, en opposition avec du Moulin, que l'*Epître du beau filz de Pazy* est d'un autre que Marot.

De la sorte, il contrôle pour nous le témoignage d'Antoine du Moulin touchant les pièces du recueil de Poitiers de 1547. Il le confirme, sauf pour une pièce : l'*Epistre au président Pélisson*, que je ne retrouve ni dans l'édition de 1550 ni dans les éditions suivantes données par Roville. On était un peu surpris d'ailleurs de voir à la date de 1543 Marot s'engager à écrire des rondeaux et des ballades, deux genres auxquels il a renoncé depuis longtemps. Bien que la question conserve quelque obscurité, il sera sage de douter de l'authenticité de cette épître, puisque Fontaine la regardait comme apocryphe. Or, c'est de cette épître seule que Guiffrey a déduit ce qu'il a dit d'un premier séjour fait par Marot en Savoie, en 1542, avant l'année passée à Genève. Il n'y a donc plus de raison de croire à ce premier séjour, qui, d'ailleurs, s'accordait mal avec le témoignage de Calvin[1]. Toutes les autres pièces du recueil de 1547 sont regardées par Fontaine comme authentiques.

Au surplus, sauf peut-être une pièce, l'*Epistre au roy pour luy recommander Papillon, poete françois, estant malade*, que je n'ai rencontrée encore nulle part avant cette date :

Me pourmenant dedans le parc des muses

les enrichissements nombreux qu'apporte Fontaine à l'édition précédente ne sont pas des *inedita*. Ce sont des pièces données l'année d'avant dans le recueil d'Étienne Groulleau, dont nous avons parlé ci-dessus. Il semble même très probable qu'il les prend dans le recueil de Groulleau, ou à tout le moins à la même source que le recueil de Groulleau les avait empruntées : l'ordre est le même, avec seulement quelques variantes dont la raison est apparente; les divergences de texte, qu'un examen rapide m'a fait apercevoir, m'ont semblé pouvoir s'expliquer par des négligences de typographe.

Mais sur les quarante pièces que Groulleau attribuait à

1. On trouvera le texte de Calvin dans Hermingard, *Correspondance des réformés*, t. VIII, p. 218. On observera qu'on désignait toute la Suisse romande du nom de Savoie (voir l'épître de Malingre à Marot, *Ibid.*, p. 203), que de Genève Marot pouvait fort bien entretenir des relations étroites avec les Savoyards, avec lesquels l'*Epistre à un sien ami* nous le montrera lié.

Digitized by Google

Marot, dix-neuf seulement passent dans l'édition de Charles Fontaine. Ce sont, outre les neuf premières, celles dont les *incipit* suivent :

Un lieutenant vuidoit plus volontiers
T'esbahis tu dont point on ne souspire
Ces jours passez je fus chez la Normande
Veux tu, vieille ridée, entendre
Ma Dame je vous remercie
Nenny desplait et cause grand soucy
Un ouy mal accompagné
Un jour d'yver Robin tout esperdu
L'heur ou malheur de vostre cognoissance
Quand je voy ma maistresse

Il est visible que nous sommes en face d'un choix volontaire. Fontaine suit une à une les pièces, acceptant celle-ci, rejetant celle-là. Telle pièce passe dans son recueil, alors que celle qui la précède et celle qui la suit sont négligées. On ne pourrait écarter l'idée d'un choix volontaire, semble-t-il, qu'en recourant à une hypothèse bien peu vraisemblable : Fontaine aurait suivi non le recueil de Groulleau, mais un manuscrit qui se serait trouvé lacéré par endroits. Mais il faudrait admettre encore que dans ce manuscrit chaque pièce occupait un feuillet spécial : comment comprendre autrement que la pièce *Au lieutenant de B* soit conservée, tandis que l'épigramme qui la précède manque, et aussi celle qui la suit immédiatement, et que celle d'après, *Annette et Marguerite*, est conservée?

S'il y a eu choix, à voir tant de pièces un peu lestes, parmi celles qui n'ont pas été reprises, on est tenté de formuler une hypothèse : c'est qu'un souci de décence a guidé Charles Fontaine. Il a pu craindre de faire tort à la mémoire de son ami en multipliant les pièces lascives.

Outre qu'un pareil scrupule conviendrait mieux à notre temps qu'à celui de Marot, je crois bien que cette hypothèse ne s'accorde guère avec les faits. Certaines pièces admises par Fontaine sont d'un ton fort libre : par exemple l'*Épigramme à une dame de Piémont*, dont on a lu le titre tout à l'heure; par exemple encore l'*Épigramme de Robin et Catin*. Inversement telles des pièces qu'il écarte ne pouvaient pas faire scandale, ainsi les deux premières : *De l'an 1544* et *D'un usurier*.

Digitized by Google

Si Charles Fontaine laisse de côté certaines pièces, c'est donc, très probablement, qu'il ne les croit pas de Marot. Je ne prétends pas que son autorité, non plus que celle d'Antoine du Moulin, emporte nécessairement la certitude. Il se peut fort bien qu'ils n'aient pas connu toutes les épigrammes de leur ami. Nous les voyons l'un et l'autre donner à Marot des pièces qu'on a depuis cru devoir restituer à Saint-Gelais. Mais enfin nous avons par Charles Fontaine le témoignage d'un contemporain exceptionnellement bien placé pour être informé de la question, et dont l'attention, — nous l'avons constaté, — est orientée au moment où il travaille sur le problème de l'authenticité. Nous serions évidemment imprudents de n'en pas tenir le plus grand compte et de lui préférer le témoignage intéressé de l'éditeur, d'ailleurs anonyme, auquel est dû le recueil de Groulleau.

C. — Publications diverses depuis la fin du XVIe siècle.

1596.

On voit par ce qui précède que l'édition publiée à Niort, en 1596, chez Portau, par les soins du docteur Mizières, est loin de présenter l'importance qu'on lui attribue d'ordinaire[1]. Presque tout ce qu'on y trouve était recueilli dans les *Œuvres* de Marot dès 1550. Elle n'apporte aucune pièce inédite. Imprimée à la fin du siècle, au moment où s'apaisent enfin les passions des guerres religieuses, elle se borne à réunir quelques pièces que les imprimeurs avaient jugé sage d'oublier dans les recueils où elles avaient d'abord paru. Elle y joint quatre pièces liminaires, qu'on avait estimé inutile de reproduire, et l'*Épître à Couillart*, qui n'avait été publiée qu'en 1560.

Voici l'énumération de ces additions telle qu'on la lit au verso du titre :

1. *L'Epistre en prose de Clement Marot à Estienne Dolet du dernier jour de juillet mil cinq cens trente huict.*

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1526-1527; bibl. de l'Arsenal, B. L. 6427; Catalogue Rothschild, n° 614. En voici le titre :

Les Oeuvres de Clement Marot, de Cahors en Querci, Vallet de Chambre du Roi. Reveues [sic], *augmentées de plusieurs choses, et disposées en beaucoup meilleur ordre que ci devant* [sic]. *Plus*

Digitized by Google

2. *L'Epistre en prose dudit Marot, du 12e d'aoust 1530, à un grand nombre de frères qu'il a, tous enfants d'Apollon*[1].

3. *L'Epistre en prose dudit Marot à messire Nicollas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroi, sur son opuscule du Temple de Cupido (nous avons remis ces trois epistres de l'autheur tant pource qu'elles donnent à cognoistre entre autres choses certaines particularitez notables qui servent tant à maintenir ses œuvres en leur entier par les Imprimeurs que pour voir quel estoit son style en prose).*

4. *L'Epistre d'Estienne Dolet, avec ses annotations en marge sur l'Enfer dudict Marot.*

5. *L'Epistre dudit Marot à son ami Antoine Couillart, seigneur du Pavillon, avec un Epigramme de Michel Marot, fils unique dudit Cl. Marot.*

6. *Quatre Epigrammes, dont le 1er est de ne craindre point la mort, qui se commence : Pourquoy voulez-vous tant durer; le 2e est aux amateurs de la saincte Ecriture; le 3e sur l'ordonnance que le roy fit pour bastir a Paris avec proportion; le 4e sur le dit d'un théologien.*

7. *Le Sermon du bon Pasteur et du mauvais, pris et extraict du dixiesme chapitre de S. Jean, par Clement Marot*[2].

8. *Le Balladin dudit Marot,* [*qui*] *a esté corrigé en plusieurs lieus ou n'i avoit point de sens : ou bien il estoit perverti.*

Ainsi l'édition de 1596 marque un premier effort, à la vérité bien timide, pour remonter aux textes contemporains de Marot. C'est par là qu'elle vaut, et non par la révélation d'œuvres inédites. Pourtant, en ce qui concerne l'ordre des pièces, Mizières s'accorde toute liberté de le modifier à sa guise. L'un des grands mérites de son édition, aux yeux de Mizières, c'est précisément de réformer l'ordre défectueux de Marot. L'avis au lecteur qu'il place en tête de son volume est celui de l'édition Constantin (1544), avec de légères modifications. Mais Thomas Portau y joint un passage où il s'explique sur cette question de l'ordre des pièces et qu'il faut reproduire :

L'ordre adopté est « pareil (pour le regard de la disposition des

quelques Oeuvres de Michel Marot, fils dudit Marot. A Niort, par Thomas Portau. 1596.

1. C'est l'épître dédicatoire de l'*Adolescence* de 1532.

2. Voir, ci-dessus, les années 1539 et 1541.

Digitized by Google

tiltres principaux cy-dessus nommez et specifiez) à celui des dernières éditions de Paris, Lion, et Rouen, excepté que nous avons mis les Chansons après les chants divers, et les Rondeaux devant les Epigrammes, comme poëmes plus conformes en leur matiere; mais de beaucoup changé en mieux, soit pour le rang et dignité des personnes mentionnées par le Poète, soit pour la suite et connexion des matières contenuës sous chacun d'iceux; mesmement ès Epîtres, Ballades, Chants divers, Chansons, Rondeaux, et sur tout ès Epigrammes, qui ont esté distribuez en huit ordres, dont :

« Le 1. contient les Epigrammes aux Rois, Princes, Gentils-hommes, Seigneurs, Officiers et autres gens de Court, avec aucuns Epigrammes de diverses choses qui se font à la Court, comme Tournois, Mommeries ou Mascarades, Blasons et choses semblables. Item quelques Epigrammes aux Villes.

« Le 2. les Epigrammes aux hommes doctes, comme Medecins, Poëtes et autres, et mesme à quelques ignorans.

« Le 3. les Epigrammes aux Roines, Dames et Damoiselles de la Court, et à quelques autres femmes notables, et d'autres de vile condition.

« Le 4. Ses Amours d'Anne.

« Le 5. Ses Amours de Diane.

« Le 6. Ses Amours a diverses Dames.

« Le 7. Les Amours d'aucuns autres que de luy.

« Le 8. Les Epigrammes à l'imitation de Martial : ayant sollicité et fait ainsi disposer le tout à M. François Mizières, Poictevin, D. M., mon ami, qui aimant la mémoire de l'Autheur et la Conservation de ses œuvres, plus graves et moins lascives, en a voulu prendre la peine, par manière de recreation et relasche d'autres estudes plus sérieuses, s'estant en outres efforcé d'amplifier et esclaircir une bonne partie des petits tiltres ou suscription de chacun poëme ou sujet, par l'addition qu'il y a faite des circonstances convenables, à scavoir à qui, de qui, de quoy, en quel lieu, en quel temps, et l'occasion pourquoy, ils ont esté escrits : voire autant qu'il peut apprendre par l'histoire de ce temps-là, et par l'édition d'Estienne Dolet de l'an 1543 et autres precedentes, selon lesquelles ils ont esté restituez, là où ils avoient esté ostés par quelques Imprimeurs, qui tronquent trop hardiment les escrits des Autheurs, et en ostent leurs epistres liminaires, ou Prefaces : empeschans par là que les lecteurs ne comprennent plus aisement leur intention, avec l'ordre et procedure qu'ils tiennent en leurs livres, que presque toujours ils descouvrent en leurs dites Prefaces ou Epistres. Voilà ce que j'avois a te dire, ami Lecteur, sur l'ordre qu'on a gardé en la disposition de ce livre. »

On voit que Thomas Portau, en un temps où la monarchie absolue se restaure sur les ruines causées par les guerres de

Digitized by Google

religion, se montre très préoccupé de hiérarchie : l'essentiel est que le roi passe avant ses sujets; et il mettra Marot au pas de l'étiquette. Mais l'étiquette n'est malheureusement pas son seul souci : il prétend rapprocher les unes des autres les pièces qui se rapportent à un même personnage. Et ceci comporte une interprétation de l'œuvre de Marot. Là commence le danger : les groupements de pièces qu'il opère au profit d'Anne et au profit de Diane serviront de point de départ, semble-t-il, aux interprétations légendaires et aux chronologies fantaisistes de Lenglet du Fresnoy.

Car, sur la vie de Marot et sur les circonstances dans lesquelles il a écrit, François Mizières n'a aucune information particulière. L'unique source de son savoir, c'est celle à laquelle nous pouvons puiser encore comme lui : les éditions contemporaines. Il ne nous apporte pas une tradition orale. A examiner ses annotations, on s'en convainc rapidement. Mais il importait de le dire, car Mizières ne sait guère faire le départ entre ce qu'il sait et ce qu'il suppose.

1643.

Des pièces de Marot se rencontrent en assez grand nombre dans les recueils collectifs de poésie du XVIIe siècle; mais parmi celles que lui donne M. Lachèvre, — dont nous suivons ici les très utiles dépouillements, — plusieurs, qui, d'après l'*incipit*, paraissent être des pièces nouvelles, sont en réalité des variantes de pièces déjà connues[1]. Sur les douze pièces qui figurent dans le *Jardin des Muses* de 1643[2], deux sont dans ce cas :

Épigramme contre un sot.

J'en entendis l'autre jour une

1. Parmi les six pièces des *Satires bastardes et autres Œuvres folastres* du cadet Angoulevent (1615) que M. Lachèvre attribue à Marot sur la foi de l'édition Jannet, deux avaient paru seulement dans le recueil de Groulleau de 1549, et leur authenticité est par suite tout à fait suspecte. Ces six pièces se retrouvent dans des recueils qui dérivent de celui-là. M. Lachèvre a en outre signalé une pièce de plus dans le *Cabinet satirique* de 1618 (c'est, avec des variantes, l'épître de Margot mentionnée ci-dessus dans le recueil d'épigrammes de 1547) et une dans les *Délices satiriques* de 1620. Voir Lachèvre, *Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626)*, p. 293.

2. *Jardin des Muses où se voyent les Fleurs de plusieurs aggréables*

Digitized by Google

Version différente de l'épigramme LXIII, publiée en juillet 1538.

Bren, laissez moi ce disoit une

Épigramme de Martial.

Un jour le bon Pierre s'en vint

Imitation par un inconnu de l'épigramme CCXXXI de Marot, publiée en 1547.

Cil qui mieux ayme par pitié[1]

1661.

Les deux pièces qu'on lit dans la *Fine galanterie du temps* de 1661[2], toutes deux données comme « remarquées par Scaron », ne répètent au contraire aucune des pièces publiées à ma connaissance sous le nom de Marot, et je ne sais d'après quelle autorité elles lui sont attribuées.

Épitaphe.

Cy gît Servot la tourangelle

Épigramme.

Quand maistre Pierre d'Alesso

1698.

C'est surtout dans le *Recueil de Barbin* (1692)[3] que les pièces de Marot se font nombreuses : soixante-dix, dont six avaient paru déjà dans le *Jardin des Muses.*

poésies. Recueillies de divers Autheurs, tant anciens que modernes. A Paris, chez Antoine de Sommaville (1642 ou 1643) (bibl. de l'Arsenal, Rés. 7267).

1. On lit d'ailleurs dans le *Jardin des Muses :* « Comme l'épigramme de Martial contre un débauché; ce mesme presque par Marot. »

2. *La Fine galanterie du temps, composée par le sieur Faure.* A Paris, chez Jean Ribou... (1661) (bibl. de l'Arsenal, 6857). Voir Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de 1597 à 1700*, t. II, p. 115.

3. *Recueil des plus belles pièces des Poëtes françois tant anciens que modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade.* A Paris, chez Claude Barbin..., 1692, 5 vol.

Digitized by Google

Mais aucun des *incipit* relevés par M. Lachèvre n'est à signaler.

En revanche, dans le *Recueil des plus belles épigrammes des poëtes françois depuis Marot* (1698[1]), où sont citées quinze épigrammes de Marot, il faut mentionner l'*incipit* :

A Guillaume, ainsi comme il dit

Variante de l'épigramme CCXXXVI, publiée en 1549 :

Au curé, ainsi comme il dit[2]

Il eût paru intolérable au XVIIe siècle de conserver « un curé » comme héros de cette pièce très libre, et la seule variante qu'on y relève consiste dans le changement de personnage.

1731[3].

Œuvres de Clement Marot, valet de chambre de François Ier, roy de France, revues sur plusieurs Manuscrits, & sur plus de quarante editions; et augmentees tant de diverses Poësies veritables que de celles qu'on lui a faussement attribuees : avec les ouvrages de Jean Marot, son Pere, ceux de Michel Marot, son fils, & les pièces du Different de Clement avec François Sagon : accompagnées d'une Peface Historique et d'Observations critiques. A La Haye, chez P. Gosse & J. Neaulme. M.DCC.XXXI (4 volumes in-4° ou 6 volumes in-12).

Cette édition très importante est due à Lenglet du Fresnoy, qui signe du pseudonyme « le chevalier Gordon de Percel ». On trouve au début une « liste des pièces particulières à cette édition ». Parmi les cinquante-trois numéros que contient cette liste — sans parler des cinq numéros consacrés à Jean Marot et à Michel Marot — on peut distinguer :

A). Des textes servant à l'intelligence du texte de Marot,

1. *Recueil des plus belles épigrammes des poëtes françois depuis Marot jusqu'à présent*, avec des notes historiques et critiques, et un *Traité de la vraye et de la fausse Beauté dans les ouvrages d'esprit*, traduit du latin par M. de Port-Royal. A Paris, chez Nicolas le Clerc, rue le Quay des Augustins... (1698).

2. Dans plusieurs de ces cas, l'éditeur du XVIIe siècle a visiblement accommodé Marot au goût des contemporains.

3. L'édition de Moetjens à La Haye (en 1702), la première après celle de 1615, n'apporte aucune pièce inédite.

Digitized by Google

mais qui ne sont pas de lui. Tels sont : les préfaces de diverses éditions, les pièces relatives à sa querelle avec Sagon, des blasons composés à son imitation, d'autres pièces composées à son imitation ou à son sujet, une notice historique sur les œuvres de Clément Marot, et une chronologie où l'on trouve des renseignements utiles à côté de beaucoup d'indications fantaisistes.

B). Des pièces de Marot ou attribuées à Marot, déjà imprimées, mais qui ne figuraient pas dans l'édition publiée à La Haye, en 1702, chez Moetjens (2 volumes).

C). Quelques pièces inédites.

Ces dernières seules nous intéressent à proprement parler. Nous indiquerons pourtant aussi, en les distinguant par un astérisque et en rappelant la date de leur première publication, les pièces de la catégorie B.

* *Epitre Dedicatoire du Temple de Cupido au Roy François Ier, en prose & en vers, de l'an 1515, tirée de la première edition de ce petit ouvrage qui est gothique.*

* *Dixieme Opuscule, ou le Riche en pauvreté; Joyeux en affliction, et content en souffrance, imprimé séparément a Turin après la mort de Clement Marot, chez Antoine Blanc; puis a Paris en 1558 et enfin dans cette édition.*

* *Onzieme Opuscule, ou la Complainte d'un Pastoureau Chretien en forme d'Eglogue rustique, imprimé séparément in-16 a Rouen par François Martial 1549 puis in-16 a Paris chez Estienne Denise 1558.*

* *Adieux aux Dames de Paris, pièce supposée; pour mettre avant l'Epitre XII, tirés de l'Edition de Paris in-16 chez Denys Janot 1538, Et de celle d'Anvers de Steels 1539 où ils sont differents*[1].

* *Epitre 44, ou troisième du Coq a l'Asne, tirée de l'Edition d'Anvers chez Steels en 1539.*

Epitre 45, ou quatrième du Coq a l'Asne, tirée du manuscrit 443, de ceux de M. Baluze[2], *aujourd'hui dans la Bibliothèque du Roi Tres Chretien.*

Puisque sçais la rebellion

1. Voir ci-dessus, édition de Juste, décembre 1534.
2. Au sujet des divers manuscrits qui nous ont conservé cette épître, cf. l'édition Guiffrey, t. III, p. 451.

Digitized by Google

* *Epitre 60, à son amy Papillon contre le fol amour, tirée des Poësies d'Antoine Heroet & autres*[1].

Cantique XXI de Clement Marot en 1536 à la Roine de Navarre, tiré d'un manuscrit de M. Baluze, dont copie aussi manuscrite se trouve dans la Bibliothèque de S. E. M. le comte Hoym Ambassadeur de S. M. Polonoise en France; dans son exemplaire des œuvres de Cl. Marot, Edition in-8 d'Anvers de Jean Steels 1539.

Plaigne les morts qui plaindre les voudra;

* *Chant XXII. La Mort du juste et du Pecheur, tiré des Editions des Œuvres de Cl. Marot in-16. Paris chez Guillaume Thibout 1548, & de l'Edition de la Haye chez Moetjens*[2].

* *Rondeau 69, ou plutot vers très mauvais affichez a Paris sur l'exil du Docteur Noel Beda, tiré de diverses editions.*

* *Rondeau 70, ou response de Clement Marot a l'escripteau cy-dessus, tiré des mêmes editions.*

* *Dixain qui parait de Clement Marot sur le même sujet, tiré des mêmes editions*[3].

* *Vingt neuf Epigrammes de Clement Marot, tirees de differens recueils ou Editions particulieres*[4] *de Marot, depuis l'Epigramme 252 jusques a l'Epigramme 280.*

1. Voir, 1543, les *Problèmes d'amours.*
2. C'est le chant royal publié pour la première fois en 1541 dans une édition des psaumes donnée à Anvers.
3. Pour ces trois pièces, voir l'*Adolescence clémentine*, publiée par Juste en décembre 1534.
4. En voici les *incipit :*

« Le cours du Ciel qui domine icy bas »

« Un usurier a la tête pelée »

« Un advocat jouoit contre sa femme »

« Un Moyne un jour jouant sus la rivière, »

« Celui qui dit bon ton tetin, »

« Messire Jan confesseur de fillettes »

« Un cordelier d'une assez bonne mise »

« L'autre jour un amant disoit »

« Le petit Pierre eut du Juge option »

« Pour tous souhaits ne desire en ce monde »

Digitized by Google

Les 16 premières de ces pièces (252-267; Jannet, épigrammes 250-265) sont tirées du recueil d'Estienne Groulleau 1554 (voir ci-dessus 1549), les 3 suivantes (268-270, Jannet 266-268) ont paru pour la première fois dans une édition de l'*Adolescence* de 1537. Les numéros 271 et 272 (Jannet 269 et 270) ont paru dans le Villon de 1533. Pour le *Remede contre la peste* (273, Jannet 271), voir l'*Adolescence* de Jean Boullé, 1534. La pièce au *Roi François*, qui figure au n° 274 (Jannet 272),

Plaise au roy congé me donner

est la seule pièce inédite de cette série. Lenglet du Fresnoy dit qu'elle est « tirée d'un manuscrit de M. Baluze qui est aujourd'huy dans la Bibliotheque du Roy[1] ». L'épigramme 275, *De Helene de Tournon*, figure dans les épigrammes de l'édition de 1538[2] et déjà, sans nom d'auteur, dans le *Petit traité* de

« Une catin, sans fraper à la porte »
« Comme un escolier se jouoit »
« Vous chevaliers de queste avantureuse »
« Le chevalier sans peur et sans reproche »
« Vous chevaliers errans qui desirez honneur »,
« C'est pour la souvenance d'une »
« Vous vous plaignez de mon audace »
« Du baiser qu'avez soudain pris, »
« De ce qui ne chet sous un prix »
« Peu de Villons en bon scavoir; »
« Si en Villon on trouve encore a dire »
« Recipe assis sur un banc »
« Plaise au Roy congé me donner »
« Au mois de May que l'on saignoit la belle, »
« Collin s'en allit au Lendit »
« Pour un seul coup, sans y faire retour »
« Si scavoir veulx les rencontres plaisantes »
« Des bons propos cy-dedans contenus »
« Un gros garçon qui crève de santé. »

1. Voir Catalogue Rothschild, n° 2593.
2. Il est inexact, malgré l'allégation de Lenglet du Fresnoy, qu'elle manque aux éditions suivantes des *Œuvres* de Marot.

Digitized by Google

1535; l'épigramme 276 (Jannet 273), *Sur quelques mauvaises manières de parler du temps de Cl. Marot* (que Lenglet du Fresnoy prend dans l'édition de Rouen, 1615), est évidemment très postérieure au temps de Marot; 277 (Jannet 274), *Du jeu d'amours*, vient du recueil d'Estienne Groulleau, 1554 (voir 1549); 278 et 279 (Jannet 275 et 276) sont les deux épigrammes publiées au début et à la fin de la traduction des apophtegmes par Macault (voir 1539); enfin 280 (Jannet 277), *Contre un censeur ignorant*, n'est très probablement pas de Marot. Voici la note de Lenglet du Fresnoy au sujet de cette pièce :

M. de la Monnoye, dans ses remarques sur les *Menagiana*, t. II, p. 236, dit que cette épigramme est de Clément Marot ou de Rousseau. L'alternative est singulière, si l'on a égard à la différence des temps; mais, comme Rousseau est le copiste des autres poètes anciens, on peut dire, sans craindre de se tromper, que, quand il y a une jolie pièce dans Rousseau, elle est pour la pensée et pour le fond de quelque autre écrivain; il ne prête ordinairement que la versification...

* *Trois epitaphes savoir les XV. XVI. & XVII. tirez de divers recueils ou Editions de Clement Marot*[1].

L'épitaphe XV : *Epitaphe nouveau de Martin*, vient du recueil de Groulleau 1554 (voir 1549). L'épitaphe XVI : *Epitaphe de Martin*, a été prise dans l'*Adolescence* d'Anvers, 1539, où elle figure d'ailleurs parmi les pièces qui ne sont pas données comme étant de Marot. L'épitaphe XVII : *Du frère Cordelier Semydieux*, que Lenglet du Fresnoy dit avoir prise dans une édition de Bonnemère, figure dans les éditions de Roffet dès 1533.

* *Cimetière XXXII. XXXIII. & XXXIV. ou Epitaphe d'Artus de Gouffier, de Philippe de Montmorenci & d'Erasme tirées d'un recueil imprimé.* Il s'agit du recueil de Groulleau. (Voir ci-dessus, année 1549.)

* *Preface en prose de Clement Marot sur sa Traduction des amours de Leandre et Hero tirée de l'Edition originale de Griphius*, in-8o, 1541.

1. En voici les *incipit :*

« Cy gist Martin qui pour saouler Alix »

« Cy gist après qui debout et assis »

« Cy gist le Cordelier Semidieux »

Digitized by Google

* *Colloque d'Erasme, intitulé Abbatis & Eruditæ, traduit en vers François par Clement Marot.* Imprimé in-16 à Paris sans date; mais vers le milieu du XVIe siècle[1].

* *Autre Colloque d'Erasme intitulé Virgo misogamos traduit en vers François par Cl. Marot.* Imprimé avec le précédent.

* *Prière avant le repas.* Tirée des éditions de Bonnemère, 1538, et Denis Janot[2].

Nostre bon père tout puissant

* *Huitain sur le salut par Jésus-Christ.* Tiré des éditions in-16 de Paris, chez Jean Thiboust, 1548, et de celle de Pierre Gauthier, Paris, 1551.

* *Poésies attribuées à Cl. Marot.* Tirées des éditions de Bonnemère et de quelques autres; il y a vingt-deux pièces, parmi lesquelles est le *Rondeau Nostre Maistre Geoffroy Brulard* et l'*Epitaphe de Martin*, que je crois de Clément Marot.

Ce sont les pièces dont nous avons signalé la présence dans les éditions de Boullé, de Juste, de Roffet, etc., entre 1534 et 1538. Aucun indice, autre que des impressions de goût, ne permet de mettre à part des autres pièces le *Rondeau Nostre Maistre Geoffroy Brulard*, ni l'*Epitaphe de Martin* déjà mentionnée ci-dessus par Lenglet du Fresnoy.

* *Poésies nouvelles ou additions pour les deux premiers tomes des Œuvres de Cl. Marot au nombre de vingt-huit pièces.*

Ce sont : 1° une pièce déjà indiquée ci-dessus (*Chant royal chrétien*, Jannet XXIe des chants divers); 2° une pièce qu'il faut rendre à Antoine Heroet (l'opuscule XII : *Douleur et Volupté*[3]), extraite du *Recueil de vraye poesie françoise prinse de plusieurs poëtes*, in-16, Paris, chez Denis Janot, 1544; 3° les rondeaux qui, dans l'édition Jannet, portent les nos 80, 71, 70, 74[4], tous tirés du même recueil, où ils ne sont pas attribués à

1. Pour cette pièce et la suivante, voir ci-dessus, année 1549.
2. Voir ci-dessus, année 1533, date à laquelle elle parut pour la première fois.
3. *Incipit :*

« L'œil abbaissé sur face exténuée »

4. « Povres Barbiers, bien estes morfonduz, »
« En beau papier je scay tant bien signer »
« D'estre content sans vouloir davantaige, »
« Honneur te guide et te met en hautesse »

Digitized by Google

Marot; 4° les épigrammes numérotées dans Jannet 278-293[1], tirées par Lenglet du même recueil où elles ne sont point signées; 5° les trois épigrammes numérotées dans Jannet 294-296, tirées du recueil d'Étienne Groulleau 1554[2] (voir 1549); 6° une épigramme déjà mentionnée ci-dessus, *Contre un censeur ignorant;* une épigramme de Sainte-Marthe à Marot et l'épitaphe de Marot par Jodelle.

On voit que la plus grande partie de ces dernières additions provient du recueil de *Vraye poesie françoise*, dont nous avons parlé ci-dessus à la date de 1544. Sans garantir l'authenticité des pièces qu'il insérait, Lenglet déclarait imprudemment que ce recueil ne contenait « guère que des poésies de Marot et de son ami Saint-Gelais ». En fait, il est fort douteux qu'aucune de ces pièces, qui n'ont point été recueillies par les éditeurs contemporains de Marot, soit de lui. Six d'entre elles (trois rondeaux et trois épigrammes[3]) étaient reproduites de la *Poesie*

1. « Le vin qui trop cher m'est vendu »
« Baiser souvent n'est-ce pas grand plaisir »
« Le plus grand mal et le plus dangereux, »
« J'apperçois bien qu'amour est de nature estrange, »
« Force d'amours me veut souvent contraindre »
« Dame vous avez beau maintien »
« Robin mangeoit un quignon de pain bis »
« Un jour Robin vint Margot empoigner. »
« En devisant a la belle Catin, »
« Mars & Vénus furent tous deux surpris, »
« Amour voyant ma grande loyauté »
« Bon jour la Dame au bel amy, »
« Je ne sais rien que plaindre & souspirer, »
« Vostre obligé (Monsieur) je me confesse, »
« Le lendemain des nopces on vint veoir »
« Recepte pour un flux de bourse »
2. « De bonne grace estes si bien pourveuë »
« Je ne me sens de grâces tant pourveue »
« Quand je vous veulx descouvrir mon martyre »
3. En voici les *incipit :*
« D'estre content sans vouloir davantage! »

Digitized by Google

françoise de Sainte-Marthe, publiée en 1540. Et de l'un des rondeaux de Sainte-Marthe, Lenglet déclarait qu'il « sent bien son Marot ».

L'édition de Lenglet du Fresnoy a rendu un service signalé à la mémoire de Marot. Mais elle a donné place dans son œuvre à beaucoup de pièces qui ne sont pas de lui. Les réserves trop timides parfois dont l'éditeur les accompagnait seront oubliées de ses successeurs. Dans les éditions du XIXe siècle, celles de Lacroix (1824) et de Jannet (1868-1884), dans les extraits de Després (1826), de Charles d'Héricault (1867), de Voizard (1888), aucune distinction ne sera faite entre les pièces authentiques et les additions injustifiées de Lenglet du Fresnoy.

1841.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, publiées par Génin.

On trouve dans cette publication une *Epistre faicte par Marot*, que, trompé par les légendes imaginées par Lenglet du Fresnoy, Génin croyait adressée à Marguerite.

Bien doy louer la divine puyssance

Elle a été imprimée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds français 1700.

Génin donne en outre (p. 44) un dizain qui n'a été recueilli par aucun éditeur et qu'il publie d'après un manuscrit de Saint-Germain, nº 1556 (fol. 27) :

En vous aymant, vous me verrez haïr[1].

« En beau papier, je sçay tout bien signer... »

« Honneur te guide et te met en haultesse »

« Force d'amour me veult souvent contraindre »

« Dame, vous avez beau maintien, »

« Vostre obligé (Monsieur) je me confesse. »

Ces pièces se trouvent dans la *Poésie françoise* de Sainte-Marthe, respectivement les rondeaux aux pages 105, 92, 90; les épigrammes aux pages 75, 65, 34.

1. Voici ce dizain, dont l'authenticité n'est d'ailleurs aucunement démontrée :

« En vous aymant vous me verrez haïr
De ceux qui ont puissance de me nuire

Digitized by Google

1842.

Paulin Paris, au tome V de ses *Manuscrits de la Bibliothèque du roi*, a publié un rondeau extrait du manuscrit 7162 (fonds français ancien), et qui est formellement attribué à Marot.

A tout jamais d'un vouloir immuable

1844.

Notice sur un manuscrit du XVIe siècle appartenant à la bibliothèque cantonale. Poésies inédites de Clément Marot, de Catherine de Médicis et de Théodore de Bèze. Par Frédéric Chavanne, Lausanne, 1844.

Le manuscrit 1016 de la bibliothèque cantonale de Lausanne, qui est étudié dans cette brochure, présente quelques pièces déjà connues de Marot avec des variantes parfois intéressantes, souvent aussi de peu de valeur, parce que l'exécution du manuscrit est très défectueuse. Surtout il nous révèle quelques pièces jusqu'alors inconnues :

Aultre espitre de Marot qui mandoit aux damoisselles.

Trescheres seurs, joinctes par charité

Dizain de Marot du chancelier Guillaume Poyet.

Ung hault cuyder par ung trop entreprendre

Chanson faicte par Clément Marot.

Vous perdes temps de me venir reprendre

Beaucoup de gens se pourroient esbahir
Que je ne veux ailleurs mon cœur conduire;
Las? je ne puis autrement le réduire,
Et aime mieux en vous aimant avoir
Le mal qu'on peut pour tel cas recevoir
Que tout le bien dont ils ont la puissance,
Et me suffit que mon mal puissiez voir,
Mais que pitié suive la connoissance. »

Ce dizain ne figure pas à la page du manuscrit indiqué par Génin (cote nouvelle : Bibl. nat., n° 17527), ni d'ailleurs, d'après l'information que M. Léon Dorez a eu l'obligeance de me donner, en aucun endroit de ce même manuscrit.

Digitized by Google

Epistre de Marot.

Je pense bien que tu t'esbayras.

Le manuscrit 1016 contient en outre un bon nombre de courtes pièces, huitains et dizains, au sujet desquelles Frédéric Chavanne s'exprime ainsi : « Nous transcrirons toutes celles que nous n'avons pas trouvées dans les œuvres de Marot et qui, soit par leur mérite littéraire, soit parce qu'elles sont entremêlées et suivies de poésies authentiques de notre auteur, nous paraissent bien probablement lui appartenir. » On voit combien sont faibles les indices sur lesquels le critique fondait l'attribution de ses pièces à notre auteur. Les raisons de goût qui le déterminent parfois sont sans poids[1].

En réalité, même l'authenticité de certaines pièces du manuscrit qui sont formellement attribuées à Marot est douteuse : Chavanne trouvait une des épîtres ci-dessus trop mauvaise pour pouvoir lui être imputée. Le dizain du chancelier Guillaume Poyet présente, au quatrième vers, un *e* muet à la césure, particularité qu'on ne rencontre jamais dans les œuvres de Marot depuis le *Temple de Cupido*, si bien que nous ne pouvons guère admettre l'authenticité de la pièce qu'à la condition de supposer une grave altération du texte. On sait d'ailleurs combien les erreurs d'attribution sont fréquentes dans les manuscrits du XVIe siècle. Une confusion est ici d'autant plus croyable qu'à côté de cette pièce on en trouve une autre, évidemment relative à Poyet elle aussi, et qui, bien que très vraisemblablement de Marot, puisqu'elle figure dans ses *Œuvres* depuis 1550[2], ne porte aucune indication d'auteur. Aussi, bien que M. Fromage, dans un article du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* dont nous reparlerons plus loin (année 1909), ait réédité ces pièces en les attribuant à Marot d'une manière beaucoup plus affirmative que Chavanne, nous croyons superflu d'en reproduire les *incipit*[3].

1. Voir, par exemple, p. 56, où il déclare à propos de certaines pièces qu'on y trouve « une harmonie de versification qui engage à les attribuer à Th. de Bèze ».

2. Dans l'édition de Guillaume Roville donnée sous cette date, voir l'épigramme *D'un orgueilleux emprisonné.*

3. Dans un article d'Adolphe Kressner conservé dans la collection Ristel-Hübert, à la Bibliothèque nationale (Yc 6840), d'autres pièces

Digitized by Google

1847.

Les poésies de François Ier. Publiées par Champollion-Figeac.

L'éditeur attribue à Clément Marot l'*Eglogue du pasteur Admetus* (p. 45).

Nimphes qui le pays gracieulx habitez

M. H. Hauvette a montré que cette pièce est une traduction

extraites du manuscrit 1016 ont été publiées et attribuées à Marot :

Epigramme aus dem 16e Jahrhundert. Aus einer Handschrift der Cantonal Bibliothek zu Lausanne, mitgetheilt von Adolf Kressner.

Cette brochure de huit pages contient vingt-deux courtes pièces, dont douze sont réunies sous le titre général : *Les Douze abus du monde*. L'éditeur les attribue formellement à Marot, mais il suffit de lire sa préface pour voir combien cette attribution est téméraire. En voici la traduction :

« Les pièces suivantes sont tirées d'un manuscrit de poésies de Marot datant du XVIe siècle (manuscrit 1016) qui se trouve à la Bibliothèque cantonale de Lausanne. A la vérité, il n'est pas dit expressément que Marot soit l'auteur de ces poésies, et même des poésies de contemporains se trouvent également dans ce manuscrit. Mais le style et la licence qui apparaît par endroits sont dans la manière de Marot, qui, au reste, a souvent pris pour cible de ses plaisanteries le Maillart mentionné dans la première pièce. »

Or, dans cette première pièce, voici, entre autres choses, ce qui est dit de ce Maillart :

« Pourquoy dedans Poessi n'est-il à sa dispute,
Il dit qu'à son regret il en est eslongné,
Car Beze il eust vaincu tant il est habile homme.
Pourquoy donc n'y est-il ? Il est embesongné
Après les fondements pour rebastir Sodome ».

Il est superflu de remarquer que la pièce est un sonnet, genre fort peu pratiqué par Marot. L'auteur fait ici allusion très évidemment au colloque de Poissy où Théodore de Bèze, dix-sept ans après la mort de Marot, représentait le parti des théologiens huguenots. Et le Maillart dont il est question n'a sans doute rien de commun avec le lieutenant criminel qui, trente-quatre ans plus tôt, conduisait à Montfaucon Samblançay « l'âme rendre ». Nous n'avons aucune raison d'imputer à Marot les vers de mirliton publiés par Kressner, vers remplis des plus excellents conseils moraux et rimés avec une rare platitude.

Digitized by Google

d'une églogue d'Alamanni[1]. Il suffisait d'en lire le second vers :

Où court le mien beau Loyre, arrousant la contrée

pour reconnaître que le traducteur, natif des bords de la Loire, ne peut pas être Marot. D'ailleurs, je ne connais aucun manuscrit qui la lui attribue, et l'alexandrin est un mètre dont Marot a fait fort peu usage. Pour des motifs peu probants, Guiffrey, qui a réédité cette églogue (t. II de son édition de Marot, p. 493), a proposé de l'attribuer à Cl. Chappuis.

1856.

Deux farces inédites... publiées avec une préface et des notes par Louis Lacour. Paris, Aubry, 1856[2].

Les deux pièces que Lacour donnait sous ce titre au public, et qu'il attribuait à Marguerite d'Angoulême, sont en réalité des traductions des colloques d'Érasme, dont l'une, la *Vierge abhorrant mariage*, avait été imprimée dès le XVIe siècle et figurait depuis 1731 parmi les œuvres de Marot. L'autre est aussi très vraisemblablement de Marot.

Colloque de la Vierge repentie.

Catherine, à ce que j'entends

On trouve cette pièce dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, nº 12795.

1875.

Les œuvres de Clement Marot de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy, augmentées d'un grand nombre de ses compositions nouvelles par ci-devant non imprimées. Le tout mieux ordonné comme l'on voirra ci-après et soigneusement reveu par Georges Guiffrey. Tome deuxième.

Outre le colloque mentionné précédemment qui se trouve ici, pour la première fois, réuni aux œuvres de Marot, on trouve dans ce volume deux pièces nouvelles :

P. 281. *Le corps féminin.*

Ma plume est lente et ma main paresseuse

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale où Georges Guif-

1. Voir *Luigi Alamanni*, p. 499.
2. Bibl. nat., Y Th 4845.

Digitized by Google

frey a pris cette pièce (fonds français 3940) ne l'attribue pas à Marot. Elle avait paru sans nom d'auteur dans le recueil de Méhon : *Blasons, poésies des XVe et XVIe siècles* (1807). Guiffrey ne donne que des raisons bien vagues pour justifier son attribution à Marot dans une note qui se termine ainsi : « L'œuvre porte certainement le cachet du maître, et c'est une grave présomption d'origine qu'il ne se soit présenté personne parmi ses contemporains pour la revendiquer. »

P. 439. *Le Grup de Clement Marot.*

Grup, grup à la ville et aux champs.

D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 22563).

1879.

Œuvres complètes de Clément Marot revues sur les meilleures éditions, avec une notice (vie de Clément Marot) et un glossaire, par B.-S. Marc. Paris, Garnier, 1879.

Au tome II on lit :

Pièces diverses attribuées à Clément Marot.

Epistre (LXVII) au cœur de sa dame. Ms. F. F. 2370, fol. 30.

Cueur assiégé d'infinité d'amys

Chant XXIII. Ms. F. F. 2205, fol. 35.

Lorsqu'au palais de la cité de Balle

Chant XXIV. Ms. F. F. 2205, fol. 9.

Le grand pasteur jadis en ce bas estre

Rondeau LXXXI. Ms. F. F. 2335, fol. 65.

S'il est ainsy que ce corps te habandonne

Rondeau LXXXII. Ms. F. F. 2205, fol. 100.

Comme la rose entre espines fleurit

Epigramme CCXCV. Ms. F. F. 2370, fol. 30.

Plaise au roy me faire payer

Elle figure également dans le manuscrit de Chantilly, que nous signalons ci-après[1].

1. Ces pièces seront reprises dans l'édition Jannet, tome IV, 1884, où l'Épigramme porte le n° CCC.

Digitized by Google

1881.

Tome troisième de l'édition Guiffrey (voir ci-dessus, 1875).

Dans ce volume qui contient les épîtres, Guiffrey indique comme inédites les pièces suivantes :

P. 64. *Epistre de Margot à Hector de Ferrande, pennetier de monseigneur le conte de St Pol, composée par Clement Marot.*

Mercy Dieu, gentil pennetier

Tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 10015). Elle avait été imprimée déjà dans le *Petit Traicté* de 1535 et dans le recueil d'*Epigrammes imitez de Martial*, indiqué ci-dessus sous la date de 1547.

P. 107. *Epistre de Barquin.*

Dieu tout puissant en repous te maintienne

Pièce tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Soissons (fonds français 189 B). Le manuscrit ne la donne pas à Marot, et l'attribution de Guiffrey ne repose que sur des raisons très subjectives[1].

P. 115. *Les gracieux adieux faitz aux dames de Paris par maistre Clement Marot, varlet de chambre du roy nostre souverain seigneur.*

Adieu, Paris la bonne ville

Pièce tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 17527). Le texte est beaucoup plus long que dans les éditions de Juste 1534, Janot 1538, Steels 1539, Lenglet du Fresnoy 1731.

P. 244. *Epistre présentée à la royne de Navarre par Madame Ysabeau et deux autres damoyselles habillées en amazones en une mommerie.*

J'ay entendu, très illustre compaigne,

Pièce tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 4967) et d'un manuscrit de la bibliothèque de Soissons (n° 189 B). Les manuscrits ne portent pas le nom de Marot.

P. 307. *Autre espitre de Marot qui mandoit aux damoisselles.*

C'est la pièce publiée par Chavanne en 1844, qui se trouve ici pour la première fois réunie aux œuvres de Marot.

1. La pièce avait été publiée déjà dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, année 1862, p. 129.

Digitized by Google

P. 410. *Epistre envoyée de Venize à madame la duchesse de Ferrare par Clement Marot.*

Après avoir par mes jours visité

Tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 4967). Elle figure aussi avec des variantes d'un haut intérêt dans le manuscrit de la bibliothèque du musée Condé, dont il sera parlé ci-après, sous la date de 1898.

P. 595. *Epistre faicte par Marot.*

C'est la pièce publiée par Génin en 1841, qui se trouve ici pour la première fois réunie aux œuvres de Marot.

En outre, dans une note de la page 593, on trouve le dizain inédit *De la prise du chasteau de Hédin.*

C'est à Françoys, en armes très scavant

Il faut ajouter un certain nombre de pièces qui ne sont pas de Marot, mais qui servent à l'intelligence de son œuvre.

P. 132. *Six Dames de Paris à Clement Marot.*

Dames dhoneur, de prudence et scavoir

P. 140. *Aux dictes dames.*

Dames dhoneur, damoiselles et femmes

P. 244. *Responce a l'epistre du coq a l'asne de Clement Marot.*

Tes doulx salutz, amy Marot

P. 514. *Epistre.*

Or çà, Marot, que diras-tu

1898.

Poésies inédites de Clément Marot. Publiées par Gustave Macon, dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire,* p. 158-170 et p. 233-248.

M. Gustave Macon a décrit dans cet article un recueil manuscrit d'œuvres de Marot offert par l'auteur au connétable de Montmorency au mois de mars 1538, qui se trouve actuellement à la bibliothèque du musée Condé à Chantilly, et il a publié dix pièces, jusqu'alors inédites, qui figurent dans ce manuscrit. Ce sont :

5. *A mademoiselle Renée de Parthenay partant de Ferrare pour aller en France.*

Où allez-vous, noble nymphe Renée?

Digitized by Google

6. *Au roy nouvellement sorty de maladie.*

Par Jesuschrist, je rends à Dieu son père

17. *A Madame de Ferrare.*

Il y aura, royalle geniture,

20. *Au roy.*

Oultre le mal que je sens, tres hault prince

22. *A la roine de Navarre.*

Par devers qui prendront mes vers leur course

47. *Sonnet de la différence du roy et de l'empereur.*

L'un s'est veu pris, non plusieurs fois, mais une

86. *Sur la devise de l'empereur : plus oultre.*

La devise de l'empereur

123. *Contre Sagon.*

Si je fais parler ung vallet

140.

Janeton a du teton

Au début du même article, M. G. Macon a publié en outre le texte d'une lettre de Marot au grand maître de Montmorency, écrite de Saint-Quentin le 6 août 1529.

Entre les autres œuvres que j'ay présentées au roy...

1909.

Poésies inédites de Clément Marot. Publiées par Fromage dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français*, p. 44, 129 et 225.

On trouve dans cet article :

1° *D'un monstre nouvellement baptisé* (pièce tirée du manuscrit fonds français 22560, où elle figure sans nom d'auteur, mais qui paraît à M. Fromage devoir être attribuée à Marot, en vertu d'une allusion d'Eustorg de Beaulieu).

2° *Sermon notable pour le jour de la dédicace* (pièce déjà publiée sans nom d'auteur en 1539 et que nous avons mentionnée sous cette date).

3° Diverses petites pièces déjà publiées par Chavanne en 1844 (voir cette date ci-dessus).

Digitized by Google

Sur l'inauthenticité de ces diverses pièces, voir Plattard, *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1912, p. 278.

1912.

Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild, t. IV.

Sous le numéro 2964 de ce catalogue, M. E. Picot décrit un recueil manuscrit de poésies où se trouvent de nombreuses pièces de Marot. Deux pièces inédites lui sont attribuées :

108 (fol. 118). *Les vers de la belle Ferronière*. Marot.

Pro minus a centum futitur Ferronia cachis...

Cinq distiques macaroniques obscènes, où sont nommés les principaux amants de la belle Ferronière : Brodequin, Pérégrin et Croquet.

116 (fol. 143). *Coq a l'asne*, 1542. Marot.

Amy's pour ung peu t'esjoyr...

Noter encore au numéro 60 (fol. 32) : *Au comte d'Estampes, par ledict Marot.*

Conte prudent, saige et rassis...

Le texte de cette pièce, qui n'a été recueillie dans aucune édition moderne, est ici plus complet que dans l'édition d'Arnoulet (1530-1531), où nous avons plus haut signalé sa présence.

1914.

Dans son ouvrage intitulé : *Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626)*, M. Fréd. Lachèvre signale (p. 484) une pièce de Marot que je crois inédite.

Madame est-il pas deshonneste

Cette pièce se lit au fol. 307 du manuscrit français 884 de la Bibliothèque nationale.

P. Villey.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Tome VII, p. 61, l. 14. Noter que dès l'édition de novembre 1532 ce vers sera ainsi corrigé :

En m'esbatant je faiz rondeaulx en rime

Tome VII, p. 75, après la 28e ligne (sous la date de 1533, 22 janvier, on trouve également dans ce recueil un sixain de *Clement Marot filz de Lautheur aux Lecteurs :*

Icy l'autheur son Epistre laissa
Et de dicter (pourtant) ne se lassa,
Mais en chemin la mort le vint surprendre
En luy disant : Ton esprit par deça
De travailler (soixante ans) ne cessa,
Temps est qu'ailleurs repos il voyse prendre.

Tome VII, p. 227, l. 14. Lire :

Bren, laissez-moi, ce disait une

Tome VIII, p. 84, l. 5. Voir ce qui a été dit de cette pièce sous la date de 1537.

Tome VIII, p. 84, l. 10. Ce recueil date certainement des premiers mois de l'année, ainsi que l'établissent certaines allusions de la correspondance des réformés publiée par Herminjart.

Tome VIII, p. 86, après la l. 6 : 6. *L'ordre tenu et garde a l'entrée de treshault et tres-puissant prince Charles Empereur tousjours Auguste en la ville de Paris capitalle du Royaulme de France.* On les vend au Palais, es boutiques de Gilles Corrozet et Jehan du Pré, libraires. (Relation contenant les inscriptions en vers placées sur les échafauds. Elle se termine par le dizain de Brodeau.) Berne, W. 198, article 39.

On trouve ici sans nom d'auteur l'épigramme :

Lorsque Paris (Cesar) il te pleut veoir

que nous avons à tort signalée pour la première fois en 1544.

Tome VIII, p. 91, note 3. Voir, sous la date de 1544, le *Second Enfer* de Dolet.

P. Villey.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

	Revue.	Tirage à part.
Avant-propos	VII, 46	1
Première partie (1515-1532).	VII, 50	5
Deuxième partie (1532-1538)	VII, 74 et 206	29
Troisième partie (1538-1544)	VIII, 80	82
Quatrième partie (1544-1560)	VIII, 157	113
A. — Publications séparées	VIII, 157	113
B. — Les éditions posthumes des *Œuvres* jusqu'en 1550	VIII, 175	131
C. — Publications diverses depuis la fin du XVIe siècle	VIII, 188	144

Digitized by Google

JEAN LEMAIRE DE BELGES

SA VIE ET SON ŒUVRE[1].

(1er article.)

La poésie française de la Prérenaissance est généralement fort peu connue. Entre Villon, qui disparaît avant 1465, et Clément Marot, dont la renommée commence vers 1515, elle semble, à ceux qui n'en ont pas fait une exploration très spéciale, un champ pierreux où nulle fleur n'a poussé. S'il y eut des poètes pendant ce demi-siècle, leurs œuvres, et leurs noms mêmes, ont été d'autant plus aisément oubliés que la plupart des historiens de la littérature se sont passés d'eux pour expliquer l'évolution d'un art qui, florissant encore dans la première partie du xve siècle, avec Christine de Pisan, Alain Chartier, Charles d'Orléans et François Villon, n'allait, après ceux-ci, reprendre une vie nouvelle que grâce à Marot d'abord, puis, surtout, aux environs de 1550, à Ronsard et à ses amis de la Pléiade.

Cette suppression de toute une génération d'écrivains fut possible aussi longtemps que la Renaissance apparut comme un événement soudain, que rien n'avait préparé; aussi longtemps qu'on lut, sans sourire, ces phrases du grand Michelet : « La révolution du xvie siècle... partit de

1. L'étude de M. Paul Spaak, membre de l'Académie belge de langue et littérature françaises, que nous publions ici, est la préface d'une édition des plus belles pages de Jean Lemaire, qui paraîtra prochainement à la librairie Champion. [N. D. L. R.]

Digitized by Google

rien »; « Le néant fut fécond, créa[1] »; aussi longtemps que ceux qui, doutant cependant de la fécondité du néant et se représentant avec peine une Renaissance surgie spontanément d'elle-même, en cherchèrent les causes, non pas en France, mais à l'étranger; aussi longtemps, enfin, qu'entre l'esprit nouveau et l'esprit médiéval on crut qu'aucuns liens n'avaient jamais été.

Il importait peu, en effet, qu'un silence de cinquante ans séparât le *Testament* de Villon du *Temple de Cupido* de Marot, s'il n'y avait rien de commun entre ces deux œuvres ni entre celles dont l'une et l'autre furent contemporaines, et puisque Ronsard et Du Bellay devaient, croyait-on, à l'antiquité et à l'Italie les éléments essentiels de leur génie, leur apparition s'expliquait sans qu'il fût nécessaire de leur trouver en France des précurseurs immédiats.

Mais une étude plus attentive du moyen âge, une connaissance plus précise de ses caractères et de leur évolution devaient faire constater bientôt que les éléments constitutifs de la Renaissance existaient en France bien avant le XVIe siècle, s'y étaient affirmés et développés avec plus ou moins de vigueur, d'indépendance et d'éclat, et l'avaient ainsi préparée de longue date.

La dispersion des savants grecs après la prise de Constantinople, l'invasion de l'Italie par les armées de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, les découvertes de Colomb et de Copernic, l'invention de l'imprimerie, tous ces événements qui, pendant longtemps, avaient été considérés comme des causes plus ou moins directes de la Renaissance, semblaient, de plus en plus, l'avoir seulement conditionnée, et ce qu'elle devait à des influences étrangères apparaissait, enfin, plutôt superficiel.

C'est dans la civilisation française même que ce mouvement profond avait ses origines; il s'y était dessiné de bonne heure; le moyen âge en avait vu s'ébaucher les différents caractères.

1. Michelet, *Hist. de France : la Renaissance*. Introd., p. 13, 120.

Digitized by Google

Ces caractères nombreux, mais de nature et d'importance diverses, parmi lesquels les plus évidents sont un individualisme audacieux, une activité fébrile de l'esprit, un rationalisme qui s'affranchit des dogmes, un réalisme qui divinise la nature, un sens exact de l'antiquité, depuis longtemps connue mais longtemps incomprise, une conception supérieure de l'art, ces caractères, isolés d'abord, s'étaient peu à peu groupés, avaient joint leur force et leur influence et créé, finalement, un état d'esprit d'où devait résulter une culture nouvelle. Ainsi maints ruisseaux et maintes rivières avaient, en traversant le moyen âge, mêlé leurs eaux, uni leurs cours, jusqu'à ne plus former, au début du XVIe siècle, qu'un grand fleuve puissant et libre.

Or, du moment où la Renaissance apparaissait bien plus comme l'aboutissement de longs efforts que comme une révolution soudaine, fondée sur des principes de hasard, du moment où elle n'était ni le résultat de la découverte de l'Italie ni d'une révélation de l'antiquité, mais, avant tout, l'effet de diverses causes exclusivement françaises, l'époque qui l'avait immédiatement précédée reprenait son évidente importance historique. Là où les historiens d'hier avaient cru se trouver en présence d'une poésie stérile, mourante, sans avenir, les historiens d'aujourd'hui découvraient les germes pleins de vie d'une forme d'art nouvelle.

La génération d'écrivains qui termine le moyen âge et voit l'aube de la Renaissance redevient donc nécessaire pour expliquer celle-ci. Qu'importe qu'au point de vue absolu l'œuvre qu'elle a laissée soit d'une valeur moyenne, que sa pensée soit pauvre, son art maladroit, son goût fréquemment détestable : les défauts autant que les qualités de ses penseurs et de ses artistes littéraires font comprendre ce que furent la pensée, l'art et le goût de la génération suivante, soit qu'elle persévérât dans les voies où ses prédécesseurs s'étaient engagés, soit qu'elle réagît contre certaines de leurs tendances et se détournât de leurs exemples.

Digitized by Google

Quelque lourde, pénible, monotone et souvent ridicule que soit la poésie de ceux qui se sont appelés les Rhétoriqueurs et dont l'école, extrêmement féconde dans la seconde moitié du xve siècle, était florissante au début du xvie, cette poésie devient intéressante quand on y cherche, et qu'on y trouve, le fil qui la rattache à la poésie de la Renaissance. Il est ténu parfois; il n'en est pas moins réel, et, placé dans cette relation avec Marot et son école, avec Ronsard et ses disciples, le Rhétoriqueur devient une figure, sinon illustre, du moins curieuse et indispensable de l'histoire littéraire.

Il est donc utile de faire sortir de l'ombre un Octavien de Saint-Gelays, un Molinet, un Crétin, un Jean Marot, un Jean Lemaire de Belges; avec plus ou moins de talent, ils ont été les chaînons qui relient deux grandes époques de l'art; c'est par leur intermédiaire que se sont transmises certaines tendances éveillées chez les poètes français longtemps avant qu'elles pussent, au xvie siècle, dans des conditions enfin favorables, réaliser l'ensemble de leurs possibilités virtuelles.

La tâche peut être ingrate si l'homme dont on s'occupe n'a guère eu de talent; mais s'il fut vraiment poète, s'il a, parfois, exprimé et défendu des idées, s'il s'est fait, en unissant en lui les diverses aspirations artistiques du moment, une conception particulière de la beauté, à l'intérêt étroitement historique de son œuvre s'ajoutera celui que nous offre tout effort littéraire original.

Jean Lemaire de Belges est l'un de ces hommes. Avec raison, M. Guy, le plus récent de ses biographes, sévère cependant pour les rhétoriqueurs, parle de lui en ces termes : « Voici, à n'en pas douter, le plus grand des Rhétoriqueurs, le seul presque en qui l'on trouve une nature d'artiste, une forte personnalité... S'il était né trente ans plus tard, quelles pages nous aurions de lui[1] ! »

Annoncé de la sorte, un tel écrivain mérite assurément

1. H. Guy, *Hist. de la poésie française au XVIe siècle*. T. I : *L'école des rhétoriqueurs*, p. 174, 176.

Digitized by Google

qu'on lui restitue dans la littérature française une place et une influence que ses contemporains et ceux qui lui ont immédiatement succédé lui reconnurent à l'envi. Loué par Clément Marot, par Rabelais, par Ronsard, par Du Bellay, par Peletier du Mans, par Estienne Pasquier, — je ne cite que les plus célèbres et les plus compétents, — il tomba néanmoins en ce noir oubli où disparaissent les poètes sans talent, et parfois aussi les Ronsard. Moins heureux que ce dernier, — beaucoup moins grand d'ailleurs, — il n'en est pas encore sorti.

Sans doute Brunetière le cite[1], mais ce qu'il en dit témoigne d'une lecture si superficielle qu'elle n'a pu lui permettre d'apprécier justement l'œuvre qu'il feuilleta[2].

La grande Histoire de la littérature française de M. Petit de Juleville[3] l'étudie en deux pages plus exactes et qui laissent le regret de n'avoir pas plus de renseignements sur un écrivain dont on vient d'entrevoir la figure originale et l'individualité puissante.

M. Faguet, plus abondant, consacre à Jean Lemaire[4] huit pages élogieuses, mais constellées d'erreurs. Il n'a évidemment parcouru que la *Concorde des deux Langages* et les *Épitres de l'Amant vert;* il appelle la *Couronne margaritique* un « roman galant... tout à fait analogue au *Roman de la Rose* ou à la *Carte du Tendre* »! Il en fait un récit absolument fantaisiste, mais ne qualifie pas moins Lemaire de « premier poète distingué du XVIe siècle ».

Quant à M. Lanson[5], dont l'Histoire de la littérature française, ordinairement si complète et si nourrie, apparaît comme l'effort le plus réussi qui ait été fait en ces derniers temps pour traiter cette vaste matière, il juge Jean Lemaire en six lignes méprisantes qui n'ont évidem-

1. F. Brunetière, *Hist. de la littérature française classique*, t. I, p. 61 et suiv.

2. Il lui attribue notamment la *Plainte sur le trépas de messire Guillaume de Byssipat*, qui appartient à G. Grétin.

3. Petit de Juleville, *Hist. de la littérature française*, t. III, p. 88.

4. Faguet, *Hist. de la littérature française*, t. I, p. 342 et suiv.

5. Lanson, *Hist. de la littérature française*, p. 182 et 223.

Digitized by Google

ment pour excuse qu'un examen trop hâtif de ses écrits.

Quelques érudits avaient distingué cependant, parmi les écrivains qui préparent la Renaissance, ce poète natif de « Belges » dont l'œuvre leur paraissait avoir une saveur et une importance particulières; ils l'analysèrent avec plus ou moins d'exactitude et de sympathie, mais négligèrent ce qui, mieux que leurs considérations les plus fines, eût justifié les louanges qu'ils lui décernaient : la publication de ses pages les meilleures. J'ai réuni, à la fin de ce volume, la liste des principaux articles, travaux, ouvrages français où se trouve une étude de quelque étendue et de quelque valeur sur notre vieux poète. Je signale, dès à présent, que, de tous ces ouvrages, le meilleur et le plus savant est celui de M. Guy, déjà cité; je lui dois une grande partie des renseignements dont j'ai fait usage.

Les œuvres mêmes de Jean Lemaire ont été publiées par M. J. Stécher[1] en une édition complète, aux quatre volumes de laquelle je renvoie pour tous les passages reproduits; cette édition, hélas! n'est point faite pour tenter les lecteurs; voici comment l'apprécie M. Guy : « ... Elle est fort précieuse parce qu'elle est unique, mais quel désordre inimaginable, que de mauvaises lectures, et comme la ponctuation massacre le sens à chaque ligne[2]! »

Une présentation nouvelle et un choix de ces textes étaient donc nécessaires; les pages de Lemaire qui m'ont paru les meilleures, on les trouvera ci-dessous, à la suite de quelques notes qui résument ce que l'on connaît de sa vie et apprécient ses œuvres. Mes recherches personnelles n'ont pas ajouté grand'chose à cette biographie. Quant au texte du poète, désirant qu'il fût lu et compris non point seulement par quelques lecteurs auxquels le vocabulaire et les formes de la langue des xve et xvie siècles sont familiers, mais par quiconque l'aurait sous les yeux, j'ai cru

1. J. Stecher, *Œuvres de Jean Lemaire de Belges*. Louvain, 1891-1892, 4 vol. in-8°.
2. H. Guy, *ouvr. cité*, p. 205.

Digitized by Google

devoir l'orthographier et le ponctuer selon nos règles actuelles, et si, parfois, j'en ai rajeuni quelques termes vraiment trop vieux, j'ai eu soin néanmoins de reporter en note, en italique, pour les amateurs de vieux français, le mot que j'avais remplacé[1].

Ainsi c'est au poète lui-même qu'il appartient maintenant de reconquérir son public; j'ai tâché, pour l'y aider, d'écarter quelques obstacles qui l'en séparaient; ce sont là de légers services que l'on se doit, fût-ce à quatre cents ans de distance, entre confrères et compatriotes.

I.

Les débuts du Rhétoriqueur.

Quand on connaît l'action que, dans le domaine des arts plastiques, l'école flamande du xve siècle exerça sur la formation de l'art de la Renaissance, à quel point elle influença l'art italien lui-même et comment elle disposa nos esprits à accepter les principes du style nouveau que les écoles de la péninsule formulaient à leur tour[2], on comprend l'importance que prennent dans la littérature, à la veille du xvie siècle, les écrivains du nord de la France et des provinces bourguignonnes et flamandes.

Les tendances de différents arts contemporains sont, en effet, toujours identiques, et rien ne ressemble plus à la peinture d'une époque que sa musique ou sa poésie; seule la facilité plus ou moins grande avec laquelle chacun de ces arts se transforme peut-elle, parfois, retarder ou hâter son évolution comparativement à celle des autres. Comme les grands peintres et les grands sculpteurs bourguignons

1. J'ai naturellement respecté le vieux mot ou l'ancienne orthographe chaque fois que leur transformation eût rompu le vers ou appauvri la rime. J'ai également maintenu la forme *oi*, que nous écrivons aujourd'hui *ai*, parce que, sans gêner le lecteur, elle conserve au texte un précieux parfum d'archaïsme.

2. Courajod, *Leçons professées à l'École du Louvre*, notamment t. II, p. 288 et suiv., 405 et suiv.

Digitized by Google

et flamands avaient préparé chez nous, par leurs œuvres, l'apparition d'une esthétique nouvelle, leurs compatriotes, prosateurs ou poètes, jouèrent donc, à la même époque, un rôle analogue, encore qu'ils fussent de bien moindres artistes.

Après la disparition de Villon, le nom le plus illustre de la littérature française fut celui de Chastellain, « l'Aventureux », « le grand Georges », chroniqueur et poète belge. Ce Flamand d'Alost régna souverainement sur l'école des rhétoriqueurs; il exprima toutes leurs qualités et quelques-uns de leurs pires défauts, et nous ne nous étonnerons donc pas que l'un de ses disciples, Jean Lemaire, belge comme lui, « né de Hainaut[1] », héritier

1. Jean Lemaire, qui signait « de Belges », ayant noté plusieurs fois, dans ses *Illustrations de Gaule et Singularités de Troie*, que la ville de Bavai, située dans le comté de Hainaut, s'était, au moyen âge, appelée Belges ou Belgis, on en a conclu qu'il avait accolé à son nom celui de sa cité natale, et ses derniers biographes répètent encore qu'il a vu le jour à Bavai, en 1473, quoique leur erreur paraisse bien résulter d'un texte de Jean Lemaire lui-même. Il est remarquable d'abord que, tout en parlant à maintes reprises de Bavai, en rappelant les origines de la ville et en vantant les « merveilleuses » ruines qu'on y trouve, le poète n'ajoute jamais pourtant qu'il y est né, lui qui répète, en divers endroits, qu'il est « né de Hainaut »; mais, bien plus, sans nommer le lieu qui le vit naître, il nous dit de façon très nette que ce lieu ne fut pas Bavai, puisqu'il écrit, au livre III de ses *Illustrations*, que Jules César « ... occupa toutes les Gaules après avoir occis en bataille Andromades, le dernier roi belgien, sur le fleuve de Sambre et *sur le même lieu dont l'auteur de ce livre est né* » (II, 296). Or, Bavai se trouve à dix kilomètres de la Sambre, près d'une petite rivière appelée l'Hogneau. Jean Lemaire serait donc né à l'endroit où l'on croyait, au xve siècle, que César battit les Nerviens, c'est-à-dire en amont de Maubeuge. Reste à comprendre pour quelle raison il s'intitula cependant « de Belges »; l'explication en est fort simple. Belges, qui désigne Bavai, fut également le nom de toute la province Belgique. Lemaire emploie ces mots : « Royaume de Belges » (II, 291); « Illustre sang de la troyenne Belges » (IV, 304); il nous apprend que le roi Belgius donna son nom « à toute cette grande province » (I, 87); il parle enfin de la « populeuse province de Gaule-Belgique, dont l'auteur de ce livre est né » (I, 86). Signant Lemaire « de Belges », il veut donc faire entendre, non point qu'il est Lemaire de Bavai, mais Lemaire de Belgique; et je crois d'au-

Digitized by Google

de ses traditions, mais novateur audacieux, soit l'homme qui va rattacher par son œuvre, à cette école expirante, les écoles prochaines de Marot, puis de Ronsard.

« Né de Hainaut, pays enclin aux armes » (III, 102), Lemaire aurait pu dire aussi bien, si la rime l'eût permis, « pays enclin aux lettres », car elles y étaient cultivées et encouragées au temps où il vécut.

L'impulsion donnée aux arts par les princes de la maison de Bourgogne continuait ses effets, encore que Charles-le-Téméraire fût mort et qu'après un règne de cinq ans Marie de Bourgogne eût disparu, laissant la régence des Pays-Bas à un étranger, son époux Maximilien, dont la politique extérieure et intérieure, jusqu'à l'avènement de son fils Philippe-le-Beau, en 1494, fit courir aux provinces belges les pires aventures.

A côté de la littérature officiellement encouragée par les princes et par quelques grands personnages, une littérature bourgeoise existait dans beaucoup de villes où les *puys* et les chambres de rhétorique en entretenaient la floraison[1].

Si tous ceux qui aimaient les lettres rencontraient ainsi maintes occasions de s'y exercer, Jean Lemaire allait se trouver dans des conditions plus particulièrement favorables encore pour développer les talents poétiques qu'il portait en lui. Ayant perdu, peut-être, son père de bonne heure, car il n'en parle jamais, il semble avoir été recueilli

tant plus qu'il faut comprendre ainsi sa signature, qu'il déclare que trois cités se sont nommées Belges : Bavai, Beauvais et Trèves (II, 290), si bien qu'en s'appelant « de Belges », pour qu'on sût qu'il était citoyen de la première, au lieu d'éclairer ses lecteurs, il les eût laissés triplement hésitants sur sa réelle origine. Lorsqu'il signe, enfin, retournant son nom, *Eriamel*, *Belgien indiciaire* (IV, 323), c'est évidemment *indiciaire belge* qu'il veut dire et non, ce qui serait ridicule, indiciaire de Bavai.

1. Lemaire lui-même rappelle dans sa *Couronne margaritique* leurs concours poétiques et les couronnes données « comme encore aujourd'hui se fait aux pays du Hainaut et de Picardie, aux meilleurs rhétoriciens » (IV, 60).

Digitized by Google

par son parent[1], Jean Molinet, qui, en 1475, avait obtenu la succession de Chastellain dans la charge d'indiciaire, ou historiographe, de la maison de Bourgogne.

Chanoine de cette Salle-le-Comte à Valenciennes où Chastellain avait passé les dernières années de son illustre vie, Molinet, sans avoir le talent de son prédécesseur, aimait d'amour égal, au moins, l'art de rhétorique. Il en avait étudié et formulé la théorie; il avait écrit de nombreux poèmes politiques, moraux et immoraux, et, rédigeant ses chroniques, qui valent mieux que ses vers, il devait approcher de la cinquantaine lorsqu'il se chargea de surveiller l'éducation du petit Jean Lemaire.

Celui-ci se trouva donc, tout jeune encore, sous l'influence directe d'un homme dont la littérature était l'unique occupation, d'un poète officiel, en relations avec les écrivains les plus célèbres et considéré comme l'un des premiers d'entre eux, puisque Maximilien l'anoblit en 1503, de même que le Téméraire avait, trente ans plus tôt, anobli Chastellain[2].

C'est à Valenciennes que Jean Lemaire passa sa jeunesse, dans l'admiration de ce parent qu'il appelait encore, longtemps après, « le chef et souverain de tous les orateurs et rhétoriciens de notre langue gallicane » (IV, 521). Il se souviendrait plus tard qu'en son jeune âge, dans cette Salle-le-Comte, il avait « chanté *benedicamus* » (IV, 481), et, dans son attachement pour cette ville dont il se plut à rappeler en ses *Illustrations* l'origine légendaire et l'appellation poétique « Val de Cygnes » (II, 342),

1. Son oncle, d'après M. A. Lefebvre. Voir *Commune origine boulonnaise des poètes et chroniqueurs Jean Molinet et Jean Lemaire* (*Association française pour l'avancement des sciences*). Paris, 1900. — Quant à la mère du poète, elle vivait encore en 1511, ainsi qu'il résulte d'une lettre qu'à cette date il adresse à Barangier et qui contient ces lignes : « Nécessité filiale m'a contraint d'aller voir ma bonne et ancienne mère qui labeure à l'extrémité de ses jours et a regret que je n'ai passé par elle. » Voir C. Cochin et M. Bruchet, *Une lettre inédite de Michel Colombe*. Paris, 1914, in-8°, p. 45.

2. Voir H. Guy, *ouvr. cité*, p. 29 et 77.

Digitized by Google

il signa « Jean Lemaire de Valenciennes » l'un de ses premiers poèmes[1] (IV, 326), à une époque où il ne songeait pas encore à s'intituler « de Belges ».

Ayant reçu dans ce milieu une première instruction qui dut intéresser son esprit curieux d'apprendre, il alla terminer ses études à Paris, après que « l'ordre de tonsure cléricale » (IV, 512) lui eût été conféré par l'évêque de Cambrai, Henri de Berghes.

Il s'agit évidemment d'études universitaires, quoiqu'il ne le dise pas de manière expresse; mais Molinet, ayant fréquenté l'Université parisienne, et jugeant apparemment que les dispositions intellectuelles de son futur disciple valaient qu'on les encourageât, devait naturellement songer à l'y envoyer à son tour. Nous ignorons combien de temps le jeune homme habita la grande ville et dans quelles conditions il y vécut et travailla; nous n'en savons pas plus, d'ailleurs, des autres séjours qu'il y fit par la suite; il a peu parlé de Paris, qui ne paraît l'avoir intéressé que par son activité intellectuelle, et ce n'est qu'un souvenir d'érudit reconnaissant qu'il adresse à la « cité capitale » quand il la nomme « mère et maîtresse souveraine des études de tout le monde, plus que jadis nulle Athènes ni nulle Rome », « de laquelle », ajoute-t-il, « j'ai principalement sucé tout le tant (combien que peu) du lait de littérature qui vivifie mon esprit » (I, 106).

Sans nous faire connaître ni quand ni comment ces études s'achevèrent, il nous apprend qu'en 1498, âgé donc de vingt-cinq ans, il était à Villefranche, en Beaujolais, clerc de finances, c'est-à-dire modeste fonctionnaire, de Pierre II de Bourbon, époux d'Anne de Beaujeu, ancien régent du royaume de France. Mais il est probable que c'est avant d'occuper cet emploi qu'il avait passé quelque temps au château de Balleure, près de Mâcon, à titre de

1. Ce poème est une oraison de 123 vers; il n'a aucune valeur, mais présente cette curiosité que, si l'on réunit les lettres écrites en rouge dans le manuscrit, on obtient le texte latin d'une prière adressée à la Vierge. Tous les rhétoriqueurs se sont amusés à ces jeux puérils.

Digitized by Google

précepteur des deux fils du seigneur de Saint-Julien. L'un d'eux, Claude de Saint-Julien, retrouvera, près de cinquante ans plus tard, parmi les livres qu'il avait assemblés, dit-il, « à la suasion de feu maistre Jean le Maire de Belges, mon bon précepteur » (IV, 11), le manuscrit d'un des ouvrages capitaux de celui-ci, la *Couronne margaritique*, qu'il se chargera alors de publier.

Passer du service d'un seigneur assez mince à celui d'un prince qui, comme Pierre de Bourbon, avait exercé le pouvoir royal, et à propos duquel André de la Vigne écrit qu'il n'y avait homme

Qui ne clisnat sous sa protection[1],

était un acheminement trop certain vers une meilleure fortune pour que nous hésitions à croire que c'est bien dans cet ordre chronologique que se succédèrent les premières fonctions remplies par Lemaire[2].

Ni les unes ni les autres ne pouvaient lui sourire; mais, quelque monotones et sans intérêt que dussent être les nouvelles, elles offraient du moins cet avantage qu'en l'obligeant à résider à Villefranche, elles le mettaient à quelques lieues de Lyon, où de fréquents séjours lui étaient aisés, si même les devoirs de sa charge ne l'y appelaient pas de temps en temps. Or, à Lyon, mieux encore qu'à Paris, il devait se sentir en un milieu favorable aux idées et aux goûts artistiques qui s'éveillaient en lui.

La ville n'était pas belle; elle groupait au pied de la colline de Fourvière et dans la presqu'île formée par le confluent de la Saône et du Rhône des maisons médiocrement bâties et mal rangées le long de rues sans pavés. Peu de monuments l'égayaient, mais elle était animée, remarquablement active et prête à la vie intense qu'allaient

1. André de la Vigne, *Le Vergier d'Honneur*.

2. Il est, en outre, fort peu probable que Lemaire eût songé à consacrer par un long poème la mémoire de Pierre II, comme nous allons voir qu'il le fit, s'il eût, à la mort de ce prince, cessé d'être à son service.

Digitized by Google

lui communiquer les événements politiques de la fin du xve siècle. Située, avec son fleuve et sa rivière, au carrefour des grandes voies qui mènent vers l'Italie, Lyon était un important marché; ses foires, quatre fois l'an depuis 1462, y amenaient aux Rois, à Pâques, au mois d'août et à la Toussaint des commerçants de l'Europe entière, et les banques italiennes, auxquelles allaient avoir recours, jusqu'au point de s'endetter lourdement, les rois de France, y faisaient d'énormes affaires. Mais à partir du jour où le jeune Charles VIII, commençant, suivant l'expression de Commynes, « à sentir des fumées et gloire d'Italie », prépara les expéditions militaires qui devaient se renouveler sous Louis XII et sous François Ier, une fortune inattendue advint à la cité. Elle fut le centre d'où partit vers le royaume de Naples et vers le Milanais toute la jeunesse guerrière que la France y rassemblait; elle abrita la cour innombrable; elle connut, coup sur coup, les joyeuses entrées, les réceptions d'ambassadeurs, les congrès où se discutent les traités, les fêtes célébrant les succès, les tournois, les joutes, les pompes funèbres; elle eut l'agitation d'une capitale, émue fébrilement par les bonnes et les mauvaises nouvelles d'une guerre qui, plus qu'aucune autre peut-être, fut faite de victoires et de déroutes alternatives; elle fut, enfin, la première à entendre, au retour de ces expéditions, l'impression fraîche encore et toute éblouie que rapportaient d'au delà des monts les quelques « intellectuels » qui, accompagnant les rois et les capitaines, avaient vu les richesses multiples des villes prises, et généralement pillées.

De tout temps un souffle d'Italie avait caressé les fronts lyonnais. Le Lugdunum romain avait laissé de maigres ruines, mais quantité d'inscriptions, au Lyon médiéval, et ce devait être assez, en un temps où les esprits accueillaient avec amour tout ce qui venait de Rome, pour leur rappeler des origines illustres et leur en donner à la fois l'orgueil et la curiosité. Au sommet de la colline de Fourvière avait été, peut-être, le *forum vetus* de Trajan; mais il était mieux encore, pour les poètes et les érudits, de sup-

Digitized by Google

poser qu'un temple consacré à Vénus et peuplé de ses courtisanes en avait fait un *forum veneris*.

Un temple y a, plus beau ne vit onc nuls...

chantera Jean Lemaire (III, 106), et, après lui, Maurice Scève, lyonnais, dira encore :

Ton haut sommet, ô mont à Vénus sainte[1]...

Sur ce mont, les poètes, les humanistes et tous ceux qu'intéressait l'art renaissant s'étaient réunis pour fonder une « académie » dont celle de Florence pouvait avoir fourni le modèle. Les Champier, les Fournier, les Villeneuve, les Thomassin, les hôtes de passage comme Perréal, Agrippa, Crétin, de la Vigne, d'Auton, Jean Marot, Jean Lemaire et bien d'autres s'y rencontraient, avides d'échanger leurs idées. La Renaissance italienne leur apportait sans cesse des formes d'art et des doctrines qui s'accordaient à leurs aspirations; on y lisait et l'on y faisait proses et vers; on déchiffrait des inscriptions, on discutait peinture, sculpture, architecture et musique, on s'enthousiasmait de tout ce qui semblait neuf à force d'être antique, de tout ce qui vivifiait l'esprit, exaltait l'âme, et l'on essayait de le concilier avec les principes, les goûts, les traditions héritées des vieux maîtres nationaux, car on n'était pas encore la génération qui s'affranchit et tente de rompre avec certaines habitudes du passé, mais celle, seulement, en qui se rencontrent les courants opposés et qui prépare cette révolte.

Les cinquante imprimeries qui fonctionnaient à Lyon, à la fin du xve siècle, indiquent quelle était l'activité intellectuelle de la ville.

En mille maisons, au dedans,
Un grand million de dents noires,
Un million de noires dents
Travaille en foires et hors foires...

1. M. Scève, *Délie, objet de plus haute vertu*, XCV^e dizain.

Digitized by Google

et ces millions de noires dents, que célèbre Charles Fontaine dans une *Ode de l'antiquité et excellence de la ville de Lyon* écrite vers le milieu du XVIe siècle, ce sont les caractères typographiques qui, groupés par les Treschel, les Gryphe, les Dolet, les de Tournes et leurs confrères, vont faire « revivre, pour mort qu'il soit »

Le poète et ses Muses saintes.

Comment Jean Lemaire, lui, le futur auteur des *Illustrations de Gaule et Singularités de Troie*, n'eût-il pas admiré ce Lyon, « chef de la Gaule celtique », qui,

Refleurissant comme un autre Ilion (III, 106),

lui fournissait une image aussi conforme à son goût et une rime aussi riche?

Parent de Molinet, il y a été accueilli avec faveur, il s'y est créé ses premiers amis, et, ne nous en étonnons pas puisqu'il a vingt-cinq ans, il se plaît à y rencontrer quantité de « nymphes » aux « visages angéliques » (id.), parmi lesquelles il choisit une maîtresse.

Plus discret que les poètes de la Pléiade qui détailleront bientôt, avec une complaisance avantageuse, l'histoire de leurs amours, il ne fait qu'une allusion rapide à cette aventure sentimentale, douloureuse, d'ailleurs, s'il faut en croire ses vers. Lui qui vint de Hainaut « querre[1] amour lyonnoise », « plus loin qu'à Nemours », dit-il,

On m'eût ouï pleurer, gémir et plaindre,
Tant furent grands mes cris et mes clamours.
(III, 102.)

Et, peut-être, est-ce le souvenir d'expériences personnelles qui lui fit écrire dans son *Traité de la Concorde des deux Langages* « qu'amitié ni fidélité[2] ne se pourra trouver au temple de Vénus qui signifie lâcheté et oisiveté, attendu qu'elle est trop amoureuse et accointe de Mars, le

1. querir. — 2. *féauté*.

Digitized by Google

grand dieu des batailles, lequel ne quiert sinon semer division et zizanie entre loyaux amants » (III, 101).

Mais si ses amours ne lui servent pas de thème poétique, du moins ne l'empêchent-ils pas de rimer. Des vers de lui, datant, sans doute, de cette époque, se trouvent dans un manuscrit qui lui appartint et qui porte ces mots :

Écrit l'an mil quatre cents
Quatre vingt et dix huit (IV, 334).

Ils forment un court poème intitulé *Notre Age*, et quelques-uns, ingénieux, annoncent, malgré leur taille battelée encore bien médiévale, la poésie prochaine de Ronsard qui en reprendra maintes fois la donnée. Voici les deux premières strophes de la pièce, qui en compte dix :

Notre âge est bref ainsi comme les fleurs
Dont les couleurs reluisent peu d'espace;
Le temps est court et tout rempli de pleurs
Et de douleurs, qui tout voit et compasse[1].
Joie se passe; on s'ébat, on solasse[2],
Et entrelace un peu de miel bénin
Avec l'amer du monde et le venin.

Force se perd, toute beauté finit
Et se ternit ainsi comme la rose
Qui au matin tant vermeil espanit[3],
Au soir brunit; c'est donc bien peu de chose.
L'homme propose et, après, Dieu dispose;
Faisons donc pause à tous mondains délis[4],
Laissons jardins, roses, fleurons[5] et lys... (IV, 335).

Quoique ces vers dénotent l'habileté d'un rimeur qui se joue de la complication rhétoricienne des règles, Lemaire doutait de son talent et ne semblait même pas porter en lui une vocation exclusive pour les lettres. C'est le passage à Villefranche de Guillaume Crétin qui fixa sa destinée.

1. considère. — 2. s'amuse. — 3. s'épanouit. — 4. plaisirs. — 5. fleurs.

Digitized by Google

Poète renommé, ami de Molinet, avec lequel il échangeait d'emphatiques et puérils compliments, Crétin, passant par cette ville, avait encouragé les premiers essais du jeune homme. Celui-ci lui en exprimera plus tard sa reconnaissance en l'appelant « mon vénérable précepteur et maître en rhétorique française » (II, 255), et en lui dédiant le troisième livre de ses *Illustrations*, « comme à celui », dit-il, « qui a été la cause première que je me suis enhardi et entremélé de mettre la main à écrire... » (id.).

Cette rencontre ayant eu lieu en 1498, cinq ans de la vie de Lemaire se passèrent encore sans que nous sachions comment il les employa littérairement, puisque ce n'est qu'à la fin de 1503, à la mort de Pierre II, qu'il publia sa première œuvre importante, *le Temple d'Honneur et de Vertus, composé par Jean Lemaire, disciple de Molinet, à l'honneur de feu monseigneur de Bourbon* (IV, 183); nous savons seulement, mais sans autres détails, que dès 1500 il s'était mis à la composition de son ouvrage capital, *les Illustrations de Gaule et Singularités de Troie.*

Le trépas d'un grand seigneur, ami des lettres, était, à cette époque, un événement qui faisait régulièrement éclore de la prose et des vers. « Pompes funèbres » décrivant le cérémonial des obsèques, « déplorations » célébrant les hauts faits et les vertus du défunt, ces œuvres étaient, pour leurs auteurs, une occasion beaucoup moins d'exprimer leur reconnaissance envers celui qui les avait entretenus, pour autant qu'ils eussent été à son service, que de faire valoir leur talent et d'essayer d'obtenir, dans la maison d'un autre mécène, une charge de secrétaire, d'indiciaire, de chroniqueur ou de valet de chambre.

Rien ne nous autorise à croire que Jean Lemaire aurait eu des raisons particulières de pleurer le trépas de Pierre de Bourbon, celui-ci l'ayant spécialement protégé ou seulement remarqué parmi la foule de ses serviteurs. Il n'en fit pas moins, immédiatement, le panégyrique de son maître, avec l'emphase naïve, subtile et prétentieuse mise à la mode par les rhétoriqueurs dans ce genre de littérature.

Digitized by Google

L'invention du poème ne fut pas compliquée : sept « pastoureaux champêtres », aux noms virgiliens, et qui personnifient sept villes et provinces de l'apanage du duc, chantent « en termes ruraux » leur joie de vivre en paix et abondance sous le règne du dieu Pan et de la déesse Aurora — c'est Pierre II et son épouse Anne de Beaujeu — à qui les dieux ont accordé « une flourette » — c'est leur fille Suzanne de Bourbon. Sous de tels princes sont

..... moutons moult[1] honorés,
Froments fort murs, fruitages fort friands,
Rosiers riants, fleurs et fraises flairants[2],
Préaux plaisants, parcs partout bien parés,
Bois bien barrés, loups lointains lapidés...

bref,

Pan est le dieu des bergers bienheureux,

et quand Aurora paraît

La nuit s'enfuit avecques ses douleurs.

Mais, hélas, Saturne et Mars complotent de mettre fin à cet âge d'or! D'affreux présages épouvantent le berger Tityrus.

« Nous avons vu », dit-il,

Étoiles choir, planètes scintiller...

... Nous avons vu les chats-huants voler,
Autour des parcs les chiens assavagir[3]
Et toute nuit bien fort braire et hurler...

... De tous côtés monstres de terre saillent,
Si très hideux que cheveux m'en hérissent,
Et, à mon cœur, frayeur et crainte baillent.

Ainsi disoit Tityre; et, lors, frémissent
Les autres quatre et les deux bergerettes,
Et sous un orme ensemble se tapissent.

1. très. — 2. odorants. — 3. s'assauvagir, devenir sauvages.

Digitized by Google

Eux étant là, sous l'ombre des branchettes,
Galathéa, la douce pastourelle,
Envers le ciel dressa ses mains blanchettes,

En gémissant comme une tourterelle...

Mais rien ne protégera le « noble duc » du coup qui le menace; une horrible nuée descend sur la terre, se pose « dessus sa tête ombreuse » et le voici « couvert de mort » ! Alors, tandis qu'Aurora se lamente, la nature entière participe à son tourment :

Tous les troupeaux, en signe de douleur,
En obscur noir changèrent toisons blanches,
Et les bergers prirent deuil et pâleur...

... Monts verdoyants prirent neiges pour changes,
La terre riche ôta ses beaux tapis
Et prit pour fleurs les ennuyeuses fanges.

Lors eussiez vu les troupeaux accroupis[1]
Et sans pasteurs, épars, puis çà, puis là,
Craignant le froid, et la faim qui vaut pis.

Maint agnelet piteusement bêla,
Et maint mouton qui ne trouva pâture,
Par cris dolents son bon maître appela.

Puis, tôt après, la nuit fit couverture
A l'air obscur de ses grands ailes brunes,
Et fit au jour ombrageuse clôture...

Aurora désolée, ayant sa fille auprès d'elle, se jette sur un lit pour y trouver quelque repos; elle s'endort, et, pendant son sommeil, un songe la visite. Elle voit un édifice merveilleux, bâti « à la manière d'un temple antique », sur un mont « semblable à celui qu'on nomme Olympus en Macédone ». Dans ce temple se trouvent six statues plus « exquises et précieuses » que si les eussent taillées « Phidias ni Praxitèles, jadis souverains maîtres de sculpture ». Ces six personnages portent chacun une robe par-

1. *racroupis.*

Digitized by Google

semée de « lettres italiques »; sur le premier des *P*, sur le second des *J* (*I*), sur le troisième et le sixième des *E*, sur le quatrième et le cinquième des *R*, « tellement qu'à les lire ensemble, par ordre, elles faisoient *PIERRE* ».

Et Aurora, sa fille et les bergers, éblouis « par la spéciosité incredible et richesse incomparable de ce beau temple », entendent les statues se nommer l'une après l'autre : *P*rudence, *J*ustice, *E*spérance, *R*aison, *R*eligion et *E*quité. Leur langage est plein de noblesse, témoin ce que dit *J*ustice :

Fille de Dieu, de Prudence germaine
Je me réclame, et mère de Concorde;
A un chacun le sien droit je ramène;
A tels rigueur, à tels miséricorde.
Tous les exploits de mon royal domaine
Au bien commun je produis et accorde,
Dont il appert que sapience humaine
Apprend bien peu si je ne la recorde[1].

On comprend d'autant mieux que les assistants se prosternent et adorent ces divinités qu'elles personnifient les principales vertus dont s'ornait le défunt, comme le leur explique un nouveau personnage « de forme angélique, ayant sa chevelure blonde et recerclée, et de belles ailes azurées et purpurines aux bras et aux talons ». Il s'appelle Entendement, et, par un long discours en prose, persuade à la duchesse qu'elle doit sécher ses larmes et bannir tout chagrin de son cœur. Il dit notamment : « Il faut pleurer ceux seuls desquels les corps et les noms ensemble par leur faute[2] et apathie[3] sont ensevelis en oubli[4] perpétuel; mais ceux ne sont point pleurables ni lamentables qui par la mémoire de leurs gestes vertueux revivent et refleurissent de jour en jour. » Il lui expose ensuite que son époux a été reçu au Temple d'Honneur et de Vertus par ses plus nobles aïeux; que ceux-ci ont décidé qu'il serait « perpétuellement honoré de ces trois titres : très bon, très

1. Si elle ne se souvient de moi. — 2. *coulpe*. — 3. *ignavité*. — 4. *oblivion*.

Digitized by Google

heureux, très pacifique », et qu'il y jouit, enfin, de l'éternelle félicité des élus.

Ces paroles réconfortent Aurora et sa fille; chacun des bergers grave aux murs du temple une épitaphe « rude, mais de bonne affection », et l'ouvrage se termine sur quelques vers d'Entendement qui, « par salubre exhortation aux jeunes princes modernes », les engage à se mirer aux faits vertueux

Du duc plein de resplandissance.

Que vaut un tel poème? Rien du tout, dit M. Guy, qui n'y voit qu'une imitation de Molinet et le rajeunissement, parmi des jeux de rimes, « de très sottes allégories décrépites[1] ».

Cette sentence sévère me paraît discutable. Dénier toute valeur à une œuvre du xve siècle parce qu'elle manque d'originalité, c'est la juger d'un point de vue vraiment trop étroit. L'originalité était alors, en poésie comme en tout art, la moindre préoccupation des artistes. En construisant son poème d'après les modèles consacrés, en lui donnant pour protagonistes ces figures allégoriques : Pastoureaux, Pastourelles, Entendement, qui peuplent, avec tant d'autres, la littérature médiévale, en usant de ce banal procédé du songe, en ornant le tout d'images mythologiques, en se servant, en un mot, de la matière poétique alors en usage, Jean Lemaire ne procédait pas autrement que tel peintre du temps composant une nativité ou un crucifiement selon les règles convenues, et représentant ses personnages et leurs attributs conformément aux exigences d'une symbolique bien arrêtée. C'est par la seule supériorité de l'exécution que se classent la plupart des œuvres de cette époque; exceptionnellement l'originalité de la conception s'y ajoute; les œuvres auxquelles elle manque peuvent avoir pourtant une haute valeur.

S'il est donc vrai que, dans ce premier ouvrage, Lemaire a suivi les leçons de ses maîtres rhétoriqueurs et qu'aucune

1. H. Guy, *ouvr. cité*, p. 179.

Digitized by Google

idée nouvelle ne l'inspire, il n'en reste pas moins qu'on ne trouverait pas un poème contemporain de ce genre qui fût mieux, plus finement et plus clairement écrit. Sans doute, il en a calqué la forme, dans la première partie, sur l'*A B C sauvage* de Molinet et s'est donné le plaisir de faire sonner des rimes et d'étonner par d'étranges allitérations, — on en a vu un exemple dans les cinq premiers vers reproduits ci-dessus ; — sans doute, sa prose est-elle souvent d'une majesté pesante qu'encombre la parure de prétentieux néologismes, mais ces jeux de rimes sont rares, ces bizarreries de sonorité exceptionnelles ; il ne tombe jamais dans la cacophonie grotesque d'un Molinet ou d'un de la Vigne, et plusieurs des citations que l'on a lues ont montré combien sa plume avait déjà d'aisance et d'adresse. Enfin, détail intéressant, et par lequel s'annonce le Lemaire prochain, il innove véritablement dans le cours de son œuvre, en abandonnant soudain les formes prosodiques médiévales, pour écrire quatre-vingt-deux tercets « à la façon italienne, ou toscane et florentine », dont il se vantera plus tard d'avoir été le premier à faire usage en France (III, 101).

Ayant achevé son œuvre et mis au bas sa devise modeste et vraiment faite pour encourager les mécènes : *De peu assez*, Lemaire songea à en tirer parti. Il avait eu, aux dernières pages du morceau, des paroles flatteuses pour plusieurs illustres personnages, protecteurs possibles, vers lesquels il tournait les yeux : c'étaient Louis XII, Anne de Bretagne, Philibert de Savoie, Marguerite d'Autriche, le duc de Gueldre, la duchesse de Berry (IV, 237). La nationalité du patron lui importait peu, pourvu que son service fût agréable et fructueux. Jean Perréal, un ami de Lemaire, lui conseilla pourtant de s'adresser autre part et d'offrir ses talents à Louis de Luxembourg, comte de Ligny, grand seigneur généreux, comblé d'honneurs et de biens par Charles VIII et Louis XII.

Le conseil était bon ; Perréal, habile homme, possédait d'ailleurs, à un même degré, l'art de faire des belles choses et d'en tirer profit. Connu sous le nom de Jean de Paris, peintre du roi, artiste universel, esprit multiple et remuant,

Digitized by Google

il avait été employé maintes fois par les consuls de Lyon à l'organisation des fêtes publiques. C'est là, sans doute, que Lemaire et lui s'étaient rencontrés, et que le clerc de finances, plus jeune de treize ans, avait été séduit par ce peintre-sculpteur-architecte-poète, à la fois fier, indépendant et serviteur de rois.

Le comte de Ligny reçut volontiers l'hommage du *Temple d'Honneur et de Vertus*, et les choses ne traînèrent pas, puisque, Pierre de Bourbon étant mort le 10 octobre 1503, avant la fin de décembre de la même année le poème était écrit, dédié, envoyé, agréé, et le poète admis à titre de secrétaire « parmi les plus privés et secrets domestiques » (IV, 185) du grand seigneur.

Il n'y avait pas de temps à perdre d'ailleurs : le dernier jour de ce mois, Louis de Ligny mourait, âgé de trente-huit ans; le secrétaire perdait sa place et il ne lui restait que de rédiger un nouveau poème mortuaire, qui lui en procurerait peut-être une autre.

C'est l'une des caractéristiques de la carrière littéraire de Jean Lemaire, — et lui-même le déplore, — qu'il dut interrompre maintes fois « son doux étude » pour employer sa « plume infélice[1], outil calamiteux », au récit

De divers cas, violents et funèbres,
Pleins d'infortune, accumulés de deuil,
Lardés de pleurs, farcis de larmes d'œil... (IV, 15).

C'est qu'en effet une bizarre mauvaise chance semble lui faire porter malheur à ceux qui le protègent; il a le mauvais œil!

Son nouveau patron disparu, il se remet donc à l'œuvre et, de la *Plainte du Désiré*[2], *c'est-à-dire la déploration de feu monseigneur Loys de Luxembourg, prince d'Altemore*... etc. (III, 157), de ce travail que lui commandent les circonstances, consacré à la mémoire d'un personnage qu'il n'a pas connu, auquel aucun lien d'affection ne le

1. malheureuse. — 2. Regretté.

Digitized by Google

liait, il fait, néanmoins, un de ses plus intéressants ouvrages.

Les allégories médiévales s'y retrouvent naturellement; ce sont Nature, Peinture et Rhétorique qui jouent les premiers rôles; mais l'invention du poème est simple, les ornements y sont particulièrement discrets et seul un véritable artiste a pu le concevoir et l'écrire tel qu'il est.

« ..... En une cité de Gaule celtique qui porte le nom du roi des bêtes, là où une douce et paisible rivière septentrionale se plonge et perd en un grand et impétueux fleuve oriental », — c'est-à-dire à Lyon, — ces trois déesses, Nature, Peinture et Rhétorique, veillent « auprès d'un noble corps gisant mort, tout de frais étendu sur un lit de camp. » Nature est trop atteinte du coup qui la frappe pour parvenir à proférer sa tristesse, et ce sont les deux autres « claires nymphes » qui vont, alternativement, nous dire les vertus du défunt.

Mais ces vertus, et c'est ici que l'artiste apparaît, sont bien moins celles qui firent triompher ses armes sur les champs de bataille que son amour de la peinture, de la musique et de la poésie.

Sans doute, il le faut bien, Rhétorique rappellera que Ligny, grand capitaine, fut

Celui qui prit le seigneur Ludovic[1]...

celui qui fit la guerre aussi bien « que Marius », fut « aussi preux que Camille » et « triompha ainsi que Paul-Émile ».

Voilà de quoi la Mort obscure et noire
Se vante et dit, si l'en peut-on bien croire,
Qu'elle a vaincu, du seul bout de son pic,
Celui qui tant avoit d'humaine gloire,
Celui qu'on lit en chronique et histoire
N'avoir jamais apporté que victoire
En France noble et à son bien public...

Mais, cette part étant faite aux qualités militaires du

1. Sforza, fait prisonnier à Novare en avril 1500.

Digitized by Google

grand homme, le reste, fort long, du poème, n'est plus qu'une exaltation de ses vertus paisibles sous la forme que voici :

Peinture parle la première; elle montre à la foule qui les entoure Nature, « sombre, ternie, étonnée, ébahie », devant le cadavre du plus noble de ses enfants. Elle lui reproche d'abord, avec une certaine véhémence, de n'avoir pas su le défendre :

Et vous, hélas, Nature, noble dame,
Où étiez-vous? Que faisiez-vous alors?
Faisiez-vous naître ou vicomte, ou vidame?
Travailliez[1]-vous adonques autour d'âme
Qui mieux valût[2] ou de cœur ou de corps?...

Mais elle reconnaît cependant que « tel étoit le bon plaisir de Dieu » et qu'il ne leur reste, à Rhétorique et à elle, qu'à tâcher de dépeindre la douleur de Nature pour faire comprendre l'immensité de sa perte. Pour elle, Peinture, elle y emploiera ses instruments habituels, et, dans les curieuses strophes que voici, Lemaire nous fait voir à quel point il s'intéressait à l'art et au métier des peintres, et par quelle disposition naturelle de son génie, indiscutablement belge à ce point de vue, il mêlait l'invention littéraire à la vision plastique et les préoccupations de la couleur et du dessin à celle des rythmes et des mots; tout le reste de son œuvre en sera plein d'exemples.

J'ai pinceaux mille, et brosses, et outils,
Or et azur tout plein mes coquillettes;
J'ai des ouvriers, tant nobles et gentils,
Esprits[3] soudains[4], aigus, frais et subtils;
J'ai des couleurs blanches et vermeillettes;
D'inventions j'ai pleines corbeillettes;
J'ai ce que j'ai, j'ai plus qu'il ne me faut,
Si[5] n'ai point peur d'avoir aucun défaut.

1. *Labouriez*. — 2. *voulsit*. — 3. *Engins*. — 4. prompts. — 5. Ainsi.

Digitized by Google

Et si je n'ai Parrhase ou Apelles[1]
Dont le nom bruit par mémoires anciennes,
J'ai des esprits récents et nouvelets,
Plus ennoblis par leurs beaux pincelets,
Que Marmion[2], jadis de Valenciennes,
Ou que Fouquet[3], qui tant eut gloires siennes,
Ni que Poyet[4], Roger[5], Hugues de Gand[6],
Ou Johannes[7] qui tant fut élégant.

Besognez donc, mes nourrissons[8] modernes,
Mes beaux enfants nourris de ma mamelle,
Toi, Léonard[9], qui as grâces supernes[10],
Gentil Bellin[11], dont les lots sont éternes[12],
Et Pérugin[13] qui si bien couleurs mêle.
Et toi, Jean Hay[14], ta noble main chôme-elle?
Viens voir Nature avec Jean de Paris[15],
Pour lui donner ombrage et esperits.

Faites broyer sur vos polis porphyres
Couleurs duisant[16] à mon intention,
Toutes de noir et de diverses tires[17],
Pour exprimer les douloureux martyres
Que Nature a par lourde[18] infection.
Faites mêler pâte carnation,
Ne détrempez que noir de flamme[19] ou bistre :
C'est la couleur qui de deuil est ministre[20].

Laissez à part sinople et azur d'acre,
Laque, verdgay[21], toutes hautes couleurs;

1. Parrhasios et Apelle, peintres grecs du IVe siècle av. J.-C. Jean Lemaire prononce Apellè. — 2. Simon Marmion, peintre français († 1489). — 3. Jean Fouquet, peintre français († 1481 ?). — 4. Jean Poyet, miniaturiste français (vivait encore en 1497). — 5. Roger Van der Weyden, ou de la Pasture, peintre belge († 1464). — 6. Hughe Van der Goes, peintre belge († 1482). — 7. Jean Van Eyck, peintre belge († 1441). — 8. *alumnes*. — 9. Léonard de Vinci, peintre italien († 1519). — 10. Supérieures. — 11. Gentile Bellini, peintre italien († 1507). — 12. Éternelles. — 13. Le Pérugin, peintre italien († 1524). — 14. Jean Hay ou Hey, peintre allemand qui travailla en France à la fin du XVe siècle. — 15. Jean Perréal, dit Jean de Paris, peintre français († 1530). — 16. Convenant. — 17. Sortes. — 18. *grieve*. — 19. *flambe* (noir de fumée). — 20. Qui sert au deuil. — 21. Le vert du perroquet.

Digitized by Google

Gardez-les bien pour quelque image sacre[1],
Pour étoffer statue ou simulacre
Qui soit de prix et de riches valeurs.
Ici ne faut que touches de douleurs,
Car d'or moulu Nature ne se pare,
Quand quelque grief de joie la sépare.

Voyez-la bien et remarquez son être;
Notez son œil couvert d'un sourcil triste;
Elle ne branle à dextre n'a senestre[2],
Dessus son sein[3] ne bouge sa main dextre,
En regardant le défunt en son gîte.
Bien il est vrai que ses soupirs vont vite,
Mais plus ne sont ses lèvres coralines,
Vu qu'elle a tant d'angoisses si malignes.

Ne peignez point Nature rubiconde,
Mais toute ombreuse et pleine de souci;
Ne la montrez fertile ni féconde,
Mais tout ainsi que pauvre et véréconde[4]
Quand elle voit son fruit mort et transi,
Son noble fruit qu'elle avait fait ainsi
Comme un miracle en humain personnage;
Et mort l'a pris en la fleur de son âge!...

... Peintres prudents le défunt vous aimoit;
Mettez Nature auprès de lui dolente,
Et le tirez[5] ainsi que s'il dormoit,
Ou si les yeux en veillant il fermoit.
Car point n'est mort de cause[6] violente,
Mais[7] est séché par langueur morne et lente,
Qui a maté ses beaux membres massifs
L'an de son âge environ trente-six.

Peignez Nature obscure, obnubilée,
Auprès du corps misérable éperdue,
Comme impossible à être consolée,
Comme Thamar par force violée,

1. Sainte. — 2. Ni à droite ni à gauche. — 3. *pis*. — 4. Modeste. — 5. Représentez. — 6. *d'achoison*. — 7. *Ains*.

Digitized by Google

Comme Vénus qui sa joie a perdue
Quand elle vit la personne étendue
De son mignon Adonis le très bel,
Ou comme Éva pleurant son fils Abel...

Malgré l'aide qu'elle attend de ses disciples, Peinture se rend compte, néanmoins, que la tâche qu'elle veut entreprendre dépasse ses forces, et elle cède la place à Rhétorique, plus capable de l'accomplir, grâce « aux mots dorés » que les Dieux lui dispensent.

Celle-ci commence, avec une modestie dont les rhétoriqueurs, ses fils, s'étaient fait une plaisante règle, par répondre qu'elle est trop « lasse, pauvre, humblette », pour réussir là ou Peinture a échoué. Si tu n'as pu représenter, lui dit-elle, la douleur de Nature,

Comment sera son deuil à moi dicible?

Invoquerai-je les Muses? Formerai-je lais et élégies? Hélas, je n'ai plus ni Virgile, ni Catulle; Alain Chartier[1], Millet[2], Greban[3], Robertet[4], Saint-Gelays[5] sont morts! Heureusement, parmi « mes orateurs », me restent

Mon Molinet moulant fleur et verdure,

Crétin, d'Auton[6] et quelques autres qui,

Vivant du lait des Muses et Grammaire,
Daignent ici leur chef-d'œuvre former,
Et déployer les biens de leur aumaire[7]
Pour secourir leur humble Jean Lemaire...

Que les musiciens se joignent à eux! Que Josquin[8] fasse

1. Alain Chartier, poète et prosateur français (1390? † vers 1430). — 2. Jacques Millet, poète français (1428? † 1466). — 3. Arnould Gréban, poète dramatique français (1420? † 1471?). — 4. Jean Robertet, voir ci-dessous, p. 49, n. 3. — 5. Octavien de Saint-Gelays, poète français (1468, † 1502). — 6. Jean d'Auton, poète et prosateur français (1465? † 1528). — 7. Armoire, écrin. — 8. Josquin Desprès, musicien français († 1521).

Digitized by Google

« un chant ainsi que de ténèbres » ; qu'Agricola[1], Hilaire[2], Enrart[3], Conrad[4], Prégent[5], leur apportent leur expérience, et, grâce à cette collaboration, ils triompheront de Mort et d'Envie qui ont poursuivi de leur haine ce « très sublime esprit. »

Le corps pourra bien retourner en cendre,
Mais le renom ne peut en oubli tendre,
Car nul bienfait jamais ne dépérit.
Pourquoi veuillez, sans longuement attendre,
Tant travailler[6] et à ces fins prétendre,
Que du bon comte on pût le los entendre,
Qui par tout siècle en triomphe fleurit!

C'est donc par l'effet d'une étrange lecture que M. Guy a vu dans ces pages que « Rhétorique avoue tristement son impuissance, déclare que son règne décline et pressent que l'avenir n'est pas à elle[7] ». Ce sont là des pensées que le rhétoriqueur Lemaire n'a jamais eues et que son texte même dément.

Quelque original qu'il fût dans son poème, il ne l'a pas conçu davantage sur « un plan vraiment neuf[8] », car il se souvenait évidemment, en l'écrivant, de la *Déploration sur le trépas de feu Okeghem*[9], *trésorier de Saint-Martin*, due à Guillaume Crétin[10]. Quelques vers de ce dernier feront voir la ressemblance des deux œuvres. Ici, c'est Musique qui chante les louanges du mort et s'y fait aider par des musiciens célèbres, Tubal, David, Orphée, Chi-

1. Alexandre Agricola, musicien allemand († 1506). — 2. Probablement Hylaire Penet, dit Toleron, chanteur à la chapelle Sixtine de 1514 à 1522. — 3. Peut-être Héniart, orthographié aussi Hanart, Heinart, Hanard. Il y eut deux Héniart, Martin et Jehan, tous deux chargés de fonctions musicales à Cambrai entre 1469 et 1483. — 4. Konrad Paumann, musicien allemand (1410? † 1473). — 5. Prégent, chanteur à la chapelle d'Anne de Bretagne de 1496 à 1498. — 6. *labourer*. — 7. H. Guy, *ouvr. cité*, p. 181. — 8. *Ibid.* — 9. Okeghem, musicien belge († 1495). — 10. Éd. Coustelier, 1723, p. 38 et suiv.

Digitized by Google

ron; puis elle charge, non point Rhétorique, mais, ce qui revient au même, le rhétoriqueur Crétin de publier ce qu'il vient d'entendre et d'y ajouter tout ce qu'il sait à la gloire d'Okeghem. Et le rhétoriqueur, lui aussi, se fait modeste :

..... en l'affaire qu'ai pris
Besoin me fut qu'autre auteur mieux appris
Vint à présent mon sens ressuciter!

Que n'eus-je alors l'éloquence de Tulle[1]
Ou de Virgile, ou ceux qu'on intitule
Grands orateurs et poètes laurés!

Boèce où est-il? Que ne me congratule?
Où est Properce et Tiburce[2] et Catulle,
Pour recueillir tous leurs écrits dorés?...
Hé, Chastellain et maître Alain Chartier,
Où êtes-vous? Il me fut bien métier[3]
Avoir de vous quelque bonne leçon;
Simon Greban[4], qui fûtes du métier,
Que n'avez-vous laissé pour héritier
Un Meschinot[5], un Millet[6], un Nesson[7],
Pour haut louer le mélodieux son,
La voix, le chant, la subtile façon
De ce vaillant renommé trésorier?...

... Sus, Molinet, dormez-vous ou rêvez?...
... O Saint-Gelays, révérend orateur,
Besoin seroit que fussiez or[8] auteur
De quelque lai pour adoucir mes plaings[9]...

et Crétin termine sa déploration en exhortant les meilleurs

1. Tullius Cicéron. — 2. Tibulle. — 3. Nécessaire. — 4. Simon Gréban, frère d'Arnould, poète dramatique français (fin du xve siècle). — 5. Jean Meschinot, poète français (1430? † 1491). — 6. Jacques Millet, voir p. 35, n. 2. — 7. Nesson, poète français de la première moitié du xve siècle. — 8. Maintenant. — 9. Plaintes.

Digitized by Google

musiciens du temps, Agricola, Després et d'autres, à composer un *Ne recorderis*

Pour lamenter notre maître et bon père....

Il est visible d'après ceci que Lemaire n'a guère inventé dans le rôle qu'il donne à Rhétorique et les paroles qu'il lui fait prononcer. Mais il est vrai que son poème est alertement écrit, et très curieux dans sa première partie, à laquelle ces noms de peintres de toutes écoles, et particulièrement de peintres italiens, donnent un parfum de Renaissance inattendu. L'œuvre a, par là, le mérite de nous faire connaître certains caractères de l'esprit de l'auteur, grâce auxquels nous pouvons commencer à nous représenter l'artiste qu'il est, au moment où le « recueille » Marguerite d'Autriche.

Paul Spaak.

(A suivre.)

Digitized by Google

PHILIBERT DE L'ORME

GRAND ARCHITECTE DU ROI MÉGISTE

(3e article[1]).

Nous ne sommes pas à bout des documents réunis par M. Roy sur Philibert de l'Orme, et c'est fort heureux. La figure de l'architecte des Tuileries est assez de premier plan pour qu'on ne craigne pas de s'y prendre à plusieurs reprises avant d'en tracer une image définitive. Cette fois, notre érudit collègue a groupé des renseignements relatifs à des ouvrages qu'il appelle « secondaires », mais qui ne peuvent être indifférents quand ils émanent d'un tel personnage[2].

Je n'en veux d'autre preuve que le marché passé par de l'Orme le 15 octobre 1550 avec Jehan de la Gente, ce maître maçon de Vincennes qu'il employait si volontiers, pour la construction d'une galerie voûtée au bout du jardin du château de Saint-Maur, du côté du parc. Les grands travaux de la demeure seigneuriale étaient achevés depuis cinq ou six ans, ou plutôt arrêtés faute d'argent, car le cardinal, comme ses frères, dépensait sans compter aussi bien pour le service du roi que pour la satisfaction de ses goûts de faste et de représentation. Il lui avait fallu se borner pour le château à un seul corps de bâtiment au lieu

1. *Revue du Seizième siècle*, 1916, p. 143; 1917, p. 75.

2. Maurice Roy, *Philibert de l'Orme à Paris (1546-1559)*. Paris, 1921, in-8°. Plusieurs des documents, reproduits ou mentionnés dans cette brochure, avaient déjà figuré dans l'ouvrage du même auteur : *Le sculpteur Pierre Bontemps*, 1911.

Digitized by Google

du plan grandiose dressé par de l'Orme. Mais le révérendissime cardinal, à défaut d'édifices princiers, se contentait au besoin de travaux d'agréments. Il avait avant tout la passion bâtissante[1]. Le devis de cette grande galerie à piliers rustiques, de 58 mètres de long sur 5 environ de large, avec cabinet de repos à une extrémité et couloir pour communiquer avec le parc, marque évidemment le retour de Jean du Bellay dans son « paradis de salubrité, aménité, sérénité, commodité, délices ». Son premier soin avait été de mettre les ouvriers en chantier; le marché avec Jehan de la Gente indique que le 15 octobre une partie des fondations était déjà creusée.

Une fois de plus, ce menu fait nous permet de préciser « l'actualité » des allusions de Rabelais. J'avais supposé que la citation élogieuse du *Quart Livre*, paru en 1551, à l'adresse de « messer Philibert de l'Orme, grand architecte du roi mégiste », se rapportait à des relations nouées à Rome lors du premier voyage d'Italie, ou à Saint-Maur au moment de la construction du château. Mais Rabelais n'a pas la mémoire si longue. S'il fait place à de l'Orme dans le livre qu'il achève sur l'invitation du cardinal de Châtillon et du roi, c'est qu'il vient de le voir sur son chantier dans le parc de Saint-Maur, qu'il s'est assis avec lui à la table du cardinal, et qu'à propos de la belle galerie voûtée on a discuté de Vitruve et des mérites de l'architecture néo-classique[2].

1. Le cardinal était arrivé de Rome, malade, à la fin d'août. On voit qu'il n'avait pas perdu de temps pour mettre son architecte à l'œuvre dès son rétablissement. Il lui avait, comme arrhes, octroyé un canonicat à Notre-Dame le 5 septembre.

2. Dans mes « conjectures sur Medamothi » (*Revue des Études rabelaisiennes*, 1911, fasc. IV), je m'étais demandé si les tableaux de Charles Charmois, la suite des tapisseries de l'*Histoire d'Achille* et l'épisode de *Térée et Prognée* n'avaient pas réellement existé à Saint-Maur. Je ne voudrais pas sortir des suppositions, mais je ferai remarquer combien l'expression « en Theleme, à main gauche, entrans en la haulte galerie », semble se rapporter à la nouvelle galerie construite par de l'Orme. Qui sait même si tout le chapitre (ajouté à l'édition de 1548 après le retour du cardinal) n'est pas une

Digitized by Google

*
* *

Quelques années plus tard, de l'Orme construit ces fameuses écuries des Tournelles que nous ne connaissons que par la mention de l'*Instruction de monsieur d'Yvry* : « Aussi les escuryes des Tournelles qui sont fort belles. »

C'était un véritable petit domaine que cette résidence favorite de Henri II. François Ier y élevait toutes sortes d'animaux et la ménagerie était encore fort bien montée sous son successeur. Le concierge de l'hôtel, Dimitre Paléologue, qui avait du temps du feu roi la charge des chameaux, avait conservé la haute main sur les bêtes; mais chaque animal avait son gardien. Un lion était confié à Michel Scoffier, une once à Laurent Soriot, un dromadaire à Pierre Destaiz, un léopard à Cornely Lypardy. Il y avait un troupeau de daims et des braconniers qui leur tiraient des coups d'arbalète. Henri II possédait même un sauvage, dont François de la Vacherie était gouverneur.

Sans doute, cette ménagerie n'éclipsait pas celle des Strozzi, à Florence, qui avait si fort enthousiasmé Rabelais. Mais les Parisiens, tout de même, savaient comment étaient faites les bêtes féroces et exotiques. Dès 1548, de l'Orme travaille à l'hôtel et y installe une fontaine dont les eaux viennent de Belleville. En 1549, il y élève dans le parc cette grande salle en charpente, pour les fêtes de l'entrée du roi, dont M. Roy nous a donné naguères les détails de construction et de décoration[1]. Enfin, de 1554 à 1556, il édifie des écuries monumentales de 62 mètres sur 7 mètres environ, avec deux portes en pierre de taille dont il a fait le dessin.

Nous ne connaissions non plus les travaux de Ph. de l'Orme à l'Arsenal que par le passage de l'*Instruction :*

relation des objets d'art et des animaux exotiques achetés par du Bellay ou rapportés par lui d'Italie pour embellir sa galerie et son parc ?

1. *Revue du Seizième siècle*, t. V, p. 209 et suiv.

Digitized by Google

« L'Archenac et magazin de l'artillerie à Paris, il y a beau commencement de pouvoyr fayre ung bon mesnaige. » Nous savons désormais qu'il s'agit de trois grandes « granges » (halls), l'une de 100 mètres de longueur sur 8 mètres, construite en 1547 pour servir d'atelier de fonderie; les deux autres de 84 mètres, terminées par des pavillons à chaque bout, et élevées en 1551 pour servir d'ateliers aux charpentiers et abriter les affûts. En même temps, un portail monumental décore l'entrée près de l'église des Célestins. C'est Jehan Marchand qui soumissionne les travaux de maçonnerie et Sibec de Carpy, l'habile artiste de Fontainebleau, qui est chargé de la menuiserie.

*
* *

Je passe des chapitres, comme celui du mobilier du dortoir des novices aux Cordeliers de Paris (1554), du pavillon à l'abbaye royale de Montmartre (1555), des ponts de Paris, du Palais de Justice, du Grand et du Petit Châtelet, de la bastide Saint-Antoine, de l'hôtel de Bourbon, de l'hôtel de Reims, travaux exécutés pendant que de l'Orme a la surintendance des bâtiments et sur lesquels il exerce certainement une direction. Il n'y aurait pas grand'chose à dire non plus de l'hôpital Saint-Jacques-du-Haut-Pas, cité dans l'*Instruction*, si le marché du 24 janvier 1555 (n. st.), prévoyant la construction de « deux corps d'hostel en potence... à deux ou trois estaiges de haulteur, comprins cellui du rez de chaussée », et distribués en petites chambres de neuf pieds carrés desservies par un couloir central, ne devait faire écarter l'attribution à Saint-Jacques-du-Haut-Pas du « plan de l'Hostel-Dieu » ajouté à l'édition de 1626 du livre *Livre d'architecture*.

Mais nous prenons un tout autre intérêt aux détails sur le petit hôtel que de l'Orme s'était fait construire rue de la Cerisaie. Henri II avait accordé, on le sait, à son architecte, un logement dans l'hôtel d'Étampes, en face des Tournelles. Mais cela n'empêchait pas de l'Orme de spé-

Digitized by Google

culer sur les terrains et les logements. En 1546, alors qu'il demeurait rue des Juifs, il faisait acheter par Antoine Macault, valet de chambre ordinaire du roi et qu'il faut évidemment mettre au nombre des « hommes doctes » dont il aimait à s'entourer, la vingtième place du lotissement des terrains mis en vente par les religieux de Sainte-Catherine de la Couture. Mais, en 1547, il abandonne à Denis Gouffier la suite de son bail de la rue des Juifs et, en 1548, il recède son emplacement de la Couture à Pierre Le Gay, trésorier des guerres. C'est seulement le 15 août 1550 qu'il achète le terrain nécessaire pour construire son hôtel (provenant de l'aliénation de l'hôtel d'Étampes) et le 4 octobre 1555 qu'il passe marché avec Jehan de la Gente pour l'exécution des travaux. Le maître maçon étant venu à mourir, c'est Nicolas Potier, l'entrepreneur de l'hôpital Saint-Jacques, qui élève, de 1555 à 1558, le petit hôtel dont de l'Orme était si fier qu'il nous en a laissé la façade dans son *Livre d'architecture*.

*
* *

Un dernier point.

De l'Orme, a-t-on répété trop complaisamment, représentait la tradition nationale contre les innovateurs d'outre-monts, qui prirent leur revanche à la mort de Henri II sur le dieu des maçons disgracié. Tel n'est pas mon avis. Non seulement de l'Orme dans sa doctrine ne se sépare pas des Vitruviens, mais encore il entretient dans sa carrière d'étroits rapports avec eux. Cependant, il semble bien qu'au château de Madrid il soit entré en conflit avec Jérôme della Robbia et qu'il l'ait forcé à lui abandonner le terrain. Je ne reprendrai pas la question du plan primitif. Qu'il soit de della Robbia ou de Pierre Gadier, les travaux étaient très avancés quand le surintendant prit ses fonctions, en 1548. Le point important est qu'il conserva les mêmes ouvriers, François et Jérôme della Robbia, à leur tête. Ce dernier, quatre ans après, porte encore le titre

Digitized by Google

d'« architecteur du roy en son bastiment de Boullongne[1] ». Mais l'année suivante della Robbia est retourné à Florence. Le classicisme intransigeant de de l'Orme n'avait pas voulu faire place dans les nouveaux travaux aux admirables terres émaillées de l'Italien, et il nous le dit en propres termes : « Je n'en voulus faire user comme l'on avoit faict auparavant, pour autant qu'il semble qu'elle n'est pas convenable avec les maçonneries, principalement quand on l'applique par dehors œuvre. »

On reconnaît bien là le sévère disciple de Vitruve qui condamnait d'un trait de plume la délicieuse fantaisie sculpturale de la Pré-Renaissance : « Point de feuillage ny basse taille qui ne r'amassent qu'ordures, villennies, nids d'oyseaux, de mousches et semblable vermine. » Ce bâtisseur grisé d'antiquité, dont l'influence sur la Renaissance classique se révèle tous les jours plus impérieuse à mesure qu'on retrouve sa main dans les édifices royaux ou privés de son temps[2], n'était pas sensible à la grâce un peu molle, mais si française, des belles demeures de la Touraine ou de l'Ile-de-France, pas plus qu'aux gentilles inventions des villas italiennes de la Toscane ou de l'Ombrie.

Henri Clouzot.

1. Procuration du 1er avril 1552 donnée à Augustin Thierry, tailleur de pierres.

2. M. Roy, dans son étude sur le *Livre d'heures de Henri Canelle*, admet que l'hôtel de Canelle à Tonnerre, bâti vers 1536, a pu être élevé sur les plans de Ph. de l'Orme. Il apporte à l'appui de sa conjecture la procuration donnée par le grand architecte en 1559 à Jacques Canelle, frère de Henri Canelle, pour résigner son office de maître des comptes en faveur de Jehan Morin. Cependant, la reproduction de l'hôtel donnée par M. Roy semble en rattacher le dessin à un maître d'œuvre attardé de la Pré-Renaissance plutôt qu'à un néophyte tout frais imprégné de néo-classicisme.

Digitized by Google

DE RABELAIS A MONTAIGNE

LES VOCABLES EN *-EN*, *-ÉEN*, *-IEN*.

(2e article [1].*)*

-IEN (suite).

Arcanien. — 1571. Acheloys *Arcanien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 3b.)

*Archadien. — [1550.] 1565. Jupiter ... premier aux durs *Archadiens* ... bailla loix. (J. Bouchet, *Le Parc de noblesse*, 3a.) — (Jodelle, II, 122.)

Archimagien. — 1578. Maximin *Archimagien*, ou le prince des Magiens fit le semblable. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 174a.)

Archimedien. — [1574.] Mais le petit d'un mesuré sejour Ne peut durer qu'une nuit, et un jour, Loin de ta main, plus qu'*Archimedienne*. (Cl. de Buttet, *Œuvres poétiques*, éd. 1877, 215.)

Ardien. — 1557. Les Autariens ... furent dechassez par les *Ardiens*. (Appian, trad. Cl. de Seyssel, 643.)

Arechien. — 1562. Es costes de laquelle [mer Noire] du costé d'Asie y a les Meoticiens, Valiens, Serbiens, *Arechiens*, Zingiens et Plesiens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 206.)

Arethusien. — 1578. Les Heliopolitains et *Arethusiens* habitans de Syrie. (*Histoire ecclesiastique nommée Tripartite*, 103.)

*Argien. — [1560.] Les filles d'Achelois ... Virent ... les soudars de Jason Ramer la barque *Argienne* [parlante 1551-1552] Sur la mer Sicilienne. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, II, 381.) — [1559.] Les Myceniens ... ne vouloient point obéir aux *Argiens*. (Diodore, trad. Amyot, éd. 1585, 199.) — (Baïf, II, 139.) — [1575.] La contrée *Argienne*. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 132a.) — 1582. *Argienne* jeunesse. (Virgile, trad. R. et A. Le Chevalier,

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. VII, p. 145.

Digitized by Google

223b.) — 1589. Danaus en priant Apollon Lycien, S'asseura au combat du taureau *Argien*. (C. de Beaujeu, *Les Amours*, 55b.)

Argivien. — 1600. Nous sçavons ce qu'a faict la gent *Argivienne*, Et le sort impiteux de la ville Ilienne. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 796.)

Aricinien. — 1586. Le peuple Romain ... pris pour arbitre entre les Ardeates et les *Ariciniens*, s'adjugea les terres dont ils estoient en debat. (Tite-Live, trad. B. de Vigenere, 295.)

Arien. — 1562. Les plus belliqueux de tous les Arabes, sont les Cembanes, et *Ariens*. (Pline, trad. A. du Pinet, I, 238.)

Arismapien. — Rabelais. — Dans sa traduction de Pline, A. Du Pinet écrit partout « les Arimaspes ».

Aristotelien. — [1561.] Voyla, Deneux, voyla, mon Galien, mon exercice *Aristotelien*. (N. Ellain, *Œuvres poétiques*, éd. 1861, 41.)

Arithmeticien. — [1550.] Ce milieu (qui est Vertu) n'est pas ainsi que le Milieu des *Arithmeticiens*. (Gello, *La Circe*, trad. [D. Sauvage], seigneur Du Parc, éd. 1554, 301.) — 1584. Nous tenons que le Phenicien Fut premier appellé *Arithmeticien* Comme emploiant son mieus à l'avare trafique Qui doit, vassale, hommage à nôtre arithmetique. (J.-E. Du Monin, *L'Uranologie*, 22a.)

Armenien. — 1571. Amome *Armenien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 13b.) — 1573. Les Grecs, les Suriens et *Armeniens* (qui sont troys noms de nation), les Jacobites, les Georgiens et Nestoriens (qui sont troys noms de secte). (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, 615.)

Arrachoziens. — 1585. Alexandre ... enseigna aux Hircaniens de contracter certains mariages : aux *Arrachoziens*, à labourer la terre : aux Sogdoniens, à nourrir leurs parens vieux, et ne les faire point mourir. (Jehan Cotreau, *Sermons sur les dix playes d'Egypte*, 7b.)

Arrebacien. — 1562. Le païs ... où est le Royaume d'Arragon, et les *Arrebaciens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 107.)

*Arrien. — [1563.] Voulez-vous ressembler à ces fols Albigeois ... Ou à ces *Arriens*, qui par leur frenaisie Firent perdre aux Chrestiens les villes de l'Asie ? (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, VI, 15.) — 1571. Heresie *Arrienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 125a.) — 1584. Voir Alogien. — [1566. Les Arriens. (Lavardin, *Confession catholique*, 141.)]

Arsicodanien. — 1562. Puis on entre sur les *Arsicodaniens*, et au pays des Vadeens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 237.)

Artasien. — 1573. *Artasiens* tuent tous les Turcs, qui tenoient garnison en leurs villes. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau. Table.)

Digitized by Google

Arthesien. — 1548. Les hommes de nostre pays *Arthesien*. (P. Le Fébure, *La Perle precieuse evangelique*, + 4b.)

Arthisien. — [1530.] Plourez, plourez, Hennuyers, Bourguignons, Tous Brabançons et vrais *Arthisiens*. (*Recueil de poésies françaises*, XI, 96.)

Artien. — Rabelais.

Artisien. 1 = Arthisien. — Voir Bethunien.

Artisien. 2. — [1550.] 1565. Ung tas d'*artisiens* Et nobles nez, et gens mercuriens. (J. Bouchet, *Le Parc de noblesse*, 57b.)

Arvisien. — (Amyot, *Œuvres morales*, éd. 1581, 285 H.) — 1582. Voir Nectarien.

Asaliensien. — 1578. Voir Anthedonien.

Ascalonien. — 1559. Les Pheniciens ... estans guerroyez par le roy des *Ascaloniens*, allerent par mer. (Trogue Pompée, trad. Cl. de Seyssel, 55a.)

Ascanaxien. — 1558. Gomor eut trois fils : dont l'un estoit nommé Aschanaxes, et de cestuy sont descenduz les *Ascanaxiens*, que les Grecs ont appelez Rheginiens. (Josephe, *Antiquitez judaiques*, trad. F. Bourgoing, 9.)

Ascanien. — 1562. Lac *Ascanien*. (Pline, trad. A. Du Pinet, II, 523.)

Aschanaxien = Ascanaxien. — 1561. (Zonare, trad. Ian de Maumont, 36 C.)

Asenien. — 1562. Quant aux *Aseniens*, ils ont trois bonnes villes souz eux. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 229.)

*Asien. — [1563.] Arrius fit l'entrée Au Turc qui surmonta l'*Asienne* contrée. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, VI, 22.) — (Baïf, III, 56.)

Asoïen. — 1562. Il y a encores quatre autres nations qui sont des Indes, assavoir les Peucolaïtes, Arsagalites, Gereteens, et *Asoïens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 220.)

Asopien. — 1571. Ægine *Asopienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 5b.)

Aspendien. — 1562. Le vin *Aspendien* est tenu comme excommunié, car on ne s'en sert point es sacrifices. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 545.)

Assirien = Assyrien. — [1556.] Voir Arabien.

Assisien. — 1571. Cordeliers *Assisiens*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 67b.)

Assissinien. — 1573. La secte des *Assissiniens*. (G. de Tyr, *Histoire*, trad. G. Du Preau, 336.)

Assyrien = Assirien. — Rabelais. — 1562. Les *Assyriens*, et Cal-

Digitized by Google

deens appellent le Soleil, Bel. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 230, note en marge.)

Astabarrien ou Astarbarrien. — 1558. De Sabbathes sont descendus les Sabbatheniens, que les Grecs ont nommez *Astabarriens* : et les Sabacteniens ont pris origine de Sabadas. (Joseph, *Antiquitez judaiques*, trad. F. Bourgoing, 10.)

Astrologien. — [1550.] 1565. Par secretz moiens, Perdent leurs sens les *Astrologiens*. (J. Bouchet, *Le Parc de noblesse*, 48a.) — 1551. De Guien Bonate *astrologien*. (Platine, *Vies des Papes*, 319.) — [1558.] Les predictions *Astrologiennes*. (P. de Tyard, *Mantice*, éd. 1573, 31.)

Astronomien. — [1550.] 1565. Parlons apres les Astrologiens Ou aultrement des *Astronomiens*. (J. Bouchet, *Le Parc de noblesse*, 97b.)

Asturien. — 1556. Les ambassadeurs des *Asturiens* et de ceulx de Galice estoyent venus le congratuler de ses victoires. (*Deux livres de Paul Æmile*, trad. S. de Monthier, 124b.)

Astypalæien. — (Amyot, *Vies*.)

Athanasien. — 1578. Ils ne parleroyent point à eux, s'ils ne chassoyent de leur congregation les *Athanasiens* et Pauliens. (*Histoire ecclésiastique tripartite*, trad. D. Hangart, 58.)

Athenien. — 1530. Voir Aenien. 1. — Rabelais. — 1562. Les *Atheniens* determinent le jour entre deux soleilz couchans. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 84.) — O peuple *Athenien*. (J. Passerat, *Poésies françaises*, éd. 1880, I, 125.) — Etc.

Atheniensien. — 1531. Le parler de chose ou manifeste raison ne se peult rendre (par statut *Atheniensien*) est dampné et reprouvé. (*Le Peregrin*, l. 92.) — 1550. Timon *Atheniensien* ... a esté appellé Misantropos. (Cicéron, *Le Livre d'amytié*, trad. I. Collin, 9b. — Au fol. 99a, on lit : « Un vieillard Athenois ... rire des Atheniens. »)

Atintanien. — 1562. Ceste ville rapporte sa fondation à Pelops, ou aux Pisans, ou bien aux *Atintaniens*, qui tous estoyent venuz de Grece. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 114.)

*Atracien [non signalé par Marty-Laveaux.] — 1552. Las! Meline me tient dans un etroit lien, Que, ni les charmes fortz de la voix Circïenne, Ni les juz pressurez par une *Atracïenne*, Ne pourroyent denouer tant Amour me fait sien. (J.-A. de Baïf, *Les Amours*.)

Atrien. — [1554.] La grave fureur *Atrienne* N'esgalle encores point la tienne. (J. Tahureau, *Poésies*, éd. 1869, II, 101.)

Atropatenien. — [1559.] Les *Atropateniens* sont peuples de la Medie. (Amyot, *Vies*, éd. 1567, 1918.)

Digitized by Google

Attacien. — 1562. Là aussi est la region des *Attaciens*, qui ont leurs costaux exposez au soleil. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 214.)

Attacorien. — 1562. Par delà les *Attacoriens*, on trouve les Tyriens, Tochariens et les Casyriens qui tiennent déjà des Indes. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 214.)

Attalien. — 1584. Onque non pour l'avoir *Attalien* les pourras tu mouvoir. (Horace, trad. L. de la Porte, 2.)

Attasinien. — 1562. Par dessus ces contrées, on entre es terres des Corasmiens, Gandariens, *Attasiniens*, Paricaniens, ..., Parrhasiniens, Maratianiens, Aorses, et Geleens, que les Grecz appelloyent Cadusiens, et au pays des Matiens. (Pline, trad. A. du Pinet, I, 213.)

Aucherien ou Auchetien. — 1562. Au dessus de Taphre, allant en terre ferme, on trouve les *Auchetiens*, par où passe le fleuve Hypanaris : et les Neuriens, qui sont sur le fleuve Borystenes. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 157. — La Table porte : *Aucherien*.)

Auguturien. — 1562. De là on rencontre la riviere de Manaïs, et la contrée des *Auguturiens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 224.)

Aurelien. — 1570. Par la loy Sempronienne, que mist en avant C. Gracche, ... la loy Plancienne, ... la loy Cornelienne, que mist en avant L. Sylle, ... Finalement, par la loy *Aurelienne*, que mist en avant M. Aurele Cotta estant Preteur, l'un et l'autre estat jugea, à sçavoir du Senat et des Chevaliers. (S. Augustin, *De la Cité de Dieu*, trad. G. Hervet, I, 71.)

Auronicien. — 1562. Les Pelasgiens, les Arcades, les Siciliens, les *Auroniciens*. (Pline, trad. A. du Pinet, I, 116.)

Auruncien. — 1580. Par une seule rencontre furent les *Aurunciens* mis en route. (Tite-Live, trad. B. de Vigenere, 203.)

Ausonien. — 1562. Et par delà le mont Circelo, ceux de Terracine y mirent la griffe, aussi firent les Osciens, qui estoient de la Terre de Labour, et les *Ausoniens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 116.) — 1571. Camille *Ausonienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 44b.) — 1578. Du Tybre *Ausonien* les courses inhumaines. (Cl. Hesteau, *Œuvres poétiques*, 5b.)

*Austrasien. — La gloire *Austrasienne* De nom et foy Chrestienne Sur toutes reluira. (J. Du Bellay, *Poésies*, éd. Courbet, II, 439.) — 1573. D'Happlaincourt la race tienne Et la maison ancienne Ayme le sang Guysien, Et fidelle tousjours prise Les gestes et l'entreprise Et l'honneur *Austrasien*. (G. Du Preau, en tête de sa traduction de l'*Histoire* de Guill. de Tyr.) — 1578. Aucuns estiment que les Quades soyent les *Austrasiens*, aucuns que ce soyent les Silesiens. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 272b.) — 1579. L'armée de luy et de ses cousins s'allerent rencon-

Digitized by Google

trer aupres d'un village nommé Lotophaum ... où la tuerie des *Austrasiens*, et la victoire des Clotariens fut grande. (N. Vignier, *Sommaire de l'histoire des François*, 66.)

Austrichien. — Là, comme General, dom Jean l'*Austrichien* Luit ainsi qu'un Soleil. (*La Lepanthe* du Roy d'Escosse, trad. Du Bartas, vers 151.)

Austrien. — 1605. L'honneur des *Austriens* courageux et vaillant. (P. de Deimier, *La Nereide*, 105.)

Autarien. — 1557. Voir Achilleien.

Avanticien. — 1562. La ville de Martegues, est une des villes maritimes des *Avanticiens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 111.)

Avernien. — 1582. Lac *Avernien*. (E. Du Monin, *Nouvelles œuvres*, 224.)

Azonien. — 1562. Il y a aussi les *Azoniens*, Siciliens montaignars, et les Orontiens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 229.)

Azotien. — 1549. Ayans les enfans d'Israël guerre à l'encontre des *Azotiens*. (*Le parrangon de vertu*, 129b.) — 1558. Les *Azotiens* pressez de telles horribles calamitez, ..., cogneurent bien que l'arche en estoit cause. (Josephe, *Antiquitez judaiques*, trad. F. Bourgoing, 160.)

Babilonien. Babylonien. — Rabelais. — 1550. Diogenes *Babilonien* grand philosophe Stoïque. (*Offices* de Cicéron, trad. I. Collin, 136a.) — 1571. Bitume *Babylonien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 36b.)

*Bacchien. — (Baïf, II, 210.)

*Bactrien. — 1562. Mont Cophantus, qui est en la region des *Bactriens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 99.) — [1578.] Plus noble que la [pierre] *Bactrienne*, Laconienne, ou Cyprienne. (R. Belleau, éd. 1592, 44b.)

Baïfien. — [1554.] La belle *Baïfienne* pucelle. (J. Tahureau, *Poésies*, éd. 1868, I, 83.)

Baioarien. — 1579. Sous le nom de Germains ou en particulier d'Allemans, Sueviens, *Baioariens*, Saxons et Turingiens. (N. Vignier, *Sommaire de l'histoire des François*, 118.)

Baisien = Bezien. — 1579. Les filz de Sathan, de secte *Baisienne*, T'arracherent des mains et de la mere tienne. (Cl. de Pontoux, *Œuvres*, 283.)

Balendien. — 1562. Les *Balendiens*, ou Bandoliers. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 162.)

Banurrien. — 1562. Maintenant les Getuliens en occupent une partie, et les *Banurriens* l'autre. (Pline, trad. A. Du Pinet, 169.)

Digitized by Google

Barcien. — 1550. Or tenoient les *Barciens* et les Hesperites le party de Thymbron. (Diodore, trad. Cl. de Seyssel, 11b.)

Barcinien. — (Amyot, *Vies*.)

Bargenien. — 1562. Aussi les appelle-on [les Volges] *Bargeniens*, ..., Syreciens, Daremiens, et Domazaniens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 241.)

Basauchien = Bazochien. — Rabelais.

Basilidien. — 1578. Les Menandriens, Marcionistes, Carpocrathiens, Valentiniens, *Basilidiens*, et Saturniens sont descendus des dessusdits [heretiques]. (Nicefore, *Histoire ecclesiastique*, trad. D. Hangart, 78a.) — 1584. Voir Alogien.

Bastien. — « danse *Bastienne*. » (Rabelais.)

Batenien. — 1562. Là aupres sont les contrees des Syrmates, Oxiens, Heniochiens, *Bateniens*, ..., et Bactriens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 213.)

Bathimien. — 1562. La contree des *Bathimiens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 236.)

Bathyllien. (Amyot, *Œuvres morales*, éd. 1581, 418 F.)

Bavarien. — 1579. Les *Bavariens* furent contraints de faire droit aux fils de Grimold. (N. Vignier, *Sommaire de l'histoire des François*, 91. — On lit Bavarois à la p. 90.)

Baverien. — 1562. Les Hongres vainqueurs firent gros dommage, excez et outrages aux Suaves, François, Orientaux, *Baveriens* et Autrichois. (Carion, *Croniques*, trad. I. Le Blond, 187a.)

Bavien. — 1579. Pour baver ta *Bavienne* bave. (Guy Le Feure de la Boderie, *Meslanges poetiques*, 91b.)

Bazochien = Basauchien. — [1536.] Que du grief feu de sainct Anthoine Soit ars le cardinal le Moyne Ennemi des *Bazochiens*. (Marot, *Œuvres*, éd. 1731, II, 151.)

Beaucien. — 1582. D'épis barbotés aiant comblé la Beauce L'a vêué [*sic*] des appas de l'Arabique sauce, Affin que l'Arabois aide le *Beaucien*. (J.-E. Du Monin, *Nouvelles œuvres*, 12.)

Bebrycien. — [1575.] Combat ... entre Pollux et Amicus Roy des *Bebryciens*. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 208a.)

Belgien. — 1582. L'Aquitain, le Celte, le *Belgien*. (J.-E. Du Monin, *Nouvelles œuvres*, 16.) — 1582. Nature, coustumes, et qualités des *Belgiens*. (Guicciardin, *Description de tous les Pais-Bas*, Table, v° Nature. — Le texte, p. 29, porte : Le peuple Belgic, les Belges; mais non : Belgien.)

Bellien. — 1560. Litennon capitaine des Numerentains ... declara que

Digitized by Google

les *Belliens*, Titthiens, et Arvaces se soumetoient à la mercy de Marcel. (Appian, *Histoires*, trad. Ph. des Avenelles, 19a.)

Beniamien. — 1561. La tribu *Beniamienne*. (Zonare, *Histoires*, trad. I. de Maumont, 116 A.) — [Seigneurs Beniamites. (Ibid.)]

Beocien = Bœotien. — 1530. Quand Alexandre deffist Thebes, il bailla leurs terres aux *Beociens*, qui estoient alentour. (Diodore, trad. Cl. de Seyssel, 7b.) — [1582.] Conseil grandement Beotique. (Lucian, *Œuvres*, trad. F. Bretin, 489.)

Berecinthien. *Berecynthien. — Telle que dans son char la *Berecynthienne* ... telle se faisait voir ... ceste ville ancienne. (J. Du Bellay, *Poésies*, éd. Courbet, II, 268.) — 1571. Atys *Berecynthien*. Cymbale *Berecynthienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 26a, 74b.) — 1573. Ainsi (maison) ancienne, Que la *Berecintienne*, Tu marcheras si tu veux. (G. Du Preau, *Odes*, en tête de sa trad. de l'*Histoire* de Guill. de Tyr.)

Berengarien. — 1584. Voir Alogien.

Bernien. — 1558. Une partie des Cantons [de Suisse] s'esleva et print les armes contre l'autre, à sçavoir les *Berniens*, Baslois, et de Surich ... contre les catholiques, à sçavoir les Lucerniens, Suintenses, Subsylvains, Ursienses, et Zugenses. (S. Fontaine, *Histoire catholique de nostre temps*, 198a.)

Bertamien. — 1584. Voir Alogien.

Besbien. — 1562. Nature ... a escarté ... l'isle des *Besbiens* d'avec la Bithynie. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 89.)

Bessien. — 1557. Les autres peuples voisins par creinte se rendirent à lui, comme les Ippasiens, et les *Bessiens*. (Appian, trad. Cl. de Seyssel, 664.)

Betanien. — 1574. (Du Bartas, *La Muse chrestienne*, V, 1b.)

Betasien. — 1562. D'avantage y a ... les Tungres, Rinuciens, Frisons, *Betasiens*, et les Leuciens. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 161.)

Bethagathonien. — 1578. Voir Anthedonien.

Bethulien = Betulien. — 1586. La veufve *Bethulienne* Prist en main le coustelas Dont, hardie, elle mit bas la teste Holofernienne. (*Cantiques* de Maisonfleur, 34b.)

Bethunien. — 1508. Si tu parles rien de travers En toutes tes rimes et vers Qui leur puist eschauffer le front Que desplaisir ilz t'en feront S'ilz te rencontrent à l'esquart Et fusses tu cent fois Picquart Ou Flament ou Artisien Voire de vray *Bethunien* Si seras tu bien resveillé. (Damerval, *Le Livre de la Deablerie*, H 6b.)

Betulien = Bethulien. — 1561. La brave saillie, que firent les *Betuliens* sur les Barbares Assyriens. (Zonare, trad. I. de Maumont.

Digitized by Google

Table. — Ce mot n'est pas dans le texte, p. 515.) — 1574. Le mont *Betulien*. (Du Bartas, *La Muse chrestienne*, B 4a)

Bezecenien. — 1558. Adonibezee, c'est à dire seigneur des *Bezeceniens*. (Josephe, *Antiquitez judaiques*, trad. F. Bourgoing, 137.)

*Bezien = Baisien. — [1562.] L'un est predestiné, et l'autre ne l'est pas, Et l'autre enrage apres l'erreur Muncerienne, Et bien tost s'ouvrira l'escole *Bezienne*. (Ronsard, *Œuvres*, éd. 1578, VI, 21.)

Biblien. — 1508. Bons grammairiens, bons artistes, Bons *bibliens*, bons decretistes. (E. Damerval, *Le Livre de la Deablerie*, T 4b.) — [? 1521.] Les unes sont *bibliennes* rebelles. (J. Babelon, *La Bibliothèque française de F. Colomb*, 261.)

Bibractien. — 1588. Autun, ... tu fus outragee Par un nombre infiny d'armez Helvetiens, Qui trouverent leur mort aux champs *Bibractiens*. (F. Perrin, *Centuries de sonnets*, 76b.)

Bipedimien. — 1562. Plus bas on trouve les Monesiens, ... Item les ..., Camponiens, ..., *Bipedimiens*, Sassuminiens, Vellatiens, ..., et finalement les ... Osquidatiens du plat païs, Succasiens, ..., les Semnatiens, ..., et le pays d'Agenois. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 162.)

Bisaltien = Bizaltien. — 1562. La contrée des *Bizaltiens*. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 145.) — Les deux graphies se lisent sur la même page.

Bisantien = Bizancien = Bysancien. — 1530. Ilz envoyerent incontinent vers les *Bizanciens* par mer pour avoir de eulx gens, harnois. (Diodore, trad. Cl. de Seyssel, 24a). — 1605. Il vit à son costé ce preux Venitien Blessé cruellement du traict *Bisantien*. (P. de Deimier, *La Nereide*, 135.)

Bistonien. — 1562. La terre et le lac des *Bistoniens*. (Pline, trad A. Du Pinet, I, 146.) — 1600. Les chevaux du Roy des Traciens, qui paissent carnassiers és parcs *Bistoniens*. (*Mythologie* de Noël Le Comte, 730.)

Bithinien = Bythinien. — 1588. Quiconque écumer Fait sous la nef *Bithinienne* L'eau de la mer Carpathienne. (Horace, *Odes*, trad. R. et A. Le Chevalier, 20b.)

Bithynien. — 1557. Les *Bithyniens* estoient en plus grand nombre. (Appian, trad. Cl. de Seyssel, 464.)

Bitynien. — 1571. Borée *Bitynien*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 203b.)

Bizaltien = Bisaltien.

Bizancien = Bisancien.

Blemmien. — [1575.] Les *Blemmiens*, et les Cimbriens, ... faisoient

Digitized by Google

en partie le semblable qui a esté dit des Gaulois. (J. Des Caurres, *Œuvres morales*, éd. 1584, 28a.)

Blesien. — 1578. Jean Allaire *Blesien* [signe ainsi un sonnet où on lit au vers 8 : « nostre païs Blaisois », dans] (Cl. Hesteau, *Œuvres poétiques*).

Bochien. — 1562. La riviere de Mulelacha limite la contrée des *Bochiens*, et Massesuliens, qui est aujourd'huy le Royaume de Fez. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 170.)

Boëmien = Bohemien. — 1579. (N. Vignier, *Sommaire de l'histoire des François*, 141, etc.)

Bœotien = Beocien. — [1556.] Jadis Asope, estant Roy De la gent *Bœotienne*. (La Peruse, *Œuvres*, éd. 1867, 90.) — 1571. Aegine, Aganippe, Aulide *Bœotienne*. (M. de la Porte, *Les Epithetes*, 5b, 8a, 27b.)

Bohemien. — 1566. Les *Bohemiens* schismatiques. (Lavardin, *Confession catholique*, 233b.) — 1584. Les *Bohemiens* viennent apres, qui usent en partie des superstitions d'iceux Samogithiens. (Chalcondyle, trad. B. de Vigenere, 175.)

Boïen = Boyen. — 1562. Des *Boïens* [c'estoyent Bourbonnois ou Bavarois], qui habitoyent en celle contrée, il n'en est plus de mention. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 128.)

Borborien. — 1584. Voir Alogien.

Borgodien. — 1562. Les contrees des Nochetes, Zurachiens, *Borgodiens*, Catareens, et Nomades. (Pline, trad. A. Du Pinet, I, 235.)

Boristhenien. — 1582. Cest Abauchas arriva en la cité des *Boristheniens*. (Lucian, *Œuvres*, trad. F. Bretin, 451.)

Bosphorien. — [1578.] Nous voyons que la mer Atlantique Se desborde plus loin que ny la Ligustique, Ny la *Bosphorienne*. (Du Bartas, *Sepmaine*, éd. 1585, 258.) — 1579. Mon vol plus qu'Icarien Du beau flot *bosphorien* J'iray percher sur la rive. (Horace, *Odes*, trad. J. Mondot, 74a.)

Bottieien. — (Amyot, *Vies*.)

Bourbonyen. — [1559.] Vous voulez chanter quelque Prince, Allez au sang *Bourbonyen*. (O. de Magny, *Odes*, éd. 1876, I, 13.)

Boyen = Boïen. — 1562. Aucuns disent que les Bourbonnois sont procedez des *Boyens* qui estoient de la terre de Baviere. (*Croniques* de Carion, trad. J. Le Blond, 274b.)

Hugues VAGANAY.

(A suivre.)

Digitized by Google

MÉLANGES.

DU NOUVEAU SUR RONSARD ET BAÏF.

I.

Malgré tous les travaux publiés jusqu'ici, l'œuvre de Ronsard nous réserve encore quelques surprises.

Le *Dialogue du Libraire et du Passant*, si bizarrement placé en 1587 à la fin du tome V : *Eclogues et mascarades*, n'a point retenu l'attention des éditeurs. Le plus récent se contente de nous informer qu' « en 1623 », où cette pièce figure à la fin des *Épigrammes*, le titre est précédé de cette indication : « Sur un Livre traictant de la Foy Catholique, traduit par Jean de Lavardin. »

Ce titre aurait dû indiquer la voie à suivre pour rechercher l'ouvrage dans lequel ces vingt-deux vers avaient pu paraître du vivant de Ronsard.

Le mot *Osie*, au second vers, m'avait révélé, il y a déjà longtemps, qu'il devait s'agir de l'un des nombreux ouvrages du célèbre cardinal polonais Stanislas Hosius (1504-1579), sur lequel nous pouvons maintenant lire une excellente, bien que brève, notice dans le *Dictionnaire de théologie catholique* (fasc. L, 1921). Ce mot me porta à chercher à la bibliothèque de la ville de Lyon les œuvres d'Hosius qui pouvaient se trouver dans ce dépôt, où les Jésuites avaient réuni la plupart des ouvrages théologiques des XVIe et XVIIe siècles. Et je ne tardais pas à rencontrer la *Defense de la foy, et religion chrestienne... Traduicte en François, du Latin de Stanislaus Hosius, Cardinal Polonois, Evesque de Warme, et President au Concile de Trente. Par Jean de Lavardin, Abbé de l'Estoille...* A Paris, Chez Nicolas Ghesneau, ruë sainct Jacques, au Chesne verd. M. D. LXXXIII.

La pièce de Ronsard s'y trouvait, en effet, au verso du cinquième feuillet liminaire, en compagnie d'un sonnet de Baïf non signalé jusqu'ici et dont nous parlerons tout à l'heure.

Digitized by Google

Le volume fut « Achevé d'imprimer le 18 de Novembre 1582 », mais l'extrait du « Privilege du Roy », placé au verso du titre, indique que les lettres patentes furent données à Paris « le XXVI jour d'avril, l'an de grace mil cinq cens soixante et quinze ». Cette divergence de dates laissait supposer une édition antérieure.

En effet, un catalogue récent de libraire m'a procuré l'édition princeps, dont voici le titre :

Confession Catholique de la foy Chrestienne, escrite premierement en Latin par Stanislaus Hosius, Cardinal Polonois, Evesque de Varme. Et maintenant mise en François par Jean de Lavardin, Vandomois, Seigneur de Rannay et Abbé de l'Estoille. A Paris, Chez Claude Fremy, en la rue sainct Jacques, à l'enseigne sainct Martin. 1566.

Les deux pièces s'y trouvent bien au verso du huitième feuillet liminaire, et nous avons bien là l'édition princeps, car les lettres patentes ont été données « le xij jour de febvrier, l'an de grace mil cinq cens soixante six ».

L'éditeur des *Œuvres* de 1587 a transcrit exactement le texte, que reproduisent les éditions modernes. Il sera pourtant intéressant de remettre sous les yeux de nos confrères un texte plus ancien, et tel que, sans doute, il sortit de la plume du Poète, dont on notera la signature.

DIALOGUE DU LIBRAIRE ET DU PASSANT.

P. Qui est ce livre? L. Estranger. P. Qui l'a faict?
L. Le grand Osie, en sçavoir tout parfait :
P. Qui l'a conduit des terres Poulonnoises,
Et faict sonner nos parolles Françoises?
L. C'est Lavardin, ce sçavant translateur,
Et docte autant que le premier aucteur.
P. De quoy discourt ce livre magnificque?
L. De nostre Loy, de la foy Catholicque,
Tout ce quil fault retenir ou laisser,
Et qu'un Chrestien doit à Dieu confesser,
Pour estre net du fard de l'Heresie,
Croiant l'Eglise, et non la fantasie,
De ces cerveaux esvantez, esgarez,
Qui par orgueil sont de nous separez.
Et brief, Passant, si le zele t'allume
Des peres vieux, achette ce volume
Pour vivre seur en la ferme union.
Mais si tu es de l'autre opinion,

Digitized by Google

Et si tu veux les Mensonges ensuivre
Des nouveaux fouz, n'achette pas ce livre
Pour t'en mocquer, Tu porterois en vain
En lieu d'un livre un fardeau dans la main.

Pierre DE RONSSART,
Gentilhomme vandomois.

Les sentiments exprimés par le traducteur dans sa lettre-dédicace au cardinal de Bourbon étaient sans doute partagés par Ronsard; mais n'est-il pas permis de penser que c'est plutôt à sa qualité de Vendômois que Jean de Lavardin doit d'avoir vu son travail présenté au lecteur par son illustre compatriote?

II.

Les vers de Ronsard, en 1583 comme en 1566, sont suivis d'un sonnet de Baïf qui ne figure dans aucune édition de ses œuvres, qui n'a pas été signalé par M. Augé-Chiquet, mais qui n'ajoutera rien à sa gloire littéraire. Nous donnons ci-dessous le texte de 1566, reproduit exactement, sauf pour le titre « Au lecteur », dans la réimpression de 1583.

AU LISEUR.

Jehan Antoine de baif.

Toy, qui mal asseuré vas par le bon chemin
Craignant de t'esgarer de la foy Chrestienne;
Toy, qui tes devoié de la reigle ancienne
Goutant des seducteurs le mieleux venin.
Venez icy tous deux humer l'esprit divin,
Affin que l'un constant sa pieté retienne,
L'autre au sein maternel de l'Eglise revienne
Pour y perseverer heureux jusqu'à la fin.
Toy, prenant de la foy la trespure lumiere
Chasseras de tes yeulx l'obscurté mensongere,
Confessant d'un cœur net Jesus Christ ton sauveur :
Toy, t'asseurant icy d'un guide tresfidele
Poursuivans ton chemin enflammé de bon zele,
L'un et l'autre fuiant les tenebres d'erreur.

Hugues VAGANAY.

Digitized by Google

UNE APPRÉCIATION DE RABELAIS AU XVIIe SIÈCLE ET UNE EXPLICATION DU MOT « CALOYER ».

Je trouve sur Rablelais le commentaire suivant dans l' « *Histoire des ouvrages des sçavans*, par monsieur B***, docteur en droit; à Rotterdam, chez Reinier Leers, 1688, avec privilège de nos seigneurs les États de Hollande et de West-Frise, in-12, fascicule du mois de juillet 1688 ». L'*Histoire des ouvrages des sçavans* était une publication mensuelle.

La note en question se rapporte à l'ouvrage intitulé : *D. Pauli Freheri Med. Nor. Theatrum Virorum eruditione clarorum, in quo vitæ et scripta Theologarum, Jureconsultorum, Medicorum, et Philosophorum, tam in Germania superiore et inferiore, quam in aliis Europæ regionibus, à saeculis aliquot ad haec usque tempora florentium, etc... representantur.* C'est-à-dire, *le Théâtre des hommes illustres par leur sçavoir.* Noribergæ impensis Joannis Hofmanni, 1688. II vol. in-fol. pagg. 1562.

(P. 324.) « ... Quoy que la vie de Rabelais ait été assez bizarre pour ne le regarder pas sérieusement comme un médecin, Monsieur Freherus ne laisse pas d'en parler sur ce pied-là, parce qu'il se fit recevoir docteur dans cette Faculté et qu'il traduisit en latin les *Aphorismes* d'Hippocrates. Voilà assurément des titres suffisants pour cela. Il étoit de Tours, et se mit d'abord moine dans un couvent de l'Ordre de S. François. Mais son humeur goguenarde ne s'accommoda pas long-temps du Cloistre, d'où il se sauva pour faire rire toute l'Europe. En effet, il donnoit un tour plaisant à toutes choses; et bien qu'il n'épargnast personne, il s'étoit mis en droit de tout dire sans que l'on pust s'en fâcher, et il falloit nécessairement faire semblant de se divertir, lors même que ses bons mots étoient les plus piquants. La principale ordonnance qu'il donnoit en qualité de médecin étoit de se bien réjouir, parce que, selon lui et bien d'autres, la joye fait mille fois mieux que les remèdes et les drogues. Rien ne luy paroissoit plus mortel que le chagrin et la tristesse.

« Dum fata sinunt
Vivite laeti : properat cursu
Vita citato : volucrique die
Rota praecipitis vertitur anni.

(Sénèque le Trag.)

Digitized by Google

« Son caractère de plaisant perpétuel étoit d'autant plus supportable qu'il étoit d'ailleurs fort sçavant et possédoit admirablement bien le grec et le latin. Cependant, il rapportoit tout à son humeur folâtre et satirique, et l'on sait que par ses écrits il tourna la cour en ridicule avec une liberté démocritique, et qu'il y fait venir sur la scène les premières testes, qui y font un plaisant personnage. Enfin, il se moqua de la mort même; et dès qu'il fut (en 1560) sorty du monde qu'il avoit si bien diverty, l'on fit des vers pour dire qu'il feroit bien mettre bas la gravité de Minos et de Rhadamante, et qu'il alloit encore faire rire là-bas tout le noir et ténébreux Empire. »

Cette appréciation, vieille de plus de deux siècles, est intéressante.

Dans un autre volume du même ouvrage, année 1691, mois de février, p. 251, je relève une définition du mot *Caloyer* qui ne correspond pas tout à fait à celle qu'en a donné Le Duchat dans son édition de 1711. Je crois bien faire de la signaler aussi :

Les *Caloyers*... sont des religieux de l'Ordre de Saint-Basile. Ils ne mangent jamais de viande et vivent dans une grande mortification. Ils habitent presque tous sur le mont Athos... Le milieu (de la montagne) est couvert de bocages et arrosé par une infinité de sources; et cela forme une solitude agréable. Dans tous les coins, il y a des cellules faites par l'art et par la nature pour la demeure des religieux. Le mont Athos est couvert de vingt couvens, qui payent au Turc trois mille livres de tribut par mois. Ces monastères sont très opulens, et le service s'y fait avec autant de pompe et d'éclat qu'à Rome. La dévotion est un fond inépuisable pour eux : parce que chacun se pique de donner libéralement pour *la sainte montagne*. Ils sont là rangez au nombre de six mille, exemts de la jurisdiction du patriarche, et ils jouïssent d'une aussi douce tranquilité et d'un repos aussi constant qu'au milieu de la chrétienté.

Guy de Pourtalès.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS.

Albert-J. Farmer. *Les œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe (1536-1623).* Toulouse, Éd. Privat, 1920.

« La moitié au moins des pièces qu'a produites Sainte-Marthe, constate M. Farmer, ne sont pas autre chose que des traductions ou des paraphrases. » Il n'avait pas en lui l'étoffe d'un poète. Il a appliqué servilement les préceptes de la *Deffence et Illustration de la langue françoise* sur l'imitation, qui était pour les chefs de la Pléiade « la plus grand' part de l'artifice » poétique. Il a répété les sentiments et les pensées d'autrui.

L'intérêt de l'étude de M. Farmer est dans la découverte des auteurs qu'a imités Scévole de Sainte-Marthe. Au début de sa carrière, ses sources sont de préférence les Grecs et les Latins : Anacréon, Ovide, Catulle, Martial. Très vite, il fait une place, qui s'élargira de plus en plus, aux poètes italiens et néo-latins, à Palingène, à Navagero, à Flaminio, à Paléare, à Sannazar, à Dorat, à Muret.

Manifestement il considère les grands humanistes italiens, germains et français comme des classiques. Il les imite, il s'en inspire.

Il emprunte également aux œuvres poétiques de ses contemporains : Ronsard, Du Bellay, Baïf, Desportes, Bertaut, du Bartas, Théodore de Bèze.

Sa part d'originalité est donc très petite dans ses œuvres françaises et si M. Farmer avait étudié parallèlement ses œuvres latines, ses conclusions n'auraient pas été différentes. Scévole de Sainte-Marthe transporte dans sa poésie française les procédés d'invention et de composition que les humanistes appliquaient dans leurs vers latins.

Est-ce à dire que cette œuvre soit toute de développements généraux ou de souvenirs mythologiques, toute d'imitation ou de paraphrase? C'est l'impression que laisse la lecture de l'ou-

Digitized by Google

vrage de M. Farmer. Elle n'est pas rigoureusement juste. Cette œuvre contient peut-être plus de réalités, de sensations, de souvenirs personnels, d'allusions historiques que ne le croit M. Farmer. Il a noté, p. 117, dans la première version de l'ode des *Louanges de la ville de Poitiers*, plusieurs allusions à des personnages et à des incidents locaux. On en rencontre beaucoup d'autres dans les sonnets du *Bocage*. Un commentaire historique de l'œuvre de Scévole de Sainte-Marthe compléterait l'étude de M. Farmer et en modifierait quelque peu les conclusions.

Jean PLATTARD.

Alfred HUMPERS. *Étude sur la langue de Jean Lemaire de Belges*. Liège, Vaillant-Carmanne; Paris, É. Champion, 1921. (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège. Fascicule XXVI.)

Joachim du Bellay remarque, dans la *Deffense et illustration*, que « les plus excellents » poètes de son temps ont emprunté à Jean Lemaire de Belges « beaucoup de mots et manières de parler poeticques. »

Ce sont ces mots et manières de parler, c'est le vocabulaire et la syntaxe de Jean Lemaire qui font l'objet de l'étude de M. Humpers.

A défaut d'édition critique des œuvres du rhétoriqueur (M. Humpers constate, après beaucoup d'autres, l'insuffisance de l'édition Stecher), ce sont les éditions originales qui ont servi de base à cette étude.

Elle se divise en sept parties : *Mots disparus ou rares*, *Sens disparus ou rares*, *Mots récents*, *Mots nouveaux*, *Sens nouveaux*, *Conclusion*, *Syntaxe*.

Il ressort de la liste des mots nouveaux dressée par M. Humpers que Jean Lemaire a été surtout un latiniseur. En regard de deux cents latinismes environ qu'il a introduits dans ses œuvres, on ne peut aligner qu'une douzaine d'hellénismes, huit italianismes, quatre flandricismes et quelques autres mots étrangers.

Au point de vue de la formation des mots, Lemaire aime les diminutifs. Nombreuses sont en particulier ses créations de mots en rapport avec l'amour, la volupté, la nature et les arts.

Digitized by Google

On trouvera dans l'ouvrage de M. Humpers un chapitre intéressant sur l'influence de Jean Lemaire au XVIe siècle et une précieuse bibliographie de ses œuvres.

J. P.

Maurice Roy. *L'atelier de Jehan Cousin le jeune à Paris entre 1560 et 1580.* Sens, 1921. In-8°, 15 pl.

Un des plus intéressants recueils de crayons du XVIe siècle venus jusqu'à nous est certainement celui qui porte la cote Na 27 Réserve, au Cabinet des estampes, et dont M. Roy a reproduit quinze planches sur les dix-huit qu'il renferme. Mais ce n'est pas le mérite artistique des portraits qui le distingue. Bien au contraire. Il s'agit de dessins d'élèves conservés sans doute par le maître pour se rendre compte des progrès de son enseignement. On y lit ces annotations significatives : « Presmier portraict de mon apprentissage parfaict en six heures », ou : « Premier portraict de mon apprentissage faict au naturel en quatre heures. » Quelques-uns de ces apprentis se sont amusés à se prendre mutuellement pour modèles : l'un s'appelait Jehan Gourmont, « aprentif en peinture avec moy » ; l'autre Jehan Girault, « aussi apprentif avec moy » ; un troisième avait nom « André Sybulot » ; un quatrième signait « Lorentinus Silbino ». M. Roy a pris à tâche d'identifier tous les portraits portant des mentions manuscrites. A premier examen, il semble difficile d'accepter les yeux fermés quelques-unes de ses identifications, et notre érudit confrère semble s'être laissé influencer *a priori* par H. Bouchot, qui avait « pressenti » que les personnages représentés se rattachaient à la région sénonaise. Mais si ses prémices ne sont pas toutes inattaquables, sa conclusion est parfaitement acceptable. Le portrait de « Ma dame Cousin » et des deux jeunes personnes désignées sous les simples rubriques de « Lhesnée » et « La puisnée » indiquent très probablement la maîtresse du logis et ses filles. Jehan Cousin le jeune serait donc le professeur de ces modestes rapins qui ont daté certains de leurs dessins de 1578. Mais même encore sur ce point nous avons droit à quelques précisions. Malgré son abondante moisson de documents, M. Roy n'en a encore trouvé aucun permettant de spécifier la descendance de l'auteur du *Livre de pourtraicture*. Il nous doit cette justification, mais on peut lui faire crédit.

H. C.

Digitized by Google

J.-W. Marmelstein. *Étude comparative des textes latins et français de l'Institution de la religion chrestienne, par Jean Calvin.* Groningue et La Haye, J.-B. Wolters, 1921. In-8°, 133 pages. (Neophilologiese Bibliotheek.)

Depuis la publication de l'édition critique de l'*Institution chrestienne*, par MM. Henri Châtelain et Jacques Pannier, sous la direction de notre président, M. Abel Lefranc[1], une courte étude de M. Demeure, *Examen de l'authenticité de la traduction française de l'Institution chrestienne* (*Revue d'histoire littéraire*, 1915), avait attiré de nouveau l'attention sur le premier état (1541) et le dernier (1560) de cette traduction. M. Demeure arrivait aux constatations suivantes :

« De grosses fautes existent en 1541.

« De grosses fautes existent en 1560.

« Les mêmes fautes sont parfois conservées.

« Des passages bien traduits en 1541 sont inintelligibles dans le texte de 1560.

« Des passages mal traduits en 1541 sont traduits correctement en 1560 ».

Il restait à trouver l'explication de ces faits. M. J.-W. Marmelstein, à son tour, a comparé les diverses éditions de l'*Institution chrestienne*, relevant et étudiant les fautes d'impression, les contresens et les non-sens, leurs modifications apportées au texte primitif, les additions et omissions, etc.

Quelques idées générales se dégagent de cette étude. Après M. Huguet (*Revue d'histoire littéraire*, 1916), M. Marmelstein insiste sur le caractère populaire du style de Calvin. Il constate que Calvin corrige le plus souvent sa traduction pour la rendre plus claire, plus logique, plus exacte, parfois pour varier l'expression, pour rajeunir la syntaxe, le plus souvent pour donner à sa prose une forme plus oratoire. Le défaut de cette version définitive, c'est qu'elle est molle et fluide; les adjectifs s'y sont multipliés, ainsi que les redoublements de termes. Il est permis de lui préférer la forme plus nerveuse et plus rude du texte de 1541.

Cet examen de la méthode de traduction de Calvin, des caractères particuliers de la version de 1541 et de celle de 1560 a été

1. Compte-rendu dans la *R. É. R.* de 1911, p. 338-342.

Digitized by Google

mené par M. Marmelstein avec toute l'attention que méritait ce sujet. On ne peut qu'admettre la plupart de ses conclusions particulières et le louer de l'abondance de ses aperçus et de ses remarques sur le style et la grammaire de Calvin.

Est-ce à dire que toutes les fautes et tous les contresens relevés jusqu'ici dans cette traduction soient désormais expliqués? Nullement. Mais on garde de la lecture de l'étude de M. Marmelstein l'impression qu'il y a des explications diverses pour ces anomalies.

Quelques-unes de ces fautes sont des coquilles typographiques : Calvin lui-même se plaignait en 1552 de ses imprimeurs; il demandait que ceux qui s'étaient révélés incapables d'exercer honorablement leur métier fussent « déboutés de la maîtrise. » D'autres procèdent de l'inattention des secrétaires auxquels Calvin dictait sa traduction dans ses dernières années : on sait par le témoignage de son dernier imprimeur que toutes les dernières additions ont été dictées et écrites en marge et qu'en outre les épreuves n'ont pas été revues par Calvin. Enfin, quelques-unes sont imputables à l'inadvertance du traducteur lui-même. On n'en saurait tirer aucune objection contre l'authenticité de la dernière édition qui ne porte également contre celle de la première. Or, Calvin a lui-même affirmé à deux reprises qu'il avait translaté en notre langue son *Institution*, composée par lui en latin.

Il ne faut d'ailleurs exagérer ni le nombre, ni la portée de ces fautes de traduction. Elles ne sauraient nous empêcher d'admirer le « beau style » de Calvin, ni de lui faire un mérite d'avoir le premier appliqué à la théologie et à la dialectique notre langue vulgaire, jusqu'alors affectée à la poésie ou à la littérature d'imagination.

Jean PLATTARD.

Gustave COHEN. *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*. Paris, Éd. Champion, 1920. In-8°, 756 pages. (Bibliothèque de la Revue de littérature comparée.)

ID. *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly*. Paris, Éd. Champion, 1920.

L'ouvrage de notre confrère M. Gustave Cohen se divise en trois livres. Le premier est consacré aux *Régiments français*

Digitized by Google

au service des États. La figure de l'auteur de *Tyr et Sidon*, Jean de Schelandre, est au centre de ce tableau militaire. Le second nous montre le rayonnement de la science et de la pensée françaises à l'Université de Leyde. La vie de Descartes, qui fait l'objet du troisième livre, est mêlée à la fois à l'activité militaire et à la vie universitaire de la Hollande.

De ces trois parties, la seconde est particulièrement intéressante pour nos lecteurs. Les relations intellectuelles entre la France et la Hollande ont, en effet, été fréquentes dès le XVIe siècle. En 1575, l'Université ou Académie de Leyde est fondée par Guillaume d'Orange, en mémoire et récompense de la résistance de cette ville aux troupes du duc d'Albe. Le premier professeur qu'il désigne est un Parisien, Louis Cappel, et le second un Rouennais, Guillaume Feugueray. Tous deux sont des théologiens calvinistes. Naturellement, ils enseignent en français, et dès lors l'usage de notre langue se généralise à l'Université de Leyde. Pendant le dernier quart du XVIe siècle, des professeurs et des étudiants français de religion protestante sont attirés à Leyde. C'est le théologien Lambert Daneau, le juriste Hugues Douneau, les théologiens Saravia, Du Jon, Du Moulin, Trelcat, Basting, le botaniste Charles de l'Escluse, enfin notre plus grand philologue de la fin du XVIe siècle : Joseph-Juste Scaliger.

Il était précepteur de Henri de la Roche-Pozay, qui allait être évêque de Poitiers, lorsque les curateurs de l'Université de Leyde l'invitèrent à venir remplacer dans la chaire d'histoire romaine et d'archéologie Juste Lipse (1591). M. Cohen a raconté en détail l'histoire de ces négociations et de l'ambassade des délégués hollandais envoyés à Scaliger. On fit valoir les ressources qu'offrait à un savant l'imprimerie de feu Plantin à Anvers. Finalement Scaliger quitte Preuilly, résidence des La Roche-Pozay, en Touraine, en juillet 1593, avec une nombreuse escorte, et à la fin d'août, après avoir été reçu à la cour, à La Haye, il arrive à Leyde. Il devait y passer seize ans.

Il avait amené avec lui quatorze étudiants poitevins, rochelais, saintongeais. Bientôt l'Université de Leyde compta trente-sept étudiants français, dont dix-neuf inscrits à la Faculté des lettres. Ce contingent d'étudiants français devait se maintenir jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Leur nombre s'accroissait selon que les maîtres étaient plus ou moins fameux. A l'arrivée du théologien calviniste Rivet (pasteur à Thouars), on en compte

Digitized by Google

cinquante. Dix ans plus tard, on en trouve une vingtaine groupés autour de Saumaise. Les plus illustres de ces écoliers furent Théophile, Balzac et Descartes. Une des planches de l'ouvrage de M. Cohen reproduit l'inscription de Descartes sur le registre d'immatriculation de l'Université. Il y est qualifié de Poitevin : *Picto*.

Cette étude, de grand labeur et de grand profit pour la connaissance de l'expansion scientifique et intellectuelle de la France dans les Pays-Bas, sera continuée par un second volume sur les *Écrivains français en Hollande dans la seconde moitié du XVIIe siècle*. Nous savons maintenant pourquoi, l'édit de Nantes ayant été révoqué, cent mille protestants français se dirigèrent vers la Hollande de préférence à d'autres contrées plus faciles d'accès. Ils suivaient la voie tracée par leurs pères, — pour qui la Hollande, M. Cohen l'a surabondamment montré, était un refuge, une terre de liberté, où catholiques et protestants se toléraient mutuellement, et un séjour de prédilection.

Nos lecteurs connaissent dejà les belles études de M. Cohen sur le théâtre du moyen âge ; les articles sur *Rabelais et la légende de saint Martin; Rabelais et le théâtre*, publiés dans la *Revue des Études rabelaisiennes* de 1910 et 1911; l'*Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux du moyen âge* (Paris, Champion, 1906). A cette série s'ajoute aujourd'hui une édition des *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly* (Paris, Champion, 1920).

Ce manuscrit, de format allongé, tel qu'en avaient entre les mains les « meneurs de jeu » lorsqu'ils dirigeaient la représentation de leur pièce, contient :

Un mystère de la *Nativité*, de la première moitié du XIVe siècle;

Une autre *Nativité*, de la seconde moitié du XIVe siècle;

Une moralité des *Sept péchés mortels et des sept vertus*, de la fin du XIVe siècle;

Une autre moralité de la même époque (*Alliance de Foy et Loyaulté*);

Une moralité, ou *Jeu du pèlerinage de la vie humaine*, de la seconde moitié du XIVe siècle.

Ce manuscrit a appartenu au couvent des Dames Blanches, à Huy; deux des pièces qu'il contient y ont été jouées. Mais l'examen des caractères linguistiques de ces textes a conduit

Digitized by Google

M. Cohen à leur assigner une origine liégeoise; ils représentent le parler de la Wallonie, à son extrême frontière nord-est. Leur intérêt linguistique est capital. Aussi M. Cohen a-t-il consacré à une étude linguistique de ces textes la majeure partie de sa substantielle introduction, p. XIII à XCVI.

Ils apportent, en outre, des documents sur l'art dramatique au moyen âge, dont personne ne pouvait mieux que M. Cohen apercevoir toute la portée. Une longue pratique de notre ancien théâtre lui a permis de reconnaître dans la première *Nativité* du manuscrit des survivances du drame liturgique primitif : apparition et disparition de l'étoile des Mages, antiennes des Laudes de Noël, traduction littérale du texte sacré, etc. Par contre, l'absence de ces éléments liturgiques dans la deuxième *Nativité* du manuscrit l'autorise à lui assigner une date postérieure à la première.

La valeur littéraire de ces pièces est médiocre; M. Cohen ne cherche pas à le dissimuler. Quelques-unes ont de la grâce et de la fraîcheur. Elles ressemblent « à ces scènes familières et édifiantes que les imagiers ont sculptées aux porches des cathédrales, travail naïf, où ils ont mis tout leur cœur et toute leur pensée[1] ».

Jean PLATTARD.

1. P. CXLIX.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Inauguration d'une statue de Rabelais a Montpellier. — Le 6 novembre a eu lieu, en présence du Président de la République, l'inauguration d'une statue de Rabelais dans la ville de Montpellier, qui célébrait le septième centenaire de son Université.

A cette occasion, nombre d'articles dans les journaux et les revues ont été consacrés à Rabelais. Notre président, M. Abel Lefranc, a indiqué, dans un article du *Petit Journal* (6 novembre), pour quelles raisons le culte de Rabelais est de plus en plus vivant dans le monde. A l'appui de cette assertion, il citait quelques souvenirs personnels rapportés de ses voyages en Amérique. Il pourrait aujourd'hui invoquer un récent témoignage, celui du grand romancier anglais que la Faculté des lettres de Paris vient de recevoir docteur *honoris causa* : Rudyard Kipling. Un journaliste lui demandant, à sa descente du wagon :

« Quel est votre auteur favori?

« — Rabelais, répond-il.

« Le nom est lancé vivement, sans l'ombre d'une hésitation.

« — C'est lui qui me fit découvrir la plus belle de vos vertus françaises : la hardiesse[1]. »

Dans le *Temps* du 10 novembre, M. Paul Souday a expliqué pourquoi Rabelais continue d'être lu. Son étude de l'œuvre de Rabelais se termine sur cette conclusion : « L'opinion de la postérité est faite. Rabelais est à tout le moins le plus grand écrivain et le plus grand esprit de notre XVIe siècle. »

La science médicale de Rabelais a été exposée, d'après le Dr Brémond, dans un article du *Journal des Débats* du 6 novembre : *Rabelais médecin*. M. Jean-Jacques Brousson, dans *Excelsior* (5 novembre), a rappelé les principaux traits de

1. *Intransigeant* du 19 novembre, sous la signature de Lucien Collin. Notre prospectus de 1903 citait déjà Kipling comme « mettant Rabelais parmi ses livres de chevet et s'en nourrissant journellement ».

Digitized by Google

la vie de Rabelais en Languedoc. Mentionnons encore un article de M. Léon Daudet dans l'*Action française* du 2 novembre; un autre de M. François Crucy dans *Floréal* (novembre); enfin une étude de M. Henri d'Alméras sur *Rabelais au théâtre*, dans *Comedia* du 3 novembre. On y trouvera la liste des principales pièces de théâtre tirées de la vie de Rabelais. Quatre comédies ont porté le titre du *Quart d'heure de Rabelais;* la première en 1799, la dernière en 1865. On connaît, en outre, un *Gargantua ou Rabelais en voyage* (1813), un *Rabelais à Rome*, un *Rabelais ou le presbytère de Meudon*, etc.

Quelques journaux ont reproduit des portraits de Rabelais. Rappelons que le portrait de Maître François qui a le plus de chance d'être authentique est le plus ancien, celui de la Chronologie collée (ainsi appelée parce qu'elle s'imprimait sur une grande feuille destinée à être découpée et collée). C'est le portrait qui figure sur la couverture de notre Revue. Il a été gravé sur bois, à la fin du XVIe siècle, par Th. de Leu. Le *Petit Journal*, seul, l'a reproduit, avec une courte notice de notre éditeur, M. Édouard Champion.

Notre Société des Études rabelaisiennes n'avait pas été invitée à l'inauguration de la statue de Rabelais : nous ignorons les raisons de cet oubli. Du moins, la plupart des journalistes et des critiques ont-ils rappelé qu'elle élève, elle aussi, à la gloire de Rabelais un monument durable : l'édition critique de ses œuvres. De ces deux hommages, la statue et l'édition, lequel serait le plus agréable à l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel?* Voici ce qu'écrit à ce propos notre confrère M. Jacques Boulenger dans l'*Opinion* du 14 novembre :

Hélas! la *Revue de la semaine* et diverses autres, sans doute, ont publié des photographies du monument qu'on vient d'inaugurer à la gloire du bon Chinonnais à Montpellier. C'est une horreur. Sur un cube enjolivé de banderoles, de ceps de vigne et de guirlandes mollement et lourdement sculptées s'élève un buste, qui, paraît-il, est celui de Rabelais. De quel droit le sculpteur a-t-il ainsi donné à notre bon Maître François cette laide figure, aux pommettes saillantes? On ne sait. Le seul portrait authentique qui nous soit resté de lui, ou, pour mieux dire, le seul qui ait des chances de lui ressembler, est celui de la *Chronologie collée :* Dieu merci, il n'y a point ce visage de calicot. Au pied du monument, une femme, qui doit porter corset sous sa tunique à l'antique (serait-elle de la Comédie-Française?), feuillette un livre, et la pose étudiée de ce prétentieux bas bleu en marbre, de cette échappée du *Monde où*

Digitized by Google

l'on s'ennuie, offre le plus ridicule spectacle du monde. Deux Termes flanquent ce cube, dont les têtes à joues pesantes feraient une belle enseigne pour un « café du Commerce ». L'une d'elles regarde le vide en souriant d'un air entendu; l'autre, à moustaches épaisses, sorte de colonel Ramollot, lance un regard concupiscent vers la coupe que tend un jeune homme en costume vaguement militaire, grassouillet, ventru et doué d'un bien gros derrière. Tout cela est d'une vulgarité écœurante. Et tels sont généralement les « monuments ».

Pourtant, c'est en leur élevant des édifices de ce genre que nous nous obstinons à honorer nos grands écrivains. Est-ce parce que cela nous évite de lire leurs ouvrages? On le croirait. Peut-être serait-il plus sage, pourtant, de les rééditer. Quelle heureuse manière ce serait de commémorer un auteur de génie que de faire de son œuvre une belle et docte édition, ou au contraire de la reproduire en des volumes accessibles à toutes les bourses! Mais les gens de lettres eux-mêmes, s'ils font une souscription afin de célébrer un de leurs maîtres d'autrefois, c'est pour élever à Baudelaire ou à Rabelais une « statue ». Et bientôt voilà quelqu'une de nos places enlaidie par un affreux édifice. Ainsi nous contribuons par piété à l'enlaidissement de la France; cette idée n'est pas gaie.

Comme il y a à l'étranger une Société dantesque, une Société Gœthe et une Société Shakespeare, il existe en France une « Société des Études rabelaisiennes », qui compte parmi ses membres, Anatole France en tête, une foule de bons lettrés. Elle n'a point, comme on pourrait le croire, pour dessein de se conjouir en de plantureuses agapes. Elle fait paraître une revue fort savante, consacrée à Rabelais et à l'histoire du XVIe siècle. Grâce à ses recherches depuis bientôt vingt ans, ce que nous savions de Maître François a été entièrement renouvelé. Sous la direction de M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, la Société des Études rabelaisiennes publie une édition critique de *Gargantua* et de *Pantagruel*[1], dont il ne m'appartient pas de décider si c'est un monument de science, mais dont je puis dire qu'elle en est un de soin et de piété; le public lettré, au reste, lui a fait grand accueil dans le monde entier, et, bien qu'inachevée, elle s'est déjà vue, sauf erreur, une fois épuisée et réimprimée. Or, le « comité Rabelais » de Montpellier, responsable du monument, ignore à ce point la Société des Études rabelaisiennes qu'il ne l'a pas même invitée. Et savez-vous qui préside le « comité Rabelais » de Montpellier? C'est le propre président de l'Association des Étudiants de cette ville. Eh bien, il faut conseiller à cet étudiant de pousser ses études et à ses maîtres de lui indiquer la bonne voie.

1. Champion, éd.

Digitized by Google

***

Personne ne reprochera à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'avoir fait, dans son discours de Montpellier, un portrait de Rabelais un peu conventionnel[1]. M. Léon Bérard a dit, en effet, de bonnes choses et en excellent français : c'est un des rares orateurs parlementaires qui n'emploient le langage en honneur au Parlement que lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement. Notamment, toutes les fois que M. Bérard inaugure un monument (car il en inaugure et pourtant il est ministre des Beaux-Arts), il en profite pour composer un excellent « essai » à propos du grand homme en marbre, et, quand celui-ci représente un écrivain, pour nous offrir des vues intéressantes sur la littérature. Son discours sur Bossuet était une véritable étude, et de bonne qualité. Enfin, M. Bérard est un ministre qu'on peut lire, si j'ose m'exprimer ainsi. Aussi relève-t-il de la critique littéraire.

« Rabelais a aimé d'une même passion la science et la vie, a-t-il dit. Sa curiosité ardente et son immense savoir, l'intérêt qu'il prit aux livres et aux mœurs, sa précision d'anatomiste et sa fantaisie de conteur, son rire énorme et son esprit scientifique, c'est ce qui représente pour nous, dans son histoire et dans son œuvre, la part véritable du merveilleux. Une telle diversité de génie a de quoi étonner notre temps. Les conditions présentes de la vie, le progrès matériel lui-même vont nous asservir à la vocation, à la carrière, au métier. Tout est réduit à la spécialité, et non seulement les talents et les aptitudes, mais l'imagination et le goût. Admirons la prodigieuse encyclopédie de Rabelais. Ses prédilections n'y apparaissent pas moins différentes que ses connaissances, et c'est ce qui en exclut toute sécheresse et toute monstruosité. »

Il y a dans ce bon morceau un peu d'exagération. Non, Rabelais n'est pas une « prodigieuse encyclopédie ». Si un moderne extrêmement cultivé écrivait, soucieux d'étaler sa culture pour en tirer des effets comiques, en s'aidant des répertoires et des dictionnaires, il ferait à peu près ce qu'a fait Rabelais. La science ni la pensée de Maître François ne sont d'original. Et il en est de lui comme de Léonard de Vinci, dont on fait le précurseur de Copernic, Galilée, Kepler, Harvey, Lavoisier, Pascal, Huygens, Heller, etc. A vrai dire, si Léonard de Vinci affirme que le soleil ne bouge pas, c'est qu'il a trouvé cela dans Cicéron, Diogène Laërce et Plutarque, et quand il déclare que le sang circule dans notre corps, il reproduit tout simplement les dires de Galien. Tels étaient les hommes de la

1. La *Revue de la semaine* du 11 novembre publie ce discours excellent, que M. Bérard a bien voulu lui communiquer.

Digitized by Google

Renaissance : gardons-nous de leur attribuer tout ce qu'ils ont tiré des anciens et qui s'est trouvé bon, contrairement à ce que le moyen âge avait cru; ce n'est que du vieux neuf.

Pour Rabelais comme pour ses contemporains, tout se ramenait à la philologie, comme nous dirions aujourd'hui, et à l'interprétation des anciens. Être grand médecin, grand jurisconsulte, c'était être bon humaniste, c'est-à-dire capable de retrouver dans les textes de l'antiquité la science qui y était cachée tout entière, « les références à un manuscrit ancien bien écrit leur semblaient plus décisives que le recours à l'observation »; enfin tout n'était, à leurs yeux, qu'un problème linguistique. Quand il édita les *Aphorismes* d'Hippocrate, en 1531, Rabelais ne songea pas une seconde à vérifier par l'expérience les données du savant grec : il ne chercha qu'à purifier le texte, et son commentaire fut exclusivement philologique. Cela ne veut pas dire qu'il ne fût un bon médecin pratiquant. Mais son originalité, sa prescience scientifiques ne sont pas ce qu'on croirait. Lors même qu'il compose cet harmonieux programme d'éducation physique et intellectuelle pour Gargantua, il ne fait que répéter ce qu'en tout temps les médecins avaient recommandé; les règles hygiéniques de l'école de Salerne, au XIVe siècle, telles qu'Arnaud de Villeneuve nous les a laissées, ce sont celles qu'il énonce, et les améliorations qu'il y apporte ce sont celles qu'avaient adoptées comme lui tous les médecins éclairés de son temps.

De même qu'en médecine, en droit il prend position d'humaniste. Et cette étonnante abondance de citations de toutes sortes dont il entremêle ses récits, cette érudition véritablement stupéfiante qu'il fait paraître, eh bien, il la prenait de deuxième, voire de troisième main, dans ce qui correspondait à nos répertoires et à nos dictionnaires. Encore un coup, sa science a été grande, mais elle n'a pas été « prodigieuse », ni surtout originale[1]. Il n'a pas été un grand savant.

***

On veut faire de lui le plus profond penseur : cela aussi est bien exagéré. Il a été un homme d'un grand, d'un magnifique bon sens, et c'est déjà bien. Sa « philosophie » est une sorte de naturalisme des plus simples et des plus sains : mais elle est difficile à préciser en détail, et il faut admirer ceux qui ont su tirer de *Gargantua* et de *Pantagruel* un corps de doctrine si bien établi, car, à y regarder de près, les opinions de Rabelais étaient assez variables; c'est

1. Voir, sur tout cela, la thèse de M. Jean Plattard, *L'œuvre de Rabelais; sources, invention, composition* (Champion, éd.), que je ne puis entreprendre de résumer complètement.

Digitized by Google

qu'elles étaient moins le fruit de la réflexion que de son humeur; aussi ont-elles bien changé selon les circonstances.

Quelles ont été, par exemple, ses opinions religieuses? Ah! qu'on s'est disputé à ce sujet! Mais on a rarement pris la peine de regarder de près, et sur ce point, essentiel pour un homme de son temps, il s'est contredit comme sur tant d'autres. Dans ses deux premiers livres, on trouve des allusions qui semblent claires à Ortuin et à Reuchlin, à Jean Eck et à Luther, à la question du purgatoire, à celle des indulgences ou du pouvoir de la papauté; le conseil de lire chaque jour « quelque pagine de la divine Écriture »; celui d'aller entendre les « concions des prescheurs évangéliques », si supérieurs aux sermons ignares des moines; et même une approbation du dogme de la grâce (dont, quelques pages plus loin, les chapitres de l'abbaye de Thélème sont d'ailleurs la réfutation en règle). Rabelais a-t-il donc été « protestant »?

Mais le *Quart Livre* est nettement « gallican ». Il fut publié avec l'intention évidente et proclamée de soutenir le Roi contre le Pape au moment des querelles de la France et de Rome. D'ailleurs, Calvin a couvert d'injures et toujours considéré comme un de ses pires ennemis l'auteur de *Pantagruel*. Alors on doit ranger Rabelais parmi les catholiques?

Non pas plus que parmi les huguenots. Car s'il fut apparemment partisan de la première Réforme, il fut aussi ennemi qu'on peut l'être de la seconde. C'est qu'il y en eut deux, essentiellement différentes, qu'il faut absolument distinguer : le « protestantisme » avant Calvin fut assez exactement le contraire de ce qu'il devint sous l'influence de l'homme de Genève; dans l'histoire des idées du XVIe siècle, il n'y a pas d'erreur plus grave, ni d'ailleurs plus commune, que d'oublier cela. « Le calvinisme de Marot », écrivait un jour un de nos plus éminents critiques (Émile Faguet, si j'ai bonne mémoire). Cela est énorme.

Au début du XVIe siècle, tous les humanistes, tous les intellectuels souhaitaient une réforme de l'Église. C'est d'abord que certains abus des institutions catholiques étaient vraiment choquants pour le sens commun. C'est aussi que l'esprit critique renaissait : on tendait à revenir aux textes mêmes, aux sources, à la Bible, à écarter cette « brodure » de gloses (si énergiquement qualifiée par Rabelais lui-même) que le moyen âge avait tissée autour des textes sacrés comme autour des textes juridiques et de tous les autres. Si bien qu'à ses débuts, la Réforme (en France) se confond pour ainsi dire avec la Renaissance. La doctrine des Réformés, à cette époque, ne ressemble en rien au luthéranisme, et pas beaucoup plus à ce que sera le calvinisme, et cette doctrine est assez large et vague pour n'effrayer personne. La Réforme, c'est alors *moins une foi religieuse qu'une opinion scientifique*. Tous ceux qui pensent, tous les intellec-

Digitized by Google

tuels en sont partisans, comme Rabelais. Et le *Miroir* de Marguerite de Navarre reflète bien ces idées-là.

Mais, en 1534, 1535, commencent les premières persécutions. Beaucoup d'humanistes n'ont pour vivre que leurs bénéfices ecclésiastiques, et cela leur donne à réfléchir; en outre, la plupart ne se sentent disposés à soutenir leurs opinions que jusqu'au feu exclusivement. Mais ils ont aussi des motifs plus nobles de se séparer de la Réforme. En effet, de 1536 à 1550 environ, l'influence de Calvin s'établit, puis triomphe, et la Réforme change de caractère. Avant Calvin, elle était essentiellement libérale et le libre examen était son premier principe : pour beaucoup d'humanistes, la Bible elle-même n'était plus qu'un livre d'entre les livres; certains en étaient venus à nier la divinité de Jésus, et, en somme, la Réforme (en France) tendait à n'être plus qu'un état d'esprit critique et scientifique. L'homme de Genève en fit une religion. Brisant avec la Renaissance, l'humanisme et le libre examen, il reconstruisit un dogme. En somme, Servet a été brûlé en tant que schismatique. Pour Calvin, les humanistes qui étaient demeurés fidèles à la première Réforme ne furent plus que des « libertins » (le mot est de l'époque), les plus odieux des hommes.

Rabelais en était. Il avait eu des sympathies pour la première Réforme; il n'eut que haine et mépris pour « les démoniacles Calvins, imposteurs de Genève », qui le considérèrent à leur tour comme un de leurs pires ennemis, aux mêmes titres qu'un Dolet ou un Despériers; et c'est dans son *Quart Livre* (publié en 1548-1552 et où paraît le fameux épisode de Physis et Antiphysis) qu'il tend le plus au « paganisme » de la Renaissance. Si bien qu'au total, s'il fallait lui donner aujourd'hui une étiquette, ce ne devrait être, semble-t-il, ni celle de « protestant », ni celle de « catholique », mais celle de « libre penseur ». Ce qui est vrai, c'est que Rabelais fut le contraire d'un esprit religieux.

***

Au total, la grandeur de Rabelais, ce n'est pas, comme on a la manie de le croire depuis le romantisme, d'avoir été un homme de science, un penseur sans égal, c'est d'avoir été l'un des plus incomparables artistes et des plus merveilleux écrivains que la littérature française ait jamais connus. Je n'ai malheureusement pas la place de faire paraître une vérité d'ailleurs si éclatante... Hélas! la culture, la connaissance du français disparaît malheureusement de nos jours avec une telle rapidité qu'on n'ose se flatter que beaucoup de gens puissent encore lire sans efforts la langue de Rabelais. A ceux-là, il suffirait de recommander ces merveilleux chapitres XI et XXVII de *Gargantua* qui sont peut-être les plus étonnantes symphonies de

Digitized by Google

mots qu'on ait jamais composées dans toute notre littérature, ou bien la scène de comédie, digne des plus belles de Molière (et qu'on pourrait si bien jouer sur un théâtre), intitulée : *Comment certains gouverneurs de Picrochole, par conseil précipité, le mirent au dernier péril*, ou bien..., mais il y aurait trop à citer. Les autres, ceux qui ont besoin d'être un peu avertis et sollicités, on ne saurait mieux faire que de leur recommander, dans l'ouvrage un peu vieilli de Paul Stapfer, les chapitres IV et V, consacrés à l'art et au style de Maître François; il faudrait un peu corriger ce que Stapfer dit de l'invention des personnages, mais, quant au reste, c'est, jusqu'à nouvel ordre, ce qu'il y a de meilleur sur la question.

Il nous reste à signaler, du même écrivain, une série d'articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes* (novembre-décembre) : *Au pays de Rabelais*. J. P.

Le collectionnisme et Rabelais. — Rappelant les railleries de La Bruyère dirigées contre les collectionneurs, E. Bonnaffé, dans sa *Physiologie du curieux*, lui découvre à lui aussi sa manie : « Elle consiste à collectionner les vieux mots, les anciens tours de notre langue, ceux qui ont de la race, qui sont rares, bien faits et frappés au bon coin : c'est la curiosité littéraire. » On ferait une constatation analogue chez Rabelais (et plus justifiée à notre avis) « concernant sa recherche d'expressions synonymes, de termes voisins, d'où il tire ses répétitions, ses listes de mots, ses longues et savoureuses litanies ».

Je relève cette judicieuse remarque dans la thèse paramédicale de M. Henri Codet, *Essai sur le collectionnisme*. Il est curieux de voir la pénétrante analyse d'un physiologiste venir confirmer les constatations philologiques de notre confrère Lazare Sainéan. H. C.

Gargantua qui a cheveux de plastre. — Dans son *Introduction* au Gargantua, p. XXXI, M. Lefranc a très justement fait remarquer que ce trait des « cheveux de plâtre » ne pouvait provenir que d'une version inconnue de la Geste gargantuine. Mais, pas plus que les autres commentateurs, il n'a donné d'explication plausible du passage. L'allusion à des cheveux *blancs* sous-entend l'usage d'une métaphore bien peu dans le ton des chroniques populaires. Je crois qu'il faut prendre plâtre au sens propre, et je propose à mon tour une conjecture.

Dans la version inconnue, — très probablement angevine

Digitized by Google

puisque le texte est emprunté à Charles de Bourdigné, — je croirais volontiers que Merlin, ou tout autre enchanteur, avait façonné son géant en terre glaise, en argile (comme l'avait été Adam, dans la *Genèse*), et que pour les cheveux il lui avait fallu employer une matière plus fine, le plâtre. Je rappelle à l'appui que les culs-de-lampe des voûtes de Thélème étaient « embranchés de guy de Flandres ». Des cheveux pendants pouvaient se réclamer de la même technique et de la même matière.

Évidemment, je réponds à une hypothèse par une autre hypothèse. Mais peut-être mettra-t-elle sur la voie de l'explication définitive. H. C.

Un autographe de Rabelais a Oxford. — Au cours de la réunion de la Société des Études rabelaisiennes du 12 décembre 1907, notre confrère M. Seymour de Ricci avait signalé un nouvel ex-libris de Rabelais sur un exemplaire du *Commentarius de anima* de Melanchton. Ce précieux volume était alors entre les mains de l'helléniste anglais Ingram Bywater (cf. *R. É. R.*, t. V, p. 448). Il est actuellement à Oxford à la bibliothèque Bodléienne. Une reproduction de l'ex-libris de Rabelais a été donnée dans *The Bodleian Quaterly Record* du 26 avril 1915, qui renvoie pour la description de l'exemplaire à la communication de M. Seymour de Ricci mentionnée ci-dessus.

Nos lecteurs n'ignorent point que depuis la guerre l'enseignement du français s'est considérablement développé chez nos alliés d'outre-Manche. Une chaire de français, dite chaire du maréchal Foch, a été créée à Oxford. Elle a été attribuée à M. Gustave Rudler, qui occupait depuis longtemps une chaire magistrale à l'Université de Londres. Le nombre de ses étudiants en langue et littérature françaises ne cesse de s'accroître. Rabelais, figurant sur leur programme d'études, le Département des littératures médiévales et modernes a demandé à notre confrère M. J. Plattard de venir leur exposer l'état actuel des études rabelaisiennes. Ce fut l'objet de trois conférences données à la mi-novembre : *Rabelais conteur*, la *Satire de Rabelais*, *Rabelais et la Renaissance*, devant un auditoire nombreux et empressé à manifester un vif intérêt pour Rabelais et son œuvre.

Éditions illustrées de Rabelais. — Nous avons signalé ici

Digitized by Google

(t. VI, p. 298-299) la publication d'une édition illustrée de *Gargantua*, à la librairie de la Sirène. Elle a été suivie d'un *Pantagruel*, illustré selon la même méthode, c'est-à-dire de gravures tirées de livres du XVIe siècle, en rapport avec le texte de Rabelais. Une édition du *Tiers Livre* est annoncée à la même librairie.

L'éditeur d'art Léon Pichon, 5, rue Christine, vient de publier l'édition de *Gargantua*, illustrée par Hermann-Paul, que nous avons annoncée (p. 306 du tome VI). C'est un grand in-quarto carré, imprimé sur deux colonnes, selon l'usage suivi au XVIe siècle dans les ouvrages de grand format. Le texte adopté est celui de notre édition critique. D'autres diront la valeur technique de l'admirable xylographie d'Hermann-Paul : nous nous bornons à attirer l'attention sur la richesse de cette illustration. Les motifs de lettrines et de culs-de-lampe y sont multipliés « à planté ». Et quelle variété dans les soixante grandes compositions! Tous les « états du mondé » y sont représentés : le manant hâve, aux chausses étriquées, le « gendarme » hautain, coiffé de la bourguignotte Adrian, le moine plein d'entrain à la repaissaille, le théologien « empaletocqué comme une dupe », et la lourde danse des rustres sous la Saulaye et la démarche gracieuse des élégantes Thélémites sous l'œil effaré des « torcoulx » et des cafards... Au reste, nulle tentative pour exploiter le thème de l'énormité gigantesque, nulle curiosité de reconstitution archéologique : ce sont les aspects généraux et éternels de la vie décrits par Rabelais qu'Hermann-Paul s'est attaché à rendre dans cette suite de gravures sur bois. De cette publication, qui fait le plus grand honneur à l'éditeur Léon Pichon, quelques illustrations seront exposées à l'Union des arts décoratifs (pavillon de Marsan) pendant le mois de janvier 1922. J. P.

Nécrologie. — *Jules Haraszti (1858-1921).* — Professeur de littérature française d'abord à Cluj, en Transylvanie, ensuite à Budapest, M. Haraszti, qui vient de mourir, a publié une série de livres de vulgarisation, de traductions en hongrois et cinq études littéraires en français dont deux intéressent le XVIe siècle. La première, parue dans la *Revue d'histoire littéraire de France*, s'occupe du problème du *Théâtre de la Renaissance*, s'opposant à la thèse de M. E. Rigal sur les représentations théâtrales des tragédies, comédies et tragi-comédies de l'époque; la seconde est l'Introduction parue en tête de l'édi-

Digitized by Google

tion de la *Tragédie de Tyr et Sidon*, par Jean de Schalandre, publiée par les soins de la Société des textes français modernes. Les critiques ont complété et corrigé ses résultats, mais M. Haraszti garde le mérite d'avoir écrit la première étude d'ensemble de la vie de l'auteur et de son livre. Sans être originales ni par l'invention du sujet, ni par la solution des problèmes, ces deux études assurent au nom de M. J. Haraszti une place dans l'histoire littéraire du siècle de la Renaissance.

Louis KARL.

QUESTION.

— Pourrait-on indiquer de qui sont les vers suivants :

Le proffit est beaucoup plus fructueux
De la cité en sueur maintenue,
Le mérite est beaucoup plus gratieux
De la victoire en péril obtenue,
L'Abhorder est beaucoup plus gratieux
De la navire en tourmente venue
Et le plaisir beaucoup plus précieux
De l'amour ferme en trouble soustenue.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais (*8e et dernier article*), par L. Sainéan 1
Quelques points obscurs de la vie de Rabelais. Rabelais à Toulouse (1529), par le Dr de Santi 42
La correspondance poétique du rhétoriqueur Jean Picart, bailli d'Ételan, par E. Droz 63
Tableau chronologique des publications de Marot (*3e et 4e et derniers articles*), par P. Villey . . . 80, 157
Les vitres émaillées de Saint-Étienne-du-Mont, par Charles Terrasse. 111
Jean Lemaire de Belges, sa vie et son œuvre (*1er article*), par Paul Spaak 212
Philibert de l'Orme, grand architecte du roi mégiste (*3e article*), par Henri Clouzot 243
De Rabelais à Montaigne. Les vocables en *-en*, *-éen*, *-ien* (*2e article*), par Hugues Vaganay 249

Mélanges.

Christophe Plantin et la France, par Abel Lefranc . 122
Un livre de la bibliothèque de Ronsard, par Gustave Charlier. 133
Un vocable shakespearien : *honorificabilitudinitatibus*, par Abel Lefranc 137
Du nouveau sur Ronsard et Baïf, par Hugues Vaganay. 259
Une appréciation de Rabelais au xviie siècle et une explication du mot « caloyer », par Guy de Pourtalès 262

Comptes-rendus.

Albert-J. Farmer. Les œuvres françaises de Scévole de Sainte-Marthe (1536-1623) (Jean Plattard) . . 264

Digitized by Google

Pages

Alfred HUMPERS. Étude sur la langue de Jean Lemaire de Belges (ID.) 265
Maurice ROY. L'atelier de Jehan Cousin le jeune à Paris entre 1560 et 1580 (H. C.). 266
J.-W. MARMELSTEIN. Étude comparative des textes latins et français de l'Institution de la religion chrestienne, par Jean Calvin (Jean PLATTARD) 267
Gustave COHEN. Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle (ID.). 268

CHRONIQUE 139, 272

TABLE DES MATIÈRES. 283

GRAVURES ET FAC-SIMILÉ.

L'arche de Noé. — Le vaisseau de l'Église (gravure extraite de la *Conférence des figures mystiques de l'Ancien Testament avec la vérité évangélique*, du P. de Requieu, 1602) 114
L'arche de Noé. — Le vaisseau de l'Église (vitrail de Saint-Étienne-du-Mont) 114
Ex-libris de Ronsard 135

Le gérant : Jean PLATTARD.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

FEB 28 1936

MAR 16 '40

Digitized by Google

503761

Revue du seizième siècle.

810r
R451
v.8

FEB 4 1926
FEB 18 1926
APR 29 1926
SEP 11 1926
JAN 9 1936
FEB 28 1936
MAR 16 1940

FEB 1926
FEB 1926
APR 30 1926
SEP 1 1926
DEC 28 1935
FEB 19 1936
MAR 15 '40

503761

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google